



# PROJET DE PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

MRC ROBERT-CLICHE

2016 - 2020

- Mars 2016 -

# PROJET DE PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

## MRC ROBERT-CLICHE

### 2016-2020

---

Projet de plan de gestion adopté par le Conseil de la MRC Robert-Cliche le 12 août 2015.

Modifié le 1<sup>er</sup> mars 2016 à la suite du rapport des consultations publiques tenues les 1<sup>er</sup> et 2 décembre 2015.

Et adopté par le Conseil de la MRC Robert-Cliche le 9 mars 2016.

---

# PROJET DE PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

## 2016-2020

---



325, rue Raoul-Jobin  
Québec (Québec) G1K 1M9  
Téléphone : 418 353-7177

**VERSION :**

**VERSION FINALE POUR CONSULTATIONS PUBLIQUES**

**Réalisé par :**

Mme Julie Lasfargues, chargée de projet

**Date :** 10 août 2015

**Signature :**

**Révisé par :**

M. Sandra Messih, Directrice

**Date :** 1<sup>er</sup> mars 2016

**Signature :**

**Validé par :**

M. Jean Louis Chamard, Conseiller principal

**Date :** 3 mars 2016

**Signature :**

**Révisé par :**

Mme. Marina Giovannini, secrétaire

*Ce document technique est l'œuvre du cabinet d'expertise environnementale Chamard stratégies environnementales et il est protégé par la loi. Ce rapport est destiné exclusivement aux fins qui y sont mentionnées. Toute reproduction ou adaptation, partielle ou totale, est strictement prohibée sans avoir préalablement obtenu l'autorisation écrite de Chamard stratégies environnementales et de son client.*

*Toute référence à ce document doit mentionner que celui-ci est l'œuvre du cabinet d'expertise environnementale Chamard stratégies environnementales.*

## ÉQUIPE DE RÉALISATION

### Préparation et rédaction

---

#### *Chamard stratégies environnementales*

- Jean Louis Chamard, M. Sc. Env.      Directeur de projet
- Julie Lasfargues, ing.                      Chargée de projet

### Orientations et recommandations

---

#### *MRC Robert-Cliche*

- François Roberge                              Coordonnateur en Environnement
- Gilbert Caron                                    Directeur général

#### *Comité du Plan de gestion des matières résiduelles*

- André Labbé                                    Maire de Saint-Odilon-de-Cranbourne
- Jeannot Roy                                     Maire de Saint-Joseph-des-Érables
- Jonathan V. Bolduc                            Maire de Saint-Victor
- Guy Lessard                                    Conseil régional de l'environnement – Chaudière-Appalaches
- Michel Maheux                                Union des producteurs agricoles (UPA)
- Carole Fontaine                                Socio-communautaire Commission scolaire Beauce Etchemins
- Jean Bolduc                                     CLD de Robert-Cliche
- Geneviève Turgeon                            Citoyenne
- Marc Bélanger                                 Citoyen
- Claude Dubois                                 Citoyen

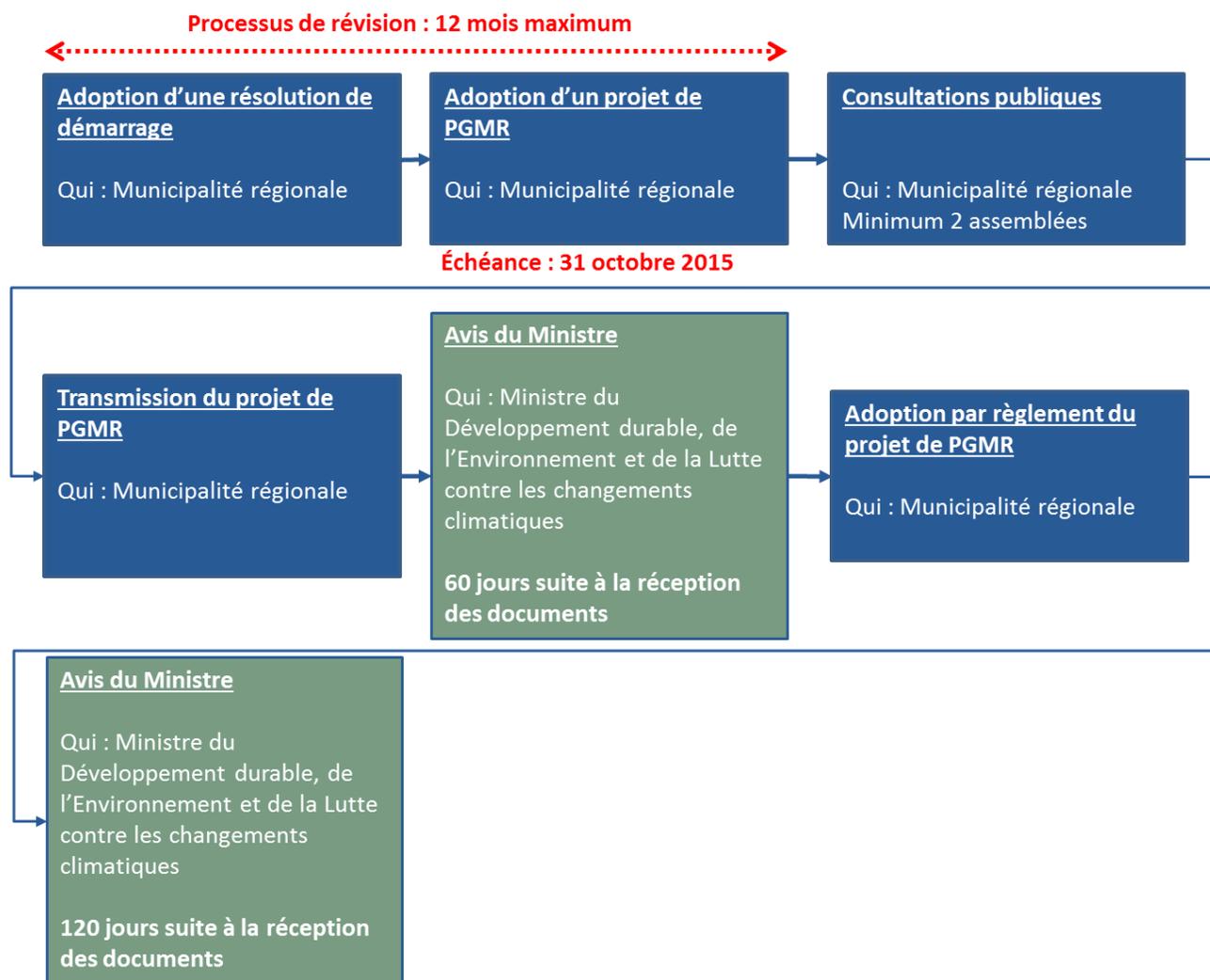
#### *Conseil de la MRC*

- Jean-Rock Veilleux                            Maire de Saint-Alfred
- Michel Cliche                                    Maire de Ville Saint-Joseph-de-Beauce
- Henri Gagné                                    Maire de Saint-Frédéric
- Jonathan V. Bolduc                            Maire de Saint-Victor
- Jeannot Roy                                     Maire de Saint-Joseph-des-Érables
- Mario Groleau                                 Maire de Tring-Jonction
- Luc Provençal                                 Maire de Beauceville
- André Labbé                                    Maire de Saint-Odilon-de-Cranbourne
- Jean-Paul Cloutier                            Maire de Saint-Séverin
- Ghislaine Doyon                                Mairesse de Saint-Jules

## PROCESSUS DE RÉVISION

En vertu de l'article 53.23 de la *Loi sur la qualité de l'Environnement*, les municipalités régionales doivent entreprendre la révision de leur plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) tous les 5 ans. Les lignes directrices pour la planification régionale de la gestion des matières résiduelles publiées par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), en juillet 2013 et mise à jour en décembre 2014, précisent le cadre d'analyse des PGMR et les critères de conformité de ceux-ci.

Le processus de révision du PGMR selon les dispositions prévues par les articles de la LQE est synthétisé par la figure ci-dessous :



Source : Lignes directrices pour la planification régionale de la gestion des matières résiduelles, MDDELCC (juillet 2013 et mise à jour en décembre 2014), modifié par Chamard stratégies environnementales

## TABLE DES MATIÈRES

<b>PROCESSUS DE RÉVISION</b>	<b>iii</b>
<b>TABLE DES MATIÈRES</b>	<b>iv</b>
<b>LISTE DES TABLEAUX</b>	<b>ix</b>
<b>LISTE DES FIGURES</b>	<b>xii</b>
<b>LISTE DES ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS</b>	<b>xiii</b>
<b>LEXIQUE</b>	<b>1</b>
<b>Contexte</b>	<b>7</b>
<b>CHAPITRE 1 : SYSTÈME RÉGIONAL DE GESTION</b>	<b>3</b>
<b>1 Description du territoire d'application</b>	<b>4</b>
1.1 Portrait géographique	4
1.1.1 Description de la MRC	4
1.1.2 Description des municipalités	6
1.2 Portrait démographique	9
1.2.1 Caractéristiques des ménages	9
1.2.2 Projections démographiques	9
1.3 Profil socio-économique	11
1.3.1 Caractéristiques de l'habitat	11
1.3.2 Caractéristiques sociales	14
1.3.3 Caractéristiques économiques	15
1.3.4 Profil de l'emploi	16
<b>2 Inventaire et description des ressources</b>	<b>21</b>
2.1 Recensement des intervenants en gestion des matières résiduelles	21
2.2 Recensement des installations de gestion des matières résiduelles	23
2.2.1 Infrastructures d'élimination des matières résiduelles	26
2.2.2 Infrastructures de valorisation des matières résiduelles	27
2.2.3 Infrastructures de traitement spécifique	28
2.2.4 Infrastructures de gestion et traitement des boues	28
<b>3 Portrait actuel de la gestion des matières résiduelles</b>	<b>31</b>
3.1 Distribution des responsabilités	31
3.1.1 Responsabilités de la MRC	31
3.1.2 Responsabilités des municipalités	31
3.1.3 Règlements municipaux	34
3.1.4 Ententes intermunicipales	34

3.2	Programmes de gestion des matières résiduelles	36
3.2.1	Ordures ménagères	36
3.2.2	Résidus encombrants	38
3.2.3	Matières recyclables	39
3.2.4	Matières organiques	41
3.2.5	Boues municipales	42
3.2.1	Écocentre	45
	Résidus domestiques dangereux (RDD) et produits sous REP	47
	Résidus encombrants	47
	Débris de construction, de rénovation et de démolition (CRD)	47
3.3	Coûts associés à la gestion des matières résiduelles	48
3.3.1	Collectes de porte en porte	48
3.3.2	Boues municipales	50
	Boues de stations mécanisées et des étangs aérés	50
	Boues de fosses septiques	51
3.3.3	Écocentre	53
3.3.4	Synthèse	53
3.4	Activités de communication	55
	<b>CHAPITRE 2 : Inventaire des matières résiduelles</b>	<b>56</b>
4	<b>Méthodologie générale</b>	<b>57</b>
5	<b>Secteur résidentiel</b>	<b>59</b>
5.1	Bilan secteur résidentiel	59
5.2	Limites du bilan du secteur résidentiel	61
6	<b>Secteur Industries, Commerces et Institutions (ICI)</b>	<b>63</b>
6.1	Bilan secteur ICI	64
6.2	Limites du bilan du secteur ici	65
7	<b>Secteur Construction, Rénovation et Démolition (CRD)</b>	<b>67</b>
7.1	Bilan secteur CRD	67
7.2	Limites du bilan du secteur CRD	69
8	<b>Inventaire des matières résiduelles générées - 2013</b>	<b>71</b>
8.1	Bilan global par type de matières résiduelles	71
8.2	Bilan par secteur	72
8.3	Performance de la MRC	76
	<b>CHAPITRE 3 : Diagnostic territorial</b>	<b>78</b>

<b>9</b>	<b>Orientations et objectifs à atteindre</b>	<b>79</b>
9.1	Orientations gouvernementales et objectifs nationaux	79
9.2	Bilan du premier PGMR	79
9.3	Faits saillants	80
9.4	Analyse des forces, faiblesses et des opportunités et menaces du système actuel de gestion des matières résiduelles	80
9.5	Enjeux régionaux et objectifs de la MRC	82
9.6	Objectifs de la MRC	82
9.7	Objectifs régionaux d'élimination	83
9.8	Scénario d'élimination à 10 ans	84
<b>10</b>	<b>Élaboration DU Plan d'action</b>	<b>87</b>
10.1	Information, Sensibilisation, Éducation (ISÉ)	88
10.2	Règlementation	89
10.3	Acquisition de connaissances	91
10.4	Collectes, services et installations de GMR	92
<b>CHAPITRE 4 : Description des mesures prévues</b>		<b>94</b>
<b>11</b>	<b>Présentation du Plan d'action 2016 - 2020</b>	<b>95</b>
11.1	Choix des mesures du Plan d'action	95
11.2	Présentation du plan d'action 2016-2020	95
11.3	Conformité des mesures prévues	99
11.4	Coûts associés à la mise en œuvre du plan d'action	99
<b>CHAPITRE 5 : Suivi et surveillance de la mise en œuvre</b>		<b>105</b>
<b>12</b>	<b>Pilotage et suivi du PGMR</b>	<b>107</b>
12.1	Méthodologie	107
12.2	Indicateurs de suivi du plan d'action	107
12.3	Rapport de suivi de la mise en œuvre	108
12.4	Communication au public	108
<b>ANNEXES</b>		<b>109</b>





## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Matières résiduelles visées par le PGMR.....	2
Tableau 2 : Caractéristiques des municipalités (2012).....	6
Tableau 3 : Occupation du territoire de la MRC.....	8
Tableau 4 : Taille des ménages des municipalités de la MRC (2012).....	9
Tableau 5 : Évolution démographique 2006-2031.....	11
Tableau 6 : Nombre d'unités d'occupation.....	11
Tableau 7 : Profil des unités d'occupation résidentielle.....	12
Tableau 8 : Profil des unités d'occupation ICI selon le type d'activité.....	13
Tableau 9 : Revenu annuel des ménages.....	15
Tableau 10 : Indicateurs économiques.....	15
Tableau 11 : Répartition des employés par secteur en 2011.....	16
Tableau 12 : Principales entreprises du secteur manufacturier (plus de 100 employés).....	19
Tableau 13 : Industries de transformation agroalimentaire.....	19
Tableau 14 : Entreprises du secteur agricole.....	20
Tableau 15 : Catégories d'organismes en gestion des matières résiduelles.....	21
Tableau 16 : Catégories d'entreprises œuvrant dans la gestion des matières résiduelles.....	21
Tableau 17 : Inventaire des intervenants en gestion des matières résiduelles.....	22
Tableau 18 : Catégories d'infrastructure de gestion de matières résiduelles.....	23
Tableau 19 : Inventaire des infrastructures en gestion des matières résiduelles.....	25
Tableau 20 : Informations sur les organismes reconnus des produits sous REP.....	26
Tableau 21 : Caractéristiques des lieux d'enfouissement.....	27
Tableau 22 : Description des stations de traitement des eaux usées.....	28
Tableau 23 : Partage des responsabilités pour la gestion des matières résiduelles - 2013.....	32
Tableau 24 : Liste des règlements en vigueur.....	34
Tableau 25 : Liste des ententes en vigueur en 2013.....	35
Tableau 26 : Description des programmes de gestion des ordures ménagères en 2013.....	37
Tableau 27 : Description du programme de gestion des résidus encombrants.....	38

Tableau 28 : Inventaire des ICI desservis par la collecte sélective municipale selon le type de contenant .	40
Tableau 29 : Inventaire des conteneurs à chargement avant des ICI desservis par la collecte sélective municipale .....	40
Tableau 30 : Description du programme de gestion des matières recyclables en 2013 .....	41
Tableau 31 : Description des programmes de gestion des feuilles mortes .....	42
Tableau 32 : Population desservie et non desservie par un réseau d'égout .....	43
Tableau 33 : Description du programme de gestion des boues municipales .....	44
Tableau 34 : Inventaire des fosses septiques - 2013.....	44
Tableau 35 : Description du programme de gestion des boues de fosses septiques .....	45
Tableau 36 : Information générale de l'écocentre de Beauceville.....	46
Tableau 37: Coûts de gestion des ordures ménagères – 2013 .....	48
Tableau 38: Coûts de gestion des matières recyclables - 2013.....	49
Tableau 39: Coûts de gestion des boues municipales - 2013.....	50
Tableau 40: Coûts de gestion des boues de fosses septiques - 2013 .....	51
Tableau 41: Coûts de gestion de l'écocentre - 2013 .....	53
Tableau 42 : Synthèse des coûts des programmes municipaux de gestion des matières résiduelles.....	54
Tableau 43: Estimation des quantités de matières résiduelles générées par le secteur résidentiel.....	60
Tableau 44: Estimation des quantités de matières résiduelles générées par le secteur ICI, 2013.....	64
Tableau 45: Estimation des quantités de matières résiduelles générées par le secteur CRD selon la valeur des permis à bâtir .....	67
Tableau 46 : Entreprises de deuxième transformation du bois sur le territoire de la MRC .....	69
Tableau 47: Synthèse de l'inventaire des matières résiduelles par matière .....	71
Tableau 48 : Opportunités et menaces ayant un impact en regard de la gestion des matières résiduelles	81
Tableau 49: Objectifs régionaux de la MRC .....	83
Tableau 50: Taux d'élimination pour le secteur résidentiel - 2013.....	84
Tableau 51: Projections démographiques, 2013 - 2024.....	85
Tableau 52: Hypothèses des taux de récupération par types de matières résiduelles .....	85
Tableau 53 : Projection des quantités de matières résiduelles éliminées, 2013-2024.....	85
Tableau 54: <i>Plan d'action 2016-2020</i> .....	96
Tableau 55 : Échelonnage des coûts de mise en œuvre du PGMR .....	99

Tableau 56 : Synthèse des coûts annuels du plan d'action 2016 - 2020 par volet d'intervention .....	101
Tableau 57 : Résumé des revenus annuels potentiels .....	103
Tableau 58 : Type d'indicateurs de suivi du plan d'action .....	107

## LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Localisation du territoire de la MRC.....	5
Figure 2 : Données statistiques clés de la MRC (2013) .....	6
Figure 3 : Localisation des municipalités.....	7
Figure 4 : Synthèse du profil des municipalités de la MRC .....	8
Figure 5 : Répartition des unités d’occupation résidentielle selon le type d’immeuble.....	13
Figure 6 : Répartition des unités d’occupation ICI selon le type d’activité .....	14
Figure 7 : Tranches d’âge de la population .....	14
Figure 8 : Niveau de scolarité .....	15
Figure 9 : Répartition des employés par secteur d’emploi .....	18
Figure 10 : Répartition des employés par type d’activité .....	18
Figure 11 : Localisation des infrastructures de gestion des matières résiduelles.....	24
Figure 12 : Répartition des quantités de matières résiduelles enfouies.....	36
Figure 13 : Répartition des coûts des programmes de gestion des matières résiduelles.....	54
Figure 14 : Catégories de matières résiduelles pour l’inventaire des quantités générées .....	57
Figure 15 : Taux de récupération des matières résiduelles – secteur résidentiel.....	61
Figure 16 : Taux de récupération des matières résiduelles – secteur ICI.....	65
Figure 17 : Taux de récupération des débris de CRD .....	68
Figure 18 : Taux de récupération par type de matières résiduelles.....	72
Figure 19 : Synthèse des quantités de matières résiduelles générées par secteur .....	73
Figure 20 : Synthèse de l’inventaire des matières résiduelles générées par secteur .....	73
Figure 21 : Taux d’élimination par habitant et par secteur.....	77
Figure 22 : Forces et faiblesses du système actuel de gestion des matières résiduelles.....	81
Figure 23 : Éléments pour l’élaboration du plan d’action 2016 – 2020 .....	87
Figure 24 : Nombre de mesures par type et par secteur d’intervention .....	95
Figure 25 : Catégories des mesures retenues .....	96

## LISTE DES ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS

3RVE :	Réduction à la source, réemploi, recyclage, valorisation et élimination
CRD :	Construction, rénovation, démolition
ICI :	Industries, commerces et institutions
LET :	Lieu d'enfouissement technique
LQE :	Loi sur la qualité de l'environnement
PGMR :	Plan de gestion des matières résiduelles
GMR :	Gestion des matières résiduelles
REIMR	Règlement sur l'enfouissement et l'incinération des matières résiduelles
RDD :	Résidus domestiques dangereux
SOGHU :	Société de gestion des huiles usagées
VHU :	Véhicules hors d'usages
PCVPM :	Papier, carton, verre, plastique et métal
U.O.:	Unités d'occupation
BFS :	Boues de fosses septiques
MRC :	Municipalité régionale de comté
ISÉ :	Information, sensibilisation et éducation
MDDELCC :	Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
MAMOT :	Ministères des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire
SOMAE :	Suivi des ouvrages municipaux d'assainissement des eaux
SCIAN :	Système de classification des industries de l'Amérique du Nord
IPC :	Indice des prix à la consommation
REP :	Responsabilité élargie des producteurs
ARPE :	Association de récupération des produits électroniques

## LEXIQUE

**Autre matière organique** : Matière résiduelle d'origine domestique et potentiellement compostable, par exemple : fibres sanitaires (couches, serviettes sanitaires, mouchoirs, papiers à main), cigarettes, cendre, litières et excréments d'animaux, etc.

**Bac roulant** : Contenant sur roues conçu pour recevoir les matières résiduelles, les matières recyclables ou valorisables, muni d'un couvercle hermétique et d'une prise permettant de le verser dans un véhicule de collecte à l'aide d'un verseur automatisé ou semi-automatisé ou d'un bras automatisé ou semi-automatisé.

**Boues** : Résidus provenant du traitement des eaux usées ou de l'eau potable. Résidus organiques solides, semi-solides ou liquides, obtenus après le traitement primaire ou secondaire des eaux usées. Selon la nature des effluents et le type de traitement appliqué, les caractéristiques des boues seront extrêmement variables d'une source à l'autre.

**Biogaz** : Gaz produit par la décomposition des résidus organiques dans un milieu à air raréfié.

**Biométhanisation** : Procédé de transformation de la matière organique par un ensemble de micro-organismes, en l'absence d'oxygène (anaérobie). Ce phénomène s'accompagne de la production de biogaz, mélange gazeux combustible, et d'un résidu appelé digestat. Les intrants à la production de biogaz par le procédé de biométhanisation peuvent être du fumier, du lisier, du purin, des déchets organiques des ménages et de l'industrie agroalimentaire, des plantes énergétiques et des boues de stations d'épuration.

**Branche** : Branche amassée lors de collectes municipales spéciales (incluant les arbres de Noël, lorsqu'applicable), lors de travaux d'émondage d'origine municipale ou par l'entremise des écocentres ainsi que de toute autre infrastructure de gestion.

**Cendre** : Une des catégories de matières rejetées par un incinérateur. Les cendres sont produites par le processus de combustion et de récupération des particules et contaminants lors de l'incinération des déchets. On compte deux types de cendres qui diffèrent par leurs contenus et leurs propriétés : les cendres de grille et les cendres volantes.

**Centre de récupération et de tri** : Les centres de récupération et de tri se distinguent des récupérateurs par la gamme étendue des équipements qu'ils utilisent pour la séparation et le conditionnement des matières (séparation et décontamination primaire du verre, composition de recettes de fibres, tri primaire de certains types de plastiques, etc.), ce qui les rend aptes à traiter l'ensemble des matières secondaires issues notamment de la collecte sélective. Les centres de récupération et de tri effectuent souvent le traitement de matières qui proviennent de récupérateurs qui ne disposent pas des équipements requis ou qui n'ont pas la capacité de traitement exigée.

**Centre de transbordement** : Lieu aménagé pour recevoir des chargements de matières résiduelles, de débris de CRD, de résidus encombrants ou autres déchets en vue de leur transport vers un lieu d'élimination ou un lieu de valorisation.

**Collecte sélective** : Mode de récupération qui permet de cueillir des matières résiduelles pour en favoriser la mise en valeur. La collecte sélective procède par apport volontaire à un point de dépôt (point de vente, cloche, conteneur, déchetterie ou ressourcerie) ou d'une collecte de porte en porte en bordure de rue.

**Collecte à trois voies** : Terme qui inclut les collectes en bordure de rue suivantes : collecte des déchets, collecte sélective des matières recyclables et collecte des matières organiques.

**Compost** : Procédé biologique contrôlé de conversion et de valorisation des matières organiques en un produit stabilisé, hygiénique, semblable à un terreau, riche en matière organique.

**Compostage** : a) Méthode de traitement des matières résiduelles solides par la décomposition biochimique de ceux-ci. b) Méthode de traitement biochimique qui consiste à utiliser l'action de micro-organismes aérobies pour décomposer sous contrôle (aération, température, humidité) et de façon accélérée les matières putrescibles, en vue d'obtenir un amendement organique, biologiquement stable, hygiénique et riche en humus, qu'on appelle compost.

**Compostage domestique** : Action, pour les occupants d'une résidence, de composter, à leur domicile, les matières résiduelles organiques qu'ils génèrent.

**Consigne** : Somme d'argent perçue lors de l'achat d'un produit, remboursable en totalité ou partiellement, pour favoriser la réutilisation ou la récupération de son emballage, après consommation.

**Contenant** : Poubelle, bac roulant, sac, boîte ou tout autre contenant destiné à entreposer des matières résiduelles.

**Débris de construction, de rénovation ou de démolition (CRD)** : Matières résiduelles provenant de travaux de construction, de rénovation ou de démolition d'immeubles, de ponts, de routes ou d'autres structures, notamment, la pierre, les gravats ou plâtras, les pièces en béton, de maçonnerie ou de pavage, les matériaux de revêtement, le bois, le métal, le verre, les textiles et les plastiques servant, généralement, dans l'industrie de la construction.

**Déchet ultime** : Déchet issu du tri, du conditionnement et de la mise en valeur des matières résiduelles.

**Déchetterie** : synonyme d'écocentre (voir définition).

**Dépôt en tranchées** : Lieu de dépôt définitif des matières résiduelles pour les municipalités peu peuplées et éloignées des lieux d'élimination.

**Développement durable** : Développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. Le développement durable permet d'assurer un juste équilibre entre trois éléments fondamentaux : le développement économique, la protection des écosystèmes et le développement social.

**Écocentre** : Lieu de dépôt de matières résiduelles qui ne sont pas collectées par la collecte régulière ou la collecte sélective de porte en porte. La plupart du temps, il s'agit d'un parc à conteneurs aménagé de façon à recevoir une grande variété de matériaux. Généralement, on peut y déposer des résidus encombrants réutilisables ou recyclables tels que du bois, des métaux, de la terre et des gravats, des meubles, des appareils électroménagers, etc. Les services peuvent s'étendre aux résidus domestiques dangereux (RDD) et, dans certains cas, un préposé dirige les citoyens. Autant que possible, les matières résiduelles apportées sont réorientées vers le réemploi, le recyclage ou la valorisation. L'écocentre est aussi connu sur le terme de parc à conteneurs ou de déchetterie.

**Élimination** : Acheminement de matières résiduelles dans un lieu d'élimination au sens du *Règlement sur l'enfouissement et l'incinération de matières résiduelles*, notamment, par enfouissement ou incinération y compris les opérations de traitement ou de transfert de matières résiduelles effectuées en vue de leur élimination.

**Émissions atmosphériques** : Une des catégories de matières rejetées par un incinérateur. Chaque tonne de matières résiduelles incinérées produit environ 5 000 m<sup>3</sup> de gaz de combustion dont, le CO<sup>2</sup> et l'eau représentent 99 % du volume sous forme de vapeur. Les composés problématiques, polluants, se retrouvent dans le 1 % restant.

**Entreprise d'économie sociale** : Entreprise du secteur de l'économie sociale, sans but lucratif, qui s'inspire de valeurs démocratiques et qui vise à améliorer les conditions sociales, économiques et environnementales dans une société.

**Entreprise de deuxième transformation du bois** : Entreprise utilisant des résidus de bois, tels des copeaux et sciures, spécialisée dans la fabrication de panneaux agglomérés, de granules énergétiques, de paillis, etc. À titre d'exemple, celles-ci regroupent les menuiseries de composants préfabriqués, de contenants et de palettes de bois, de produits de charpente, d'armoires, de comptoirs et de portes en bois, etc. Moins de 2 000 entreprises de ce type sont implantées au Québec.

**Ferrailles** : Débris de pièces en fer, fonte ou acier; vieux fers hors d'usage.

**Fibres cellulosiques** : Papier journal, revues et magazines, papier de bureau, imprimés, carton plat et ondulé, laminés et composites, contenants multicouches, autres emballages de papier, etc.

**Fosse septique** : Réservoir étanche destiné à recevoir les eaux usées ou les eaux ménagères avant leur évacuation vers un élément épurateur.

**Herbicyclage** : Recyclage du gazon tondu, qu'on laisse se décomposer directement au sol plutôt que de le destiner au recyclage, à la valorisation ou à l'élimination.

**Incinération** : Élimination des matières résiduelles par combustion, dans un équipement destiné principalement à réduire celles-ci en mâchefer, cendres et en gaz.

**Institution** : Dans le présent document, le terme institution inclut les hôpitaux, les CLSC, les écoles, les collèges, les universités ainsi que les édifices publics de tous les paliers (municipal, provincial et fédéral).

**Lieu d'enfouissement technique** : Lieu de dépôt définitif où l'on décharge, compacte et recouvre les matières résiduelles dans des cellules aménagées et exploitées de manière à réduire et à contrôler la contamination générée par le lixiviat, les odeurs et les biogaz.

**Lixiviat** : Liquide ayant percolé au travers d'une masse de matières résiduelles ou de résidus et ayant extrait, par lessivage, certains éléments contaminants. Synonyme : eaux de lixiviation.

**Mâchefer** : Produit dur, vitreux ou spongieux, souvent ferrugineux, résultant de la fusion et de l'agglomération des résidus de l'incinération d'ordures ménagères et de déchets urbains. Le mâchefer est parfois utilisé comme agrégat dans la fabrication de certains bétons et mortiers ou comme matériel de sous-fondation pour la réalisation de chaussées et de remblais artificiels.

**Matériaux secs** : Voir débris de construction, de rénovation et de démolition.

**Matière organique ou putrescible** : Matière qui peut se décomposer sous l'action de bactéries en présence ou en absence d'oxygène. Par exemple : coquilles d'œufs, bran de scie, feuilles mortes, résidus de table, etc.

**Matière recyclable** : Matière pouvant être réintroduite dans le procédé de production dont elle est issue ou dans un procédé similaire utilisant le même type de matériaux et collectée selon un mode de récupération qui permet de recueillir des matières résiduelles pour en favoriser la mise en valeur.

**Matière résiduelle** : Tout résidu d'un processus de production, de transformation ou d'utilisation, tout matériau, substance ou produit ou, plus généralement, tout bien meuble abandonné ou que le détenteur destine à l'abandon.

**Matière secondaire** : Matière organique ou matière recyclable destinée au recyclage, à la valorisation ou à la mise en valeur.

**Métal** : Canettes en aluminium, consignées ou non, papier aluminium et contenant en métaux ferreux ou non-ferreux, aérosols et tubes métalliques, autres métaux (clous, ustensiles, tuyaux, tôle, etc.).

**Mise en valeur** : Utilisation de matières ou de produits issus de matières résiduelles.

**Ordures ménagères** : Matière résiduelle générée par les ménages, ramassée par la collecte régulière municipale et généralement, destinée à l'élimination.

**Plastique** : Bouteilles de boissons consignées ou non, bouteilles et contenants alimentaires (identifiées des numéros 1, 2, 3, 4 et 5), seaux et chaudières, contenants et emballages PLA<sup>1</sup>, contenants et emballages numéro 6 (expansé ou non), pellicule et sacs d'emballages, films plastiques et laminés ainsi que tous autres plastiques.

**Récupération** : Ensemble des activités de collecte, de tri et de conditionnement des matières résiduelles permettant leur recyclage ou leur valorisation.

**Recyclage** : Utilisation d'une matière secondaire dans le cycle de production, en remplacement total ou partiel d'une matière vierge, y compris la réintroduction des matières organiques dans le cycle biologique, principalement, par l'épandage sur le sol.

**Réduction à la source** : Tout moyen permettant de prévenir ou de réduire la génération de matières résiduelles.

**Réemploi** : Utilisation répétée d'un produit ou d'un emballage, sans modification de son apparence ou de ses propriétés.

**Rejets de centre de valorisation** : Résidus ou déchets qui résultent du tri, du conditionnement et de la mise en valeur des matières résiduelles et qui ne sont plus susceptibles d'être traités dans les conditions techniques et économiques disponibles pour en extraire la part recyclable ou valorisable.

---

<sup>1</sup> Plastique alimentaire.

**Résidence isolée** : Habitation unifamiliale ou multifamiliale comprenant six (6) chambres à coucher ou moins et qui n'est pas raccordée à un système d'égout autorisé par le ministre en vertu de l'article 32 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (L.R.Q. c.Q-2).

**Résidus domestiques dangereux (RDD)** : Tout résidu généré à la maison qui a les propriétés d'une matière dangereuse, telle que définie dans le *Règlement sur les matières dangereuses* (lixivable, inflammable, toxique, corrosive, explosive, comburante ou radioactive) ou qui est contaminé par une telle matière, qu'il soit sous formes solide, liquide ou gazeuse. Cela comprend les acides, les engrais, les batteries et les piles, les huiles usées et les filtres, les lampes au mercure et fluocompactes, les médicaments, les peintures, les pesticides, les contenants de propane, les antigels, les produits d'entretien et de nettoyeurs, les produits chimiques pour piscine et les autres produits similaires. Cela comprend également les résidus de technologies de l'information et de la communication (TIC) comme les téléviseurs, les téléphones cellulaires, les lecteurs DVD, les caméras et les systèmes audio.

**Résidus encombrants** : Matières résiduelles non industrielles, qui en raison de leur taille, de leur volume ou de leur poids ne sont pas ramassées par la collecte régulière des ordures ménagères.

**Résidus encombrants métalliques** : Gros électroménagers (laveuses, réfrigérateurs, sècheuses, tondeuses à gazon, lave-vaisselle, etc.) et petits électroménagers (grille-pain, fours à micro-ondes, bouilloires, etc.).

**Résidus encombrants non métalliques** : Meubles en bois, antiquités, matelas, toiles de piscine, meubles de jardin, etc.

**Résidus de table ou restes de table** : Matières organiques générées à l'intérieur d'une résidence et généralement désignées par les rejets de cuisine. Le terme inclut toute partie de fruits, de légumes, de viandes, de poissons, de produits laitiers, d'œufs ou d'autres produits alimentaires. Les produits suivants font également partie de cette catégorie : les papiers et les cartons souillés d'aliments, les cendres froides, les papiers-filtres à café, les sachets de thé, ainsi que les mouchoirs en papier et les essuie-tout.

**Résidus organiques** : Ensemble de tous les résidus de table et des résidus verts générés par les résidences et les ICI (incluant le secteur agroalimentaire) et qui ont la propriété de se dégrader biologiquement ou de se composter. Également utilisé dans le même sens : matière organique ou matière putrescible.

**Résidus ultimes** : Résidus ou déchets n'étant plus susceptibles d'être valorisés dans les conditions techniques et économiques disponibles. Cela comprend les rejets de centres de valorisation ainsi que les particules fines et autres matières résiduelles trop dégradées et ne correspondant à aucune catégorie de matières résiduelles potentiellement recyclables ou valorisables.

**Résidus verts** : Résidus de nature végétale associés à l'entretien des terrains publics ou privés : herbe, feuilles, résidus de taille, résidus de jardin, sapins de Noël, etc.

**Ressourcerie** : Centre communautaire de récupération, de réparation, de revalorisation et de revente de matières résiduelles de provenance domestique, industrielle, commerciale et institutionnelle. De plus, on y retrouve habituellement des activités reliées à la réintégration sociale ainsi qu'à l'adaptation et à la formation de la main-d'œuvre, tout en visant la création d'emplois viables. Au Québec, le mot « Ressourcerie » est une marque de commerce déposée.

**Textile** : Vêtements, draps, serviettes, rideaux, torchons, etc.

**Tri à la source** : Séparation des différents types de matières résiduelles au point de génération (résidence, commerce, institution, industrie) aux fins de recyclage, de mise en valeur ou d'élimination.

**Unité d'occupation** : Logement, local, institution, édifice municipal, petit commerce, petit bureau d'affaires, etc. identifiés par un numéro civique sur le territoire d'une municipalité.

**Unité d'occupation industrielle, commerciale et institutionnelle (ou unité d'occupation ICI)** : De façon générale, une unité d'occupation ICI comprend toute industrie, commerce et institution, incluant les communautés religieuses, les logements gouvernementaux ou paragouvernementaux ayant un établissement sur le territoire d'une municipalité locale à l'égard de laquelle la MRC a compétence en matière de gestion des matières résiduelles. Si le contexte l'exige, elle inclut la superficie totale occupée par un commerce dans un centre commercial à moins que ce commerce ait accès à un conteneur ou un contenant qui est mis à sa disposition par le centre commercial où il est situé.

**Unité d'occupation résidentielle** : De façon générale, une unité d'occupation résidentielle inclut toute maison unifamiliale permanente, chacun des logements d'un immeuble à logements multiples, chacun des logements d'un immeuble à caractère mixte (immeuble occupé par un ou des commerces et par un ou des logements), un condominium, occupé de façon permanente ou saisonnière ainsi que chaque maison mobile, habitation saisonnière, maison de ferme. Dans le cas d'une maison de chambres, une unité résidentielle est comptabilisée pour chaque groupe de quatre chambres comprises dans ladite maison de chambres, lorsque lesdites chambres ne comportent aucune cuisinière ni four à micro-ondes ou tout autre appareil pouvant servir à la préparation des repas.

**Valorisation** : Toute opération visant, par le recyclage, le traitement biologique (dont, le compostage, la biométhanisation ou autres technologies), l'épandage sur le sol, la régénération ou par toute autre action qui ne constitue pas de l'élimination, à obtenir à partir de matières résiduelles des éléments, des produits utiles ou de l'énergie. L'expression « mise en valeur » est souvent utilisée comme synonyme du terme de « valorisation ».

**Verre** : Contenants et bouteilles en verre, consignés ou non, ainsi que verre plat et autre verre.

## CONTEXTE

Conformément à la *Loi sur la qualité de l'environnement* et à la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles*, la Municipalité régionale de comté Robert-Cliche (« MRC Robert-Cliche ») avait procédé à la rédaction de son premier *Plan de gestion des matières résiduelles*. Ce plan a été approuvé le 19 juin 2003 par le ministre de l'Environnement<sup>2</sup> et a ensuite été adopté officiellement par le conseil des maires de la MRC, le 10 septembre 2003. Il est entré en vigueur le 22 janvier 2004.

La MRC amorce actuellement le processus de révision de ce plan de gestion. Cette révision doit être en lien avec les objectifs de la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles* et de son *Plan d'action 2011 - 2015*, adoptée en 2011 par le Gouvernement du Québec.

### Objectif fondamental :

**Éliminer une seule matière résiduelle au Québec : le résidu ultime.**

### Enjeux majeurs de la Politique

- Mettre un terme au gaspillage des ressources;
- Ramener à 700 kilogrammes par habitant la quantité de matières résiduelles éliminées soit une réduction de 110 kilogrammes par habitant par rapport à 2008;
- Recycler 70 % du papier, du carton, du plastique, du verre et du métal résiduels;
- Recycler 60 % de la matière organique putrescible résiduelle;
- Recycler ou valoriser 80 % des résidus de béton, de brique et d'asphalte;
- Trier à la source ou acheminer vers un centre de tri 70 % des débris de construction, de rénovation et de démolition du segment du bâtiment.

### Objectifs quantitatifs du plan d'action 2011-2015 :

---

<sup>2</sup> Ancienne appellation en vigueur en 2003 pour désigner le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC)

En vertu de l'article 53.11 de la LQE, la MRC a adopté une résolution de démarrage pour amorcer le processus de révision de son PGMR en date du 14 août 2013. La MRC Robert-Cliche a mandaté la firme Chamard, Stratégies environnementales, spécialisée en gestion des matières résiduelles, pour l'accompagner dans la révision de son *Plan de gestion des matières résiduelles*.

Conformément aux alinéas 1 à 9 de l'article 53.9 de la LQE, le PGMR doit inclure certains éléments de base. Le PGMR s'articule donc autour de trois (3) chapitres, tels que définis dans les lignes directrices pour la planification régionale de la gestion des matières résiduelles publiées par le MDDELCC.

<b>Chapitre 1</b> Système de gestion des matières résiduelles	<ul style="list-style-type: none"><li>•Description du territoire d'application</li><li>•Inventaire et description des ressources</li><li>•Portrait actuel de la gestion des matières résiduelles</li></ul>
<b>Chapitre 2</b> Inventaire des matières résiduelles générées	<ul style="list-style-type: none"><li>•Secteur Résidentiel</li><li>•Secteur Industries, Commerces et Institutions (ICI)</li><li>•Secteur Construction, Rénovation et Démolition (CRD)</li></ul>
<b>Chapitre 3</b> Diagnostic territorial	<ul style="list-style-type: none"><li>•Orientations et objectifs à atteindre</li><li>•Description des mesures prévues</li><li>•Suivi et surveillance de la mise en oeuvre</li></ul>

Le PGMR est rédigé pour inclure l'ensemble des matières résiduelles visées par la politique québécoise, et générées sur le territoire de planification, soit la MRC Robert-Cliche.

Le tableau ci-dessous présente la liste des matières résiduelles qui sont visées par le plan de gestion des matières résiduelles.

**Tableau 1 : Matières résiduelles visées par le PGMR**

CATÉGORIE	SOUS-CATÉGORIE
Matières recyclables acceptées pour la collecte sélective	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Matières recyclables du secteur résidentiel</li> <li>• Matières recyclables du secteur ICI</li> </ul>
Matières organiques putrescibles	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Résidus alimentaires du secteur résidentiel</li> <li>• Résidus alimentaires du secteur ICI</li> <li>• Boues municipales</li> <li>• Boues de papetières</li> <li>• Boues de fosses septiques</li> </ul>
Débris de construction, de rénovation ou de démolition (CRD)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Agrégats : pierre, brique, béton, asphalte</li> <li>• Non-agrégats : bois, gypse, bardeaux d'asphalte, métaux, plastique, etc.</li> </ul>
Résidus de transformation industrielle	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En fonction des industries sur le territoire</li> </ul>
Résidus domestiques dangereux (RDD) et produits sous REP	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Peintures</li> <li>• Huiles et antigels</li> <li>• Produits électroniques</li> <li>• Piles et batteries</li> <li>• Pesticides et engrais</li> <li>• Produits nettoyants d'usage domestique</li> </ul>
Matières résiduelles nécessitant une gestion particulière	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Véhicules hors d'usage</li> <li>• Textiles</li> <li>• Contenants consignés</li> <li>• Pneus hors d'usage</li> <li>• Résidus encombrants</li> </ul>
Résidus d'activités municipales	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Résidus des activités de balayages de rues</li> <li>• Abrasifs</li> </ul>
Résidus des activités de gestion des matières résiduelles	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cendres</li> <li>• Mâchefers</li> <li>• Résidus de centre de valorisation</li> <li>• Autres résidus issus du recyclage, de la valorisation, ou de l'élimination</li> </ul>
Sous-produits des activités de gestion des matières résiduelles	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Compost</li> <li>• Digestat</li> <li>• Chaleur, gaz, énergie, eau chaude, vapeur</li> <li>• Lixiviat</li> </ul>
<i>Résidus ultimes</i>	

Source : Lignes directrices pour la planification régionale de la gestion des matières résiduelles, MDDELCC (juillet 2013, mise à jour en décembre 2014)

# CHAPITRE 1

## Systeme régional de gestion des matières résiduelles

## 1 DESCRIPTION DU TERRITOIRE D'APPLICATION

La description du territoire d'application est une étape essentielle afin d'élaborer un PGMR adapté aux caractères distinctifs de chaque territoire de planification. La description du territoire comprend une présentation des portraits géographique, démographique et socio-économique de la MRC.

Cette section a été établie à partir de données issues des sources suivantes :

- Données statistiques : Institut de la Statistique du Québec (ISQ), Statistiques Canada;
- Répertoire des municipalités : MAMOT;
- Sommaires du rôle de l'évaluation foncière : Chaque municipalité;
- Portrait de l'emploi : MRC Robert-Cliche, CRÉ Chaudière-Appalaches;
- Schéma d'aménagement et de développement (SADR) : MRC Robert-Cliche;
- Portrait socio-économique de la MRC : CLD de Robert-Cliche.

**NOTE :** Les sources utilisées pour dresser le portrait du territoire de la MRC Robert-Cliche sont listées en **Annexe 1**. Des fiches synthèses sur l'information générale du territoire de planification sont jointes en **Annexe 2**. Elles fournissent une synthèse des informations relatives aux différents portraits de la MRC et de chaque municipalité.

### 1.1 PORTRAIT GÉOGRAPHIQUE

#### 1.1.1 Description de la MRC

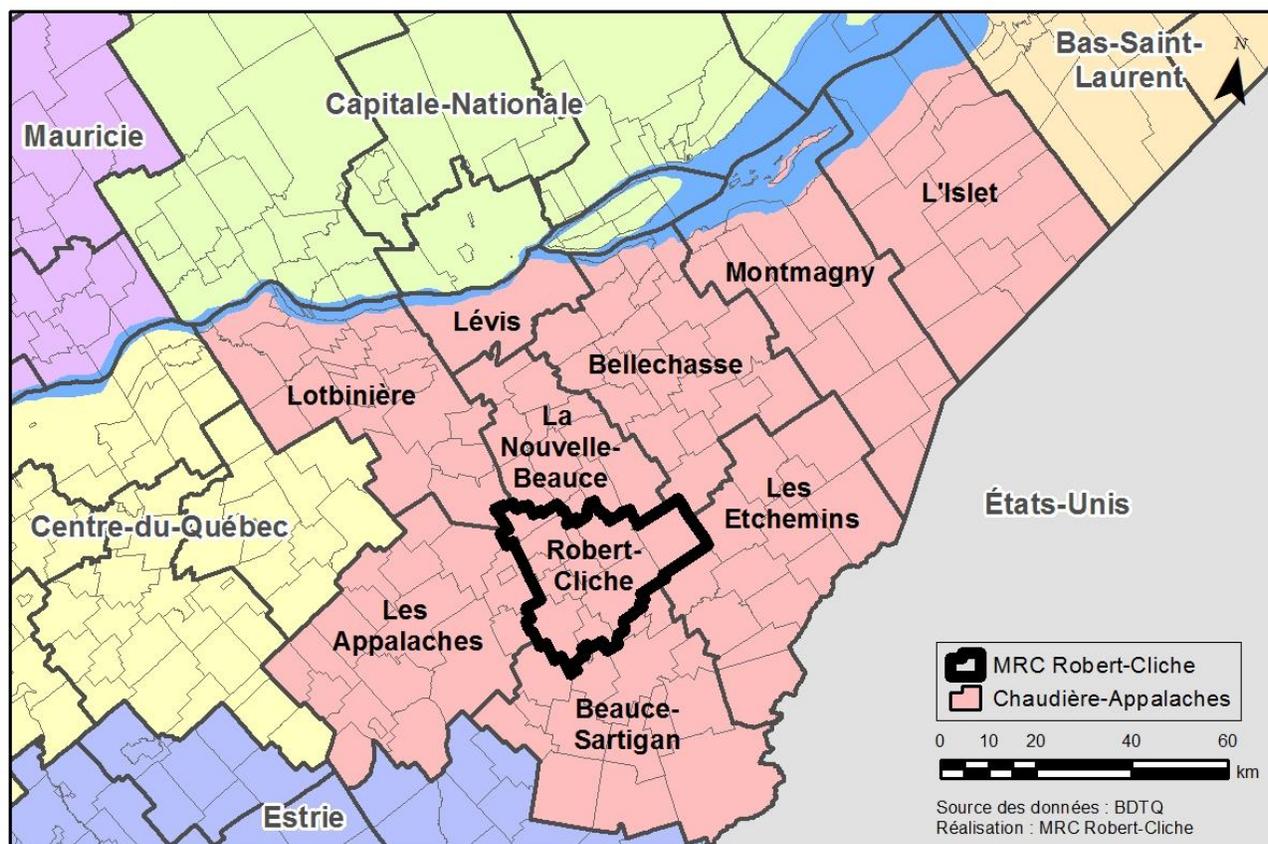
Située dans la partie centrale de la région de Chaudière-Appalaches (région administrative 12), la municipalité régionale de comté (MRC) Robert-Cliche est située au cœur de la Beauce, de part et d'autre de la rivière Chaudière. Elle couvre un territoire d'une superficie totale d'environ 838 km<sup>2</sup> qui représente environ 6 % de la superficie de la région administrative et 5 % de sa population. Elle est entourée, au Nord, de la MRC de la Nouvelle-Beauce, au Sud, de la MRC de Beauce-Sartigan, à l'Est des MRC Les Etchemins et Bellechasse et à l'ouest, de la MRC Les Appalaches<sup>3</sup>.

La Figure 1 ci-dessous présente la localisation de la MRC à l'échelle de la région administrative ainsi que les MRC avoisinantes.

---

<sup>3</sup> Anciennement appelée MRC de l'Amiante.

Figure 1 : Localisation du territoire de la MRC



Source : MRC Robert-Cliche, 2014

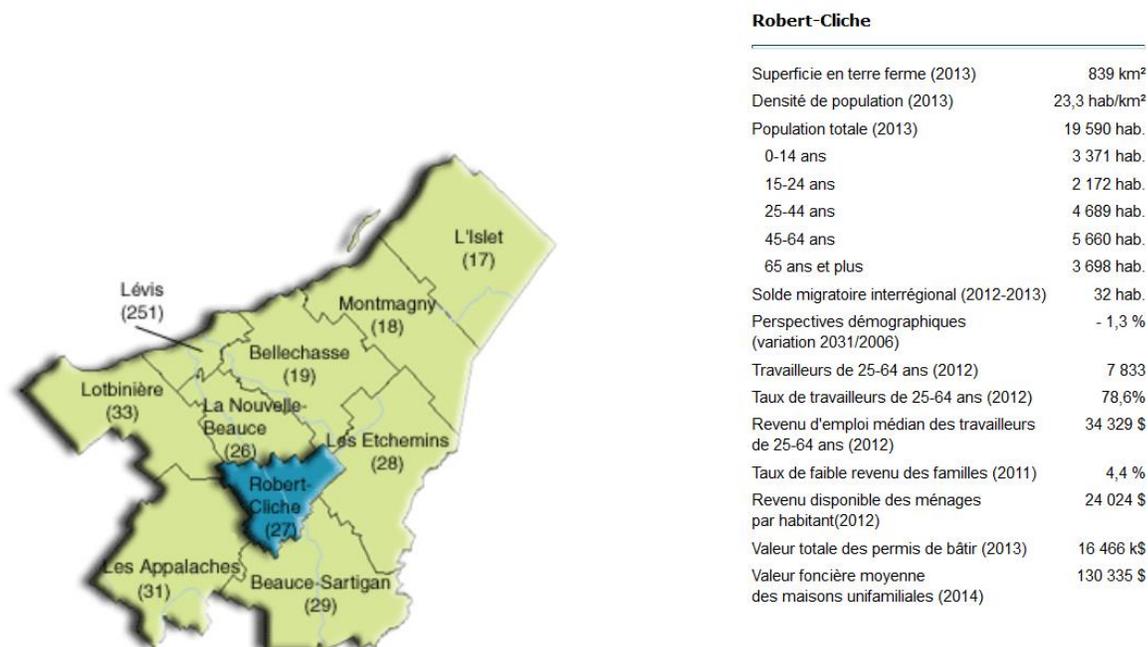
Située au cœur de la région administrative de Chaudière-Appalaches, la MRC Robert-Cliche bénéficie de plusieurs points d'accès par le réseau routier provincial :

- la route 173 ou l'autoroute A-73 dans l'axe nord-sud qui relie la ville de Québec à la ville de Saint-Georges-de-Beauce et à la frontière américaine (état du Maine);
- les routes 108 et 112 dans l'axe est-ouest qui relie la MRC à la région de l'Estrie;
- la route 276 dans l'axe est-ouest qui mène à la région de Lac-Etchemin.

Un aéroport privé, localisé à Saint-Frédéric, se trouve également sur le territoire de la MRC.

La Figure 2 ci-dessous présente le profil statistique de la MRC Robert-Cliche.

**Figure 2 : Données statistiques clés de la MRC (2013)**



Source : Institut de la Statistique du Québec (ISQ), Fiche synthèse par MRC

### 1.1.2 Description des municipalités

La MRC regroupe dix (10) municipalités et comptait environ 19 400 habitants en 2012.

**Tableau 2 : Caractéristiques des municipalités (2012)**

Municipalité	Statut juridique	Code géographique	Population totale <sup>4</sup>	Superficie (km <sup>2</sup> ) <sup>5</sup>	Densité (hab/km <sup>2</sup> )
Beauceville	Ville	27028	6 372	164,56	38,72
Saint-Alfred	Municipalité	27015	502	43,38	11,57
Saint-Frédéric	Paroisse	27065	1 079	72,24	14,94
Saint-Joseph-de-Beauce	Ville	27043	4 764	115,31	41,31
Saint-Joseph-des-Érables	Municipalité	27050	424	51,66	8,21
Saint-Jules	Paroisse	27055	585	55,78	10,49

<sup>4</sup> Institut de la statistique du Québec (ISQ), Estimation de la population des municipalités du Québec au 1er juillet des années 1996 à 2012, Valeur 2012: Donnée provisoire.

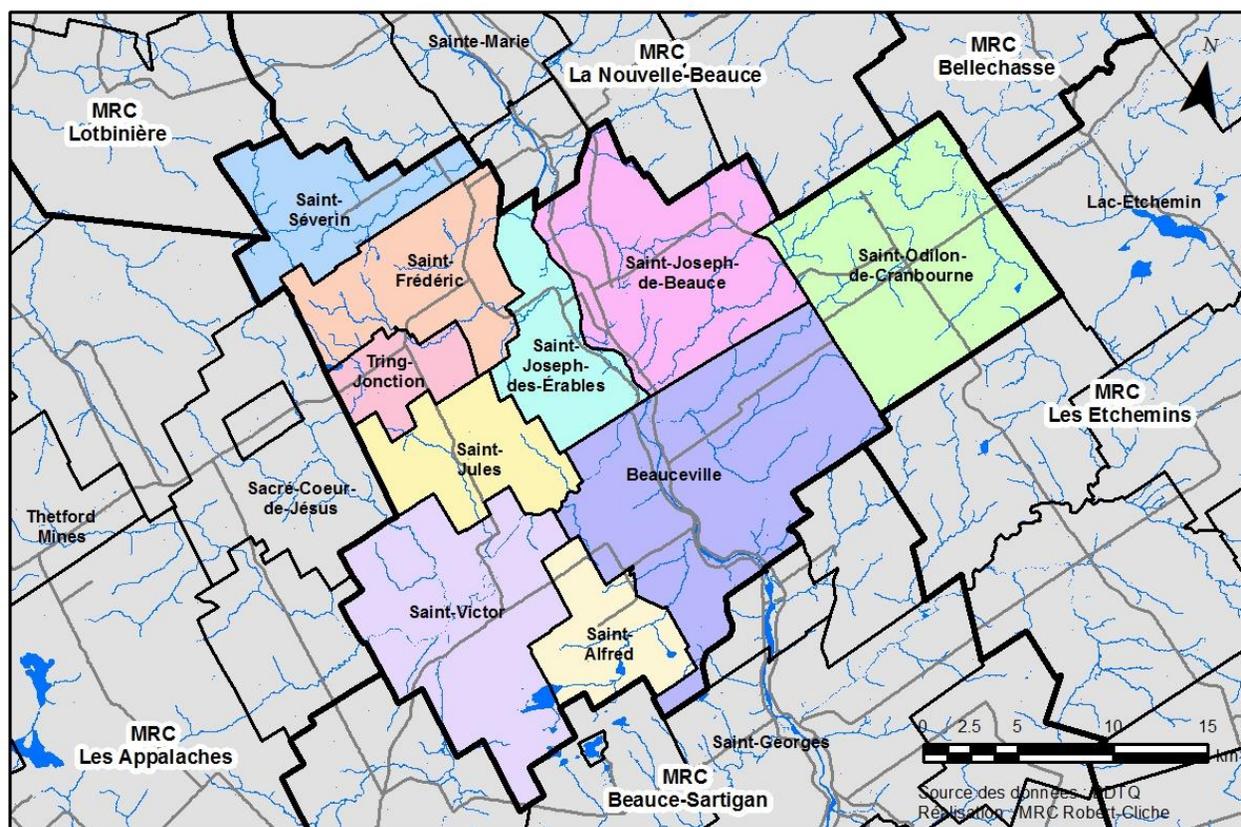
<sup>5</sup> MAMOT, Répertoire des municipalités

Municipalité	Statut juridique	Code géographique	Population totale <sup>4</sup>	Superficie (km <sup>2</sup> ) <sup>5</sup>	Densité (hab/km <sup>2</sup> )
Saint-Odilon-de-Cranbourne	Paroisse	27035	1 473	130,26	11,31
Saint-Séverin	Paroisse	27070	269	58,63	4,59
Saint-Victor	Municipalité	27008	2 485	119,33	20,82
Tring-Jonction	Municipalité	27060	1 488	27,13	54,85
<b>Total</b>			<b>19 441</b>	<b>838</b>	<b>23,19</b>

Source : Institut de la statistique du Québec (ISQ) et Répertoire des municipalités – MAMOT

La Figure 3 ci-dessous présente le territoire des différentes municipalités de la MRC.

**Figure 3 : Localisation des municipalités**



Source : MRC Robert-Cliche, 2013

La MRC Robert-Cliche est considérée comme un territoire entièrement rural. La superficie des périmètres d’urbanisation de la MRC est d’environ 18,9 km<sup>2</sup>, soit à peine un peu plus de 2 % de la superficie totale du territoire.

Le tableau ci-dessous synthétise la proportion des périmètres urbains pour chacune des municipalités de la MRC.

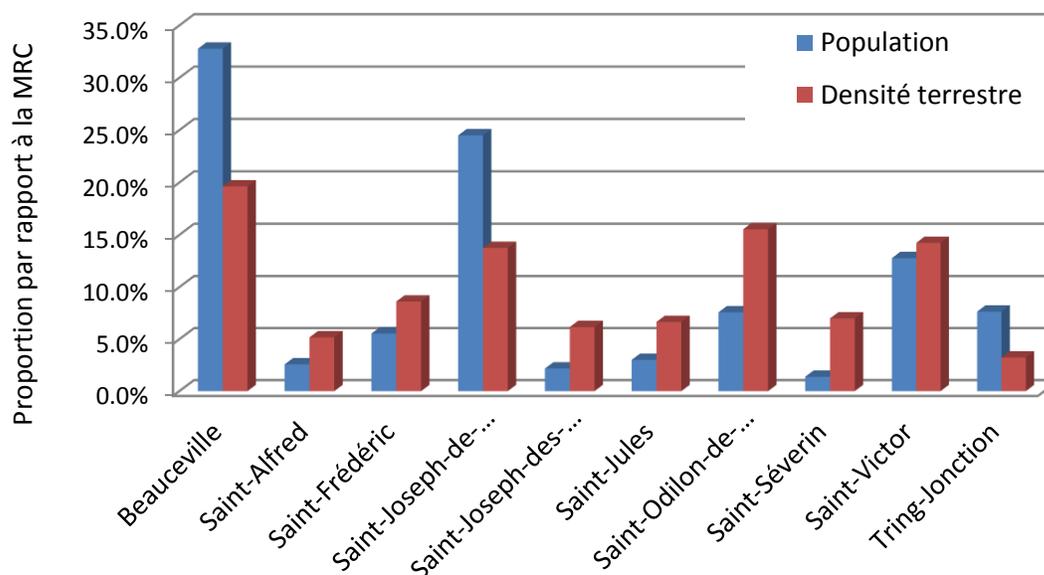
**Tableau 3 : Occupation du territoire de la MRC**

Municipalité	Périmètre d'urbanisation (km <sup>2</sup> )	Superficie (km <sup>2</sup> )	Proportion (%)
Beauceville	7,93	164,56	4,8 %
Saint-Alfred	0,25	43,38	0,6 %
Saint-Frédéric	0,64	72,24	0,9 %
Saint-Joseph-de-Beauce	4,48	115,31	3,9 %
Saint-Joseph-des-Érables	0,00	51,66	0,0 %
Saint-Jules	0,47	55,78	0,8 %
Saint-Odilon-de-Cranbourne	1,35	130,26	1,0 %
Saint-Séverin	0,22	58,63	0,4 %
Saint-Victor	2,08	119,33	1,7 %
Tring-Jonction	1,54	27,13	5,7 %
<b>Total</b>	<b>19,0</b>	<b>838,3</b>	<b>2,3 %</b>

Source : MRC Robert-Cliche

La Figure 4 ci-dessous synthétise la proportion de la population et de la superficie de chaque municipalité par rapport à celle de la MRC.

**Figure 4 : Synthèse du profil des municipalités de la MRC**



Il est important de noter les différents points distinctifs caractérisant la région de la MRC Robert-Cliche :

- La population est concentrée dans les deux zones urbaines de Beauceville et Saint-Joseph-de-Beauce, qui représentent à elles seules plus de 57 % de la population totale de la MRC répartie sur le tiers (1/3) de sa superficie;
- Les municipalités de taille moyenne sont Saint-Victor, Tring-Jonction, Saint-Odilon-de-Cranbourne et Saint-Frédéric qui représentent environ 34 % de la population totale de la MRC. Les municipalités de Saint-Jules, Saint-Alfred, Saint-Joseph-des-Érables et Saint-Séverin comptent toutes environ 500 habitants et moins et représentent seulement 9 % de la population;
- La densité de population de la MRC Robert-Cliche est d'environ 23,2 habitants par km<sup>2</sup>;
- La variation saisonnière de la population au sein de la MRC est minime même s'il y a plusieurs lacs sur le territoire de la MRC, où se concentrent les activités de villégiature.

## 1.2 PORTRAIT DÉMOGRAPHIQUE

### 1.2.1 Caractéristiques des ménages

Le tableau ci-dessous synthétise le nombre moyen de personnes composant un ménage sur le territoire de la MRC.

**Tableau 4 : Taille des ménages des municipalités de la MRC (2012)**

Municipalité	Population totale 2012	Nombre de ménages <sup>6</sup>	Nombre de personnes/ménage
Beauceville	6 372	2 665	2,39
Saint-Alfred	502	195	2,57
Saint-Frédéric	1 079	425	2,54
Saint-Joseph-de-Beauce	4 764	1 970	2,42
Saint-Joseph-des-Érables	424	150	2,83
Saint-Jules	585	210	2,79
Saint-Odilon-de-Cranbourne	1 473	565	2,61
Saint-Séverin	269	120	2,24
Saint-Victor	2 485	950	2,62
Tring-Jonction	1 488	625	2,38
<b>Total</b>	<b>19 441</b>	<b>7 875</b>	<b>2,47</b>

Source : Institut de la statistique du Québec (ISQ) et Statistique Canada

En 2012, le nombre de ménages sur le territoire de la MRC est de 7 875 et que le nombre moyen de personnes par ménage est évalué à environ 2,5 personnes.

### 1.2.2 Projections démographiques

---

<sup>6</sup>Statistique Canada, Profil du recensement 2011

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de la population attendue de 2006 à 2031.

**Tableau 5 : Évolution démographique 2006-2031**

Perspective démographique	2006	2011	2016	2021	2026	2031	Variation 2006-2031
Population	18 919	18 950	18 936	18 930	18 849	18 667	-1,3%
Nombre de ménages privés	7 468	7 711	7 896	8 032	8 101	8 111	8,6%
Nombre moyen de personnes par ménage	2,5	2,5	2,4	2,4	2,3	2,3	

Source : Institut de la statistique du Québec (ISQ), Perspectives démographiques des MRC du Québec, 2006-2031

Les projections démographiques sur l'ensemble de la MRC annoncent une diminution d'un peu plus de 1 % de la population d'ici 2031 associée à une augmentation du nombre de ménages de presque 8 %.

### 1.3 PROFIL SOCIO-ÉCONOMIQUE

L'identification des caractéristiques sociales et des activités économiques sur le territoire de la MRC est essentielle pour l'élaboration du PGMR, notamment pour catégoriser les types de matières résiduelles produites et estimer les quantités qui y sont générées.

#### 1.3.1 Caractéristiques de l'habitat

La MRC comptabilise 8 661 unités d'occupation, dont plus de 93 % sont des unités d'occupation résidentielle. Les unités d'occupation sont concentrées dans les municipalités de Beauceville et de Saint-Joseph-de-Beauce.

Le tableau ci-dessous présente la répartition des unités d'occupation de chaque municipalité en fonction de leur type d'occupation et de leur usage.

**Tableau 6 : Nombre d'unités d'occupation**

Municipalité	Nombre unités d'occupation résidentielle			Nombre d'unités d'occupation	Total
	Permanente	Saisonnière	Sous-total	ICI	
Beauceville	2 712	65	2 777	191	<b>2 968</b>
Saint-Alfred	181	27	208	5	<b>213</b>
Saint-Frédéric	376	25	401	45	<b>446</b>
Saint-Joseph-de-Beauce	1 940	47	1 987	134	<b>2 121</b>
Saint-Joseph-des-Érables	105	15	120	6	<b>126</b>
Saint-Jules	164	17	181	19	<b>200</b>
Saint-Odilon-de-Cranbourne	509	55	564	44	<b>608</b>
Saint-Séverin	106	58	164	4	<b>168</b>
Saint-Victor	913	169	1 082	68	<b>1 150</b>
Tring-Jonction	585	19	604	57	<b>661</b>
<b>Total</b>	<b>7 591</b>	<b>497</b>	<b>8 088</b>	<b>573</b>	<b>8 661</b>

Source : Sommaire des rôles de l'évaluation foncière pour l'exercice financier 2013, compilation MRC

La MRC Robert-Cliche présente une situation similaire aux autres MRC de la région Chaudière-Appalaches, car les unités d'occupation résidentielle présentes sur le territoire sont très majoritairement de type unifamilial (73 %). Dans les deux centres urbains de Beauceville et Saint-Joseph-de-Beauce, il y a aussi une petite proportion de logements de type plex. Il y a très peu de multilogements sur le territoire; seulement 2 % du total des unités d'occupation sont classés dans cette catégorie.

Le Tableau 7 et Figure 5 ci-dessous présentent la répartition des unités d'occupation résidentielle de chaque municipalité en fonction de leur type.

**Tableau 7 : Profil des unités d'occupation résidentielle**

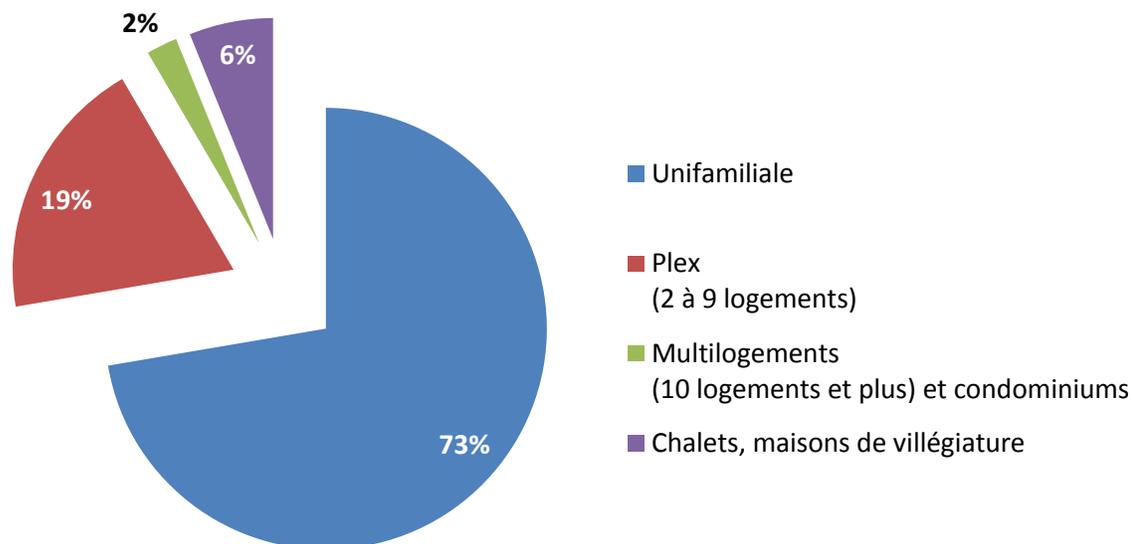
Municipalité	Permanente			Saisonnière	Total
	Unifamiliale	Plex <sup>7</sup>	Multilogement <sup>8</sup> et condominium	Chalet, maison de villégiature	
Beauceville	1901	713	98	65	<b>2 777</b>
Saint-Alfred	173	8	0	27	<b>208</b>
Saint-Frédéric	325	51	0	25	<b>401</b>
Saint-Joseph-de-Beauce	1413	490	37	47	<b>1 987</b>
Saint-Joseph-des-Érables	101	4	0	15	<b>120</b>
Saint-Jules	144	20	0	17	<b>181</b>
Saint-Odilon-de-Cranbourne	445	44	20	55	<b>564</b>
Saint-Séverin	106	0	0	58	<b>164</b>
Saint-Victor	767	118	28	169	<b>1 082</b>
Tring-Jonction	474	111	0	19	<b>604</b>
<b>Total</b>	<b>5 849</b>	<b>1 559</b>	<b>183</b>	<b>497</b>	<b>8 088</b>

Source : Sommaire des rôles de l'évaluation foncière pour l'exercice financier 2013, compilation MRC

<sup>7</sup> Plex : 2 à 9 logements.

<sup>8</sup> Multilogement : 10 logements et plus

**Figure 5 : Répartition des unités d’occupation résidentielle selon le type d’immeuble**



Les unités d’occupation ICI présentes sur le territoire sont très majoritairement pour des usages commerciaux (plus de 62 % du nombre d’unités d’occupation totale). La balance des unités d’occupation ICI est partagée de façon relativement équilibrée entre les secteurs institutionnel et industriel.

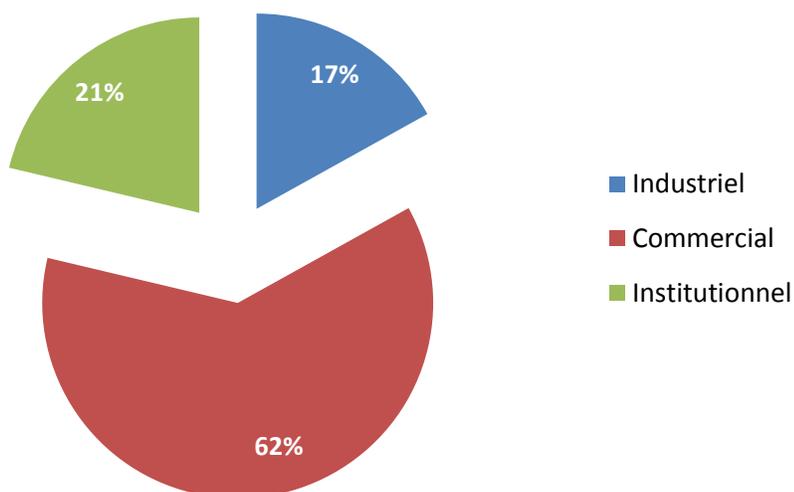
Le tableau et le schéma ci-dessous présentent la répartition des unités d’occupation ICI de chaque municipalité en fonction de leur activité.

**Tableau 8 : Profil des unités d’occupation ICI selon le type d’activité**

Municipalité	Industriel	Commercial	Institutionnel	Total
Beauceville	29	125	37	191
Saint-Alfred	2	1	2	5
Saint-Frédéric	7	27	11	45
Saint-Joseph-de-Beauce	26	84	24	134
Saint-Joseph-des-Érables	2	3	1	6
Saint-Jules	3	11	5	19
Saint-Odilon-de-Cranbourne	5	24	15	44
Saint-Séverin	0	0	4	4
Saint-Victor	13	43	12	68
Tring-Jonction	10	36	11	57
<b>Total</b>	<b>97</b>	<b>354</b>	<b>122</b>	<b>573</b>

Source : Sommaire des rôles de l’évaluation foncière pour l’exercice financier 2013

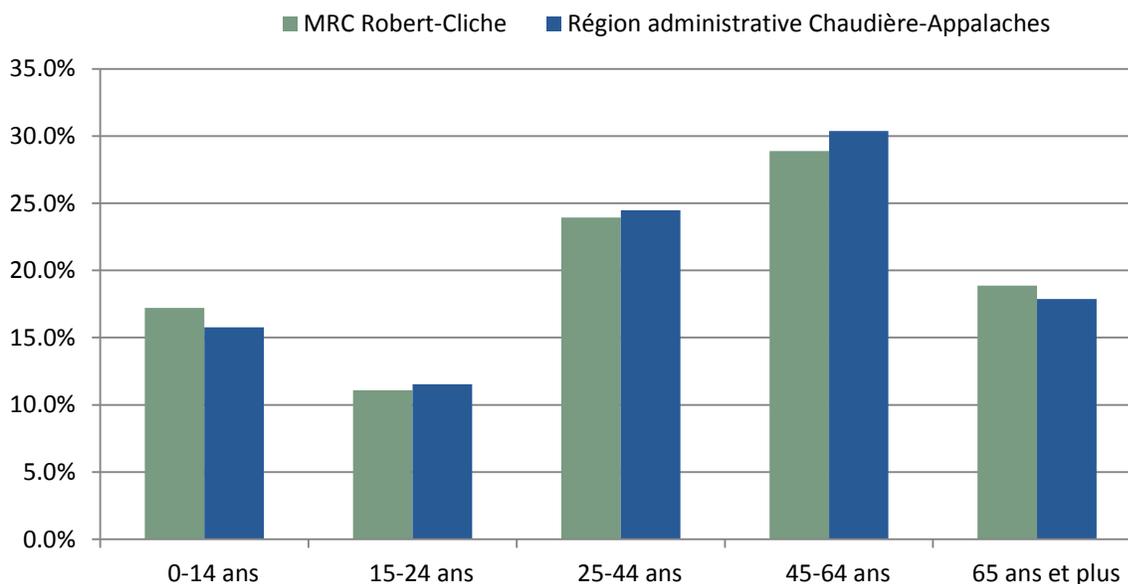
**Figure 6 : Répartition des unités d'occupation ICI selon le type d'activité**



### 1.3.2 Caractéristiques sociales

Les Figure 7 et Figure 8 ci-dessous présentent le profil social de la population de la MRC, notamment par rapport à l'âge de la population et à leur niveau de scolarité.

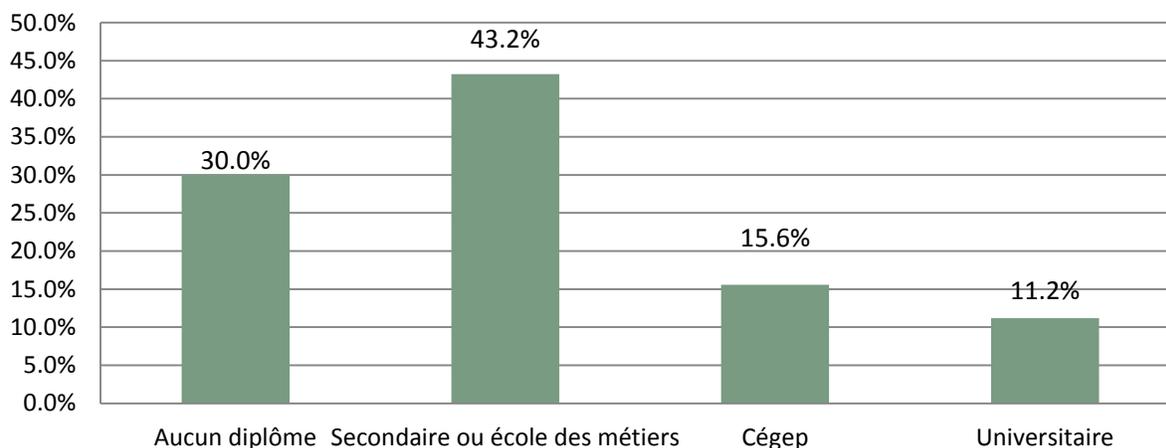
**Figure 7 : Tranches d'âge de la population**



Source : Institut de la Statistique du Québec (ISQ), 2013

En 2012, plus de 80 % de la population de la MRC est âgée de 15 ans et plus, soit près de 16 120 personnes. L'âge médian dans la MRC Robert-Cliche est de 42,8 ans.

**Figure 8 : Niveau de scolarité**



Source : Statistique Canada, Profil de l'enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011

Selon les données de Statistique Canada de 2011, le niveau de scolarité de la MRC Robert-Cliche est en dessous de la moyenne régionale et provinciale. D'ailleurs, près de 43 % de la population de la MRC n'a qu'un diplôme d'études secondaires et presque le tiers n'a pas de diplôme. Seulement 11 % de la population a complété un diplôme universitaire.

### 1.3.3 Caractéristiques économiques

Les deux tableaux ci-dessous présentent les spécificités économiques de la population totale âgée de 15 ans et plus, notamment en termes de salaire et de taux d'activité.

**Tableau 9 : Revenu annuel des ménages**

Revenu annuel des ménages	Répartition
moins de 20 000 \$	9 %
20 000 \$ à 39 999 \$	12 %
40 000 \$ à 59 999 \$	58 %
60 000 \$ et plus	21 %

Source : Statistique Canada, Profil de l'enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011

**Tableau 10 : Indicateurs économiques**

Situation d'activité	Répartition
Taux d'activité	65,5 %
Taux d'emploi	63,1 %
Taux de chômage	3,6 %

Source : Statistique Canada, Profil de l'enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011

Selon les données de Statistique Canada de 2011, plus de la moitié des ménages de la MRC ont un salaire annuel compris entre 40 000 \$ et 59 999 \$. Le revenu moyen par ménage est d'environ 47 985 \$. La population active de la MRC est d'environ 65,5 %, et le taux de chômage d'environ 3,6 %, un des plus bas de la région administrative de Chaudière-Appalaches.

### 1.3.4 Profil de l'emploi

Le tableau ci-dessous présente la répartition des employés pour les différents secteurs d'emplois selon les secteurs SCIAN.

**Tableau 11 : Répartition des employés par secteur en 2011**

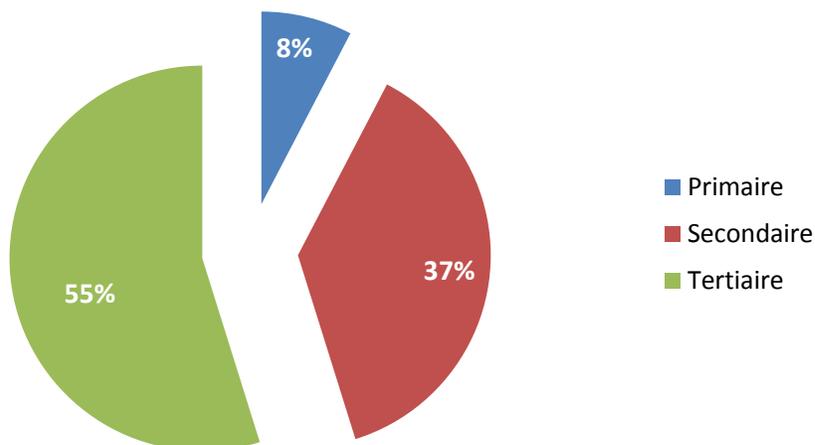
Secteur d'emploi selon les secteurs	Nombre d'employés MRC	%
<b>Secteur primaire</b>		
11 Agriculture, foresterie, pêche et chasses	745	7,4 %
21 Extraction minière	20	0,2 %
<b>Secteur secondaire</b>		
22 Services publics	25	0,2 %
23 Construction	790	7,9 %
31-33 Fabrication	2 940	29,4 %
<b>Secteur tertiaire</b>		
41 Commerce de gros	190	1,9 %
44-45 Commerce de détail	850	8,5 %
48-49 Transport et entreposage	270	2,7 %
51 Industrie de l'information et industrie culturelle	80	0,8 %
52 Finance et assurances	380	3,8 %
53 Services immobiliers et services de location et de location à bail	75	0,7 %
54 Services professionnels	425	4,2 %
55 Gestion de sociétés et d'entreprises	0	0,0 %
56 Services administratifs	180	1,8 %
61 Services d'enseignement	615	6,1 %
62 Soins de santé et assistance sociale	1 030	10,3 %
71 Arts	65	0,6 %
72 Hébergement et services de restauration	435	4,3 %
81 Autres services (sauf les administrations publiques)	570	5,7 %
91 Administrations publiques	320	3,2 %
<b>TOTAL</b>	<b>10 005</b>	<b>100,0 %</b>

Source : Profil de l'enquête nationale auprès des ménages (ENM), 2011

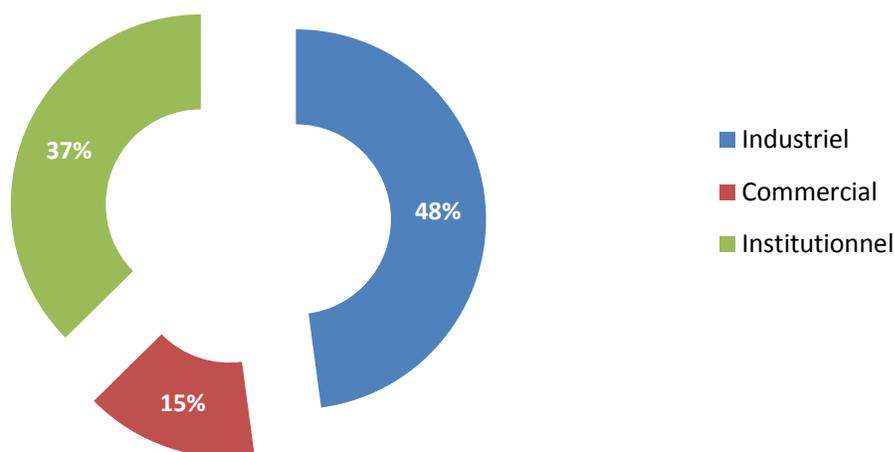
Selon les données de Statistiques Canada, les différents secteurs d'activité comptabilisent plus de 10 000 employés, concentrés dans les secteurs tertiaire et secondaire.

Les schémas ci-dessous présentent la répartition du nombre d'employés sur le territoire de la MRC selon les secteurs d'emploi et selon le type d'activité des entreprises.

**Figure 9 : Répartition des employés par secteur d'emploi**



**Figure 10 : Répartition des employés par type d'activité**



Les points suivants résument les principaux éléments associés à l'emploi sur le territoire :

- Le secteur tertiaire est le secteur qui emploie la plus grande proportion de la population active de la MRC (55 %), notamment dans le domaine des soins de la santé;
- Le secteur secondaire représente un autre secteur d'emploi majeur, notamment grâce à l'activité manufacturière dans la MRC;
- Les principales industries manufacturières sont implantées dans les municipalités de Beauceville, de Saint-Joseph-de-Beauce et de Saint-Victor;
- Chacune des municipalités a développé un secteur particulier d'activités industrielles;
  - Beauceville se caractérise par le marché de l'imprimerie et de l'édition;

- Saint-Joseph-de-Beauce se distingue par un ensemble industriel composé d'entreprises opérant dans la transformation du bois et de la construction de maisons préfabriquées ainsi que les matériaux comme les plastiques;
- L'industrie du textile et des vêtements constitue un secteur important pour les municipalités de Saint-Victor et aussi de Saint-Joseph-de-Beauce.
- Les activités à caractère agricole (principalement l'élevage laitier) sont présentes, mais en faible proportion et concentrées surtout dans la vallée de la rivière Chaudière.

Le tableau ci-dessous présente les entreprises de fabrication de plus de 100 employés présentes sur le territoire de la MRC.

**Tableau 12 : Principales entreprises du secteur manufacturier (plus de 100 employés)**

Municipalité	Nom de l'industrie	Domaine d'activités	Tranche d'employés
Beauceville	Imprimerie Interglobe inc.	Autres activités d'impression	500 à 999 employés
	Portes Patio Résiver inc.	Fabrication de portes et de fenêtres en métal	100 à 199 employés
Saint-Joseph-de-Beauce	Régitex inc.	Usines de fibres, de filés et de fils	100 à 199 employés
Saint-Victor	Lainages Victor Itée	Usines de tissus larges	100 à 199 employés

Source : *Emploi Québec – Recherche par code des secteurs SCIAN (SCIAN 31-33 Fabrication)*

Plusieurs industries de transformation agroalimentaire (fabrication de produits laitiers et fromage) sont aussi des employeurs importants de la MRC. Le tableau ci-dessous présente ces industries implantées sur le territoire de la MRC.

**Tableau 13 : Industries de transformation agroalimentaire**

Municipalité	Nom de l'industrie	Tranche d'employés
Beauceville	Agropur (Usine Beauceville)	100 à 199 employés
Saint-Frédéric	Meunerie de Saint-Frédéric inc.	5 à 19 employés
Saint-Joseph-de-Beauce	Fromagerie Gilbert inc.	50 à 99 employés
	Laiterie Royale inc.	5 à 19 employés
Saint-Victor	Aqua Beauce	5 à 19 employés

Source : *Emploi Québec – Recherche par code des secteurs SCIAN*

Quelques exploitations agricoles sont recensées sur le territoire de la MRC, comme présenté dans le tableau ci-dessous.

**Tableau 14 : Entreprises du secteur agricole**

Municipalité	Nom de l'entreprise agricole	Tranche d'employés
Saint-Frédéric	Ferme G.E.C. inc.	20 à 49 employés
Saint-Odilon-de-Cranbourne	Labbé Gédéon Ferme	5 à 19 employés
	Ferme Garonne inc.	5 à 19 employés
Saint-Victor	Ferme Vachon Donald enr. (Purin)	5 à 19 employés
	Industries Bernard et Fils ltée (Les)	5 à 19 employés
	Produits de l'Érable Bolduc & Fils inc. (Les)	5 à 19 employés

Source : *Emploi Québec – Recherche par code des secteurs SCIAN*

## 2 INVENTAIRE ET DESCRIPTION DES RESSOURCES

La section suivante répertorie les organismes et les entreprises investis dans la gestion des matières résiduelles à l'échelle de la MRC, ainsi que les installations de traitement en exploitation pour leur valorisation ou leur élimination.

Des tableaux de synthèse présentant les informations relatives aux différents intervenants et installations liés à la gestion des matières résiduelles de la MRC sont joints à l'**Annexe 3**.

### 2.1 RECENSEMENT DES INTERVENANTS EN GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Les figures ci-dessous présentent les différentes catégories d'intervenants œuvrant dans le domaine de la gestion des matières résiduelles et toutes autres activités connexes.

**Tableau 15 : Catégories d'organismes en gestion des matières résiduelles**



**Tableau 16 : Catégories d'entreprises œuvrant dans la gestion des matières résiduelles**



Le nombre et le type d'intervenants en gestion des matières résiduelles agissant sur le territoire de la MRC sont synthétisés dans le tableau ci-dessous.

**Tableau 17 : Inventaire des intervenants en gestion des matières résiduelles**

Inventaire des intervenants	Beauceville	Saint-Alfred	Saint-Frédéric	Saint-Joseph-de-Beauce	Saint-Joseph-des-Érables	Saint-Jules	Saint-Odilon-de-Cranbourne	Saint-Séverin	Saint-Victor	Tring-Jonction	MRC ROBERT-CLICHE	Hors MRC ROBERT-CLICHE
	Organismes gouvernementaux et para-publics											0
Organismes municipaux	2	1	1	1	1	1	1	1	1	1	11	4
Groupes environnementaux											0	0
Organismes communautaires / Entreprises d'économie sociale	1			1							2	1
<b>Sous-total - Organismes</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>13</b>	<b>7</b>
Collecte et transport des matières résiduelles	1										1	3
Mise en valeur des matières résiduelles	1										1	1
Élimination des matières résiduelles											0	0
Traitement spécifique des matières résiduelles											0	0
<b>Sous-total - Entreprises / gestion des matières résiduelles</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>4</b>
Collecte et transport des boues				1							1	0
Traitement des boues											1	0
<b>Sous-total - Entreprises / gestion des boues</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>
<b>Total intervenants</b>	<b>5</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>16</b>	<b>11</b>

## 2.2 RECENSEMENT DES INSTALLATIONS DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

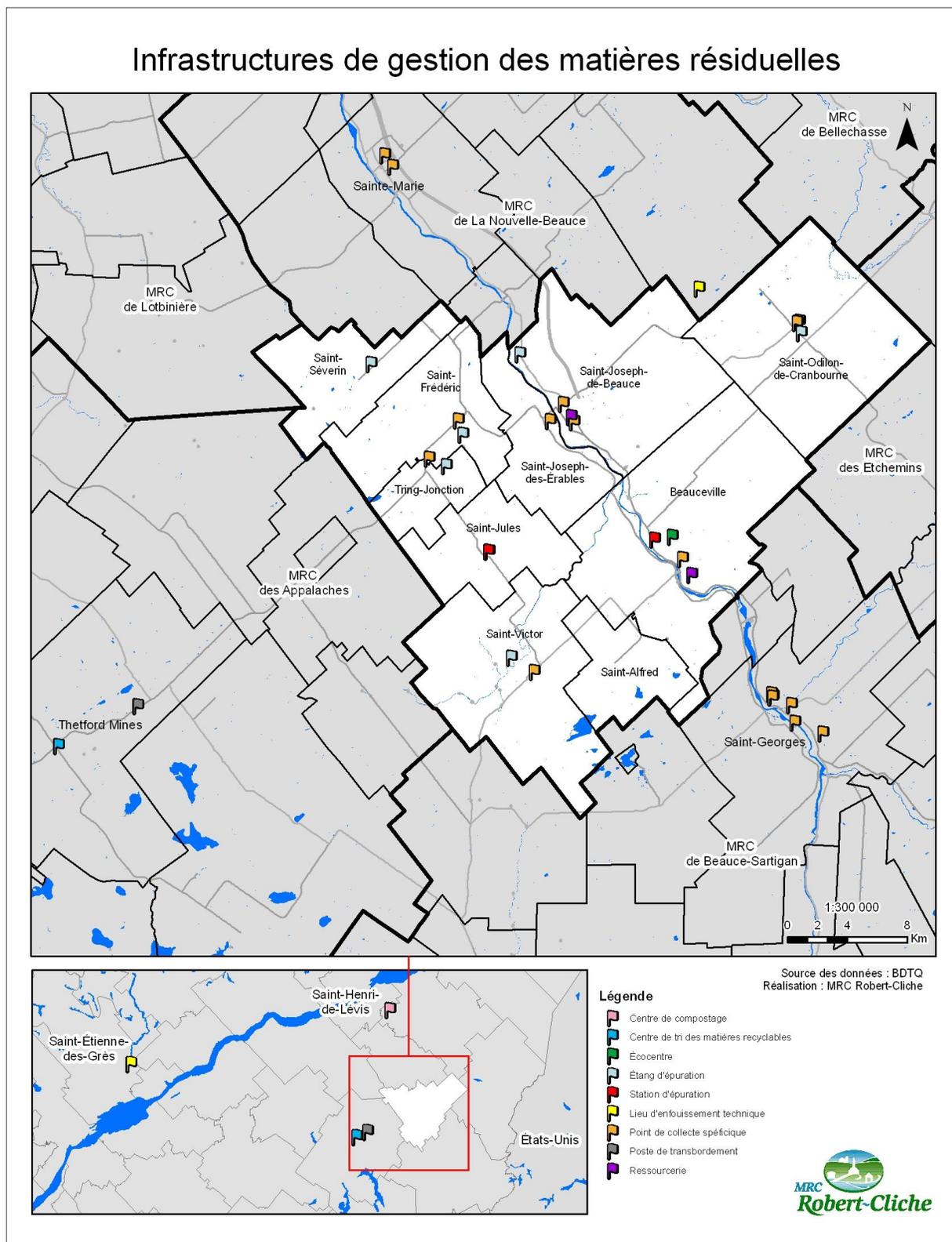
La figure ci-dessous présente les différentes catégories d’infrastructures qui reçoivent les matières résiduelles produites sur le territoire de la MRC Robert-Cliche.

**Tableau 18 : Catégories d’infrastructure de gestion de matières résiduelles**



La figure ci-dessous localise les différentes installations qui traitent les matières résiduelles générées sur le territoire de la MRC.

Figure 11 : Localisation des infrastructures de gestion des matières résiduelles



Le nombre et le type d'infrastructures qui reçoivent des matières résiduelles de la MRC sont synthétisés dans le tableau ci-dessous. Les coordonnées et les caractéristiques des installations sont fournies en annexe.

**Tableau 19 : Inventaire des infrastructures en gestion des matières résiduelles**

Inventaire des infrastructures	Beauceville	Saint-Alfred	Saint-Frédéric	Saint-Joseph-de-Beauce	Saint-Joseph-des-Érables	Saint-Jules	Saint-Odilon-de-Cranbourne	Saint-Séverin	Saint-Victor	Tring-Jonction	MRC ROBERT CLICHE	Hors MRC ROBERT-CLICHE
	Centre de tri des matières recyclables											0
Écocentre	1										1	1
Centre de compostage											0	1
Centre de transbordement											0	0
Centre de tri des débris de construction, de rénovation et de démolition											0	2
Centre de réemploi - ressourcerie	1			1							2	0
Points de dépôts - RDD	1		1	2	1		2		1	1	9	1
Points de dépôts - Produits sous REP	<i>Voir site internet des organismes reconnus</i>										--	0
Installations des récupérateurs et recycleurs	2			1							3	0
<b>Sous-total - Mise en valeur des matières résiduelles</b>	<b>5</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>15</b>	<b>6</b>
Lieu d'enfouissement technique (LET)											0	2
Lieux d'enfouissement de débris de construction et démolition (LED CD)											0	0
Centre de transbordement											0	1
Incinérateur											0	0
<b>Sous-total - Élimination des matières résiduelles</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3</b>
Traitement des eaux usées - station mécanisée	1		1	1		1	1	1	1	1	8	0
Traitement des eaux usées - étangs aérés											0	0
Traitement des boues de fosses septiques				1							1	0
Traitement des boues industrielles											0	0
<b>Sous-total - Traitement des eaux usées et des boues</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>9</b>	<b>0</b>
<b>Total infrastructures</b>	<b>6</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>6</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>24</b>	<b>9</b>

La liste des points de dépôt pour chaque produit sous REP sur l'ensemble du territoire de la MRC est disponible en consultant les sites internet respectifs des organismes reconnus. Une recherche par type de produit et par municipalité permet de localiser les points de dépôt les plus proches.

**Tableau 20 : Informations sur les organismes reconnus des produits sous REP**

Produits	Programme	Téléphone
Peintures et aérosols de peinture	Éco-Peinture	1 855 840-6559
Huiles, aérosols d'huile, antigels, filtres et contenants vides	Soghu	1 877 987-6448
Piles rechargeables et non rechargeables, piles boutons	Appelàrecycler	1 877 273-2925
Lampes au mercure	RecycFluo	1 877 592-2972
Produits électroniques	Association pour le recyclage des produits électroniques (ARPE)	1 888 557-8177

### 2.2.1 Infrastructures d'élimination des matières résiduelles

Le territoire de la MRC ne compte aucune infrastructure d'élimination de matières résiduelles. Les résidus ultimes sont enfouis dans deux (2) installations des municipalités avoisinantes.

- Les ordures ménagères de toutes les municipalités de la MRC, excepté celles de Tring-Jonction, sont transportées vers le lieu d'enfouissement technique (L.E.T) de Frampton qui appartient à la MRC de La Nouvelle-Beauce;
- La municipalité de Tring-Jonction travaille en collaboration avec la RIRT (Régie intermunicipale de la région de Thetford) pour l'enfouissement de ses résidus ultimes. Les déchets de cette municipalité étaient alors enfouis au lieu d'enfouissement sanitaire de Thetford Mines (site de Robertsonville) qui a fermé en janvier 2009, les matières résiduelles sont présentement transbordées au centre de transfert de Thetford Mines. Elles sont par la suite acheminées au lieu d'enfouissement technique de Saint-Étienne-des-Grès sur le territoire de la MRC de Maskinongé. Ce site est exploité par la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie (RGMRM) selon un certificat d'autorisation en date du 20 décembre 2011.

Le tableau ci-dessous présente les caractéristiques nominales de ces installations.

**Tableau 21 : Caractéristiques des lieux d'enfouissement**

Site	Propriétaire Exploitant	Volume autorisé (m <sup>3</sup> )	Capacité de traitement (tonnes /an)	Durée de vie	Date de fermeture
LET Frampton <sup>9</sup>	MRC La Nouvelle-Beauce	750 000 <sup>10</sup>	25 000 <sup>11</sup>	25 ans	31 décembre 2022 <sup>12</sup>
LET Saint-Etienne-des-Grès	RGMRM	3 500 700 <sup>13</sup>	Aucune limitation annuelle	Non connu	Devrait excéder 2024

Source : PGMR MRC de la Nouvelle-Beauce, mars 2015  
Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie

Les quantités futures éliminées sur une période de 10 ans pour le territoire de la MRC ont été estimées pour la période de 2013 à 2024, puis comparées aux capacités autorisées de ces deux lieux d'élimination dans le chapitre du diagnostic territorial.

### 2.2.2 Infrastructures de valorisation des matières résiduelles

Le territoire de la MRC compte plusieurs infrastructures de mise en valeur des matières résiduelles, mais utilise également certaines installations à l'extérieur pour valoriser certaines des matières résiduelles générées. En voici la liste :

- Un centre de tri des matières recyclables de la collecte sélective : la valorisation des matières recyclables de la collecte sélective est gérée à l'extérieur du territoire de la MRC, sur le site de Récupération Frontenac, à Thetford Mines;
- Un écocentre sur le territoire de la municipalité de Beauceville, exploité par l'entreprise Matrec (ex Veolia ES Canada Services Industriels Inc.)<sup>14</sup>. La majorité des matières sont transférées au centre de tri de matériaux secs de Matrec à Québec;
- Deux centres de tri de matériaux secs situés à l'extérieur du territoire de la MRC; un exploité par Services Sanitaires Denis Fortier à Thetford Mines, et l'autre exploité par Services Sanitaires D.F. de Beauce à Saint-Georges-de-Beauce;

---

<sup>9</sup> Le lieu d'enfouissement sanitaire (LES) situé sur le territoire de la MRC Robert-Cliche est fermé au public depuis 1996. La MRC Robert-Cliche effectue depuis le suivi environnemental post-fermeture selon les normes du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques (MDDELCC).

<sup>10</sup> Source : PGMR MRC de la Nouvelle-Beauce, mars 2015

<sup>11</sup> Source : PGMR MRC de la Nouvelle-Beauce, mars 2015

<sup>12</sup> Décret autorisant l'exploitation du site jusqu'à cette date avec possibilité de reformuler une demande avant cette date.

<sup>13</sup> Capacité résiduelle maximale

<sup>14</sup> Depuis juin 2014, l'entreprise Matrec, filiale de TransForce Inc. a procédé à l'acquisition de la majeure partie des actifs de Veolia ES - Matières Résiduelles Inc., qui exerce ses activités sous le nom de Veolia Matières Résiduelles Canada.

- Un centre de compostage situé à l'extérieur du territoire de la MRC à Saint-Henri-de-Lévis;
- Plusieurs centres privés de récupération des métaux ferreux et non ferreux essentiellement situés sur le territoire des municipalités de Beauceville et de Saint-Joseph-de-Beauce;
- L'entreprise Royal-Mat, implantée à Beauceville, est spécialisée dans le recyclage de pneus hors d'usage et traite en moyenne environ 4,5 millions de pneus par année pour la fabrication de produits dérivés de caoutchouc utilisés pour différentes applications;
- Plusieurs points de collecte par apport volontaire, pour les résidus domestiques dangereux et pour la récupération de textiles, par exemple.

### 2.2.3 Infrastructures de traitement spécifique

Aucune infrastructure de traitement spécifique des matières résiduelles n'est présente sur le territoire de la MRC Robert-Cliche.

### 2.2.4 Infrastructures de gestion et traitement des boues

Le territoire de la MRC comprend deux (2) stations de traitement des eaux usées et cinq (5) étangs aérés qui sont tous la propriété des municipalités respectives <sup>15</sup>. Le tableau ci-dessous présente les caractéristiques nominales de ces installations municipales.

**Tableau 22 : Description des stations de traitement des eaux usées**

Station de traitement <sup>16</sup>	Type de station	Date de mise en opération	Population conception	Débit moyen (m <sup>3</sup> /j)	Charge moyenne DBO <sub>5</sub> (kg/j)	Nombre ouvrage de surverse
Beauceville	BA (FO)	11/1986	5 000	4 415	340	11
Saint-Frédéric	ERR (PV)	05/2006	433	250	32	2
Saint-Joseph-de-Beauce	EA	08/1988	4 900	5 867	1 306	12
Saint-Jules	BD (BIO)	10/1998	150	50	7,5	2
Saint-Jules <sup>17</sup>	EA	2013	-	-	-	-
Saint-Odilon-de-Cranbourne	EA	10/1989	954	418	57	1
Saint-Victor	EA	04/1999	1319	3693	520	3

<sup>15</sup> Les eaux usées provenant de quarante-neuf (49) unités d'occupation situées dans la municipalité de Saint-Séverin sont raccordées à un système d'assainissement collectif utilisant un procédé de filtres plantés de roseaux.

<sup>16</sup> Il y a aussi un étang aéré sur le site de l'ancien lieu d'enfouissement sanitaire (LES) de la MRC Robert-Cliche à Beauceville (rang Sainte-Caroline).

<sup>17</sup> Au printemps 2013, la station de la municipalité de Saint-Jules a été mise à niveau. Un étang aéré a été construit et plusieurs équipements vétustes ont été remplacés.

Station de traitement <sup>16</sup>	Type de station	Date de mise en opération	Population conception	Débit moyen (m <sup>3</sup> /j)	Charge moyenne DBO <sub>5</sub> (kg/j)	Nombre ouvrage de surverse
Tring-Jonction	EA	09/1986	1513	1205	81,7	6
Saint-Séverin	Filtres plantés de roseaux	2013	-	-	-	-

Source : MAMOT- Suivi des ouvrages municipaux d'assainissement des eaux (SOMAE)

Légende :

EA : Étangs aérés  
BD (BIO) : Biodisques (Bioline)  
BA (FO) : Boues activées (Fossé d'oxygénation)  
ERR (PV) : Étangs à rétention réduite (parois verticales)

Le territoire de la MRC comprend un centre de traitement régional des boues des installations septiques. Il s'agit de l'étang aéré de la ville de Saint-Joseph-de-Beauce.

Les données de conception pour la capacité de traitement des boues de fosses septiques sont les suivantes :

- Débit : 160 m<sup>3</sup>/j;
- Charge organique : 146 kg/ DBO<sub>5</sub>/j;
- Déshydratation à une siccité de 20 %.

Les boues traitées et extraites des étangs sont dirigées et valorisées au site de compostage de l'entreprise Compost du Québec à Saint-Henri-de-Lévis, exploité par EnGlobe (compostage sur plateforme aérée et compostage en pile statique). Les étangs aérés reçoivent aussi les eaux usées de l'abattoir de l'entreprise Olymel située dans la municipalité de Vallée-Jonction (MRC de La Nouvelle-Beauce), qui représente environ 20 % du débit et plus de 45 % de la charge organique de conception. Cette installation reçoit aussi des boues d'autres municipalités qui n'appartiennent pas à la MRC Robert-Cliche, notamment les boues de fosses septiques de la MRC de Beauce-Sartigan.



## 3 PORTRAIT ACTUEL DE LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

La section suivante présente un portrait de la gestion des matières résiduelles sur l'ensemble de la MRC pour l'année 2013, détaillant la répartition des responsabilités entre les différentes composantes de la MRC ainsi que les différents programmes municipaux existants de gestion des matières résiduelles.

### 3.1 DISTRIBUTION DES RESPONSABILITÉS

#### 3.1.1 Responsabilités de la MRC

La MRC Robert-Cliche, composée de dix (10) municipalités, est dirigée par un conseil où siègent les maires de chacune d'elles et, à sa tête, un préfet élu parmi les membres du conseil. La MRC assure en partie la gestion des matières résiduelles sur son territoire, mis à part certaines compétences qui sont encore de la responsabilité de chaque municipalité locale. La MRC peut choisir d'assurer les activités relevant de sa compétence seule ou de mandater à une entreprise privée par l'intermédiaire de contrats de service pour une durée déterminée.

Les compétences principales de la MRC s'articulent autour de trois (3) axes :

Compétence 1	Compétence 2	Compétence 3
<ul style="list-style-type: none"><li>Élimination des matières résiduelles</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>Collecte sélective et traitement des matières recyclables</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>Collecte, transport et traitement des boues de fosses septiques</li></ul>

La MRC est également responsable de :

- Gérer les collectes sélectives des matières recyclables et leurs traitements;
- Gérer les collectes spéciales de résidus verts;
- Gérer l'écocentre régional recevant les résidus encombrants et d'autres matières résiduelles;
- Gérer la vidange des fosses septiques;
- Produire, adopter et réviser le PGMR sur son territoire;
- Facturer aux municipalités les coûts des programmes de gestion des matières résiduelles;
- Sensibiliser ses citoyens à une saine gestion des matières résiduelles.

#### 3.1.2 Responsabilités des municipalités

Les municipalités ont comme responsabilité de :

- Gérer la collecte et le transport des ordures ménagères;
- Mettre en œuvre les actions prévues au PGMR;
- Sensibiliser leurs citoyens à une saine gestion des matières résiduelles.

Le tableau ci-dessous synthétise la distribution des responsabilités pour les programmes de gestion des différentes matières résiduelles.

**Tableau 23 : Partage des responsabilités pour la gestion des matières résiduelles - 2013**

	Beauceville	Saint-Alfred	Saint-Frédéric	Saint-Joseph-de-Beauce	Saint-Joseph-des-Érables	Saint-Jules	Saint-Odilon-de-Cranbourne	Saint-Séverin	Saint-Victor	Tring-Jonction
<b>SECTEUR RÉSIDENTIEL</b>										
<b>Ordures ménagères</b>										
Gestion et planification (compétence)	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M
Collecte et transport	Privé							M	Privé	
Élimination	MRC								RIRT	
<b>Matières recyclables</b>										
Gestion et planification (compétence)	MRC									
Collecte et transport	Privé							M	Privé	
Traitement	Privé									
<b>Matières organiques</b>										
<b>Résidus alimentaires</b>										
Gestion et planification (compétence)	MRC									
Collecte et transport	s.o									
Traitement	s.o									
<b>Résidus verts</b>										
Gestion et planification (compétence)	MRC									
Collecte et transport	Apport volontaire à l'écocentre et collectes spéciales									
Traitement	Privé									
<b>Boues municipales</b>										
Gestion et planification (compétence)	M	s.o	s.o	M	s.o	M	M	M	M	M
Collecte et transport	M	s.o	s.o	M	s.o	M	M	M	M	M
Traitement/élimination	M	s.o	s.o	M	s.o	M	M	M	M	M
<b>Boues de fosses septiques</b>										
Gestion et planification (compétence)	MRC									
Collecte et transport	Ville de Saint-Joseph-de-Beauce									
Traitement/élimination	Ville de Saint-Joseph-de-Beauce									
<b>Résidus domestiques dangereux et assimilables (RDD)</b>										
Gestion et planification (compétence)	MRC									

	Beauceville	Saint-Alfred	Saint-Frédéric	Saint-Joseph-de-Beauce	Saint-Joseph-des-Érables	Saint-Jules	Saint-Odilon-de-Cranbourne	Saint-Séverin	Saint-Victor	Tring-Jonction
Collecte / élimination	Apport volontaire à l'écocentre et aux points de collecte									
<b>Résidus encombrants</b>										
Gestion et planification (compétence)	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M
Collecte et transport	<i>Inclus dans les contrats des ordures ménagères</i> Apport volontaire à l'écocentre									
Élimination	MRC								RIRT	
<b>Résidus de construction, rénovation, démolition (CRD)</b>										
Gestion et planification (compétence)	MRC									
Collecte et transport / Élimination	Apport volontaire à l'écocentre									
<b>SECTEUR Industries, Commerces et Institutions (ICI)</b>										
<b>Ordures ménagères</b>										
Gestion et planification (compétence)	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M
Collecte et transport <sup>18</sup>	Privé								M	Privé
Élimination	MRC								RIRT	
<b>Matières recyclables</b>										
Gestion et planification (compétence)	MRC									
Collecte et transport	Privé								M / Privé	Privé
Traitement	Privé									
<b>Matières organiques</b>										
Gestion et planification (compétence)	MRC									
Collecte et transport	s.o									
Traitement	s.o									

**Légende :**

M : Municipalité

RIRT : Régie intermunicipale de la région de Thetford (RIRT)

Privé : contrat de gestion attribué à une entreprise privée par la municipalité

s.o : sans objet

<sup>18</sup> La municipalité a une entente avec Matrec pour la collecte par chargement avant des déchets des ICI équipés de conteneurs. Le camion municipal de Saint-Victor fait seulement la collecte des ICI équipés de bacs roulants.

### 3.1.3 Règlements municipaux

De façon générale, les règlements municipaux ont pour but de favoriser la santé des citoyens et la protection de l'environnement, de minimiser les nuisances et de permettre une bonne gestion des collectes des matières résiduelles.

Seule la municipalité de Saint-Joseph-de-Beauce a adopté un règlement pour la collecte des matières résiduelles.

La MRC, ayant la compétence de la collecte des matières recyclables, a adopté un règlement pour définir les modes d'opérations et les obligations des usagers desservis, entre autres pour définir :

- les types de contenants autorisés pour déposer les matières recyclables;
- les matières recyclables acceptées ou refusées;
- le mode de dépôt pour la collecte.

Le tableau ci-dessous détaille lesdits règlements en vigueur sur le territoire de la MRC en 2013.

**Tableau 24 : Liste des règlements en vigueur**

Règlements	Libellé	Territoire d'application	Entrée en vigueur	Amendement
NO.91-03	Règlement déterminant les règles de gestion pour la cueillette sélective des matières recyclables	MRC Robert-Cliche	12 mars 2003	Non
NO.502-99	Cueillette, le transport et la disposition des matières résiduelles	Ville de Saint-Joseph-de-Beauce	11 novembre 1999	Non

Source : MRC Robert-Cliche, compilation réalisée par Chamard

La MRC, ayant aussi la compétence sur la gestion des boues de fosses septiques, est responsable de l'exécution et de l'application du *Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées* (R.R.Q. 1981, c. Q-2, r.22).

### 3.1.4 Ententes intermunicipales

Les ententes intermunicipales permettent aux municipalités de s'associer entre elles pour s'offrir, en commun, des biens et des services. Ces ententes visent notamment à définir les conditions relatives aux activités suivantes :

- L'enfouissement des déchets au lieu d'enfouissement technique (LET) de Frampton;
- Le transbordement et l'enfouissement des déchets de la municipalité de Tring-Jonction;
- La réception et la valorisation des matières recyclables provenant de la collecte sélective;
- La gestion des boues de fosses septiques des résidences isolées.

Le tableau ci-dessous détaille le contenu des ententes en vigueur en 2013 sur le territoire de la MRC.

**Tableau 25 : Liste des ententes en vigueur en 2013**

Ententes		Objet	Entrée en vigueur Échéance
MRC Robert-Cliche	MRC de La Nouvelle-Beauce	Convention sur la disposition des matières résiduelles : Conditions financières, administratives, légales et techniques de disposition des matières résiduelles de la MRC Robert-Cliche au LET	1 <sup>er</sup> avril 2003 31 décembre 2022
MRC Robert-cliche	Services Matrec inc.	Aménagement et exploitation d'un écocentre sur le territoire de la MRC Robert-Cliche	1 <sup>er</sup> juillet 2013 30 juin 2017
Municipalité de Tring-Jonction	Régie intermunicipale de la région de Thetford (RIRT)	Entente intermunicipale relativement au financement, à la gestion, à l'administration et à l'exploitation en commun d'un lieu d'enfouissement pour le traitement des déchets solides et liquides et d'un centre de tri pour les matières valorisables par la constitution d'une régie intermunicipale	26 janvier 2006 25 janvier 2016 <sup>19</sup>
Régie intermunicipale de la région de Thetford (RIRT)	Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie (RGMRM)	Entente intermunicipale pour que la RIRT puisse continuer à disposer des matières résiduelles générées sur son territoire au LET de la RGMRM à compter du 1er mai 2013	1 <sup>er</sup> mai 2013 31 avril 2018
MRC Robert-Cliche	Récupération Frontenac inc.	Réception et traitement des matières recyclables de la MRC Robert-Cliche	4 juin 2012 31 décembre 2015 <sup>20</sup>
MRC Robert-Cliche	Ville de Saint-Joseph-de-Beauce	Collecte, transport et traitement des boues de fosses septiques (résidentiels et ICI) Disposition des boues déshydratées et traitement du filtrat dans les étangs aérés	29 septembre 2008 28 septembre 2028

<sup>19</sup> L'entente, en vigueur pour une durée de dix ans, se renouvelle automatiquement par période de cinq ans sauf si une des parties y met fin selon les procédures définies.

<sup>20</sup> Possibilité de renouvellement de 2 ans.

Source : MRC Robert-Cliche, compilation réalisée par Chamard

## 3.2 PROGRAMMES DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Les programmes de collecte et de transport des différentes matières résiduelles sont les mêmes pour chacune des municipalités de la MRC, mis à part pour la collecte et le transport des ordures ménagères qui relèvent de la compétence des municipalités.

### 3.2.1 Ordures ménagères

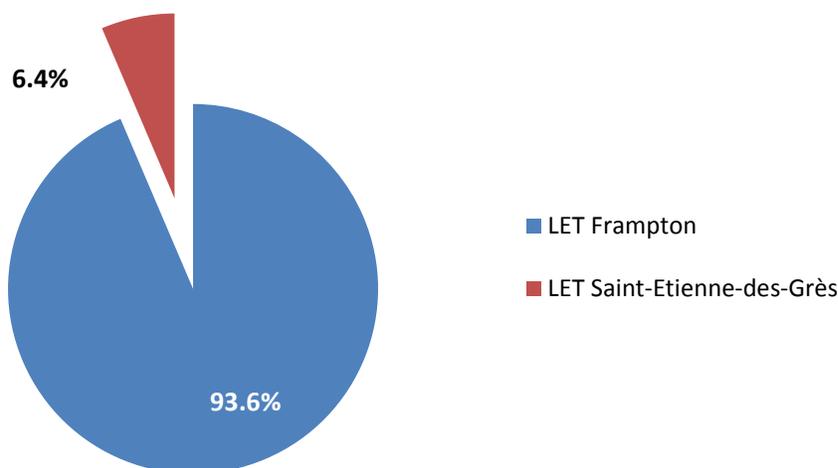
Chaque municipalité, sauf Saint-Victor, fait appel à une entreprise privée pour assurer la collecte des ordures ménagères. Le programme s'applique à tous les usagers résidentiels (résidences permanentes et saisonnières) et institutionnels, commerciaux et industriels (ICI). Les ICI, qui génèrent des quantités similaires au secteur résidentiel, sont équipés de bacs roulants et sont desservis par la collecte municipale. Pour les autres, ils sont équipés de conteneurs de différentes tailles et collectés par des entrepreneurs privés.

La municipalité de Saint-Victor procède, à l'aide de son propre camion, à la collecte et au transport des ordures sur son territoire pour les habitations, toutes équipées de bacs roulants.

La fréquence de la collecte de porte en porte pour les ordures est variable selon les municipalités et selon le type de contenants. Le nombre de collectes annuelles et les matières résiduelles acceptées varient d'une municipalité à l'autre.

La figure ci-dessous présente la proportion des quantités de matières résiduelles enfouies en 2013 aux lieux d'enfouissement technique qui reçoivent les matières résiduelles de la MRC.

**Figure 12 : Répartition des quantités de matières résiduelles enfouies**



Le tableau ci-dessous précise le contenu du programme de gestion des ordures ménagères pour chaque municipalité.

**Tableau 26 : Description des programmes de gestion des ordures ménagères en 2013**

Municipalité	Entreprise de collecte <sup>21</sup>	Durée	Échéance	Fréquence de collecte	Journée
Beauceville	Matrec	3 ans	31 déc. 2014 <sup>22</sup>	Hiver : Aux 2 semaines (1er oct. au 30 mars) Été : 1 fois par semaine (1 <sup>er</sup> avr. au 30 sept.)	Mardi (Territoire Ouest) Jeudi (Territoire Est)
Saint-Alfred	Services Sanitaires D.F. de Beauce	1 an	31 déc. 2014	39 collectes (dont 2 collectes d'encombrants) Hiver : aux 2 semaines Été : 1 fois par semaine	<i>non connu</i>
Saint-Frédéric	Services Sanitaires Denis Fortier	3 ans	31 oct. 2014	35 collectes Hiver : aux 2 semaines Été : 1 fois par semaine (mi-mai à mi-septembre)	Vendredi
Saint-Joseph-de-Beauce <sup>23</sup>	Services Sanitaires D.F. de Beauce	3 ans	31 déc. 2015	<b>Résidences et fermes</b> 1 fois par semaine (mai à sept.) Aux 2 semaines (oct. à avr.) <b>Commerces, places d'affaires et institutions</b> 1 fois par semaine ou 2 fois par semaine <b>Unités particulières</b> 2 fois par semaine <b>Chalets</b> 1 fois par semaine (15 mai au 15 nov.)	Mardi ou vendredi selon secteur
Saint-Joseph-des-Érables	Matrec	3 ans	31 déc. 2016	Hiver : Aux 2 semaines (15 sept. au 9 mai) Été : 1 fois par semaine (9 mai au 15 sept.)	Lundi
Saint-Jules	Services Sanitaires Denis Fortier	1 an	31 déc. 2014	Hiver : Aux 2 semaines (16 sept. au 14 mai) Été : 1 fois par semaine (15 mai au 15 sept.)	non connu
Saint-Odilon-de-Cranbourne	Services Sanitaires D.F. de Beauce	1 an	31 déc. 2013 <sup>24</sup>	Hiver : Aux 2 semaines Été : 1 fois par semaine (juin, juillet, août)	Vendredi

<sup>21</sup> Services Sanitaires Denis Fortier est basé à Thetford Mines et Services Sanitaires D.F. de Beauce à Saint-Georges-de-Beauce.

<sup>22</sup> Échéance initiale au 31 décembre 2013 avec possibilité de renouvellement pour 2 périodes de 1 an

<sup>23</sup> Possibilité de renouvellement pour 2 ans

<sup>24</sup> Avec possibilité de renouvellement en 2014

Municipalité	Entreprise de collecte <sup>21</sup>	Durée	Échéance	Fréquence de collecte	Journée
Saint-Séverin	Services Sanitaires Denis Fortier	1 an	31 déc. 2014	28 collectes (dont 2 collectes de résidus encombrants) Aux 2 semaines à l'année	Mardi
<i>Saint-Victor</i>	<i>Municipalité</i>			<i>non connu</i>	<i>non connu</i>
Tring-Jonction	Services Sanitaires Denis Fortier	5 ans	2016	39 collectes par an Hiver : aux 2 semaines Été : 1 fois par semaine	vendredi

Source : Devis de collecte des ordures des municipalités, compilation réalisée par Chamard

Le type de contenants autorisé pour la collecte des ordures ménagères n'est pas précisé dans la majorité des municipalités, sauf pour Beauceville et Saint-Joseph-de-Beauce où tous les contenants sont acceptés.

### 3.2.2 Résidus encombrants

La collecte de porte en porte des résidus encombrants est incluse dans tous les contrats de collecte des ordures ménagères des municipalités, selon des fréquences et des périodes de collecte variables.

Si la collecte est simultanée avec celle des déchets, ces résidus encombrants sont envoyés à l'enfouissement sans être valorisés. C'est le cas pour trois municipalités; Saint-Frédéric, Saint-Joseph-de-Beauce et Saint-Joseph-des-Érables.

Si la collecte des résidus encombrants est réalisée lors de collectes spéciales, ceux-ci sont alors dirigés vers des centres de tri appartenant à des collecteurs privés. Par exemple, pour les municipalités sous contrats avec Services Sanitaires Denis Fortier ou Services Sanitaires D.F. de Beauce, ces matières sont envoyées vers leurs deux centres de tri de matériaux secs de Thetford Mines et de Saint-Georges-de-Beauce.

Le tableau ci-dessous synthétise les spécificités des collectes de résidus encombrants réalisées en même temps que la collecte des ordures ménagères.

**Tableau 27 : Description du programme de gestion des résidus encombrants**

Municipalités	Type de collectes	Détails des collectes
Beauceville	Collecte spéciale	1 fois par année en extra
Saint-Alfred	Collecte spéciale	2 fois par année
Saint-Frédéric	En même temps que la collecte régulière	
Saint-Joseph-de-Beauce	En même temps que la collecte régulière	
Saint-Joseph-des-Érables	En même temps que la collecte régulière	
Saint-Jules	Collecte spéciale	1 fois par année au printemps
Saint-Odilon-de-Cranbourne	Collecte spéciale	2 fois par année : mai et octobre
Saint-Séverin	Collecte spéciale	2 fois par année
Saint-Victor	Collecte spéciale	2 fois par année
Tring-Jonction	Collecte spéciale	1 fois par année

Source : Devis de collecte pour les ordures des municipalités, compilation réalisée par Chamard

### 3.2.3 Matières recyclables

#### → Secteur Résidentiel

La collecte sélective de porte en porte des matières recyclables de type pêle-mêle, service existant depuis 1995, couvre tous les secteurs du territoire de la MRC Robert-Cliche.

La collecte sélective des matières recyclables s'applique pour tous les immeubles résidentiels ainsi qu'à toutes les catégories d'unités d'occupation (résidences permanentes et saisonnières). Les contenants autorisés sont des bacs roulants d'une capacité de 360 litres de couleur bleue.

Les matières recyclables de toutes les municipalités, à l'exception de Saint-Victor, sont collectées et transportées par Services Sanitaires Denis Fortier au centre de tri de la société Récupération Frontenac à Thetford Mines. Les matières recyclables de Saint-Victor vont aussi chez Récupération Frontenac, mais sont collectées par la municipalité elle-même.

La fréquence de la collecte des matières recyclables pour le secteur résidentiel est aux deux (2) semaines durant toute l'année.

#### → Secteurs Industrie, Commerce et Institution (ICI)

La collecte sélective des matières recyclables s'applique à tous les usagers institutionnels, commerciaux et industriels. Les contenants autorisés sont des bacs roulants pour les ICI assimilables et pour les plus gros générateurs, des conteneurs à chargement avant. Il n'y a pas de limite pour le nombre de bacs bleus et de conteneurs pouvant être utilisés par un établissement.

Chaque ICI est responsable de faire l'achat ou la location de ses conteneurs à chargement avant. La capacité des conteneurs est de 2, 4, 6, 8 ou 9 vg<sup>3</sup>. Un ICI peut avoir un ou plusieurs conteneurs à une même adresse.

Les matières recyclables sont collectées et transportées au centre de tri de la Société Récupération Frontenac à Thetford Mines.

La fréquence de la collecte des matières recyclables pour les ICI assimilables (équipés de bacs roulants) est aux deux (2) semaines durant toute l'année. La fréquence de collecte pour les ICI équipés de conteneurs à chargement avant est à chaque semaine durant toute l'année.

Le tableau ci-dessous synthétise le nombre d'ICI actuellement desservis par la collecte municipale des matières recyclables de la MRC ainsi que le type de contenants utilisé.

**Tableau 28 : Inventaire des ICI desservis par la collecte sélective municipale selon le type de contenant**

Municipalité	Nombre d'ICI desservi par bac roulant	Nombre d'ICI desservi par conteneur	Nombre d'ICI total
Beauceville	149	42	191
Saint-Alfred	5	0	5
Saint-Frédéric	43	2	45
Saint-Joseph-de-Beauce	103	31	134
Saint-Joseph-des-Érables	4	2	6
Saint-Jules	17	2	19
Saint-Odilon-de-Cranbourne	41	3	44
Saint-Séverin	4	0	4
Saint-Victor	61	7	68
Tring-Jonction	54	3	57
<b>Total</b>	<b>481</b>	<b>92</b>	<b>573</b>

Source : MRC Robert-Cliche, Données 2013

Le tableau ci-dessous détaille le nombre et le volume total des conteneurs à chargement avant utilisés par les ICI actuellement desservis par la collecte de matières recyclables pour chaque municipalité.

**Tableau 29 : Inventaire des conteneurs à chargement avant des ICI desservis par la collecte sélective municipale**

Municipalité	Nombre d'ICI desservi	Nombre de conteneurs à chargement avant	Volume total des conteneurs à chargement avant (vg <sup>3</sup> )
Beauceville	42	43	227
Saint-Alfred	0	0	0
Saint-Frédéric	2	3	18
Saint-Joseph-de-Beauce	31	40	204
Saint-Joseph-des-Érables	2	2	8
Saint-Jules	2	3	10
Saint-Odilon-de-Cranbourne	3	3	15
Saint-Séverin	0	0	0
Saint-Victor	7	7	34
Tring-Jonction	3	3	16
<b>Total</b>	<b>92</b>	<b>104</b>	<b>532</b>

Source : MRC Robert-Cliche, 2013

Le tableau ci-dessous précise le contenu du programme de gestion des matières recyclables.

**Tableau 30 : Description du programme de gestion des matières recyclables en 2013**

Municipalité	Entreprise de collecte	Durée	Échéance	Fréquence de collecte	Contenant autorisé
Beauceville	Services Sanitaires Denis Fortier	5 ans	31 déc. 2015	Aux 2 semaines (bac roulant)	Bac roulant 360 litres <sup>25</sup>
Saint-Alfred				1 fois par semaine (conteneur)	
Saint-Frédéric					
Saint-Joseph-de-Beauce					
Saint-Joseph-des-Érables					
Saint-Jules					
Saint-Odilon-de-Cranbourne					
Saint-Séverin					
Tring-Jonction					
<i>Saint-Victor</i>	Municipalité de Saint-Victor		Aux 2 semaines (bac roulant)		
	<i>Inclus dans le contrat de la MRC</i>		1 fois par semaine (conteneur)		

Source : MRC Robert-Cliche, 2013, compilation réalisée par Chamard

### 3.2.4 Matières organiques

Les matières organiques du secteur résidentiel incluent les résidus alimentaires (restes de table) et les résidus verts de jardin y compris le gazon et les feuilles mortes.

#### Collecte à trois voies

Il n’y a pas de collecte de porte en porte des résidus alimentaires sur le territoire de la MRC, qu’elles soient d’origine résidentielle ou provenant des ICI.

#### Collectes spéciales des résidus verts

Il existe plusieurs collectes ponctuelles pour les résidus verts. La MRC organise à l’automne la récupération des feuilles mortes en sac par apport volontaire dans certaines municipalités intéressées à participer. Des conteneurs transrouliers (« roll off ») de 40 verges cubes sont installés durant un mois et sont transportés

<sup>25</sup> Selon le règlement n 91-03, les citoyens peuvent utiliser des bacs de 240 litres s’ils étaient en leur possession avant la date d’application du règlement

<sup>26</sup> Un ou plusieurs conteneurs à chargement avant uniquement.

chez divers agriculteurs qui les valorisent ou chez Compost du Québec à Saint-Henri-de-Lévis. Les municipalités participantes et l'emplacement des conteneurs sont officialisés en août de chaque année et publicisés dans les journaux locaux. Quant aux municipalités de Saint-Victor et de Saint-Alfred, elles permettent à leurs citoyens de disposer de leurs feuilles mortes directement chez des agriculteurs locaux.

Également, il est possible pour les citoyens d'aller déposer les branches et les sapins de Noël à l'écocentre régional de Beauceville (apport volontaire).

Le tableau ci-dessous synthétise les types de programmes pour la récupération des feuilles mortes sur le territoire de la MRC pour l'année 2013.

**Tableau 31 : Description des programmes de gestion des feuilles mortes**

Municipalités	Programme volontaire MRC	Programme municipal	Aucun programme
Beauceville	x		
Saint-Alfred		x	
Saint-Frédéric	x		
Saint-Joseph-de-Beauce	x		
Saint-Joseph-des-Érables			x
Saint-Jules			x
Saint-Odilon-de-Cranbourne	x		
Saint-Séverin			x
Saint-Victor		x	
Tring-Jonction	x		

Source : MRC Robert-Cliche, 2013

La MRC Robert-Cliche incite également ses citoyens à pratiquer le compostage domestique et l'herbicyclage. Pour cela, elle offre au mois de mai de chaque année, depuis 1998, une session gratuite d'introduction au compostage domestique et vend des composteurs à un prix préférentiel. Le gazon n'est pas accepté à l'écocentre de Beauceville. Il n'y a pas de collecte de gazon sur la MRC Robert-Cliche.

### 3.2.5 Boues municipales

Les eaux usées domestiques sont, soit collectées par un réseau d'égout municipal, soit par un système pour résidences isolées. Elles sont ensuite traitées par une station de traitement mécanisée ou sur place par un système de traitement autonome. Dans les deux cas, le traitement des eaux usées génère des boues qu'il faut collecter et traiter de façon adéquate.

Le tableau ci-dessous synthétise la proportion de la population raccordée au réseau d'égout municipal en 2013 sur l'ensemble du territoire de la MRC.

**Tableau 32 : Population desservie et non desservie par un réseau d'égout**

Municipalité	% u.o. desservie	% u.o. non desservie	Type de traitement des eaux
Beauceville	50 %	50 %	Station mécanisée
Saint-Alfred	0 %	100 %	Aucun
Saint-Frédéric	38 %	62 %	Étangs aérés
Saint-Joseph-de-Beauce	61 %	39 %	Étangs aérés
Saint-Joseph-des-Érables	0 %	100 %	Aucun
Saint-Jules	19 %	81 %	Station mécanisée + Étangs aérés
Saint-Odilon-de-Cranbourne	39 %	61 %	Étangs aérés
Saint-Séverin	30 %	70 %	Filtre planté de roseaux
Saint-Victor	39 %	61 %	Étangs aérés
Tring-Jonction	76 %	24 %	Étangs aérés

Source : MRC de Robert Cliche, 2013 - Statistiques sur la population desservie et non desservie par un réseau d'égout

En moyenne, près de 35 % de la population de la MRC Robert-Cliche n'est pas desservie par un réseau d'égout municipal. Il y a deux (2) stations mécanisées (traitement biologique), cinq (5) étangs aérés et une station de filtres plantés de roseaux sur l'ensemble du territoire.

Les municipalités de Saint-Alfred et de Saint-Joseph-des-Érables ne disposent d'aucun ouvrage municipal de traitement de leurs eaux usées. L'ensemble des unités d'occupation de ces municipalités utilise des systèmes d'assainissement pour résidences isolées.

### **Boues de stations mécanisées et d'étangs aérés**

La gestion des boues générées par les ouvrages municipaux relève de la municipalité, propriétaire et exploitante des installations. Les stations mécanisées nécessitent généralement l'extraction régulière des boues produites, alors que les étangs aérés peuvent les accumuler durant plusieurs années.

Le tableau ci-dessous synthétise le programme de gestion des boues municipales, issues des stations mécanisées ou des étangs aérés.

**Tableau 33 : Description du programme de gestion des boues municipales**

Municipalité	Type de station	Traitement des boues	Siccité (%)	Entreprise de collecte	Valorisation élimination	Site
Beauceville	Boues activées (Fossé d'oxygénation)	Déshydratation	24,5	Matrec	Valorisation (Compostage)	Compost du Québec (Saint-Henri de Lévis)
Saint-Jules	Biodisques (Bioline)	Déshydratation	24,5	Gaudreau Environnement	Valorisation (Compostage)	Compost du Québec (Saint-Henri de Lévis)

Source : MRC de Robert- Cliche, 2013

Les boues issues des stations municipales de traitement des eaux usées sont préalablement déshydratées et transportées vers un site de compostage pour être valorisées. Pour la municipalité de Beauceville, les boues déshydratées sont acheminées directement au site de compostage de Saint-Henri-de-Lévis. Pour Saint-Jules, l'entreprise Gaudreau Environnement assure la collecte de ces matières et les achemine au site de traitement régional de Saint-Joseph-de-Beauce.

### Boues de fosses septiques

La MRC a la délégation de compétence pour la gestion des boues de fosses septiques de toutes les municipalités de son territoire depuis 2009. Elle a confié à la Ville de Saint-Joseph-de-Beauce la vidange, la collecte et le traitement des boues des fosses septiques résidentielles et des bâtiments ICI, dans le cadre d'une entente d'une durée de 20 ans.

Le tableau ci-dessous dresse l'inventaire des fosses septiques présentes sur le territoire de la MRC Robert-Cliche, que ce soit pour des unités d'occupation permanentes ou saisonnières.

**Tableau 34 : Inventaire des fosses septiques - 2013**

Municipalité	Nombre de fosses (résidentiel et ICI)		
	Permanente	Saisonnaire	Total
Beauceville	806	29	835
Saint-Alfred	177	28	205
Saint-Frédéric	124	12	136
Saint-Joseph-de-Beauce	389	25	414
Saint-Joseph-des-Érables	90	5	95
Saint-Jules	106	15	121
Saint-Odilon-de-Cranbourne	226	54	280
Saint-Séverin	54	49	103
Saint-Victor	324	168	492
Tring-Jonction	59	18	77
<b>Total</b>	<b>2 355</b>	<b>403</b>	<b>2 758</b>

Source : Statistiques MRC Robert-Cliche, 2013

En 2013, il y avait 2 758 fosses septiques dénombrées sur le territoire de la MRC. Celles-ci sont concentrées dans les municipalités de Beauceville (30 %), Saint-Victor (17 %) et Saint-Joseph-de-Beauce (15 %).

Plus de 85 % des fosses septiques sont pour des résidences permanentes. Pour les municipalités de Saint-Séverin et de Saint-Victor, respectivement 48 % et 34 % des fosses septiques sont pour des résidences saisonnières.

Le tableau ci-dessous synthétise les détails du programme de gestion des boues de fosses septiques.

**Tableau 35 : Description du programme de gestion des boues de fosses septiques**

Fréquence de vidange	Contrat de collecte			Lieu de traitement	Valorisation Élimination	Site
	Entreprise de collecte	Date du début	Durée			
Résidence principale : 2 ans Résidence secondaire : 4 ans	Ville de Saint-Joseph-de-Beauce	29 sept. 2008	20 ans	Étangs aérés Ville de Saint-Joseph-de-Beauce	Valorisation (compostage)	Compost du Québec (Saint-Henri de Lévis)

Source : MRC Robert-Cliche, 2013

Les boues sont réceptionnées au Centre régional de traitement de la Ville de Saint-Joseph-de-Beauce (étangs aérés). Elles sont déshydratées à une siccité d'environ 20 % et ensuite envoyées vers un site de compostage pour y être valorisées.

### Boues industrielles

Il n'y a pas de boues d'origine industrielles générées sur le territoire de la MRC.

#### 3.2.1 Écocentre

La MRC a conclu depuis 2004 une entente avec Matrec pour la gestion de l'écocentre de Beauceville par laquelle les résidents de la MRC Robert-Cliche peuvent disposer de différentes matières résiduelles, notamment les résidus RDD et des produits sous REP, les résidus de construction, rénovation, et démolition (CRD), ainsi que les résidus encombrants.

Cet écocentre accepte également des résidus d'autres MRC et sert de centre de transbordement de matières recyclables pour la MRC de Beauce-Sartigan.

Le tableau ci-dessous présente les informations générales de l'écocentre de Beauceville.

**Tableau 36 : Information générale de l'écocentre de Beauceville**

Caractéristiques	Écocentre Beauceville
Heures d'ouverture	Ouvert du 1er avril au 31 octobre lundi au vendredi de 7 h 00 à 18 h 00 samedi de 8 h à 10 h 30 Dimanche : fermé  Ouvert du 1er novembre au 31 mars lundi au vendredi de 7 h 30 à 18 h 00 samedi et dimanche : fermé
<b>Conditions d'accès</b>	
Pour les citoyens de la MRC (Permis de conduire pour preuve de résidence obligatoire)	
Service offert pour les ICI	Oui (sous certaines conditions)
<b>Caractéristiques</b>	
Nombre de visites par année (2013)	938 visites en 2013
Quantité de matières résiduelles (2013)	~350 tonnes
<b>Tarification aux citoyens</b>	
Service gratuit	Résidus Domestiques dangereux (RDD) Pneus d'autos, motos et camions (sauf si montés sur jantes)
<b>Modalités de tarification</b>	
Tarification de base	Gratuit pour les premiers 50 \$ de matières résiduelles (autres que les RDD) par année et par adresse résidentielle
Supplément	Coût par tonne pour l'excédent de 50 \$ par année et par adresse résidentielle : 82,69 \$ + TPS + TVQ = 95,07/tonne
<b>Tarification entrepreneurs</b>	
Tarification de base	variable
Supplément	variable
<b>Matériaux ou matières acceptées</b>	
Débris CRD (matériaux secs et matériaux granulaires)	oui
Résidus domestiques dangereux (RDD) - résidentiel	
Résidus verts	
Plastique	
Matériel électronique et informatique	oui
Résidus encombrants	
Métaux (ferreux et non ferreux)	
Pneus	
<b>Non acceptés</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sols contaminés</li> <li>• RDD d'origine commerciale ou industrielle</li> <li>• Ordures</li> <li>• Animaux morts</li> </ul>	
<b>Autres services</b>	
Zone de réemploi	NON

Source : Site internet, MRC Robert-Cliche, 2014

## Résidus domestiques dangereux (RDD) et produits sous REP

Il n’y a aucune collecte spécifique itinérante des résidus domestiques dangereux (RDD) et des produits sous REP sur le territoire de la MRC. Il s’agit seulement d’apport volontaire à l’écocentre de Beauceville. Les RDD « ordinaires » et les cinq produits sous des programmes de responsabilité élargie des producteurs (REP)<sup>27</sup> sont récupérés gratuitement à l’écocentre, sous présentation d’une pièce d’identité. Ils sont triés et transportés chez des entreprises de traitement spécialisées.

Les produits sous REP peuvent aussi être collectés dans les différents points de dépôt reconnus sur le territoire de la MRC. Ils sont ensuite pris en charge par les organismes reconnus<sup>28</sup> en vertu du *Règlement sur la récupération et la valorisation des produits par les entreprises*. La liste de tous les points de dépôt est disponible sur les sites internet respectifs des organismes reconnus.

Il existe aussi plusieurs points de collectes chez certains détaillants présents sur le territoire de la MRC (RONA, Réno-Dépôt, Home-dépôt, etc.) pour certains RDD et produits sous REP<sup>29</sup>. La liste est disponible sur le site internet de la MRC et fournie en Annexe 4.

Les résidus domestiques dangereux issus des industries, commerces et institutions ne sont pas acceptés à l’écocentre régional de Beauceville, dans le cadre du programme de la MRC.

## Résidus encombrants

Les résidus encombrants (électroménagers et autres) peuvent aussi être acheminés en tout temps à l’écocentre de Beauceville. Par contre, il n’y a aucune activité de réemploi sur place. Les matières valorisables telles que le bois et les métaux sont récupérées et acheminées chez divers recycleurs. Le reste est dirigé vers l’enfouissement.

## Débris de construction, de rénovation et de démolition (CRD)

Il n’y a aucun programme de gestion spécifique des débris de CRD sur le territoire de la MRC. L’écocentre de Beauceville accepte, par apport volontaire, les résidus des travaux de construction et de rénovation que ce soit pour les particuliers ou pour les ICI du territoire de la MRC. Les matières acceptées sont les matériaux produits lors de travaux de construction, de rénovation et de démolition, tels la terre, l’asphalte, le béton, le bois et les bardeaux d’asphalte, etc.

---

<sup>27</sup> Batteries et piles; huiles usées et filtres, liquides de refroidissement, antigels et leurs contenants; lampes au mercure; peinture et leurs contenants; produits électroniques.

<sup>28</sup> ARPE-Québec, APR, SOGHU, Éco-peinture, Appel à recycler

<sup>29</sup> Résidus des technologies de l’information et des communications (TIC)

Également, pour les municipalités sous contrat avec Services Sanitaires Denis Fortier ou Services Sanitaires D.F de Beauce, les débris CRD peuvent être acheminés, vers les deux centres de tri de matériaux secs de l'entreprise à Thetford Mines et Saint-Georges-de-Beauce.

### 3.3 COÛTS ASSOCIÉS À LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

#### 3.3.1 Collectes de porte en porte

Cette section présente les coûts des programmes en gestion des matières résiduelles des municipalités de la MRC Robert Cliche.

##### 3.3.1.1 Ordures

Les coûts de collecte et de transport sont directement pris en charge par les municipalités. La MRC gère les coûts d'élimination en les divisant proportionnellement à la contribution de chaque municipalité en fonction des quantités enfouies. Le tableau ci-dessous précise les coûts avant taxes, inhérents à la gestion des matières résiduelles pour chaque municipalité de la MRC.

**Tableau 37: Coûts de gestion des ordures ménagères – 2013**

Municipalités	Quantité enfouie (tonnes) <small>30</small>	u.o.	COLLECTE ET TRANSPORT		ÉLIMINATION		COÛT TOTAL		
			\$/t	\$/an	\$/t	\$/an	\$/an	\$/u.o.	\$/t
Beauceville	3 281	2 968	40,80 \$	134 016 \$	107,5 \$	352 694 \$	486 710 \$	164 \$	148 \$
Saint-Alfred	151	213	82,70 \$	12 500 \$		16 253 \$	28 753 \$	135 \$	190 \$
Saint-Frédéric	717	446	46,00 \$	33 000 \$		77 057 \$	110 057 \$	247 \$	154 \$
Saint-Joseph-de-Beauce	2 786	2 121	68,70 \$	191 467 \$		299 493 \$	490 960 \$	231 \$	176 \$
Saint-Joseph-des-Érables	159	126	57,30 \$	9 100 \$		17 074 \$	26 174 \$	208 \$	165 \$
Saint-Jules	313	200	44,20 \$	13 808 \$		33 606 \$	47 414 \$	237 \$	152 \$
Saint-Odilon-de-Cranbourne	867	608	36,10 \$	31 300 \$		93 181 \$	124 481 \$	205 \$	144 \$
Saint-Séverin	134	168	108,60 \$	14 560 \$		14 413 \$	28 973 \$	172 \$	216 \$
Saint-Victor	1 696	1 150	- \$	- \$		182 328 \$	182 328 \$	159 \$	108 \$
Tring-Jonction	960	661	51,80 \$	49 738 \$	109,4 \$	105 007 \$	154 746 \$	234 \$	161 \$
<b>Total</b>	<b>11 064</b>	<b>8 661</b>		<b>489 489 \$</b>		<b>1 191 106 \$</b>	<b>1 680 595 \$</b>	<b>194 \$</b>	<b>152 \$</b>

<sup>30</sup> La quantité enfouie est la quantité totale pour l'année 2013. Le nombre d'u.o. correspond au nombre d'unités d'occupation tous types confondus (résidentielle et ICI) inscrits au rôle de l'évaluation foncière.

Source : *Compilation des bordereaux de soumission - devis de collecte des ordures ménagères*

Les coûts de collecte et de transport des ordures ménagères sont très variables selon les municipalités et les collecteurs. Ils varient entre 36 \$/t pour Saint-Odilon-de-Cranbourne et 108 \$/t pour la municipalité de Saint-Séverin.

Le coût de l'élimination au LET de Frampton est de 107,50 \$/tonne<sup>31</sup>. Pour la municipalité de Tring-Jonction, le coût de l'élimination par la RIRT est de 109,35 \$/tonne, incluant les frais de transport et de transbordement vers le LET de Saint-Étienne-des-grès. Ces coûts de l'élimination incluent les redevances gouvernementales.

Le coût annuel total de la collecte, du transport et de l'élimination des ordures ménagères pour la MRC Robert-Cliche est d'environ 1 680 600 \$ pour l'année 2013.

### 3.3.1.2 Résidus encombrants

Les municipalités de la MRC offrent la collecte de porte en porte des résidus encombrants au même moment que la collecte des ordures ou, de façon ponctuelle, une à deux fois par année. Il est difficile de déterminer les coûts propres associés à la gestion des résidus encombrants, car les coûts de transport et d'élimination de ces résidus sont inclus dans les coûts de collecte des ordures ménagères.

### 3.3.1.3 Matières recyclables

Les coûts de collecte et de transport sont calculés en fonction des quantités réelles de matières recyclables collectées, transportées et traitées au centre de tri. Le coût au poids a été défini par l'entreprise Services Sanitaires Denis Fortier à 149 \$/t<sup>32</sup>. Les coûts prévus au contrat avec l'entreprise sont fixes sur cinq ans sans clauses d'ajustement pour le prix du carburant. Le coût de traitement des matières recyclables est présentement nul (0 \$/t) dans le cadre de l'entente entre la MRC Robert-Cliche et le centre de tri Récupération Frontenac.

Le tableau ci-dessous précise les coûts avant taxes inhérents à la gestion des matières recyclables pour chaque municipalité de la MRC.

**Tableau 38: Coûts de gestion des matières recyclables - 2013**

Municipalités	Quantité récupérée (tonnes)	u.o. desservis	COLLECTE ET TRANSPORT		TRAITEMENT \$ /t	COÛT TOTAL	
			\$/t	\$/an		\$/an	\$/u.o.
Beauceville	511	2 777	149 \$	76 139 \$	0 \$	76 139 \$	27,40 \$
Saint-Alfred	39	208		5 811 \$		5 811 \$	27,90 \$
Saint-Frédéric	89	401		13 261 \$		13 261 \$	33,10 \$

<sup>31</sup> Prix au 1<sup>er</sup> janvier 2013 selon la grille de tarification publiée par avis public par la MRC de La Nouvelle-Beauce.

<sup>32</sup> Taxes non incluses.

Municipalités	Quantité récupérée (tonnes)	u.o. desservies	COLLECTE ET TRANSPORT		TRAITEMENT	COÛT TOTAL	
			\$/t	\$/an	\$/t	\$/an	\$/u.o.
Saint-Joseph-de-Beauce	374	1 987		55 726 \$		55 726 \$	28,00 \$
Saint-Joseph-des-É.	35	120		5 215 \$		5 215 \$	43,50 \$
Saint-Jules	44	181		6 556 \$		6 556 \$	36,20 \$
Saint-Odilon-de-Cranbourne	124	564		18 476 \$		18 476 \$	32,80 \$
Saint-Séverin	24	164		3 576 \$		3 576 \$	21,80 \$
Saint-Victor	201	1 082		29 949 \$		29 949 \$	27,70 \$
Tring-Jonction	114	604		16 986 \$		16 986 \$	28,10 \$
<b>Total Résidentiel</b>	<b>1 555</b>	<b>8 088</b>	<b>149 \$</b>	<b>231 695 \$</b>	<b>0 \$</b>	<b>231 695 \$</b>	<b>28,60 \$</b>
Total ICI	358	573	149 \$	53 342 \$		53 342 \$	93,10 \$
<b>Total MRC</b>	<b>1 913</b>	<b>8 661</b>	<b>149 \$</b>	<b>285 037 \$</b>	<b>0 \$</b>	<b>285 037 \$</b>	<b>32,90 \$</b>

Source : Contrat de collecte avec Services Denis Fortier et entente entre la MRC Robert-Cliche et Récupération Frontenac

Les quantités récupérées par municipalité sont estimées selon la quote-part de la population, sauf pour Saint-Victor qui procède elle-même à la collecte sélective des bacs roulants. La MRC facture à la municipalité de Saint-Victor les coûts de collecte hebdomadaire des conteneurs à chargement avant au coût de 149 \$/t, plus taxes.

Le coût annuel total de la collecte sélective des matières recyclables pour la MRC Robert-Cliche est de 285 037 \$ pour l'année 2013.

### 3.3.2 Boues municipales

#### Boues de stations mécanisées et des étangs aérés

Le tableau ci-dessous précise les quantités de boues extraites des stations mécanisées et des étangs aérés pris en charge par chaque municipalité.

**Tableau 39: Coûts de gestion des boues municipales - 2013**

Municipalité	Quantité de boues extraites 2013	Valorisation /Élimination	Coût total (\$/an avant taxes)
Beauceville	100 th <sup>33</sup>	Valorisation	--
Saint-Joseph-de-Beauce	1073,6 th	Valorisation	--
Saint-Jules	47,5 th	Valorisation	--
<b>Total</b>	<b>1 250 th</b>		<i>Non disponible</i>

<sup>33</sup> Tonne sur une base humide.

Source : Données des municipalités

Le coût annuel total de la gestion des boues municipales pour la MRC Robert-Cliche pour la gestion des boues municipales n'est pas disponible pour l'année 2013.

### Boues de fosses septiques

La MRC reçoit une facture mensuelle de la Ville de Saint-Joseph-de-Beauce qui a la responsabilité de la gestion de ces matières, accompagnée d'un relevé précisant le nombre de fosses vidangées au centre régional. Pour les vidanges systématiques, une quote-part est facturée à toutes les unités non raccordées. Pour les vidanges supplémentaires, la MRC facture sur la base des données réelles à la municipalité concernée, qui charge le citoyen.

Selon l'entente entre la MRC et la Ville de Saint-Joseph-de-Beauce, le coût du traitement et d'administration est de 79,49 \$/m<sup>3</sup>, taxes en sus<sup>34</sup>, pour une fosse de 5,5 m<sup>3</sup> et moins.

En 2013, le coût total par fosse vidangée était de 165,44 \$ incluant le transport et le traitement. Le coût total inclut le transport vers le site de traitement régional de la MRC, l'étang municipal de Saint-Joseph-de-Beauce ainsi que le coût de transport vers le centre de compostage.

Le tableau ci-dessous précise les coûts inhérents à la gestion des boues de fosses septiques pour la MRC.

**Tableau 40: Coûts de gestion des boues de fosses septiques - 2013**

Municipalité	Nombre de fosses vidangées 2013	Coût unitaire indexé 2013 \$/fosse	Coût total \$/an avant taxes
Beauceville	489	165,44 \$	80 900 \$
Saint-Alfred	215		35 570 \$
Saint-Frédéric	75		12 408 \$
Saint-Joseph-de-Beauce	366		60 551 \$
Saint-Joseph-des-Érables	114		18 860 \$
Saint-Jules	102		16 875 \$
Saint-Odilon-de-Cranbourne	64		10 588 \$
Saint-Séverin	70		11 581 \$
Saint-Victor	28		4 632 \$
Tring-Jonction	64		10 588 \$
<b>Total</b>	<b>1 587</b>		

Source : Protocole d'entente entre la MRC Robert-Cliche et la Ville de Saint-Joseph-de-Beauce

<sup>34</sup> Ce coût est indexé annuellement 1er janvier en fonction de l'IPC au 30 septembre.

Le coût annuel total de la MRC Robert-Cliche pour la gestion des boues de fosses septiques est de 262 553 \$ pour l'année 2013.

### 3.3.3 Écocentre

Les citoyens peuvent déposer gratuitement à l'écocentre de Beauceville les RDD, et ce, sans limite de quantité. Ces matières ne sont pas pesées, car elles ne sont pas facturées à la MRC au poids.

Le coût total pour la gestion de ces résidus est de 39 873,10 \$ (taxes non incluses), incluant les frais de manutention de 20 %<sup>35</sup>. Les autres filières de récupération des RDD disponibles sur le territoire impliquent plusieurs intervenants qui prennent en charge les coûts et qui ont leur propre filière de valorisation.

Pour toutes les matières résiduelles autres que les RDD, les pneus et les résidus des technologies de l'information et des communications (TIC), Matrec facture mensuellement à la MRC Robert-Cliche sur la base d'un prix unitaire de 62,87 \$ par tonne (1<sup>er</sup> juillet 2013)<sup>36</sup>.

**Tableau 41: Coûts de gestion de l'écocentre - 2013**

Service	Prix unitaire	Prix unitaire indexé 2013	Quantité 2013 (tonnes)	Coût total
				avant taxes
Réception, transport, traitement des matières de l'écocentre au centre de tri de CRD	62,00 \$/t	62,87 \$/t	350 t	22 005 \$
Redevances à l'élimination MDDELCC	20,69 \$/t	20,91 \$/t	350 t	7 319 \$
<b>Total</b>				<b>29 323 \$</b>

Source : Bordereau de soumission, Aménagement et exploitation d'un écocentre sur le territoire de la MRC Robert-Cliche et Statistiques 2013 de l'écocentre

Les citoyens de la MRC Robert-Cliche peuvent aussi acheminer leurs débris de CRD aux installations de Services sanitaires Denis Fortier et de Services D.F. de Beauce. Les coûts en vigueur pour le secteur résidentiel sont de 81,70 \$/t, redevances incluses (à l'exclusion des taxes) en 2013.

### 3.3.4 Synthèse

Le détail des coûts des programmes de gestion des matières résiduelles est joint en Annexe 5.

Le tableau ci-dessous synthétise les coûts de gestion des matières résiduelles par catégorie de matières résiduelles pour l'année de référence 2013.

<sup>35</sup> Compilation des coûts facturés par Matrec, MRC Robert-Cliche, 2014

<sup>36</sup> La quantité annuelle estimée dans le bordereau de soumission était de 500 tonnes.

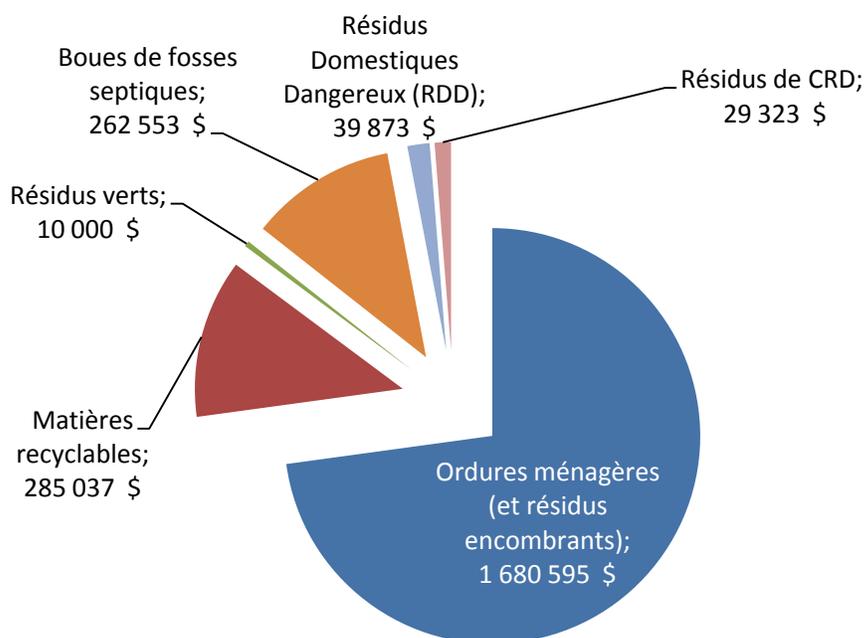
**Tableau 42 : Synthèse des coûts des programmes municipaux de gestion des matières résiduelles**

Programme de gestion des matières résiduelles	Coût total (\$/an) avant taxes
Ordures ménagères (et résidus encombrants)	1 680 595 \$
Matières recyclables	285 037 \$
Résidus verts	10 000 \$
Résidus alimentaires	0 \$
Boues municipales	--
Boues de fosses septiques	262 553 \$
Résidus Domestiques Dangereux (RDD)	39 873 \$
Débris de CRD	29 323 \$
<b>Sous-total</b>	<b>2 307 381 \$</b>
<i>Redistribution des redevances pour l'élimination des matières résiduelles<sup>37</sup></i>	<i>188 071 \$</i>
<i>Régime de compensation pour la collecte sélective des matières recyclables<sup>38</sup></i>	<i>282 765 \$</i>
<b>TOTAL</b>	<b>1 836 546 \$</b>

Source : Compilation réalisée par Chamard

La figure ci-dessous présente la proportion des différents programmes de gestion des matières résiduelles sur le territoire de la MRC Robert-Cliche.

**Figure 13 : Répartition des coûts des programmes de gestion des matières résiduelles**



<sup>37</sup> Source : MDDELCC <http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/matieres/redevances/octroi/sommaire/bilanr12.pdf>

<sup>38</sup> Source : Montant de la compensation municipale reçue en 2013 (basé sur l'année 2012)

### **3.4 ACTIVITÉS DE COMMUNICATION**

Mise à part la municipalité de Saint-Joseph-de-Beauce, il y a eu très peu d'actions de communication et de sensibilisation réalisées localement.

L'investissement pour les activités de formation au compostage domestique en général est inclus dans le coût de gestion des résidus verts. Les coûts liés aux activités d'information, sensibilisation et éducation (ISÉ) pour une saine gestion des matières résiduelles sont donc minimes et n'ont pas été considérés.

# CHAPITRE 2

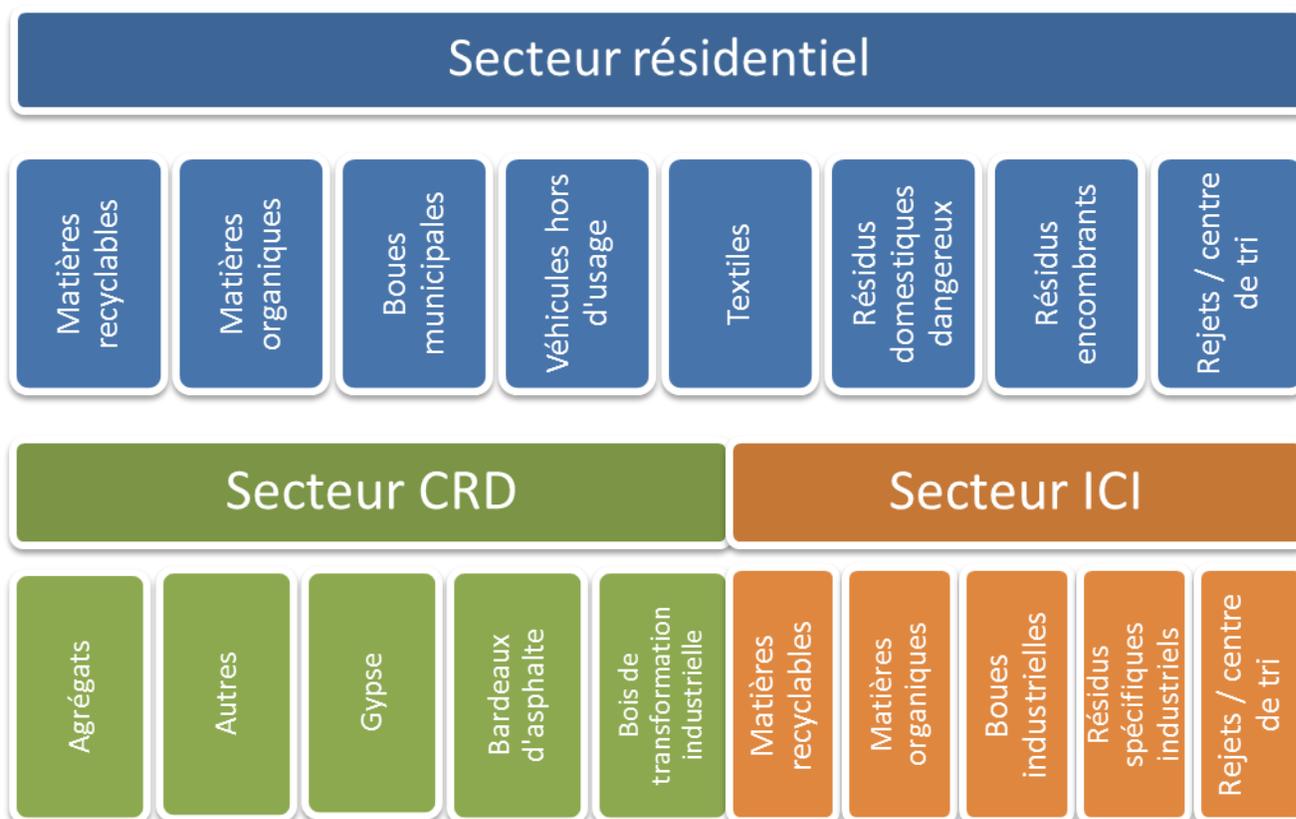
## **Inventaire des matières résiduelles Année 2013**

## 4 MÉTHODOLOGIE GÉNÉRALE

L'année 2013 sert d'année de référence pour la réalisation de l'inventaire des matières résiduelles produites sur le territoire de la MRC. Celui-ci porte sur les matières résiduelles provenant des secteurs résidentiel, institutionnel, commercial, industriel et des débris de CRD.

La figure ci-dessous précise les différentes catégories de matières résiduelles pour chaque secteur pris en compte dans l'inventaire.

Figure 14 : Catégories de matières résiduelles<sup>39</sup> pour l'inventaire des quantités générées



L'utilisation de données réelles disponibles auprès des organisations municipales, que ce soit de la MRC ou des municipalités, a été privilégiée pour réaliser l'inventaire des matières résiduelles générées sur le territoire.

<sup>39</sup> Les différentes catégories de matières sont détaillées dans la section 4.1 et dans le tableau 1 des *Lignes directrices pour la planification régionale de la gestion des matières résiduelles – juillet 2013, mis à jour en décembre 2014, publié par le MDDELCC.*

Dans le cas où, aucune donnée n'est disponible ou que seules des données partielles le soient, l'estimation des quantités a été réalisée à partir de l'outil de calcul développé par RECYC-QUÉBEC.

Présentation de l'outil de calcul :

La méthodologie mise au point pour l'estimation des quantités par l'outil de calcul de RECYC-QUÉBEC a fait consensus au sein d'un comité de travail constitué de représentants de RECYC-QUÉBEC et du MDDELCC. Il permet d'estimer les quantités de matières résiduelles récupérées, éliminées et générées par catégorie de matières ainsi que selon leur provenance.

Les indicateurs de récupération et d'élimination des matières résiduelles utilisés dans cet outil sont issus de recherches dans la littérature. Les hypothèses de calcul et la méthodologie complète utilisée sont disponibles sur le site de RECYC-QUÉBEC :

[http://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/Upload/Methodologie\\_outil\\_inventaire.pdf](http://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/Upload/Methodologie_outil_inventaire.pdf).

**La version 1 – BÊTA a été utilisée pour réaliser l'inventaire des quantités de matières résiduelles de la MRC Robert-Cliche.**

NOTE : La note technique détaillant la méthodologie complète de l'inventaire des quantités générées des matières résiduelles ainsi que les sources des données sont jointes en Annexe 6. Une grille de hiérarchisation des 3RVE par matières et pour chaque secteur est fournie en Annexe 7.

## 5 SECTEUR RÉSIDENTIEL

Les matières résiduelles d'origine résidentielle<sup>40</sup> prises en compte dans l'inventaire sont :

- Les matières recyclables (collecte sélective);
- Les matières organiques;
- Les boues municipales;
- Les matières résiduelles nécessitant une gestion spécifique :
  - Textile;
  - Véhicules hors d'usage (VHU);
  - Contenants consignés;
  - Pneus.<sup>41</sup>
- Les autres matières résiduelles :
  - Résidus domestiques dangereux (RDD);
  - Résidus encombrants métalliques et non métalliques.
- Les rejets des centres de tri des matières recyclables et de valorisation des matières organiques.
- Les résidus d'activités municipales.

### 5.1 BILAN SECTEUR RÉSIDENTIEL

- Le secteur résidentiel génère environ 8 500 tonnes de matières résiduelles (sans les boues) dont 43 % sont récupérées par réduction à la source, réemploi, recyclage et valorisation.
- 1 255 tonnes de boues municipales ont été générées avec un taux de récupération de 100 %.

Le tableau ci-dessous présente la synthèse de l'inventaire des quantités de matières résiduelles produites par le secteur résidentiel.

---

<sup>40</sup> Les quantités générées des produits sous REP ne sont pas incluses dans l'inventaire, car les quantités récupérées et éliminées de ces matières ne sont pas disponibles.

<sup>41</sup> Pneus récupérés par le Programme québécois de gestion intégrée des pneus hors d'usage géré par RECYC-QUÉBEC

**Tableau 43 : Estimation des quantités de matières résiduelles générées par le secteur résidentiel**

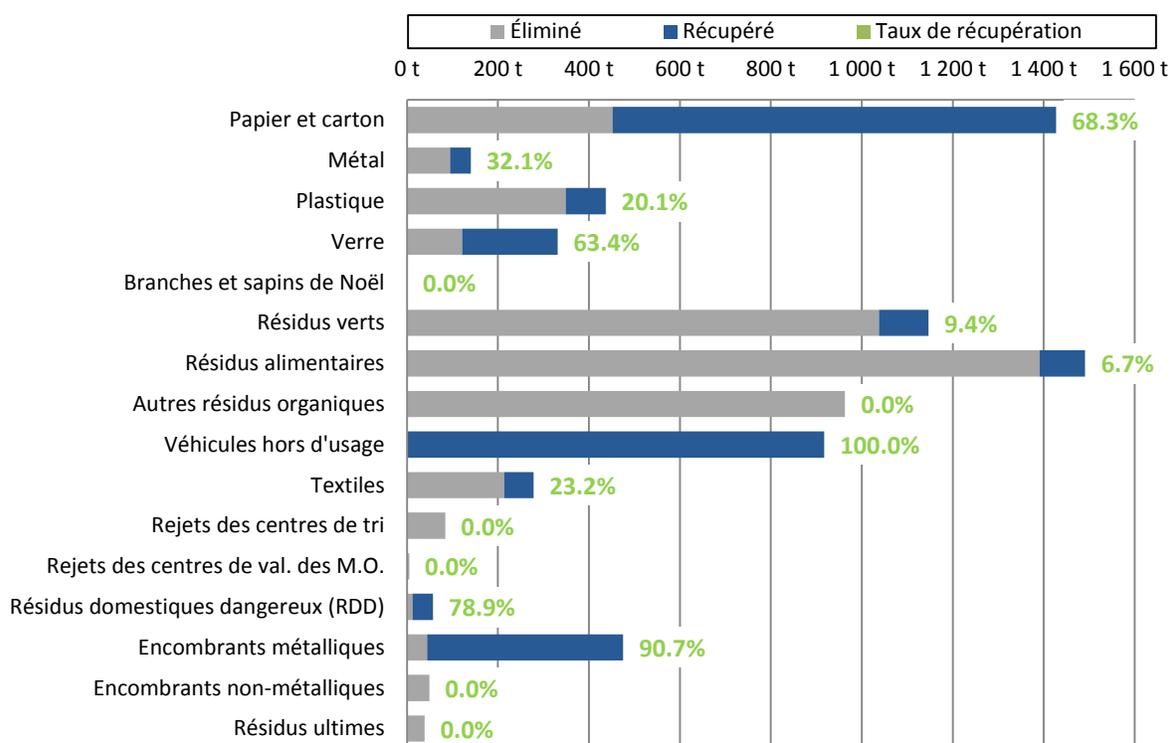
Secteur Résidentiel - Résultats - Robert-Cliche				
	Récupéré	Éliminé	Généré	Taux de récupération %
<b>Matières recyclables</b>	<b>1 318 t</b>	<b>1 017 t</b>	<b>2 335 t</b>	<b>56,4 %</b>
Papier et carton	975 t	452 t	1 427 t	68,3 %
Métal	45 t	95 t	140 t	32,1 %
Plastique	88 t	349 t	437 t	20,1 %
Verre	210 t	121 t	331 t	63,4%
<b>Matières organiques</b>	<b>208 t</b>	<b>2 429 t</b>	<b>2 637 t</b>	<b>7,9 %</b>
Branches et sapins de Noël	0 t	0 t	0 t	0%
Résidus verts	108 t	1 038 t	1 146 t	9,4 %
Résidus alimentaires	100 t	1 391 t	1 491 t	6,7 %
Autres résidus organiques	0 t	963 t	963 t	0 %
<b>Véhicules hors d'usage</b>	<b>917 t</b>	<b>0 t</b>	<b>917 t</b>	<b>100 %</b>
<b>Textiles</b>	<b>65 t</b>	<b>214 t</b>	<b>278 t</b>	<b>23,2 %</b>
<b>Rejets des centres de tri</b>	<b>0 t</b>	<b>84 t</b>	<b>84 t</b>	<b>0%</b>
<b>Rejets des centres de valorisation des M.O.</b>	<b>0 t</b>	<b>5 t</b>	<b>5 t</b>	<b>0%</b>
<b>Résidus domestiques dangereux (RDD)</b>	<b>45 t</b>	<b>12 t</b>	<b>57 t</b>	<b>78,9 %</b>
<b>Résidus encombrants</b>	<b>431 t</b>	<b>93 t</b>	<b>524 t</b>	<b>82,3%</b>
Encombrants métalliques	431 t	44 t	475 t	90,7%
Encombrants non métalliques	0 t	49 t	49 t	0%
<b>Résidus ultimes</b>	<b>0 t</b>	<b>39 t</b>	<b>39 t</b>	<b>0 %</b>
<i>Contenants consignés</i>	<i>100 t</i>	<i>0 t</i>	<i>100 t</i>	-
<i>Pneus hors d'usage</i>	<i>580 t</i>	<i>0 t</i>	<i>580 t</i>	-
<b>TOTAL (sans boues)</b>	<b>3 664 t</b>	<b>4 855 t</b>	<b>8 519 t</b>	<b>43 %</b>
Boues municipales de stations d'épuration mécanisées (BSM)	182 t mh	0 t mh	182 t mh	100%
Boues municipales d'étangs aérés (BEA)	1 074 t mh	0 t mh	1 074 t mh	100 %
Boues de fosses septiques (BFS) <sup>42</sup>	-	-	-	-
<b>TOTAL boues</b>	<b>1 255 t mh</b>	<b>0 t mh</b>	<b>1 255 t mh</b>	<b>100%</b>

<sup>42</sup> Inclus dans la génération des bous des étangs aérés.

Secteur Résidentiel - Résultats - Robert-Cliche				
	Récupéré	Éliminé	Généré	Taux de récupération %
<b>TOTAL (avec boues)</b>	<b>4 919 t</b>	<b>4 855 t</b>	<b>9 774 t</b>	<b>50,3 %</b>

La figure ci-dessous présente le taux de récupération des différentes matières résiduelles produites par le secteur résidentiel.

**Figure 15 : Taux de récupération des matières résiduelles – secteur résidentiel**



## 5.2 LIMITES DU BILAN DU SECTEUR RÉSIDENTIEL

La réalisation de l'inventaire des quantités de matières résiduelles met en évidence certaines limites pour le secteur résidentiel. Des mesures d'acquisition de connaissances sont prévues en priorité dans le plan d'action 2016 -2020 pour préciser ces données.

### Statistiques annuelles de l'écocentre régional

Les statistiques pour l'année 2013 de l'écocentre de Beauceville sont partielles et il est difficile de distinguer les flux des matières résiduelles et leur taux de récupération, notamment, pour les résidus encombrants et les débris de CRD.

### **Balayures de rues**

Plusieurs municipalités de la MRC ramassent les balayures de rues. Mais, les quantités ne sont pas comptabilisées et n'ont pas été intégrées à l'inventaire. Ces matières sont réutilisées pour leurs besoins internes, notamment pour comme matériel de remplissage pour des chemins abîmés par exemple.

## 6 SECTEUR INDUSTRIES, COMMERCE ET INSTITUTIONS (ICI)

Les matières résiduelles prises en compte dans l'inventaire du secteur ICI sont :

- Les matières recyclables;
- Les matières organiques;
- Les résidus de transformation industrielle.

Il existe deux industries sur le territoire de la MRC, à Beauceville et qui produisent des résidus spécifiques industriels en quantité importante.

### ***Recyc RPM<sup>43</sup> (Beauceville)***

L'entreprise Recyc RPM<sup>44</sup> œuvre depuis les années 80 dans le recyclage de plastique post-consommation. Elle se spécialise aujourd'hui dans la conception et le recyclage de résines thermoplastiques spécialisées grâce à des technologies de pointe (transformation de polymères selon divers procédés de granulation, de lavage, d'extrusion et de mélanges spécialisés). L'usine principale (siège social) est située à Saint-Damien-de-Buckland dans la MRC de Bellechasse. En 2012, Recyc RPM a ouvert une seconde unité dans la municipalité de Beauceville, où elle emploie une trentaine de personnes.

Les activités génèrent des sous-produits de transformation d'industrielle très spécifiques, notamment des résidus de plastique. En 2013, selon la déclaration du gestionnaire du LET de Frampton, il y a eu environ 2 856 tonnes enfouies dans son site. Depuis le début de l'année 2014, une collecte de ces matières résiduelles a été mise en place avec Matrec. Elles sont valorisées dans le cadre d'une entente avec Ciment Québec.

### ***Imprimerie Transcontinental Interglobe (Beauceville)***

Cette entreprise, dont l'activité principale est de fournir des services d'impression, est l'un des plus grands employeurs de la MRC, avec plus de 500 employés. Les activités de l'usine génèrent quotidiennement une grande quantité de rebuts de papier de haute qualité. L'imprimerie Interglobe travaille présentement avec plusieurs récupérateurs privés afin de valoriser ces matières recyclables. En 2013, sur la base des déclarations de l'entreprise, la quantité de rebuts de papier expédié mensuellement aux recycleurs était d'environ 948 tonnes, soit 11 400 tonnes par année.

---

<sup>43</sup> Secteur SCIAN 325991 : Compoundage sur commande de résines achetées. Cette classe inclut les établissements dont l'activité principale est le mélange et la préparation sur commande de résines plastiques produites ailleurs et le compoundage des résines plastiques à partir de produits plastiques recyclés.

<sup>44</sup> En faillite depuis la fin de 2014.

## 6.1 BILAN SECTEUR ICI

Le secteur ICI génère environ 30 050 tonnes de matières résiduelles avec un taux de récupération de 75,3 %

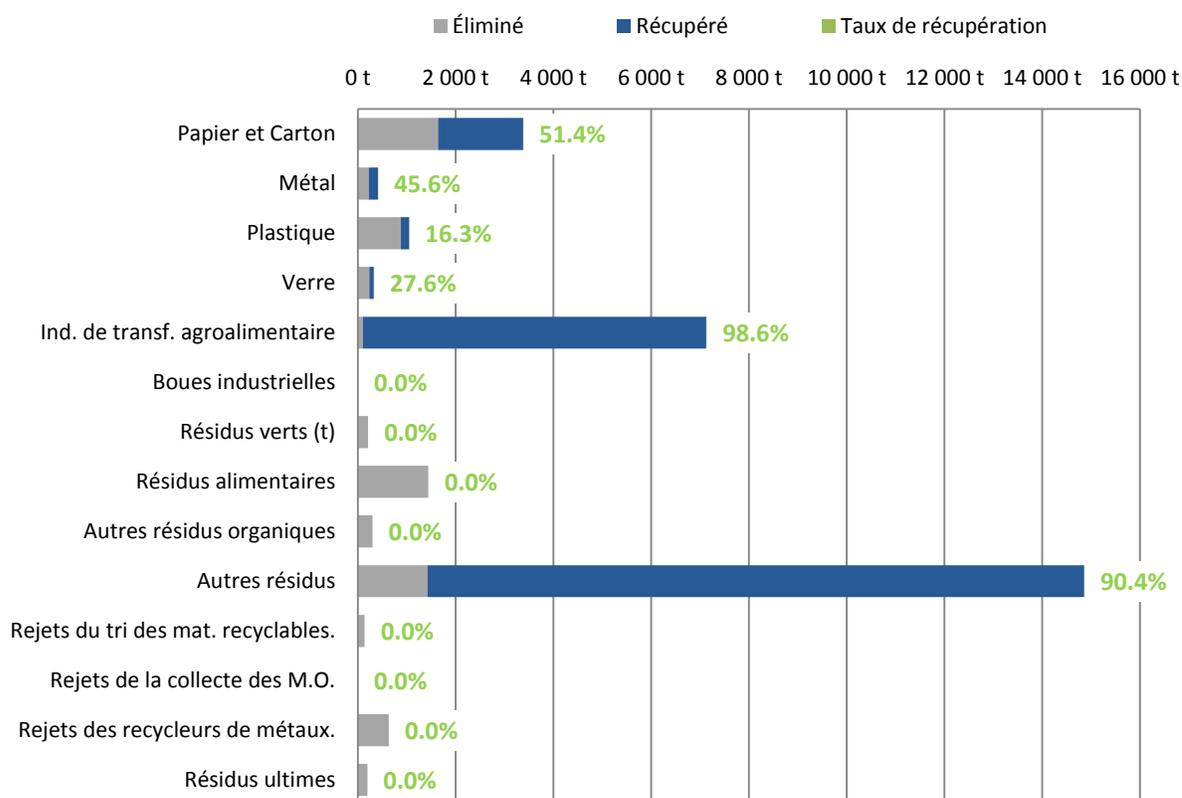
Le tableau ci-dessous présente la synthèse des quantités de matières résiduelles produites par le secteur ICI.

**Tableau 44: Estimation des quantités de matières résiduelles générées par le secteur ICI, 2013**

<b>Secteur ICI - Résultats - Robert-Cliche</b>				
	<b>Récupéré</b>	<b>Éliminé</b>	<b>Généré</b>	<b>Taux de récupération %</b>
<b>Matières recyclables</b>	<b>2 186 t</b>	<b>2 974 t</b>	<b>5 161 t</b>	<b>42,4 %</b>
Papier et Carton	1 739 t	1 641 t	3 380 t	51,4 %
Métal	188 t	224 t	411 t	45,6 %
Plastique	171 t	876 t	1 047 t	16,3 %
Verre	89 t	233 t	322 t	27,6 %
<b>Matières organiques</b>	<b>7 026 t</b>	<b>2 051 t</b>	<b>9 077 t</b>	<b>98,6%</b>
Industries de transformation agroalimentaire	7 026 t	101 t	7 127 t	77,4 %
Boues industrielles	0 t	0 t	0 t	0 %
Résidus verts (t)	0 t	207 t	207 t	0 %
Résidus alimentaires	0 t	1 442 t	1 442 t	0 %
Autres résidus organiques	0 t	300 t	300 t	0 %
<b>Autres résidus</b>	<b>13 428 t</b>	<b>1 428 t</b>	<b>14 856 t</b>	<b>90,4 %</b>
<b>Rejets du tri des matières recyclables des ICI</b>	<b>0 t</b>	<b>140 t</b>	<b>140 t</b>	<b>0 %</b>
<b>Rejets de la collecte des M.O. des ICI</b>	<b>0 t</b>	<b>0 t</b>	<b>0 t</b>	<b>0 %</b>
<b>Rejets des recycleurs de métaux (encombrants et véhicules hors usage)</b>	<b>0 t</b>	<b>631 t</b>	<b>631 t</b>	<b>0 %</b>
<b>Résidus ultimes</b>	<b>0 t</b>	<b>192 t</b>	<b>192 t</b>	<b>0 %</b>
<b>TOTAL</b>	<b>22 640 t</b>	<b>7 415 t</b>	<b>30 056 t</b>	<b>75,3 %</b>

La figure ci-dessous présente le taux de récupération des différentes matières résiduelles produites par le secteur ICI.

**Figure 16 : Taux de récupération des matières résiduelles – secteur ICI**



## 6.2 LIMITES DU BILAN DU SECTEUR ICI

La réalisation de l’inventaire des quantités de matières résiduelles met en évidence certaines limites pour le secteur ICI. Des mesures d’acquisition de connaissances sont également prévues en priorité dans le *Plan d’action 2016 -2020* pour préciser ces données.

### Contrats privés pour la collecte des matières recyclables

La quantité de matières résiduelles récupérées provenant du secteur ICI estimée par l’Outil de calcul est très supérieure en comparaison aux quantités fournies par l’entrepreneur. Il est probable que la différence corresponde aux quantités des matières résiduelles provenant d’ICI non desservis par la collecte sélective municipale et qui ont des contrats privés de collecte (location de conteneurs roll-off et collecteurs privés). Bien souvent, ces générateurs produisent d’importantes quantités de matières résiduelles (carton) et il est difficile pour la MRC de les quantifier.

### Résidus d’industries spécifiques

Au vu des quantités importantes de matières résiduelles générées par les deux compagnies citées précédemment et notamment des matières valorisables, il est nécessaire de mettre en place des mesures

de suivi spécifique des types de matières résiduelles produites ainsi que de documenter et de mieux connaître leur filière de valorisation ou d'élimination.

### Résidus du secteur agricole et tubulures d'érablières

Il y a de nombreuses activités agricoles sur le territoire de la MRC Robert-Cliche, qui génèrent différents types matières résiduelles.

Notamment les fermes d'élevage produisent des plastiques variés : plastique d'ensilage, plastique d'emballage de balles rondes, plastique de serre, etc. Un programme de récupération des plastiques agricoles en partenariat avec l'UPA avait été initié par la MRC en 2010,<sup>45</sup> mais n'avait pas abouti.

De plus, la production de sirop d'érable génère des rejets de matières résiduelles, notamment des tubulures. La région Chaudière-Appalaches génère à elle seule près de 40 % de la production de sirop d'érable au Québec avec près de 17 millions d'entailles<sup>46</sup>. De nombreuses exploitations d'acériculture se trouvent sur le territoire de la MRC Robert-Cliche. Le portrait agroalimentaire réalisé par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation fait mention de 908 548 entailles recensées en 2010.

Les quantités de plastiques agricoles et de tubulures d'érablières n'ont pas été intégrées à l'inventaire, car il n'y avait pas de données fiables disponibles. Le Plan d'action prévoira une mesure spécifique pour une meilleure gestion de ces résidus agricoles.

---

<sup>45</sup> La quantité vendue sur le territoire de la MRC était estimée à environ 190 tonnes (MRC Robert-Cliche)

<sup>46</sup> Groupe AGÉCO. 2011. Estimation du rendement de la production québécoise de sirop d'érable, Rapport. Québec : 14 p. OU Federation of Quebec Maple Syrup Producers 2011.

## 7 SECTEUR CONSTRUCTION, RÉNOVATION ET DÉMOLITION (CRD)

Les matières résiduelles prises en compte dans l'inventaire du secteur de la construction, de la rénovation et de la démolition (CRD) sont :

- Les agrégats;
- Le bois;
- Les autres résidus (non-agrégats).

Les résidus d'agrégats<sup>47</sup> sont distingués des résidus non-agrégats<sup>48</sup>, car ces deux catégories ont des taux de récupération très variables.

De plus, les non-agrégats sont divisés en deux types : le bois de construction, matière visée par la *Politique de gestion des matières résiduelles* pour un bannissement de l'élimination prévu en 2014 et les autres résidus, par exemple le verre plat, la céramique, les résidus de plastique et de papier-carton.

### 7.1 BILAN SECTEUR CRD

→ Le secteur de la CRD génère environ 5 400 tonnes de matières résiduelles avec un taux de récupération de 77,8 %.

Le tableau ci-dessous présente la synthèse des quantités des matières résiduelles produites par le secteur CRD.

**Tableau 45: Estimation des quantités de matières résiduelles générées par le secteur CRD selon la valeur des permis à bâtir**

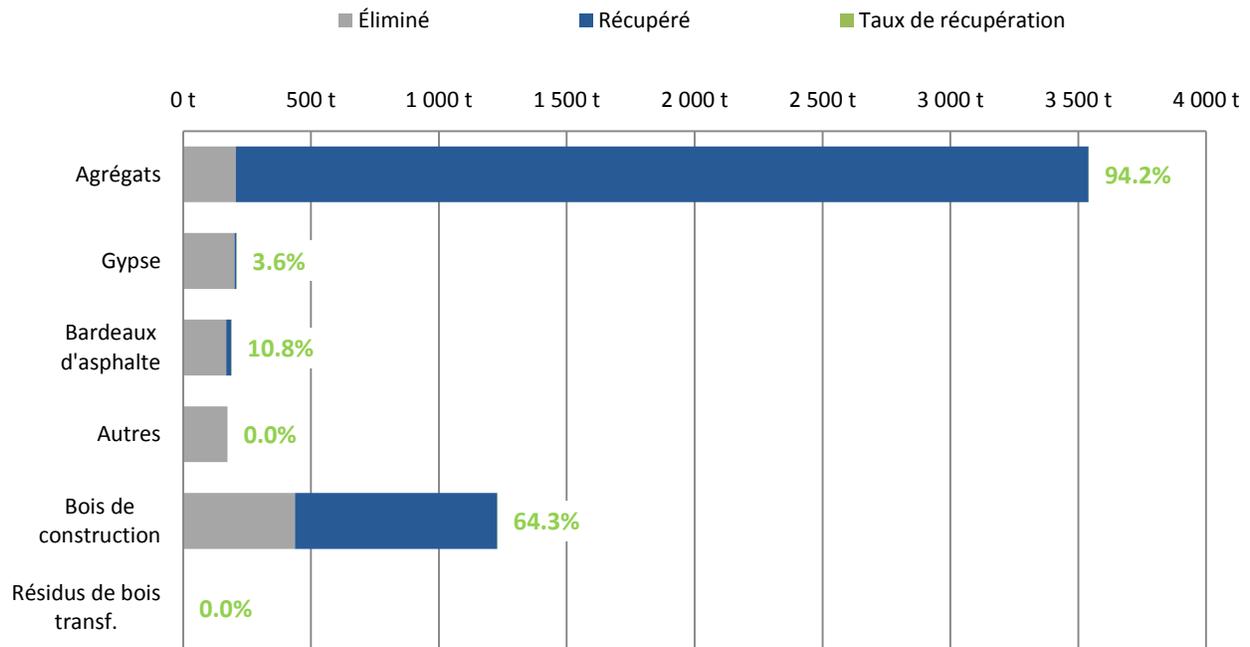
Secteur CRD - Résultats - Robert-Cliche				
	Récupéré	Éliminé	Généré	Taux de récupération %
<b>Agrégats</b>	<b>3 334 t</b>	<b>206 t</b>	<b>3 540 t</b>	94,2 %
<b>Non-agrégats</b>	<b>819 t</b>	<b>980 t</b>	<b>1 798 t</b>	45,5 %
Gypse	8 t	200 t	208 t	3,6 %
Bardeaux d'asphalte	20 t	168 t	188 t	10,8 %
Autres	0 t	173 t	173 t	0 %
Bois de construction	790 t	438 t	1 228 t	64,3 %
<b>TOTAL</b>	<b>4 153 t</b>	<b>1 186 t</b>	<b>5 338 t</b>	<b>77,8 %</b>

<sup>47</sup> Béton, asphalte, pierre, brique, etc.

<sup>48</sup> Bois, gypse, bardeaux d'asphalte, verre plat, etc.

La figure ci-dessous présente le taux de récupération des différentes matières résiduelles produites par le secteur CRD.

**Figure 17 : Taux de récupération des débris de CRD**



## 7.2 LIMITES DU BILAN DU SECTEUR CRD

La réalisation de l'inventaire des quantités de matières résiduelles met en évidence certaines limites pour le secteur de la CRD. Des mesures d'acquisition de connaissances sont aussi prévues en priorité dans le plan d'action 2016-2020 pour préciser ces données.

### Modélisation des flux des débris du secteur de la CRD

Il est nécessaire d'approfondir le portrait quantitatif et qualitatif des résidus générés par les secteurs de la construction, de la rénovation et de la démolition provenant de travaux résidentiels et ceux réalisés par des entrepreneurs privés. L'objectif est de connaître les quantités qui transitent dans les lieux de traitement (écocentre et centres de tri de matériaux secs) et d'élimination des CRD ainsi que le taux de valorisation spécifique de chacune des matières.

### Résidus de deuxième transformation industrielle du bois

Il existe plusieurs entreprises de seconde transformation de bois sur le territoire de la MRC. Néanmoins, les types et les quantités de résidus qui y sont générés ne sont pas connus. À titre informatif, le tableau ci-dessous présente ces entreprises.

**Tableau 46 : Entreprises de deuxième transformation du bois sur le territoire de la MRC**

Municipalité	Nom de l'entreprise	Tranche d'employés
Saint-Joseph-de-Beauce	ARTB inc.	20 à 49 employés
Tring-Jonction	Bois Francs CR inc. (Les)	5 à 19 employés
Beauceville	Bois Ouvré de Beauceville (1992)	50 à 99 employés
Saint-Joseph-de-Beauce	Habitations Techniques 2012 Ltée (Les)	50 à 99 employés
Saint-Odilon-de-Cranbourne	Interbois inc. // Intersec inc.	20 à 49 employés
Beauceville	Menuiserox inc.	50 à 99 employés
Beauceville	Portes Marly inc. (Les)	5 à 19 employés
Saint-Victor	Produits Forestiers DMM inc.	5 à 19 employés
Beauceville	Séchoirs à Bois René Bernard Ltée (Les)	50 à 99 employés
Tring-Jonction	Spécialités MGH inc. (Les)	20 à 49 employés
Saint-Joseph-de-Beauce	Structures St-Joseph Ltée	50 à 99 employés

Source : *Emploi Québec – Recherche par code des secteurs SCIAN*

Précisons que les résidus de deuxième transformation du bois ne sont pas connus pour les entreprises sur le territoire de la MRC. Ces résidus de bois issus de ces types d'industrie ne sont pas inclus dans l'inventaire du secteur CRD. Toutefois, le Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs publie annuellement un

rapport<sup>49</sup> de la gestion des sous-produits de ce type d'entreprises au Québec, ce qui permet d'estimer une certaine quantité de matières résiduelles issue de ces installations dans la région administrative de Chaudière-Appalaches.

Ainsi, sur les 272 établissements de deuxième transformation de bois dans cette région, 109 256 tonnes de sous-produits feuillus et résineux ont été générées. De ce total, 46 % sont réutilisées à des fins industrielles et seulement 2 % sont éliminées. Un total de 106 779 tonnes de ces sous-produits de bois est valorisé par ces entreprises, majoritairement à des fins agricoles (23 %). Rappelons que 25 entreprises de ce type sont présentes sur le territoire de la MRC.

---

<sup>49</sup> *Production et utilisation des sous-produits générés par les entreprises de deuxième transformation du bois du Québec en 2013*, Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, 2014.

## 8 INVENTAIRE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES GÉNÉRÉES - 2013

- Globalement, environ 45 200 tonnes de matières résiduelles sont générées pour l'année 2013 sur le territoire de la MRC Robert-Cliche, tous secteurs confondus (incluant les boues municipales)
- De cette quantité, 31 700 tonnes sont récupérées et 13 500 tonnes sont éliminées.

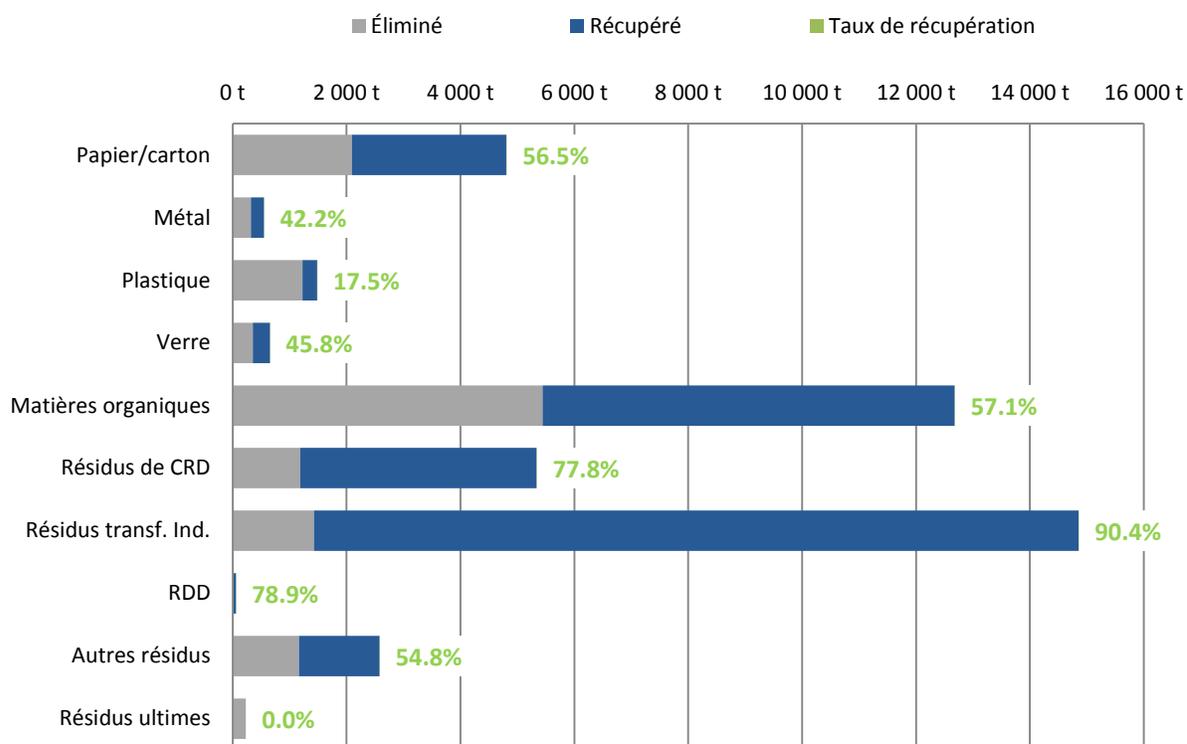
### 8.1 BILAN GLOBAL PAR TYPE DE MATIÈRES RÉSIDUELLES

Le tableau ci-dessous synthétise les résultats de l'inventaire des matières résiduelles générées sur l'ensemble du territoire de la MRC, réalisé dans le cadre de la révision du PGMR.

**Tableau 47: Synthèse de l'inventaire des matières résiduelles par matière**

Résultats globaux - Robert-Cliche				
	Récupéré	Éliminé	Généré	Taux de récupération %
<b>MATIÈRES RECYCLABLES</b>	<b>3 504 t</b>	<b>3 991 t</b>	<b>7 496 t</b>	<b>46,7 %</b>
PAPIER/CARTON	2 714 t	2 093 t	4 807 t	56,5 %
MÉTAL	233 t	319 t	551 t	42,2 %
PLASTIQUE	259 t	1 225 t	1 484 t	17,5 %
VERRE	299 t	354 t	653 t	45,8 %
<b>MATIÈRES ORGANIQUES</b>	<b>8 490 t</b>	<b>5 443 t</b>	<b>13 932 t</b>	<b>60,9 %</b>
RÉSIDUS ALIMENTAIRES ET RÉSIDUS VERTS	7 234 t	5 443 t	12 677 t	57 %
BOUES MUNICIPALES	1 255 t mh	0 t mh	1 255 t mh	100 %
<b>DÉBRIS DE CRD</b>	<b>4 153 t</b>	<b>1 186 t</b>	<b>5 338 t</b>	<b>77,8 %</b>
<b>RÉSIDUS DE TRANSFORMATION INDUSTRIELLE</b>	<b>13 428 t</b>	<b>1 428 t</b>	<b>14 856 t</b>	<b>90,4 %</b>
<b>RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX</b>	<b>45 t</b>	<b>12 t</b>	<b>57 t</b>	<b>78,9 %</b>
<b>AUTRES RÉSIDUS</b>	<b>2 092 t</b>	<b>1 166 t</b>	<b>3 258 t</b>	<b>64,2 %</b>
<b>RÉSIDUS ULTIMES</b>	<b>0 t</b>	<b>231 t</b>	<b>231 t</b>	<b>0 %</b>
<b>TOTAL</b>	<b>31 712 t</b>	<b>13 456 t</b>	<b>45 168 t</b>	<b>70,2 %</b>

**Figure 18 : Taux de récupération par type de matières résiduelles**

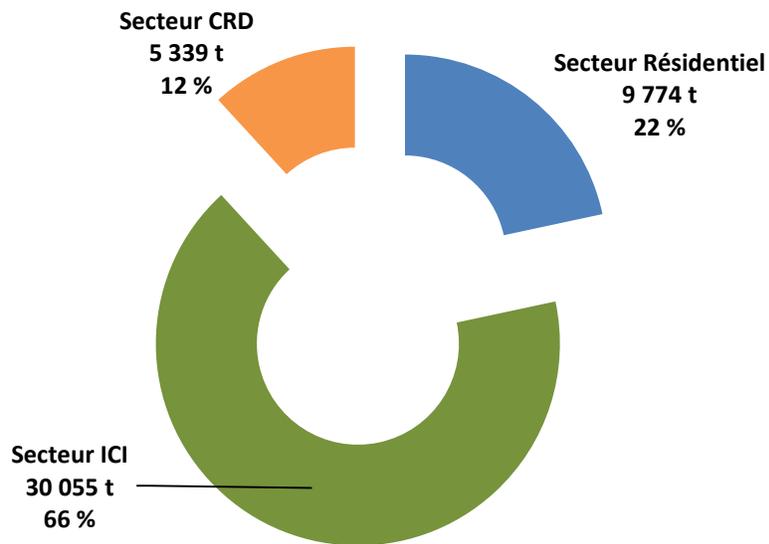


## 8.2 BILAN PAR SECTEUR

- C'est le secteur des institutions, commerces et industries (ICI) qui génère le plus de matières résiduelles (66 %), suivi des secteurs résidentiel et de la CRD, avec respectivement 22 % et 12 %.
- Le secteur de la CRD est le plus performant (78 %) en termes de mise en valeur des matières, notamment grâce à la très forte valorisation des agrégats (94 %).
- Le secteur ICI est aussi performant (75 %) principalement grâce à la bonne valorisation des matières organiques des industries de transformation agroalimentaires.

La figure ci-dessous présente les résultats de l'inventaire des matières résiduelles pour les trois secteurs : résidentiel, ICI et CRD.

**Figure 19 : Synthèse des quantités de matières résiduelles générées par secteur<sup>50</sup>**

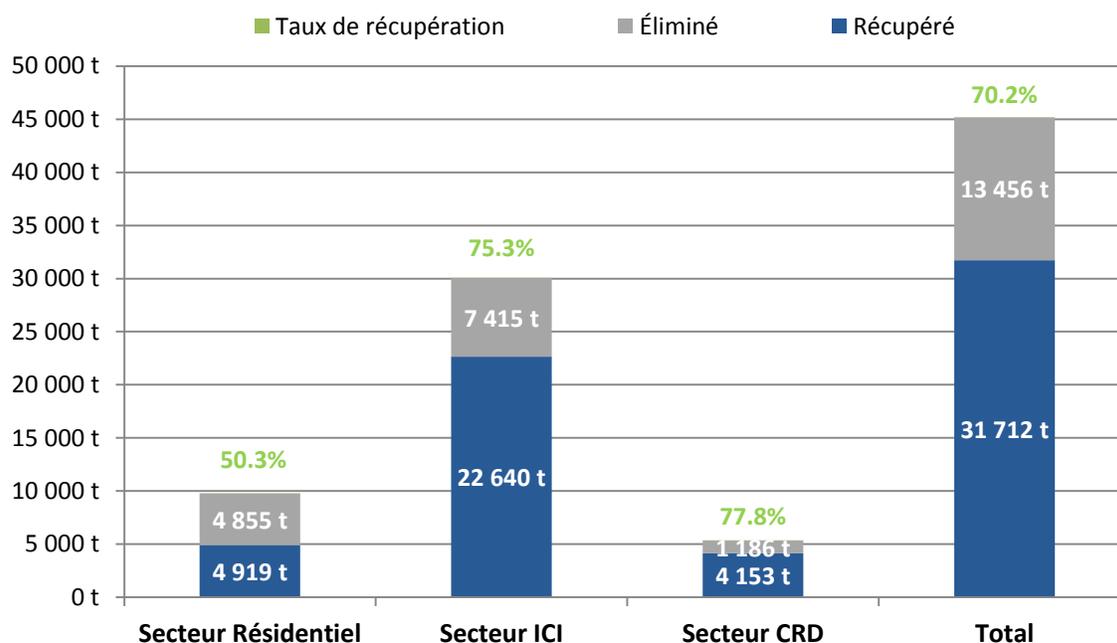


La figure ci-dessous présente les résultats de la MRC par secteur pour l'année 2013, d'après les résultats de l'inventaire.

**Figure 20 : Synthèse de l'inventaire des matières résiduelles générées par secteur**

---

<sup>50</sup> Le secteur résidentiel inclut les boues municipales.



- Le secteur CRD est le plus performant (77,8 %) en termes de mise en valeur des matières, notamment grâce à la très forte valorisation des agrégats (94 %).
- Le secteur ICI est aussi performant (75,3 %) principalement grâce à la bonne valorisation des matières organiques des industries de transformation agroalimentaires.
- Le secteur résidentiel a un taux de récupération de 50,3 %.



### 8.3 PERFORMANCE DE LA MRC

Le taux de récupération de chaque matière est calculé afin d'évaluer la performance de la MRC par rapport aux objectifs de récupération de la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles*.

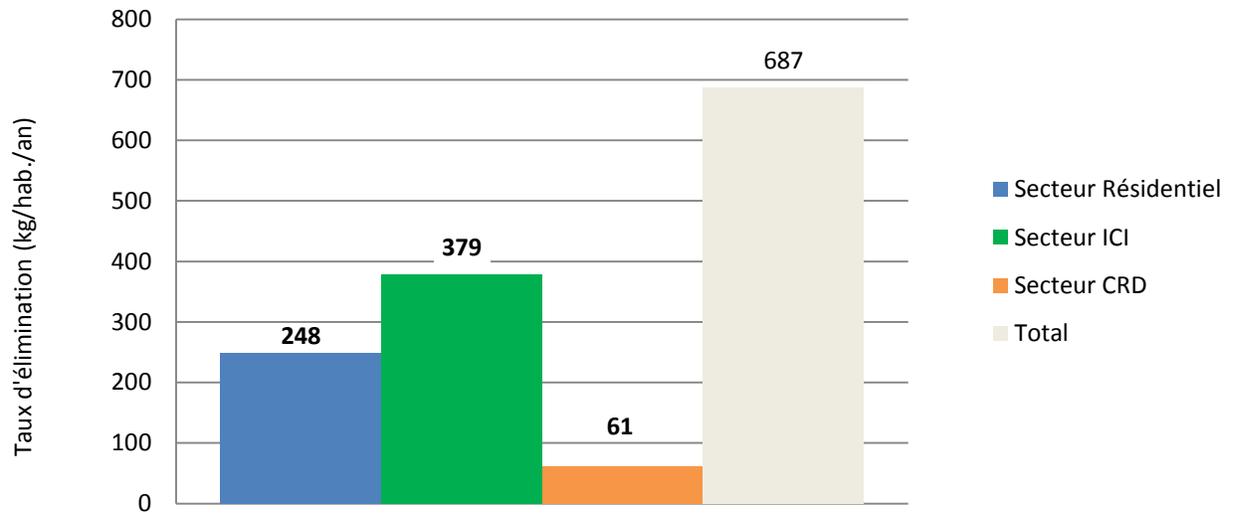
- Le taux d'élimination de la MRC est de 687 kg/an par habitant et atteint l'objectif national d'élimination de 700 kg/an/hab.
- Le taux de récupération des matières recyclables (papier, carton, plastique, verre et métal) par le biais de la collecte sélective de la MRC est de 46,7 %, soit en dessous de l'objectif gouvernemental de 70 %.
- Le taux de récupération des matières organiques (incluant les boues) est d'environ 60,9 %, et atteint l'objectif national de 60 %, notamment car toutes les boues municipales sont valorisées.
- Avec un taux de récupération de 45,5 % des débris de CRD non-agrégats (issus du segment des bâtiments), il est logique de croire que l'objectif national de trier 70 % des débris de CRD issus de ce type d'activité ne soit pas atteint.
- L'objectif de la *Politique québécoise* de récupérer 80 % des débris de CRD de type agrégats est atteint à la MRC, avec un taux de récupération de 94,2 %.

Le taux d'élimination pour l'ensemble des secteurs pour la MRC Robert-Cliche de 687 kg/hab/an selon l'inventaire se répartit selon la figure ci-dessous<sup>51</sup>.

---

<sup>51</sup> Il est possible qu'il y ait des écarts entre les résultats de l'inventaire présenté ci-dessus et les données à l'élimination du MDDELCC publiées sur son site internet, particulièrement pour les secteurs ICI et CRD. Ces données ne seront pas utilisées pour évaluer la performance territoriale des municipalités associée au *Programme sur la redistribution des redevances pour l'élimination des matières résiduelles*.

**Figure 21 : Taux d'élimination par habitant et par secteur**



# CHAPITRE 3

## Diagnostic territorial

## 9 ORIENTATIONS ET OBJECTIFS À ATTEINDRE

Ce chapitre présente les différentes tendances et les orientations gouvernementales relativement à la gestion des matières résiduelles.

### 9.1 ORIENTATIONS GOUVERNEMENTALES ET OBJECTIFS NATIONAUX

L'objectif fondamental de la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles* est de n'éliminer que le résidu ultime. Tous les autres objectifs du *Plan d'action 2011-2015* en découlent, notamment :

- La diminution de la quantité de matière enfouie par habitant;
- Le bannissement de l'élimination du papier et du carton, du bois et de la matière organique;
- L'augmentation de la récupération des matières visées par la collecte sélective, tous secteurs confondus;
- L'augmentation de la valorisation des résidus de CRD.

Avec cinq objectifs intermédiaires quantitatifs à atteindre d'ici fin 2015 :

- Ramener à 700 kilogrammes par habitant la quantité de matières résiduelles éliminées soit une réduction de 110 kilogrammes par habitant par rapport à 2008;
- Recycler 70 % du papier, du carton, du plastique, du verre et du métal résiduels;
- Recycler 60 % de la matière organique putrescible résiduelle;
- Recycler ou valoriser 80 % des résidus de béton, de brique et d'asphalte;
- Trier à la source ou acheminer vers un centre de tri 70 % des débris de construction, de rénovation et de démolition du segment du bâtiment.

Ces objectifs sont des moyennes à atteindre au niveau national, et une cible à viser pour la MRC.

### 9.2 BILAN DU PREMIER PGMR

Le premier *Plan de gestion des matières résiduelles* de la MRC Robert-Cliche a été adopté et révisé durant l'année 2003.

Il incluait un plan d'action décliné en 28 actions pour un montant total estimé pour sa mise en œuvre et son suivi d'environ 1 710 750 \$. Au 31 décembre 2013, onze (11) actions étaient entièrement réalisées ou en voie de l'être et dix-sept (17) n'ont pas été déployées. Parmi ces dernières, certaines ont été abandonnées ou n'étaient plus pertinentes avec le contexte local de la MRC.

Un état d'avancement détaillé de chaque action est fourni en Annexe 8.

Les actions étaient divisées et présentées en quatre (4) sections :

- Administration et gestion;
- Programmes de mises en valeur;
- Infrastructures;
- Programmes d'information et de sensibilisation.

### 9.3 FAITS SAILLANTS

- Un comité de gestion, responsable du déploiement et du suivi du PGMR, avait été créé lors de la rédaction du PGMR. Néanmoins, le suivi de l'avancement des actions n'a pas été formalisé et suivi depuis l'entrée en vigueur du PGMR.
- La possibilité de déléguer la compétence de la collecte, du transport et de l'élimination des ordures à la MRC ne fait pas consensus auprès de toutes les municipalités. Cette action a été abandonnée malgré la disparité persistante des contrats et des coûts de collecte de ces matières résiduelles entre les différentes municipalités.
- La MRC assure la gestion des matières recyclables depuis 2004 et elle a mis l'emphase sur son déploiement pour l'ensemble des citoyens de la MRC et ce, quel que soit le type d'habitation. Également, ce service a été offert progressivement à la totalité des ICI du territoire. De nombreux efforts ont été faits dans ce sens depuis l'adoption du premier PGMR.
- Concernant les boues de fosses septiques, une entente a été signée en 2008 entre la MRC et la Ville de Saint-Joseph-de-Beauce pour une délégation complète de la gestion de ces matières résiduelles. Elles sont envoyées vers le centre régional de traitement des boues de fosses septiques (étangs aérés) et sont ensuite dirigées vers une plateforme de compostage pour y être valorisées.
- La mise en place d'une troisième voie pour la collecte des matières organiques, en priorité dans les zones les plus urbanisées, n'a pas abouti. Aucune étude de faisabilité ou projet pilote n'a été réalisé en ce sens. Néanmoins, la MRC a mis en place plusieurs actions pour favoriser les programmes de réduction à la source de ces matières organiques, comme le compostage domestique et l'herbicyclage. La MRC offre des formations sur le compostage domestique aux citoyens et propose des tarifs préférentiels pour l'achat de composteurs.
- En termes de communication, la MRC a mis beaucoup d'efforts pour améliorer l'information sur les services offerts en gestion des matières résiduelles, notamment, avec la refonte complète du site internet.

### 9.4 ANALYSE DES FORCES, FAIBLESSES ET DES OPPORTUNITÉS ET MENACES DU SYSTÈME ACTUEL DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

L'analyse des modalités de gestion des matières résiduelles et des performances de récupération a permis d'identifier les forces et faiblesses du système actuel. Cet exercice est important pour établir ensuite les priorités d'action et lister les enjeux propres à chaque mesure du plan d'action. Les opportunités et menaces représentent les aspects extérieurs au système qui peuvent influencer de manière positive ou négative la mise en place des mesures visant à améliorer la récupération ou les performances de ces mesures.

La figure suivante résume les principales forces et faiblesses de la gestion des matières résiduelles de la MRC.

**Figure 22 : Forces et faiblesses du système actuel de gestion des matières résiduelles**

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"><li>• Taux d'élimination sous le seuil de 700 kg/hab/an de la <i>politique</i></li><li>• Valorisation par compostage de toutes les boues municipales</li><li>• Forte valorisation des matières organiques du secteur industriel (industries transformation agro-alimentaires)</li><li>• Taux de valorisation des matières organiques proche de l'objectif de 60 %</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Taux de récupération de la collecte sélective stagnant</li><li>• Faible valorisation des matières organiques (secteur résidentiel)</li><li>• Manque de connaissance sur la génération du secteur ICI</li><li>• Manque de connaissance sur la valorisation des résidus de CRD</li></ul>

Le tableau suivant synthétise les principales opportunités de développement et les menaces éventuelles pour le système de gestion des matières résiduelles de la MRC Robert-Cliche.

**Tableau 48 : Opportunités et menaces ayant un impact en regard de la gestion des matières résiduelles**

#### Opportunités

- Objectifs de récupération de la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles*
- Évolution des redevances à l'élimination
- Mise en place du bannissement du papier, carton et des matières organiques
- Rôle de la MRC pour une saine gestion des matières résiduelles
- Aides financières pour les programmes de valorisation des matières organiques
- Aides financières pour les secteurs ICI disponibles auprès de RECYC-QUÉBEC
- Aides financières avec la Table de récupération hors foyer pour les lieux publics

#### Menaces

- Coûts supplémentaires pour les services de GMR (matières organiques)
- Répartition des compétences des municipalités et de la MRC

## 9.5 ENJEUX RÉGIONAUX ET OBJECTIFS DE LA MRC

La MRC a mis en évidence plusieurs enjeux régionaux au contexte local de la gestion des matières résiduelles de la MRC. Ils ont été définis en fonction des forces et des faiblesses de la gestion actuelle des matières résiduelles et pour répondre aux opportunités et aux menaces pouvant impacter l'évolution du système et de sa performance.

### ***Les sept grands enjeux régionaux de la MRC sont les suivants :***

- ENJEU 1 :** Inciter et promouvoir la hiérarchie des 3RVE;
- ENJEU 2 :** Augmenter la récupération des matières recyclables, particulièrement pour le secteur Industries, commerces, institutions (ICI);
- ENJEU 3 :** Augmenter la récupération et la valorisation des matières organiques (résidus alimentaires), particulièrement pour le secteur résidentiel;
- ENJEU 4 :** Optimiser les services offerts de gestion des matières résiduelles, avec une réglementation adéquate;
- ENJEU 5 :** Améliorer la connaissance sur les modes de gestion et les flux des débris de CRD;
- ENJEU 6 :** Poursuivre les actions de sensibilisation des citoyens à une saine gestion des matières résiduelles;
- Enjeu 7 :** Développer des actions d'ISÉ spécifiques pour le secteur ICI et CRD

## 9.6 OBJECTIFS DE LA MRC

La diminution des quantités de matières résiduelles éliminées provenant de tous les secteurs est l'enjeu majeur de la *Politique*, appuyée par le bannissement de plusieurs matières des lieux d'enfouissement technique à court ou moyen terme.

Le tableau ci-dessous présente les objectifs quantitatifs du PGMR retenus par la MRC par rapport aux objectifs définis dans la Politique québécoise.

**Tableau 49: Objectifs régionaux de la MRC**

Politique québécoise de gestion des matières résiduelles		Stratégie de la MRC			
Plan d'action 2011-2015 Objectifs nationaux		Inventaire 2013	Objectif	Échéance	
<b>Éliminer une seule matière résiduelle au Québec : le résidu ultime</b>					
Ramener à 700 kg par habitant la quantité annuelle de matières résiduelles éliminées	700 kg/hab/an	<b>687 kg/hab/an</b>	-	2020	
Recycler 70 % des matières recyclables	70 %	<b>46,7 %</b>		70 %	2020
		<i>Secteur résidentiel</i> 56,4 %	<i>Secteur ICI</i> 42,4 %		
Recycler 60 % de la matière organique putrescible résiduelle (incluant les boues)	60%	<b>60,9 %</b>		80 %	2020
		<i>Secteur résidentiel</i> 7,9 %	<i>Secteur ICI</i> 98,6 %		
Recycler ou valoriser 80 % des résidus de béton, de brique et d'asphalte	80 %	<b>94,2 %</b>	98 %	2020	
Trier à la source ou acheminer vers un centre de tri 70 % des résidus de construction, de rénovation et de démolition du segment du bâtiment	70 %	<i>Non connu *</i>	-		

## 9.7 OBJECTIFS RÉGIONAUX D'ÉLIMINATION

La diminution des quantités de matières éliminées provenant de tous les secteurs est l'enjeu majeur de la *Politique québécoise*, appuyée par le bannissement de plusieurs matières des lieux d'enfouissement technique à court ou moyen terme.

La MRC a choisi de ne pas se fixer d'objectif sur le taux d'élimination d'ici l'échéance du PGMR en 2020. En effet, la MRC Robert-Cliche atteint déjà le seuil de 700 kg/hab/an fixé par le gouvernement avec, en moyenne, 687 kg/hab/an de matières résiduelles éliminées sur son territoire. La MRC va maintenir les efforts déjà engagés pour une diminution des matières résiduelles éliminées. Toutes les mesures du plan d'action permettront de participer à une baisse des matières enfouies, en priorisant la hiérarchie des 3RVE, et nécessairement une diminution du taux d'élimination par habitant.

Les quantités collectées et acheminées au site d'enfouissement sont connues pour chaque municipalité, et permettent de calculer un taux spécifique d'élimination. Le tableau ci-dessous présente ces ratios en kg par habitant et par année par municipalité.

**Tableau 50: Taux d'élimination pour le secteur résidentiel - 2013**

Municipalité	Population 2013	Quantité éliminée 2013 (tonnes)	Ratio kg/hab/an
Beauceville	6 416	1 431	223
Saint-Alfred	503	100	199
Saint-Frédéric	1 089	254	233
Saint-Joseph-de-Beauce	4 854	1 122	231
Saint-Joseph-des-Érables	432	92	213
Saint-Jules	584	146	250
Saint-Odilon-de-Cranbourne	1 456	322	221
Saint-Séverin	268	62	231
Saint-Victor	2 483	857	345
Tring-Jonction	1 505	466	310
<b>Total MRC</b>	<b>19 590</b>	<b>4 855</b>	<b>248</b>

Source : Compilation réalisée par Chamard

Les taux d'élimination par municipalité varient entre 199 et 345 kg/hab/an respectivement pour Saint-Alfred et Saint-Victor. Deux municipalités sont au-dessus du taux d'élimination moyen de la MRC pour le secteur résidentiel à savoir, Saint-Victor et Tring-Jonction. Un effort particulier sera mis sur ces deux municipalités lors de la réalisation des mesures d'information, sensibilisation et éducation (ISÉ).

## 9.8 SCÉNARIO D'ÉLIMINATION À 10 ANS

L'évolution démographique sur le territoire de la MRC ainsi que les programmes de récupération mis en place ont une influence sur les quantités de matières résiduelles générées et récupérées. Afin de déterminer un plan d'action réaliste et adéquat pour la MRC pour les cinq prochaines années, il est essentiel d'estimer les besoins futurs en élimination pour les matières résiduelles. Notamment, les lignes directrices préconisent d'établir un scénario d'élimination pour les dix prochaines années à partir de l'année de révision du PGMR.

La *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles* et le *Plan d'action 2011 - 2015* prévoient de bannir de l'élimination le papier et le carton, le bois, ainsi que la matière organique putrescible. Le MDDELCC élabore présentement une Stratégie de mise en œuvre des bannissements, qui comprendra, entre autres, diverses mesures visant à amener l'ensemble des générateurs et autres acteurs concernés à réduire, trier et acheminer les matières bannies vers des filières de valorisation et ainsi les détourner de l'élimination. Selon les publications du MDDELCC, une période de transition est inévitable pour la mise en place

opérationnelle avec succès de ces bannissements, durant laquelle les matières visées seront encore dirigées vers les sites d'élimination, et ce, malgré les échéances prévues de 2013 et 2014 pour les fibres et le bois. Il est plus que probable que l'interdiction de l'élimination de ces matières soit mise en place plus tard que ces échéances.

Le tableau suivant présente la variation de population de la MRC jusqu'en 2024 d'après des projections de l'ISQ.

**Tableau 51: Projections démographiques, 2013 - 2024**

Population	2013	2015	2019	2024
<b>Total MRC</b>	<b>19 590</b>	<b>18 936</b>	<b>18 930</b>	<b>18 849</b>
Variation (%)	-	-3,5 %	0,0 %	-0,4 %

Source : Institut de la Statistique du Québec, ISQ et extrapolation réalisée par Chamard

Le tableau ci-dessous présente les hypothèses sur les taux de récupération qui seront atteints dans les prochaines années pour chaque type de matière résiduelle.

**Tableau 52: Hypothèses des taux de récupération par types de matières résiduelles**

Matières visées	Objectif national	2013	2015	2019	2024	Échéance à respecter
Matières recyclables	70 %	46,8%	50%	70%	75%	Bannissement des fibres en 2013
Matières organiques	<b>60%</b>	<b>57,0%</b>	60%	70%	90%	Bannissement des matières organiques putrescibles en 2020
<i>Boues municipales</i>		100,0%	100%	100%	100%	
Déchets CRD Agrégats	<b>80%</b>	94,2%	95%	95%	100%	
Déchets CRD Non Agrégats	<b>s.o</b>	<b>45,5%</b>				Bannissement du bois en 2014
<i>Bois</i>	<b>s.o</b>	64,3%	70%	100%	100%	
Résidus Domestiques Dangereux (RDD)	<b>s.o</b>	<b>78,0%</b>	80%	85%	85%	
<i>Tri des déchets de CRD</i>	<b>70%</b>	-	70%	70%	85%	

Source : Calculs réalisés par Chamard

Le tableau ci-dessous présente les résultats des projections au niveau des besoins en élimination pour les matières générées pour les secteurs résidentiel, ICI et CRD.

**Tableau 53 : Projection des quantités de matières résiduelles éliminées, 2013-2024**

Scénario d'élimination 10 ans	2013	2015	2019	2024	Variation 2019/2024
Quantité éliminée estimée (tonnes)	<b>13 456</b>	<b>12 391</b>	<b>9 355</b>	<b>6 351</b>	<b>-53%</b>

Taux d'élimination (kg/pers/an)	<b>687</b>	<b>654</b>	<b>494</b>	<b>337</b>	<b>-51%</b>
---------------------------------	------------	------------	------------	------------	-------------

*Source : Calculs réalisés par Chamard*

À l'analyse de ces résultats, les capacités des deux lieux d'enfouissement techniques devraient être suffisantes pour accueillir les matières résiduelles futures à éliminer en provenance de la MRC Robert-Cliche.

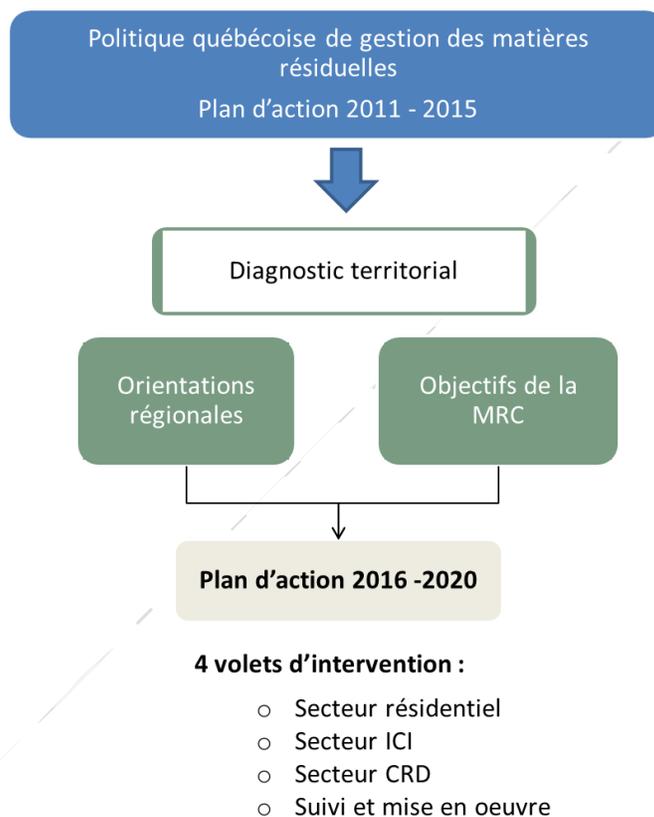
- Pour le LET de Frampton, les quantités de matières résiduelles provenant de la MRC Robert-Cliche représentent environ 50 % de la quantité enfouie totale en 2013 à ce LET. Ce site doit pouvoir opérer jusqu'en 2022, avec une possibilité de reformuler une demande de prolongation.
- Pour le LET de Saint-Étienne-des-Grès, la quantité de matières résiduelles provenant de la municipalité de Tring-Jonction est minime (environ 960 tonnes en 2013) par rapport à la capacité de l'installation, et qui devrait être en opération au-delà de 2024 selon les autorisations en vigueur.

## 10 ÉLABORATION DU PLAN D'ACTION

Pour atteindre les objectifs régionaux fixés par la MRC, un plan d'action échelonné sur les cinq prochaines années (de 2016 à 2020) a été élaboré en se basant sur les résultats du diagnostic territorial. Il permettra de contribuer globalement à l'atteinte des objectifs nationaux et régionaux définis.

La figure ci-dessous présente les bases sur lesquelles le plan d'action 2016 - 2020 de la MRC Robert-Cliche a été construit.

**Figure 23 : Éléments pour l'élaboration du plan d'action 2016 – 2020**



Les quatre volets constituant le plan d'action 2016-2020 sont articulés autour des quatre axes d'intervention suivants:

- Information, sensibilisation, éducation (ISÉ);
- Règlementation;
- Acquisition de connaissances;
- Collectes, services et installations de gestion de matières résiduelles.

Les sections suivantes détaillent le contenu de chacun des axes d'intervention.

## 10.1 INFORMATION, SENSIBILISATION, ÉDUCATION (ISÉ)

Une bonne information et une sensibilisation adéquate sont les éléments centraux dans l'atteinte des objectifs régionaux et nationaux. Un programme d'ISÉ global doit être établi au niveau de la MRC et ciblé pour l'ensemble des générateurs, que ce soit pour les secteurs résidentiel, ICI ou CRD.

Ce programme d'ISÉ doit se décliner à différentes échelles, soit au niveau de la MRC, mais aussi au niveau de chaque municipalité. La MRC a la responsabilité de fournir le cadre général des thématiques prioritaires sur lequel des efforts doivent être entrepris. En parallèle, la MRC devra travailler en collaboration avec chaque municipalité pour développer des programmes spécifiques à leurs enjeux spécifiques. Il relève de la responsabilité de la MRC de fournir des outils pour que les actions régionales soient relayées localement.

Les opérations d'ISÉ doivent inclure un partage d'informations aux citoyens et aux autres générateurs sur le contenu de la politique et de son plan d'action, ainsi que les objectifs à atteindre pour la MRC. L'emphase doit particulièrement être mise sur la réduction de l'enfouissement des matières résiduelles à courtes échéances, notamment sur l'enjeu du détournement des matières organiques. Une attention particulière doit être mise sur le secteur ICI, générateurs importants, mais dont la performance est encore mal connue.

### Mise en place d'une patrouille verte (écopatrouille)

La MRC Robert Cliche souhaite mettre en place une écopatrouille (ou patrouille verte) responsable de mener différentes actions liées à la mise en œuvre du PGMR pour tous les secteurs. Son objectif principal est surtout de renforcer l'adhésion aux principes des 3RVE et de mener des actions d'information, de sensibilisation et d'éducation relatives à l'environnement (ISÉ) sur l'ensemble du territoire de la MRC.

Il est prévu d'embaucher, chaque année deux ressources qualifiées durant deux mois pendant l'été. Les écopatrouilleurs entrent directement en contact avec les citoyens à la maison, au travail, dans les écoles de toutes les municipalités de la MRC, notamment pour :

- Programme annuel d'ISÉ;
- Accompagnement pour les formations de réduction à la source;
- Organisation d'activités pour la jeunesse;
- Production de matériels et supports pédagogiques pour les activités d'ISÉ;
- Organisation et participation à des événements liés à la gestion de matières résiduelles;
- Appui au coordonnateur GMR de la MRC pour la réalisation d'études préliminaires.

L'écopatrouille aurait également un programme spécifique pour les ICI, notamment pour :

- Organiser des rencontres avec les ICI prioritaires;
- Appui les ICI prioritaires à une saine gestion des matières résiduelles;
- Développer des outils spécifiques pour les ICI.

De plus, la MRC a un rôle important à jouer en montrant l'exemple de bonnes pratiques en gestion des matières résiduelles. Une politique environnementale pour la MRC, déclinée par municipalité, peut être un levier de changement efficace. Des mesures concrètes de réduction à la source et de recyclage<sup>52</sup> sont faciles à mettre en œuvre et peuvent avoir un impact important. Ces actions permettent également de fédérer les différentes municipalités autour d'un projet commun. Il est aussi essentiel de publiciser les actions et les efforts faits au niveau de la MRC et des municipalités en terme de saine gestion des matières résiduelles.

Les mesures reliées à ce volet sont les suivantes :

- Mettre en place des mesures concrètes de réduction à la source et de réemploi;
- Adopter et appliquer une politique environnementale pour la MRC et les municipalités;
- Favoriser la diffusion des informations entre la MRC et les municipalités;
- Mener des actions de sensibilisation spécifique et ciblée pour le secteur résidentiel et ICI;
- Communiquer les bonnes pratiques des ICI en gestion des matières résiduelles;
- Appuyer la certification "ICI ON RECYCLE" pour les ICI;
- Sensibiliser aux bonnes pratiques pour les travaux de construction, de rénovation ou démolition.

## 10.2 RÈGLEMENTATION

Le plan d'action 2016-2020 devra aussi impliquer des modifications du cadre réglementaire, notamment au niveau des règlements municipaux. Notamment, le bannissement de plusieurs matières résiduelles de l'élimination et l'obligation d'en valoriser certaines va engendrer des modifications majeures. Par exemple, le bannissement du bois, du papier et du carton et de la matière organique des lieux d'élimination technique au cours des cinq prochaines années, devra apparaître dans la réglementation municipale, tout comme la valorisation des débris de CRD. Toutefois, l'enjeu principal de la modification du cadre réglementaire réside plus dans sa mise en application.

La MRC a un rôle important à jouer en élaborant et en diffusant des trames de règlements pour intégrer les nouvelles exigences permettant l'atteinte des objectifs nationaux et locaux de récupération. Également, les modifications doivent se faire en amont au niveau du contenu des devis de soumission pour la collecte des matières résiduelles et pour l'exploitation des sites de traitement afin de s'assurer que les orientations générales et les objectifs de récupération soient pris en compte.

---

<sup>52</sup> Principe des 3RV-E, réduction de papier, achats responsables, etc.

La MRC doit appuyer les municipalités dans le contenu de ces documents afin de garantir une uniformité au niveau de la MRC lors de l'attribution des contrats municipaux, mais aussi pour le respect des clauses contractuelles.

### **Bannissement des papiers-cartons et du bois**

Le gouvernement du Québec a prévu dans sa *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles* de bannir le papier et le carton de l'élimination d'ici la fin de 2013 et celui du bois d'ici la fin de 2014. Il a également l'intention d'évaluer la possibilité de bannir les matières organiques d'ici 2020. Selon les dernières informations disponibles, il ne semble pas que ces bannissements seront en vigueur avant la fin de l'année 2015 pour les papiers, les cartons et le bois.

Dans ce contexte, la MRC désire attendre les décisions du gouvernement avant de statuer sur ces bannissements. Néanmoins, il est prévu dans le plan d'action que, lorsque ces bannissements seront en vigueur, la MRC adopte des mesures visant à faciliter leur application sur son territoire. D'ici là, la MRC mettra des efforts sur les activités d'information, de sensibilisation et d'éducation des citoyens en vue du bannissement des matières visées, et sur l'optimisation des services existants pour augmenter la récupération et le recyclage de ces matières résiduelles.

### **Bannissement des matières organiques**

Le gouvernement du Québec a l'intention d'évaluer la possibilité de bannir l'élimination des matières organiques d'ici 2020.

D'ici cette date, la MRC a l'intention de se tenir au courant des nouvelles pratiques et des nouvelles technologies dans le domaine du recyclage des matières organiques afin de faire bénéficier à ses citoyens de la meilleure approche de gestion de ces matières selon les spécificités régionales. La MRC Robert-Cliche approchera également les MRC avoisinantes pour évaluer les possibilités de mutualisation d'infrastructures.

Dans son plan d'action, la MRC Robert-Cliche a prévu d'étudier et d'évaluer les options qui s'offrent à elle d'ici 2018 en terme de collecte des matières organiques et de mode de traitement. L'implantation du scénario qui sera retenu pour la gestion des matières organiques pour les implanter en 2019, à la fin de l'échéancier du plan de gestion. Cette approche permet de faire bénéficier les citoyens des économies potentielles et des meilleures technologies au moment approprié.

Actuellement, la MRC Robert-Cliche valorise près de 60 % de ses matières organiques, soit l'objectif de la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles* du Québec. Ce taux de récupération sera bonifié par la poursuite des activités de réduction à la source (compostage domestique et herbicyclage) et la valorisation de certaines matières organiques d'origine industrielle. Avec ces mesures, la MRC est confiante de dépasser l'objectif de valorisation des matières organiques.

Les mesures reliées à ce volet sont les suivantes :

- Favoriser l'adoption d'une réglementation encadrant la collecte des déchets de toutes les municipalités de la MRC;
- Adapter la réglementation en fonction des nouveaux services et programmes de gestion des matières résiduelles;
- Adapter la réglementation pour le secteur ICI;
- Adapter la réglementation pour obliger la valorisation des débris de CRD générés lors des travaux municipaux.

### 10.3 ACQUISITION DE CONNAISSANCES

Le préalable à plusieurs mesures du plan d'action 2016-2020 est d'acquérir des connaissances complémentaires pour être en mesure d'avoir des données fiables et à jour de différents secteurs de génération des matières résiduelles.

Au moment de la révision du PGMR, il a été mis en évidence que la génération des matières résiduelles pour les secteurs ICI et CRD est moins bien connue. Certaines données sont incomplètes. Notamment, pour le secteur ICI, certaines entreprises font affaire directement avec des collecteurs privés. Pour le secteur CRD, il est difficile de distinguer le niveau de valorisation réel, car les matières résiduelles sont transbordées vers d'autres centres de traitement.

L'acquisition de connaissances complémentaires passe par la réalisation d'études de faisabilité, d'optimisation, de caractérisation des matières résiduelles ou, plus simplement, d'enquêtes de toutes sortes. Selon la complexité et l'envergure des problématiques, des projets pilotes peuvent aussi compléter les résultats avant un déploiement à grande échelle.

Au niveau du secteur résidentiel, l'enjeu principal pour mieux cibler les actions et améliorer la performance est d'obtenir une meilleure vision de la participation des citoyens à la collecte sélective et d'identifier les matières résiduelles les moins récupérées et les plus éliminées. Une étude d'optimisation des modalités de collecte pourrait répondre au plafonnement du taux de récupération des matières recyclables. Au niveau du secteur ICI, il est nécessaire de développer des synergies avec les industries et les commerces pour dresser un portrait réaliste, notamment, par le développement d'accompagnement personnalisé.

Les mesures reliées à ce volet sont les suivantes :

- Réaliser des caractérisations des matières enfouies;
- Réaliser une étude pour la gestion des matières organiques des secteurs résidentiel et ICI;
- Réviser les modalités de gestion des matières résiduelles du secteur ICI;
- Réaliser des caractérisations des matières recyclables provenant de la collecte sélective;
- Réaliser une étude pour estimer les quantités de matières recyclables générées par les ICI;
- Promouvoir la réalisation d'audits environnementaux auprès du secteur industriel;

- Réaliser une étude sur les débris de CRD.

## 10.4 COLLECTES, SERVICES ET INSTALLATIONS DE GMR

Le plan d'action 2016-2020 intègre des mesures concernant l'optimisation des programmes de gestion des matières résiduelles existants ou concernant des nouveaux services à implanter. Il faut en premier lieu mettre l'emphase sur les centres de réemploi et de récupération existants sur le territoire, en vue de privilégier la hiérarchie des 3RV-E.

Des programmes alternatifs doivent être offerts aux citoyens pour répondre au bannissement du papier et du carton, du bois et des matières organiques. Pour les municipalités les plus éloignées des centres de traitement, il sera aussi proposé d'implanter des écocentres mobiles pour récupérer les débris de CRD, les résidus encombrants, les résidus verts, etc.

### Gestion des matières organiques

La collecte des matières organiques du secteur résidentiel et du secteur ICI et leur recyclage demeure la préoccupation première des décideurs publics malgré que le taux de récupération de 60 % soit déjà atteint (en partie, grâce à la valorisation en compostage des boues municipales). La première étape retenue par la MRC sera de réaliser une étude complète de faisabilité pour évaluer et comparer les différents scénarios possibles des matières organiques.

Les mesures reliées à ce volet sont les suivantes :

- Maintenir les formations au compostage domestique et les campagnes de sensibilisation à l'herbicyclage;
- Maintenir et développer les filières de réemploi sur le territoire de la MRC;
- Mettre en place des programmes de récupération des matières recyclables dans les espaces publics du territoire de la MRC;
- Favoriser la tenue d'évènements "écoresponsables" sur le territoire de la MRC;
- Implanter le service de collecte et de traitement retenu pour les matières organiques;
- Optimiser et pérenniser les programmes municipaux de gestion des résidus verts (feuilles mortes) en place;
- Organiser la collecte des résidus encombrants valorisables ;
- Harmoniser les pratiques de collecte de l'ensemble des matières résiduelles sur le territoire de la MRC;
- Mettre en place des écocentres mobiles pour la récupération de différentes matières résiduelles pour les municipalités les plus éloignées;
- Mettre en place un programme de récupération des plastiques agricoles et des tubulures d'érablières sur le territoire de la MRC;
- Implanter un programme de récupération et de mise en valeur des débris de CRD produits lors de travaux municipaux;

### **Mise en place d'écocentres mobiles pour les municipalités éloignées**

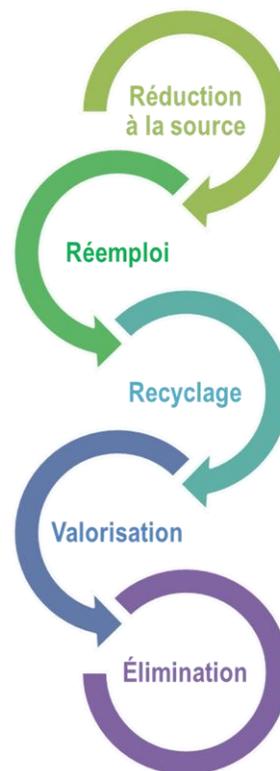
La MRC Robert-Cliche a prévu de mettre en place des « écocentres mobiles » pour deux municipalités et pour lesquelles les infrastructures de traitement des matières résiduelles existantes sont moins accessibles.

Le principe est de d'implanter des nouveaux points de dépôts volontaires temporaires pour permettre la récupération de matières résiduelles (résidus encombrants, RDD, débris de CRD de citoyens, textiles, etc.). Notamment, pour les deux municipalités visées par cette mesure soit Tring-Jonction et Saint-Joseph-de-Beauce, il est planifié d'installer plusieurs conteneurs de type roll-off dans un lieu à définir de chaque municipalité. Ces nouveaux points de dépôts seraient accessibles durant une certaine période de l'année, et les conteneurs seraient collectés et transportés vers l'écocentre régional de Beauceville à une fréquence à définir.

# CHAPITRE 4

## Description

### des mesures prévues

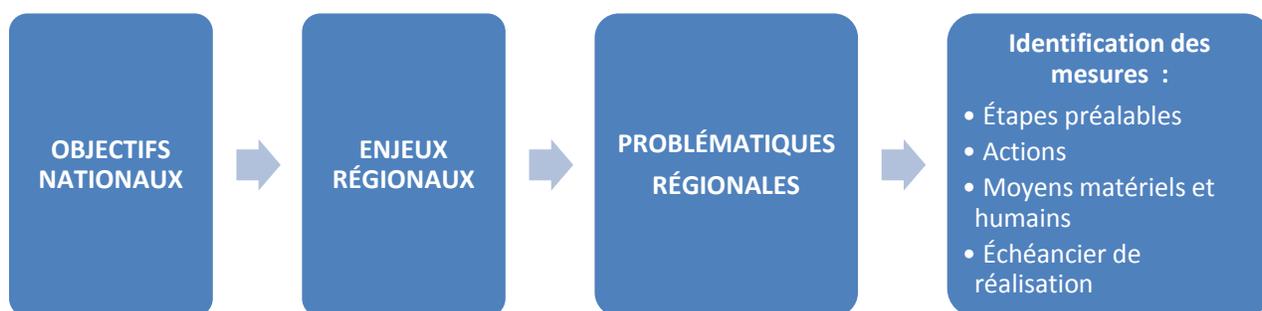


## 11 PRÉSENTATION DU PLAN D'ACTION 2016 - 2020

La section suivante présente le plan d'action quinquennal débutant en 2016 jusqu'en 2020 pour répondre aux enjeux locaux de la MRC Robert-Cliche et participer à l'atteinte des objectifs nationaux de la *Politique de gestion des matières résiduelles*.

### 11.1 CHOIX DES MESURES DU PLAN D'ACTION

Les mesures prévues au plan d'action ont été identifiées sur la base des résultats du diagnostic territorial de la MRC Robert-Cliche, qui a mis en évidence certaines problématiques spécifiques et enjeux à relever pour une saine gestion des matières résiduelles.

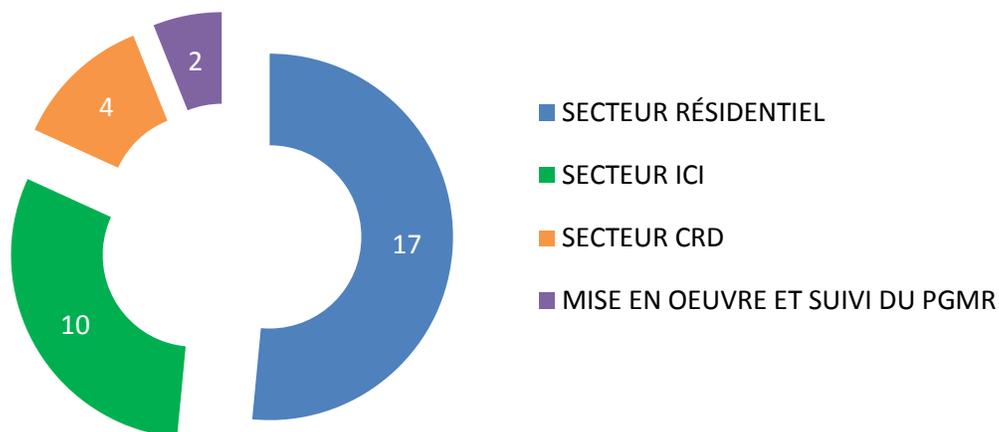


Le processus de choix de chaque mesure retenue est précisé en Annexe 9.

### 11.2 PRÉSENTATION DU PLAN D'ACTION 2016-2020

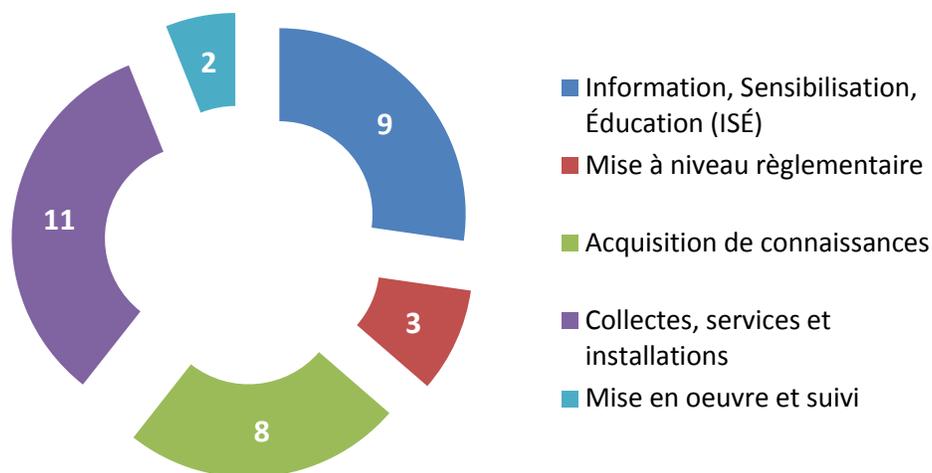
Au total, 34 mesures sont prévues, dont près de la moitié sont pour le secteur résidentiel tel que représenté dans la figure ci-dessous. Certaines mesures du secteur résidentiel sont combinées avec le secteur ICI, notamment pour le programme de gestion des matières organiques.

**Figure 24 : Nombre de mesures par type et par secteur d'intervention**



Les mesures retenues visent majoritairement l'optimisation des programmes de collecte existants ou la mise en place de nouveaux services et installations de gestion des matières résiduelles sur le territoire de la MRC. Pour le secteur ICI et CRD particulièrement, les mesures prioritaires sont des études pour permettre à la MRC d'affiner l'inventaire des quantités de matières résiduelles et d'acquérir plus de connaissance et de compréhension sur ces secteurs.

**Figure 25 : Catégories des mesures retenues**



Le tableau ci-dessous présente les mesures inscrites au plan d'action 2016 - 2020 pour la MRC Robert-Cliche.

**Tableau 54: Plan d'action 2016-2020**

N°	Description sommaire des mesures	Type	Matières	Échéance
<b>SECTEUR RÉSIDENTIEL</b>				
1	Mettre en place des mesures concrètes de réduction à la source	Information, Sensibilisation, Éducation (ISÉ)	Toutes	2016 - 2020
2	Maintenir le service de formation au compostage domestique et les campagnes de sensibilisation à l'herbicyclage	Collectes, services et installations	Organiques	2016 - 2020
3	Mettre en place des mesures concrètes de réemploi	Information, Sensibilisation, Éducation (ISÉ)	Toutes	2016 - 2020
4	Maintenir et développer les filières de réemploi sur le territoire de la MRC	Collectes, services et installations	Toutes	2018
5	Adopter et appliquer une politique environnementale pour la MRC et les municipalités	Information, Sensibilisation, Éducation (ISÉ)	Toutes	2016 - 2018
6	Mettre en place des programmes de récupération des matières recyclables dans les espaces publics du territoire de la MRC	Collectes, services et installations	Recyclables	2019

N°	Description sommaire des mesures	Type	Matières	Échéance
7	Favoriser la tenue d'évènements "écoresponsables" sur le territoire de la MRC	Collectes, services et installations	Toutes	2018
8	Favoriser la diffusion des informations entre la MRC et les municipalités	Information, Sensibilisation, Éducation (ISÉ)	Toutes	2016
9	Mettre en place un programme annuel de sensibilisation à la gestion des matières résiduelles spécifique au secteur résidentiel et le décliner par municipalités	Information, Sensibilisation, Éducation (ISÉ)	Toutes	2016 - 2017
10	Réaliser des caractérisations des déchets enfouis au LET de Frampton	Acquisition de connaissances	Déchets	2016 et 2020
11	Réaliser une étude préliminaire pour identifier les scénarios de gestion (collecte et traitement) des matières organiques	Acquisition de connaissances	Organiques	2017-2018
12	Implanter le service de collecte de porte en porte et de traitement retenu pour les matières organiques	Collectes, services et installations	Organiques	2019 - 2020
13	Optimiser et pérenniser les programmes municipaux existants de gestion des résidus verts (feuilles mortes)	Collectes, services et installations	Organiques	2016
14	Organiser la collecte des résidus encombrants valorisables	Collectes, services et installations	Organiques (Bois)	2017 - 2020
15	Favoriser l'adoption d'une réglementation encadrant la collecte des déchets de toutes les municipalités de la MRC	Mise à niveau réglementaire	Déchets	2017
16	Harmoniser les pratiques de collecte de l'ensemble des matières résiduelles sur le territoire de la MRC	Collectes, services et installations	Toutes	2019 - 2020
17	Mettre en place des écocentres mobiles pour la récupération de différentes matières résiduelles pour les municipalités les plus éloignées	Collectes, services et installations	Toutes	2018
<b>SECTEUR ICI</b>				
18	Revoir les modalités de gestion des matières résiduelles du secteur ICI pour augmenter les quantités de matières recyclables collectées	Acquisition de connaissances	Recyclables	2017 - 2018
19	Réaliser des caractérisations des matières recyclables provenant de la collecte sélective du secteur ICI au centre de tri	Acquisition de connaissances	Recyclables	2018 - 2020
20	Réaliser une étude pour estimer les quantités de matières recyclables générées par les ICI	Acquisition de connaissances	Recyclables	2017
21	Réaliser une étude préliminaire pour identifier les scénarios de gestion (collecte et traitement) des matières organiques du secteur ICI	Acquisition de connaissances	Organiques	2017 - 2018
22	Réaliser une campagne de communication et de sensibilisation spécifique pour le secteur ICI	Information, Sensibilisation, Éducation (ISÉ)	Toutes	2018 - 2020

N°	Description sommaire des mesures	Type	Matières	Échéance
23	Promouvoir la réalisation d'audits environnementaux auprès du secteur industriel	Acquisition de connaissances	Toutes	2017
24	Communiquer les bonnes pratiques des ICI en gestion des matières résiduelles	Information, Sensibilisation, Éducation (ISÉ)	Toutes	2018 - 2020
25	Appuyer la certification "ICI ON RECYCLE" des ICI présents sur le territoire de la MRC	Information, Sensibilisation, Éducation (ISÉ)	Toutes	2017 - 2020
26	Mettre en place un programme de récupération des plastiques agricoles et des tubulures d'érablières sur le territoire de la MRC	Collectes, services et installations	Résidus agricoles	2017 - 2018
27	Favoriser l'adoption d'une réglementation encadrant la gestion des matières résiduelles des ICI	Mise à niveau réglementaire	Toutes	2017 - 2020
<b>SECTEUR CRD</b>				
28	Modifier la réglementation municipale pour obliger la valorisation des débris de CRD sur toutes les municipalités	Mise à niveau réglementaire	CRD	2017 - 2020
29	Sensibiliser les citoyens (secteur résidentiel) et les entrepreneurs (secteur ICI et CRD) au moment de la délivrance de permis pour des travaux de construction, de rénovation ou démolition	Information, Sensibilisation, Éducation (ISÉ)	CRD	2018 - 2020
30	Réaliser une étude sur le <i>Portrait des matières résiduelles du secteur CRD sur le territoire de la MRC</i>	Acquisition de connaissances	CRD	2017
31	Implanter un programme de récupération et de mise en valeur des débris de CRD produits lors de travaux municipaux	Collectes, services et installations	CRD	2018 - 2020
<b>SUIVI ET MISE EN ŒUVRE</b>				
32	Réaliser le suivi de la mise en œuvre du PGMR	Mise en œuvre et suivi	Toutes	2016 - 2020
33	Réviser le Plan de gestion des matières résiduelles tous les cinq ans	Mise en œuvre et suivi	Toutes	2020

### 11.3 CONFORMITÉ DES MESURES PRÉVUES

Les *Lignes directrices pour la planification régionale de la gestion des matières résiduelles* énoncent un certain nombre de critères à prendre en compte dans le plan d'action, afin qu'il soit considéré conforme et compatible avec la politique nationale. Notamment, le plan d'action 2016 - 2020 de la MRC intègre des mesures répondant aux exigences suivantes :

- Respecter la hiérarchie des 3RVE;
- S'adresser à différentes catégories de matières résiduelles et à diverses clientèles;
- Responsabiliser les générateurs du secteur ICI et CRD;
- Contribuer à l'atteinte des objectifs de récupération des matières visées;
- Répondre aux enjeux du bannissement des matières visées.

Une grille d'analyse de la conformité des mesures identifiées pour le Plan d'action 2016 - 2020 est jointe en Annexe 10. Les mesures retenues par la MRC Robert-Cliche pour son plan d'action permettent de répondre aux exigences des lignes directrices et d'assurer la conformité du PGMR.

Les plans d'action spécifiques de chaque secteur, résidentiel, ICI et CRD sont détaillés en Annexe 11.

Des fiches synthétiques de chaque mesure inscrites au Plan d'action 2016 - 2020, sont jointes en Annexe 12. Elles détaillent les étapes intermédiaires ainsi que la séquence de mise en œuvre en plus des moyens humains et financiers à y allouer.

### 11.4 COÛTS ASSOCIÉS À LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION

Le tableau ci-dessous présente les coûts associés aux mesures inscrites au plan d'action 2016 - 2020 pour la MRC Robert-Cliche.

**Tableau 55 : Échelonnage des coûts de mise en œuvre du PGMR**

Secteurs	Coût interne	Coût d'études et analyses	Coût d'immobilisation	Coût d'exploitation	Coût total
SECTEUR RÉSIDENTIEL	93 900 \$	73 000 \$	267 800 \$	697 400 \$	1 132 100 \$
SECTEUR ICI	23 100 \$	56 000 \$	- \$	- \$	79 100 \$
SECTEUR CRD	11 400 \$	10 000 \$	- \$	- \$	21 400 \$
MISE EN ŒUVRE ET SUIVI DU PGMR	12 300 \$	- \$	- \$	- \$	12 300 \$
TOTAL	<b>140 700 \$</b>	<b>139 000 \$</b>	<b>267 800 \$</b>	<b>697 400 \$</b>	<b>1 244 900 \$</b>

Le coût total prévisionnel pour l'implantation des mesures retenues au plan d'action 2016-2020 s'élève à environ 1 244 900 \$.

Les coûts internes (140 700 \$) sont présentés dans le budget prévisionnel du PGMR, mais il s'agit de ressources internes à la MRC ou aux municipalités qui existent déjà. Les actions à réaliser ne nécessitent pas l'embauche de nouvelles ressources à temps plein, mais la mise en place de l'écopatrouille pour la période d'été.

Les coûts d'étude et d'analyse (139 000 \$) correspondent aux coûts à engager pour approfondir les données sur la gestion des matières résiduelles, notamment des caractérisations des matières éliminées et des études techniques réalisées par des firmes spécialisées.

Les coûts d'immobilisation (267 800 \$) sont amortis sur une durée de 20 ans, et sont reliés à l'implantation d'une gestion des matières organiques en vue du bannissement prévu en 2020. Les estimés budgétaires ont été calculés sur un scénario d'une collecte à trois voies avec valorisation en compostage. Les revenus potentiels liés à cette nouvelle infrastructure sont présentés dans le Tableau 57.

Ces coûts incluent aussi des nouvelles infrastructures pour la valorisation des débris de CRD, notamment la mise en place d'écocentres mobiles pour les municipalités les plus éloignées des installations existantes.

Les coûts d'exploitation (697 400 \$) correspondent au coût de transport et de collecte des matières organiques dans le scénario d'une collecte à 3 voies et du coût de traitement annuel pour un centre de compostage.

Le tableau ci-dessous présente les coûts répartis par année de 2016 à 2020, par volet et selon le type de coûts à engager.

**Tableau 56 : Synthèse des coûts annuels du plan d'action 2016 - 2020 par volet d'intervention**

Volet	Coûts prévisionnels	Échéancier					TOTAL
		2016	2017	2018	2019	2020	
Information, Sensibilisation, Éducation (ISÉ)	Coût interne	16 300 \$	17 000 \$	15 400 \$	11 700 \$	11 900 \$	
	Coût d'études et analyses	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	
	Coût d'immobilisation	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	
	Coût d'exploitation	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	
	<b>TOTAL</b>	<b>16 300 \$</b>	<b>17 000 \$</b>	<b>15 400 \$</b>	<b>11 700 \$</b>	<b>11 900 \$</b>	
Collectes, services et installations	Coût interne	8 400 \$	10 800 \$	6 700 \$	5 400 \$	7 500 \$	
	Coût d'études et analyses	- \$	8 000 \$	- \$	- \$	35 000 \$	
	Coût d'immobilisation	- \$	30 000 \$	- \$	173 300 \$	64 500 \$	
	Coût d'exploitation	5 300 \$	29 500 \$	50 100 \$	51 500 \$	561 000 \$	
	<b>TOTAL</b>	<b>13 700 \$</b>	<b>78 300 \$</b>	<b>56 800 \$</b>	<b>230 200 \$</b>	<b>668 000 \$</b>	
Acquisition de connaissances	Coût interne	300 \$	7 200 \$	3 600 \$	700 \$	1 900 \$	
	Coût d'études et analyses	- \$	47 000 \$	15 000 \$	- \$	9 000 \$	
	Coût d'immobilisation	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	
	Coût d'exploitation	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	
	<b>TOTAL</b>	<b>300 \$</b>	<b>54 200 \$</b>	<b>18 600 \$</b>	<b>700 \$</b>	<b>10 900 \$</b>	
Mise à niveau règlementaire	Coût interne	- \$	1 800 \$	- \$	400 \$	1 400 \$	
	Coût d'études et analyses	- \$	20 000 \$	- \$	5 000 \$	- \$	
	Coût d'immobilisation	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	
	Coût d'exploitation	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	
	<b>TOTAL</b>	<b>- \$</b>	<b>21 800 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>5 400 \$</b>	<b>1 400 \$</b>	
Mise en œuvre et suivi	Coût interne	3 300 \$	2 200 \$	2 200 \$	2 300 \$	2 300 \$	
	Coût d'études et analyses	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	
	Coût d'immobilisation	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	
	Coût d'exploitation	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	
	<b>TOTAL</b>	<b>3 300 \$</b>	<b>2 200 \$</b>	<b>2 200 \$</b>	<b>2 300 \$</b>	<b>2 300 \$</b>	

Volet	Coûts prévisionnels	Échéancier					TOTAL
		2016	2017	2018	2019	2020	
	<b>TOTAL MISE EN ŒUVRE PGMR</b>	<b>33 600 \$</b>	<b>173 500 \$</b>	<b>93 000 \$</b>	<b>250 300 \$</b>	<b>694 500 \$</b>	<b>1 244 900 \$</b>
	<b>Total (par porte)</b>	<b>4 \$</b>	<b>22 \$</b>	<b>12 \$</b>	<b>31 \$</b>	<b>87 \$</b>	
	<b>TOTAL MISE EN ŒUVRE PGMR</b>	<b>3%</b>	<b>14%</b>	<b>7%</b>	<b>20%</b>	<b>56%</b>	<b>100%</b>

Le coût total de mise en œuvre des mesures retenues au plan d'action 2016-2020 est échelonné sur les cinq années du PGMR. Pour les premières années, les coûts engagés viseront à poursuivre et à optimiser les services et programmes existants liés à la gestion des matières résiduelles. Les investissements les plus importants pour la MRC sont concentrés surtout pour les deux dernières années, en 2019 et 2020, avec notamment l'implantation d'un programme de gestion des matières organiques et de nouveaux points de dépôts (écocentres mobiles).

Le tableau ci-dessous présente les revenus potentiels répartis par année de 2016 à 2020, par volet et selon le type de financement disponible.

**Tableau 57 : Résumé des revenus annuels potentiels**

Revenus	Échéancier				
	2016	2017	2018	2019	2020
Compensation de la collecte sélective	255 714 \$	255 714 \$	255 714 \$	255 714 \$	255 714 \$
Redistribution des redevances à l'élimination	188 071 \$	188 071 \$	188 071 \$	188 071 \$	188 071 \$
Table de récupération hors foyer	- \$	17 600 \$ <sup>53</sup>	- \$	- \$	- \$
PTMOBC <sup>54</sup>	- \$	- \$	- \$	285 800 \$ <sup>55</sup>	644 400 \$
<b>TOTAL MISE EN ŒUVRE PGMR</b>	<b>443 780 \$</b>	<b>461 380 \$</b>	<b>443 780 \$</b>	<b>729 580 \$</b>	<b>1 088 180 \$</b>

Les montants des revenus potentiels pour les municipalités de la MRC sont principalement en lien avec les programmes de la redistribution de la redevance à l'élimination et la compensation des coûts de la collecte sélective des matières recyclables<sup>56</sup>.

Par ailleurs, les municipalités de la MRC ont accès à divers programmes d'aide financière pour l'implantation de nouvelles mesures :

- Le programme de la *Table de récupération hors foyer*, administré par Éco Entreprises Québec, fourni une aide financière jusqu'à hauteur de 70 % des coûts des équipements de récupération des matières recyclables dans les espaces publics des municipalités<sup>57</sup>.
- Dans le cas de la gestion des matières organiques, les municipalités ont accès au programme de traitement de la matière organique par biométhanisation et compostage du MDDELCC. Ce programme permet de financer les installations de biométhanisation et de compostage en plus de

<sup>53</sup> Environ 30 ilots de récupération à 1 000 \$ prévus pour les lieux et espaces publics de la MRC

<sup>54</sup> MDDELCC, Programme de traitement des matières organiques par biométhanisation et compostage (PTMOBC), phase II

<sup>55</sup> Coûts estimés éligibles au financement du programme PTMOBC, notamment dans le cas d'une plateforme de compostage à aire ouverte.

<sup>56</sup> Le même montant des programmes de la redistribution de la redevance à l'élimination et à la compensation des coûts de la collecte sélective pour 2013 est considéré pour l'estimation des revenus potentiels pour les cinq années du PGMR.

<sup>57</sup> Remboursement de 70 % du coût d'achat (prix coûtant) de chaque équipement de récupération des matières recyclables jusqu'à concurrence de 840 \$ remboursable par unité.

payer une partie des coûts d'acquisition des bacs. Le remboursement d'une partie de l'aide financière est basé sur l'atteinte des résultats attendus.

Il existe également d'autres programmes d'aide financière pour les municipalités et les autres organisations. RECYC-QUÉBEC, Investissement Québec et la Fédération canadienne des municipalités (FCM) ont développé des programmes spécifiques à la gestion des matières résiduelles et qui facilitent l'implantation de nouveaux équipements ou de nouvelles activités de mise en valeur des matières résiduelles.

# CHAPITRE 5

## **Suivi et surveillance de la mise en œuvre du PGMR**



## 12 PILOTAGE ET SUIVI DU PGMR

L'article 53.9 de la LQE précise qu'un système de surveillance et de suivi du plan doit être inclus dans le PGMR. Il doit permettre de vérifier périodiquement sa mise en œuvre et sa performance.

Le plan d'action 2016-2020 de la MRC Robert-Cliche est associé à un plan de suivi et de surveillance de la mise en œuvre, qui vise notamment à :

- Vérifier la mise en application du PGMR;
- Vérifier le degré d'atteinte des objectifs de la MRC;
- Vérifier l'efficacité des mesures;
- Identifier les dysfonctionnements et les problèmes rencontrés.

### 12.1 MÉTHODOLOGIE

En tout premier lieu, une procédure de suivi et de surveillance de la mise en œuvre devra être élaborée et adoptée par la MRC afin de définir de façon officielle les rôles des différentes parties prenantes.

Le suivi sera réalisé par une personne identifiée au sein du Comité environnement de la MRC Robert-Cliche sur la base de données ou de compilation de données fournies par les municipalités. Le suivi du déploiement opérationnel du PGMR doit être simple et rapide. Les indicateurs retenus pour évaluer le niveau de réalisation de chaque mesure doivent utiliser des données réelles facilement accessibles.

### 12.2 INDICATEURS DE SUIVI DU PLAN D'ACTION

Différents types d'indicateurs ont été définis afin de suivre en continu la mise en œuvre et la performance.

**Tableau 58 : Type d'indicateurs de suivi du plan d'action**

Niveau et type d'indicateurs	Objectifs des indicateurs
Indicateurs de suivi de la mise en œuvre	Faire état du niveau de réalisation des mesures définies par la MRC <ul style="list-style-type: none"><li>• Réalisée</li><li>• Non réalisée</li><li>• En cours</li><li>• Abandonnée</li></ul>
Indicateurs de performance	Quantifier la performance des actions des mesures notamment pour contribuer à l'atteinte des objectifs fixés et rendre compte des progrès réalisés par la MRC sur la récupération des matières résiduelles visées

Un ou plusieurs indicateurs sont associés à chaque mesure du plan d'action 2016-2020. Ils sont détaillés dans les fiches de synthèse de chaque mesure, présentées en Annexe 13.

### **12.3 RAPPORT DE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE**

Le cadre normatif du *Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles* prévoit que la MRC qui est l'autorité responsable du PGMR, doit transmettre le 30 juin de chaque année un rapport de suivi faisant état de la mise en œuvre des mesures prévues dans le PGMR.

Le rapport de suivi présentera l'avancement de chaque mesure du plan d'action illustré avec commentaires. De plus, le document inclura une synthèse globale présentant les faits saillants en gestion de matières résiduelles de l'année écoulée (événements réalisés, nouveaux programmes et services implantés, résultats d'études, etc.) ainsi que le suivi des indicateurs de la mise en œuvre et de la performance (quantité de matières résiduelles éliminée, quantité récupérée de matières recyclables par la collecte sélective, statistiques de fréquentation de l'écocentre, etc.).

### **12.4 COMMUNICATION AU PUBLIC**

Suite à la rédaction du rapport annuel par la MRC Robert-Cliche, plusieurs communications seront réalisées afin d'informer les élus et les citoyens de la performance de la MRC et sur l'avancement des mesures.

Une présentation succincte sera faite lors d'un conseil municipal une fois par année pour présenter les résultats et l'avancement de la mise en œuvre du PGMR. De plus, une communication est prévue dans les bulletins municipaux des composantes de la MRC. Une section spécifique sur le site internet de la MRC sera consacrée à la présentation des résultats de l'année.

## ANNEXES

Annexe 1 : Références utilisées – Description du territoire de planification

Annexe 2 : Fiches de synthèse - Territoire

Annexe 3 : Inventaire des intervenants en gestion des matières résiduelles

Annexe 4 : Inventaire des infrastructures en gestion des matières résiduelles

Annexe 5 : Détails des coûts des programmes de gestion de matières résiduelles

Annexe 6 : Note technique - Inventaire des quantités des matières résiduelles générées

Annexe 7 : Hiérarchie des 3RVE – Mode de gestion des matières résiduelles

Annexe 8 : Avancement et bilan du PGMR en vigueur

Annexe 9 : Enjeux et problématiques des mesures du Plan d'action

Annexe 10 : Grille de conformité des mesures du plan d'action 2016-2020

Annexe 11 : Plan d'action 2016-2020 détaillé

- Secteur Résidentiel
- Secteur ICI
- Secteur de la CRD
- Suivi et mise en œuvre

Annexe 12 : Fiches des mesures du plan d'action

Annexe 13 : Indicateurs de suivi et de mise en œuvre

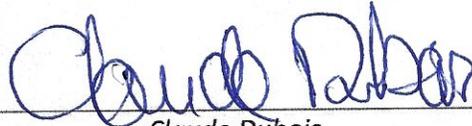
déjà réalisées sur des territoires comparables ou de participer à des projets communs avec des MRC avoisinantes.

- 3- Pour la mesure 22 portant sur la réalisation d'une campagne de communication et de sensibilisation spécifique pour le secteur ICI, ajouter une démarche avec le réseau scolaire en tant qu'ICI. Également, prévoir des adaptations jeunesse dans les mesures du secteur résidentiel portant les numéros 1, 2, 3, 6, 7 et 9.



---

*Gilbert Caron*  
Directeur général



---

*Claude Dubois*  
Président de la Commission du PGMR

# **ANNEXE 1**

## **Références – Description du territoire de planification**

Les références qui suivent sont présentées selon l'ordre qu'elles apparaissent dans les fiches *Portrait du territoire* de chaque composante.

## PORTRAIT GÉOGRAPHIQUE

### **Coordonnées :**

- Répertoire des municipalités du Ministère des Affaires municipales et de l'occupation du territoire (MAMOT)

### **Superficie terrestre**

- Statistiques Canada, Profil du recensement de la population en 2011
- Institut de la statistique du Québec, Profils statistiques par région et MRC géographiques
- Répertoire des municipalités du Ministère des Affaires municipales et de l'occupation du territoire (MAMOT)

## PORTRAIT DÉMOGRAPHIQUE

### **Population totale, densité de population et perspectives démographiques**

- Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, décret de population de 2014, basé sur les estimations de juillet 2013.
- Statistiques Canada, Profil du recensement de la population en 2011
- Statistiques Canada, Profil du recensement de la population en 2006
- Institut de la Statistique du Québec (ISQ), Perspectives démographiques des MRC du Québec, 2006-2031
- Institut de la statistique du Québec (ISQ), Estimation de la population des municipalités du Québec au 1er juillet des années 1996 à 2013, selon le découpage géographique au 1er juillet 2013
- Institut de la statistique du Québec, Profils statistiques par région et MRC géographiques
- Statistique Canada, Profil de l'enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011
- Statistique Canada, profil du recensement 1981-2006, selon le découpage du 1<sup>er</sup> janvier 2006
- Site internet des municipalités, du CLD de la région ou de la MRC

## PORTRAIT SOCIOÉCONOMIQUE

### **Ménages, emplois, niveau de scolarité, âge, langue, revenus, employés et industrie**

- Statistique Canada, Profil de l'enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011
- Institut de la statistique du Québec (ISQ), Estimation de la population des municipalités du Québec au 1er juillet des années 1996 à 2013, selon le découpage géographique au 1er juillet 2013

- Institut de la statistique du Québec, Profils statistiques par région et MRC géographiques
- Institut de la statistique du Québec, Revenu disponible des ménages et ses composantes, et Revenu disponible des ménages et ses composantes par habitant

**Fosses septiques**

- Données fournies par la MRC ou les municipalités

**Unités d'occupation et type d'habitation**

- Sommaire des rôles de l'évaluation foncière pour l'exercice financier 2013

**Recensement des ICI de la MRC**

Site internet d'Emploi Québec – recherche des ICI par code SCIAN

- CLD Robert-Cliche, Portrait socio-économique de la MRC de Robert-Cliche
- Conférence régionale des Élus Chaudières Appalaches et Emploi Québec- Portrait de l'emploi de la MRC Robert-Cliche, Fais saillants et données statistiques,

# **ANNEXE 2**

## **Fiches – Description du territoire de planification**

## MRC DE ROBERT-CLICHE

### Portrait géographique

Surperficie : 839 km<sup>2</sup>

#### Affectation du territoire

Périmètre urbanisation 2,3 %

#### Coordonnées

Adresse physique :  
111 107e Rue  
Beauceville (QC) G5X 2P9

Téléphone: (418) 774-9828  
Télécopieur : 418 620-5021

<http://www.beaucerc.com/>

### Portrait démographique

Population totale : 19 590 hab. Densité de population : 23,3 hab/km<sup>2</sup>

Perspectives démographiques	2006	2011	2016	2021	2026	2031	2006-2031
	18 919	18 950	18 936	18 930	18 849	18 667	-1,3%

### Profil socio-économique

Nombre de ménages : 7 885 Taille moyenne des ménage 2,4 pers./ménage

#### Nombre d'unités d'occupations total

8 121 u.o

Nombre de résidences permanentes : 7 624 94%

Nombre de résidences secondaires : 497 6%

#### Nombre de fosses septiques :

2 758

Permanentes 2 355

Saisonnnières 403

#### Unités d'occupations

Nombre Répartition

Unifamiliale	5 882	72,4%
Plex (2 à 9 logements)	1 559	19,2%
Multilogements (10 logements et plus) et condominiums	183	2,3%
Chalets, maisons de villégiature	497	6,1%
Total	8 121	

#### Structure dominante de l'habitat :

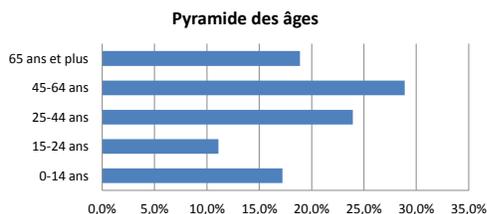
Unifamiliale

#### Secteur dominant :

Rural

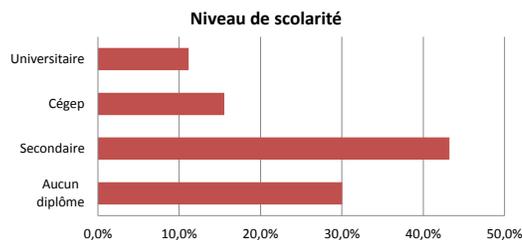
#### Pyramide des âges

0-14 ans	17,2%
15-24 ans	11,1%
25-44 ans	23,9%
45-64 ans	28,9%
65 ans et plus	18,9%



#### Niveau de scolarité

Aucun diplôme	30,0%
Secondaire	43,2%
Cégep	15,6%
Universitaire	11,2%

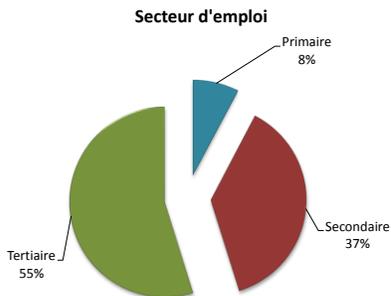


#### Première langue officielle parlée

Français :	99,3%
Anglais :	0,6%
Français et anglais :	0,1%
Autre :	0,03%

**Secteur d'emploi**

Primaire	7,6%
Secondaire	37,5%
Tertiaire	54,8%



**Revenu des ménages (2010)**

moins de 20 000\$	9,2%
20 000 \$ à 39 999 \$	12,0%
40 000 \$ à 59 999 \$	58,2%
60 000 \$ et plus	20,5%

**Revenu médian des ménages (2010)**

47 985 \$

**Indicateurs liés à l'emploi**

Taux d'activité	65,5%
Taux d'emploi	63,1%
Taux de chômage	3,6%

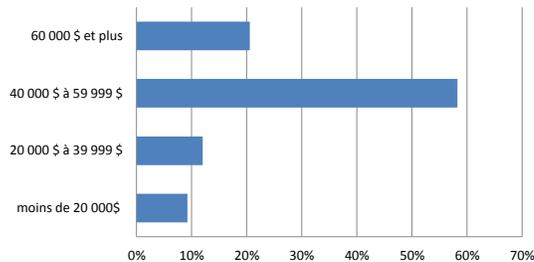
**Valeur totale des permis de bâtir (2012) :**

14 138 \$

**Nombre d'employés selon les secteurs SCIAN**

Secteur	Nombre	%
<b>Secteur primaire</b>		
11 Agriculture, foresterie, pêche et chasses	745	7,4%
21 Extraction minière	20	0,2%
<b>Secteur secondaire</b>		
22 Services publics	25	0,2%
23 Construction	790	7,9%
31-33 Fabrication	2 940	29,4%
<b>Secteur tertiaire</b>		
41 Commerce de gros	190	1,9%
44-45 Commerce de détail	850	8,5%
48-49 Transport et entreposage	270	2,7%
51 Industrie de l'information et industrie culturelle	80	0,8%
52 Finance et assurances	380	3,8%
53 Services immobiliers et services de location et de location	75	0,7%
54 Services professionnels	425	4,2%
55 Gestion de sociétés et d'entreprises	0	0,0%
56 Services administratifs	180	1,8%
61 Services d'enseignement	615	6,1%
62 Soins de santé et assistance sociale	1 030	10,3%
71 Arts	65	0,6%
72 Hébergement et services de restauration	435	4,3%
81 Autres services (sauf les administrations publiques)	570	5,7%
91 Administrations publiques	320	3,2%
<b>TOTAL</b>	<b>10 005</b>	<b>100,0%</b>

**Revenu des ménages**



# MRC DE ROBERT-CLICHE - Beauceville

## Portrait géographique

Surface terrestre : 164,56 km<sup>2</sup>  
Proportion / MRC 19,6%

Affectation du territoire  
Périmètre urbanisation 4,8 %

### Coordonnées

540, boulevard Renault  
Beauceville (Québec), G5X 1N1

Téléphone : 418 774-9137  
Télécopieur : 418 774-9141

beauceville@ville.beauceville.qc.ca  
<http://www.ville.beauceville.qc.ca/>

## Portrait démographique

Population totale : 6 372 hab. Densité de population : 38,7 hab/km<sup>2</sup>

Proportion / MRC 32,5%

Perspectives démographiques	2009	2014	2019	2024	2009-2024
	6 170	5 985	5 845	5 730	-7,1%

## Profil socio-économique

Nombre de ménages : 2 665 Taille moyenne des ménages : 2,3 pers./ménage

Nombre d'unités d'occupations total	2 784 u.o.	Nombre de fosses septiques :	835
Nombre de résidences permanentes :	2 719 98%	Permanent	806
Nombre de résidences secondaires :	65 2%	Saisonniers	29

Unités d'occupations	Nombre	Répartition
Unifamiliale	1 908	68,5%
Plex (2 à 9 logements)	713	25,6%
Multilogements (10 logements et plus) et condominiums	98	3,5%
Chalets, maisons de villégiature	65	2,3%
Total	2 784	

Structure dominante de l'habitat : Unifamiliale  
Secteur dominant : Rural

Pyramide des âges	
0-14 ans	16,3%
15-24 ans	10,9%
25-44 ans	24,6%
45-64 ans	29,9%
65 ans et plus	18,3%

Niveau de scolarité	
Aucun diplôme	30,4%
Secondaire ou école des métiers	39,9%
Cégep	16,7%
Universitaire	13,0%

Première langue officielle parlée	
Français :	99,3%
Anglais :	0,6%
Français et anglais :	0,1%
Autre :	0%

### Activités économiques

Secteur d'emploi	
Primaire	3,1%
Secondaire	37,5%
Tertiaire	59,4%

Revenu des ménages (2010)	
moins de 20 000\$	16,8%
20 000 \$ à 39 999 \$	25,8%
40 000 \$ à 59 999 \$	20,9%
60 000 \$ et plus	36,4%

Revenu annuel médian par ménage (2010) 44 270 \$

Indicateurs liés à l'emploi	
Taux d'activité	63,9%
Taux d'emploi	61,8%
Taux de chômage	3,4%

Structure de la richesse foncière	
Résidentiel	62,8%
Industriel	7,0%
Commercial	2,4%
Services	11,5%
Autres	16,3%

## MRC DE ROBERT-CLICHE - Saint-Alfred

### Portrait géographique

Surficie terrestre : 43,38 km<sup>2</sup>  
Proportion / MRC 5,2%

Affectation du territoire  
Périmètre urbanisation 0,6 %

#### Coordonnées :

9, route du Cap  
Saint-Alfred (Québec), G0M 1L0

Téléphone : 418 774-2068  
Télécopieur : 418 774-2068

municipalitestalfred@sogetel.net

### Portrait démographique

Population totale : 507 hab. Densité de population : 0,09 hab/km<sup>2</sup>  
Proportion / MRC 2,6%

Perspectives démographiques	2009	2014	2019	2024	Variation
	N/D				

### Profil socio-économique

Nombre de ménages : 195 Taille moyenne des ménages : 2,5 pers./ménage

Nombre d'unités d'occupations total : 210 u.o.  
 Nombre de résidences permanentes : 183 87%  
 Nombre de résidences secondaires : 27 13%

Nombre de fosses septiques : 205  
 Permanentes 177  
 Saisonnnières 28

Unités d'occupations	Nombre	Répartition
Unifamiliale	175	83,3%
Plex (2 à 9 logements)	8	3,8%
Multilogements (10 logements et plus) et condominiums	0	0,0%
Chalets, maisons de villégiature	27	12,9%
<b>Total</b>	<b>210</b>	

Structure dominante de l'habitat : Unifamiliale  
Secteur dominant : Rural

Pyramide des âges	
0-14 ans	20,6%
15-24 ans	9,8%
25-44 ans	25,5%
45-64 ans	29,4%
65 ans et plus	14,7%

Niveau de scolarité	
Aucun diplôme	35,6%
Secondaire	45,2%
Cégep	8,2%
Universitaire	11,0%

Première langue officielle parlée	
Français :	97,9%
Anglais :	1,0%
Français et anglais :	1,0%
Autre :	0%

#### Activités économiques

Secteur d'emploi	
Primaire	14,0%
Secondaire	60,5%
Tertiaire	25,6%

Revenu des ménages (2005*)	
moins de 20 000\$	N/D
20 000 \$ à 39 999 \$	
40 000 \$ à 59 999 \$	
60 000 \$ et plus	

Revenu annuel médian par ménage (2010)  
50 711 \$

Indicateurs liés à l'emploi	
Taux d'activité	72,0%
Taux d'emploi	72,0%
Taux de chômage	0,0%

Structure de la richesse foncière	
Résidentiel	60,2%
Industriel	0,5%
Commercial	0,0%
Services	1,6%
Autres	37,7%

## MRC DE ROBERT-CLICHE - Saint-Frédéric

### Portrait géographique

Surperficie terrestre : 72,24 km<sup>2</sup>  
Proportion / MRC 8,6%

Affectation du territoire  
Périmètre urbanisation 0,9 %

#### Coordonnées :

850, rue de l'Hôtel-de-Ville  
Saint-Frédéric (Québec), G0N 1P0

Téléphone : 418 426-3357  
Télécopieur : 418 426-1259

municipal@saint-frederic.com  
<http://www.saint-frederic.com/>

### Portrait démographique

Population totale : 1 079 hab. Densité de population : 0,07 hab/km<sup>2</sup>

Proportion / MRC 5,5%

Perspectives démographiques	2009	2014	2019	2024	Variation
	1 065	1 045	1 015	980	-8,0%

### Profil socio-économique

Nombre de ménages : 425 Taille moyenne des ménages : 2,5 pers./ménage

Nombre d'unités d'occupations total 405 u.o.  
Nombre de résidences permanentes : 380 94%  
Nombre de résidences secondaires : 25 6%  
Nombre de fosses septiques : 136  
Permanentés 124  
Saisonnnières 12

Unités d'occupations	Nombre	Répartition
Unifamiliale	329	81,2%
Plex (2 à 9 logements)	51	12,6%
Multilogements (10 logements et plus) et condominiums	0	0,0%
Chalets, maisons de villégiature	25	6,2%
Total	405	

Structure dominante de l'habitat : Unifamiliale  
Secteur dominant : Rural

Pyramide des âges	
0-14 ans	18,5%
15-24 ans	9,3%
25-44 ans	27,3%
45-64 ans	28,7%
65 ans et plus	16,2%

Niveau de scolarité (2006*)	
Aucun diplôme	36,3%
Secondaire	43,0%
Cégep	12,3%
Universitaire	8,4%

Première langue officielle parlée (2011)	
Français :	83,8%
Anglais :	0,0%
Français et anglais :	0,2%
Autre :	0%

#### Activités économiques

Secteur d'emploi (2005*)	
Primaire	11,7%
Secondaire	25,0%
Tertiaire	63,3%

Revenu des ménages (2005*)	
moins de 20 000\$	N/D
20 000 \$ à 39 999 \$	
40 000 \$ à 59 999 \$	
60 000 \$ et plus	

Revenu annuel médian par ménage (2005\*)  
45 491 \$

Indicateurs liés à l'emploi (2006*)	
Taux d'activité	68,2%
Taux d'emploi	67,6%
Taux de chômage	1,6%

Structure de la richesse foncière	
Résidentiel	50,5%
Industriel	1,8%
Commercial	0,5%
Services	4,6%
Autres	42,6%

# MRC DE ROBERT-CLICHE - Saint-Joseph-de-Beauce

## Portrait géographique

**Superficie terrestre :** 115,31 km<sup>2</sup>  
Proportion / MRC 13,7%

**Affectation du territoire**  
Périmètre urbanisation 3,9 %

### Coordonnées :

843, avenue du Palais  
Saint-Joseph-de-Beauce (Québec) , G0S 2V0

Téléphone : 418 397-4358  
Télécopieur : 418 397-5715

info@vsjb.ca

## Portrait démographique

**Population totale :** 4 764 hab. Densité de population : 0,02 hab/km<sup>2</sup>  
Proportion / MRC 24,3%

Perspectives démographiques	2009	2014	2019	2024	Variation
	4 535	4 545	4 565	4 580	1,0%

## Profil socio-économique

**Nombre de ménages :** 1 970 **Taille moyenne des ménages :** 2,3 pers./ménage

**Nombre d'unités d'occupations total** 1 990 u.o. **Nombre de fosses septiques :** 414  
*Nombre de résidences permanentes :* 1 943 98% *Permanent* 389  
*Nombre de résidences secondaires :* 47 2% *Saisonniers* 25

Unités d'occupations	Nombre	Répartition (%)
Unifamiliale	1 416	71,2%
Plex (2 à 9 logements)	490	24,6%
Multilogements (10 logements et plus) et condominiums	37	1,9%
Chalets, maisons de villégiature	47	2,4%
Total	1 990	

Structure dominante de l'habitat : Unifamiliale  
Secteur dominant : Rural

### Pyramide des âges

0-14 ans	17,3%
15-24 ans	11,5%
25-44 ans	24,0%
45-64 ans	29,5%
65 ans et plus	17,7%

### Niveau de scolarité

Aucun diplôme	25,3%
Secondaire	44,7%
Cégep	16,3%
Universitaire	13,8%

### Première langue officielle parlée

Français :	99,4%
Anglais :	0,5%
Français et anglais :	0,1%
Autre :	0%

### Activités économiques

### Secteur d'emploi

Primaire	4,3%
Secondaire	37,7%
Tertiaire	58,0%

### Revenu des ménages (2010)

moins de 20 000\$	13,2%
20 000 \$ à 39 999 \$	13,2%
40 000 \$ à 59 999 \$	17,2%
60 000 \$ et plus	30,9%

### Revenu annuel médian par ménage (2010)

50 663 \$

### Indicateurs liés à l'emploi

Taux d'activité	65,3%
Taux d'emploi	62,1%
Taux de chômage	4,9%

### Structure de la richesse foncière

Résidentiel	62,1%
Industriel	6,2%
Commercial	2,3%
Services	12,1%
Autres	17,2%

# MRC DE ROBERT-CLICHE - Saint-Joseph-des-Érables

## Portrait géographique

Superficie terrestre : 51,66 km<sup>2</sup>  
 Proportion / MRC 6,2%

**Affectation du territoire**  
 Périmètre urbanisation 0,0 %

### Coordonnées :

370-A, rang des Érables  
 Saint-Joseph-des-Érables (Québec), G0S 2V0

Téléphone : 418 397-4772  
 Télécopieur : 418 397-1555

municipalite@stjosephdeserables.com

## Portrait démographique

**Population totale :** 424 hab. **Densité de population :** 8,2 hab/km<sup>2</sup>  
 Proportion / MRC 2,2%

**Perspectives démographiques**

	2009	2014	2019	2024	Variation
	N/D				

## Profil socio-économique

**Nombre de ménages :** 150 **Taille moyenne des ménages :** 2,8 pers./ménage

**Nombre d'unités d'occupations total** 120 u.o. **Nombre de fosses septiques :** 95  
*Nombre de résidences permanentes :* 105 88% *Permanentes* 90  
*Nombre de résidences secondaires :* 15 13% *Saisonnnières* 5

Unités d'occupations	Nombre	Répartition
Unifamiliale	101	84,2%
Plex (2 à 9 logements)	4	3,3%
Multilogements (10 logements et plus) et condominiums	0	0,0%
Chalets, maisons de villégiature	15	12,5%
Total	120	

Structure dominante de l'habitat : Unifamiliale  
 Secteur dominant : Rural

### Pyramide des âges

0-14 ans	18,1%
15-24 ans	12,0%
25-44 ans	25,3%
45-64 ans	28,9%
65 ans et plus	15,7%

### Niveau de scolarité (2006\*)

Aucun diplôme	41,7%
Secondaire	31,9%
Cégep	16,7%
Universitaire	9,7%

### Première langue officielle parlée

Français :  
 Anglais :  
 Français et anglais :  
 Autre :

### Activités économiques

### Secteur d'emploi (2006\*)

Primaire	36,4%
Secondaire	29,1%
Tertiaire	34,5%

### Revenu des ménages (2005\*)

moins de 20 000\$	N/D
20 000 \$ à 39 999 \$	
40 000 \$ à 59 999 \$	
60 000 \$ et plus	

### Revenu annuel médian par ménage (2005\*)

53 370 \$

### Indicateurs liés à l'emploi (2006\*)

Taux d'activité	75,0%
Taux d'emploi	75,0%
Taux de chômage	0,0%

### Structure de la richesse foncière

Résidentiel	34,6%
Industriel	1,2%
Commercial	0,0%
Services	0,1%
Autres	64,1%

## MRC DE ROBERT-CLICHE - Saint-Jules

### Portrait géographique

<b>Superficie terrestre :</b>	55,78 km <sup>2</sup>
Proportion / MRC	6,6%
<b>Affectation du territoire</b>	
Périmètre urbanisation	0,8 %

#### Coordonnées :

390, rue Principale  
Saint-Jules (Québec), G0N 1R0

Téléphone : 418 397-5444  
Télécopieur : 418 397-5007

mun.st-jules@axion.ca  
<http://www.st-jules.qc.ca>

### Portrait démographique

<b>Population totale :</b>	585 hab.	<b>Densité de population :</b>	10,5 hab/km <sup>2</sup>
Proportion / MRC	3,0%		

<b>Perspectives démographiques</b>	<b>2009</b>	<b>2014</b>	<b>2019</b>	<b>2024</b>	<b>Variation</b>
	515	555	555	560	8,7%

### Profil socio-économique

<b>Nombre de ménages :</b>	210	<b>Taille moyenne des ménages :</b>	2,7 pers./ménage
<b>Nombre d'unités d'occupations total</b>	182 u.o.	<b>Nombre de fosses septiques :</b>	121
<i>Nombre de résidences permanentes :</i>	165 91%	<i>Permanentes</i>	106
<i>Nombre de résidences secondaires :</i>	17 9%	<i>Saisonnnières</i>	15

Unités d'occupations	Nombre	Répartition
Unifamiliale	145	79,7%
Plex (2 à 9 logements)	20	11,0%
Multilogements (10 logements et plus) et condominiums	0	0,0%
Chalets, maisons de villégiature	17	9,3%
Total	182	

<b>Structure dominante de l'habitat :</b>	Unifamiliale
Secteur dominant :	Rural

<b>Pyramide des âges</b>	
0-14 ans	18,8%
15-24 ans	7,7%
25-44 ans	26,5%
45-64 ans	26,5%
65 ans et plus	20,5%

<b>Niveau de scolarité</b>	
Aucun diplôme	30,0%
Secondaire	47,8%
Cégep	14,4%
Universitaire	7,8%

<b>Première langue officielle parlée</b>	
Français :	
Anglais :	
Français et anglais :	
Autre :	

#### Activités économiques

<b>Secteur d'emploi</b>	
Primaire	20,8%
Secondaire	43,8%
Tertiaire	35,4%

<b>Revenu des ménages (2005*)</b>	
moins de 20 000\$	N/D
20 000 \$ à 39 999 \$	
40 000 \$ à 59 999 \$	
60 000 \$ et plus	

<b>Revenu annuel médian par ménage (2010)</b>	54 949 \$
---	-----------

<b>Indicateurs liés à l'emploi</b>	
Taux d'activité	73,6%
Taux d'emploi	71,4%
Taux de chômage	4,5%

<b>Structure de la richesse foncière</b>	
Résidentiel	35,1%
Industriel	4,4%
Commercial	0,4%
Services	3,7%
Autres	56,3%

# MRC DE ROBERT-CLICHE - Saint-Odilon-de-Cranbourne

## Portrait géographique

**Superficie terrestre :** 130,26 km<sup>2</sup>  
Proportion / MRC 15,5%

**Affectation du territoire**  
Périmètre urbanisation 1,0 %

### Coordonnées :

111, rue de l'Hôtel-de-Ville  
Saint-Odilon-de-Cranbourne (Québec) , G0S 3A0

Téléphone : 418 464-4801  
Télécopieur : 418 464-4800

info@saint-odilon.qc.ca  
http://saint-odilon.qc.ca/

## Portrait démographique

**Population totale :** 1 473 hab.  
Proportion / MRC 7,5%

**Densité de population :** 11,3 hab/km<sup>2</sup>

Perspectives démographiques	2009	2014	2019	2024	Variation
	1 485	1 525	1 535	1 555	4,7%

## Profil socio-économique

**Nombre de ménages :** 565 **Taille moyenne des ménages :** 2,5 pers./ménage

**Nombre d'unités d'occupations total** 567 u.o. **Nombre de fosses septiques :** 280  
*Nombre de résidences permanentes :* 512 90% *Permanentes* 226  
*Nombre de résidences secondaires :* 55 10% *Saisonnnières* 54

Unités d'occupations	Nombre	répartition (%)
Unifamiliale	448	79,0%
Plex (2 à 9 logements)	44	7,8%
Multilogements (10 logements et plus) et condominiums	20	3,5%
Chalets, maisons de villégiature	55	9,7%
Total	567	

**Structure dominante de l'habitat :** Unifamiliale  
Secteur dominant : Rural

### Pyramide des âges

0-14 ans	17,3%
15-24 ans	13,2%
25-44 ans	22,4%
45-64 ans	30,2%
65 ans et plus	16,9%

### Niveau de scolarité

Aucun diplôme	35,9%
Secondaire	43,7%
Cégep	11,7%
Universitaire	8,7%

### Première langue officielle parlée

Français :	99,3%
Anglais :	0,3%
Français et anglais :	0%
Autre :	0%

### Activités économiques

### Secteur d'emploi

Primaire	14,1%
Secondaire	33,8%
Tertiaire	52,1%

### Revenu des ménages (2010)

moins de 20 000\$	16,0%
20 000 \$ à 39 999 \$	28,0%
40 000 \$ à 59 999 \$	25,0%
60 000 \$ et plus	31,0%

### Revenu annuel médian par ménage (2010)

42 862 \$

### Indicateurs liés à l'emploi

Taux d'activité	66,7%
Taux d'emploi	64,5%
Taux de chômage	3,9%

### Structure de la richesse foncière

Résidentiel	47,0%
Industriel	1,8%
Commercial	1,1%
Services	3,4%
Autres	46,8%

# MRC DE ROBERT-CLICHE - Saint-Severin

## Portrait géographique

**Superficie terrestre :** 58,63 km<sup>2</sup>  
 Proportion / MRC 7,0%

**Affectation du territoire**  
 Périmètre urbanisation 0,4 %

### Coordonnées :

900, rue des Lacs  
 Saint-Séverin (Québec), G0N 1V0

Téléphone : 418 426-2423  
 Télécopieur : 418 426-1274

munseverin@novicomfusion.com  
<http://www.st-severin.qc.ca/>

## Portrait démographique

**Population totale :** 269 hab.  
 Proportion / MRC 1,4%

**Densité de population :** 4,6 hab/km<sup>2</sup>

**Perspectives démographiques**

	2009	2014	2019	2024	Variation
	N/D				

## Profil socio-économique

**Nombre de ménages :** 120 **Taille moyenne des ménages :** 2,2 pers./ménage

**Nombre d'unités d'occupations total** 166 u.o.  
*Nombre de résidences permanentes :* 108 65%  
*Nombre de résidences secondaires :* 58 35%

**Nombre de fosses septiques :** 103  
*Permanentes* 54  
*Saisonnnières* 49

Unités d'occupations	Nombre	Répartition
Unifamiliale	108	65,1%
Plex (2 à 9 logements)	0	0,0%
Multilogements (10 logements et plus) et condominiums	0	0,0%
Chalets, maisons de villégiature	58	34,9%
Total	166	

**Structure dominante de l'habitat :** Unifamiliale  
 Secteur dominant : Rural

**Pyramide des âges**

0-14 ans	15,7%
15-24 ans	7,8%
25-44 ans	21,6%
45-64 ans	33,3%
65 ans et plus	21,6%

**Niveau de scolarité (2006\*)**

Aucun diplôme	43,5%
Secondaire	39,1%
Cégep	17,4%
Universitaire	0,0%

**Première langue officielle parlée**

Français :  
 Anglais :  
 Français et anglais :  
 Autre :

### Activités économiques

**Secteur d'emploi (2006\*)**

Primaire	32,1%
Secondaire	32,1%
Tertiaire	35,7%

**Revenu des ménages (2005\*)**

moins de 20 000\$	N/D
20 000 \$ à 39 999 \$	
40 000 \$ à 59 999 \$	
60 000 \$ et plus	

**Revenu annuel médian par ménage (2005\*)**  
 41 612 \$

**Indicateurs liés à l'emploi (2006\*)**

Taux d'activité	56,2%
Taux d'emploi	56,2%
Taux de chômage	0,0%

**Structure de la richesse foncière**

Résidentiel	38,5%
Industriel	0,0%
Commercial	0,0%
Services	2,0%
Autres	59,5%

# MRC DE ROBERT-CLICHE - Saint-Victor

## Portrait géographique

Surperficie terrestre : 119,33 km<sup>2</sup>  
Proportion / MRC 14,2% %

Affectation du territoire  
Périmètre urbanisation 1,7 %

### Coordonnées :

287, rue Marchand  
Saint-Victor (Québec), G0M 2B0

Téléphone : 418 588-6854  
Télécopieur : 418 588-6855

saint-vic@telvic.net  
<http://www.st-victor.qc.ca/>

## Portrait démographique

Population totale : 2 485 hab. Densité de population : 20,82 hab/km<sup>2</sup>  
Proportion / MRC 12,7%

Perspectives démographiques	2009	2014	2019	2024	Variation
	2 575	2 565	2 590	2 605	1,2%

## Profil socio-économique

Nombre de ménages : 950 Taille moyenne des ménages : 2,5 pers./ménage

Nombre d'unités d'occupations total 1 088 u.o.  
Nombre de fosses septiques : 492  
Nombre de résidences permanentes : 919 84% Permanentes 324  
Nombre de résidences secondaires : 169 16% Saisonnnières 168

Unités d'occupations	Nombre	Répartition
Unifamiliale	773	71,0%
Plex (2 à 9 logements)	118	10,8%
Multilogements (10 logements et plus) et condominiums	28	2,6%
Chalets, maisons de villégiature	169	15,5%
Total	1 088	

Structure dominante de l'habitat : Unifamiliale  
Secteur dominant : Rural

### Pyramide des âges

0-14 ans	17,2%
15-24 ans	13,0%
25-44 ans	22,0%
45-64 ans	27,5%
65 ans et plus	20,2%

### Niveau de scolarité

Aucun diplôme	31,0%
Secondaire	46,7%
Cégep	15,9%
Universitaire	6,4%

### Première langue officielle parlée

Français :	99,6%
Anglais :	0,4%
Français et anglais :	0%
Autre :	0%

### Activités économiques

### Secteur d'emploi

Primaire	14,7%
Secondaire	42,6%
Tertiaire	42,6%

### Revenu des ménages (2010)

moins de 20 000\$	16,6%
20 000 \$ à 39 999 \$	27,1%
40 000 \$ à 59 999 \$	15,6%
60 000 \$ et plus	40,7%

### Revenu annuel médian par ménage (2010)

47 789 \$

### Indicateurs liés à l'emploi

Taux d'activité	67,9%
Taux d'emploi	65,4%
Taux de chômage	4,2%

### Structure de la richesse foncière

Résidentiel	62,8%
Industriel	3,4%
Commercial	0,9%
Services	4,2%
Autres	28,7%

# MRC DE ROBERT-CLICHE - Tring-Jonction

## Portrait géographique

Surperficie terrestre : 27,13 km<sup>2</sup>  
Proportion / MRC 3,2%

Affectation du territoire  
Périmètre urbanisation 5,7 %

### Coordonnées :

247, rue Notre-Dame  
Tring-Jonction (Québec), G0N 1X0

Téléphone : 418 426-2497  
Télécopieur : 418 426-2498

tring@cgocable.ca  
<http://www.tringjonction.qc.ca/>

## Portrait démographique

Population totale : 1 488 hab.  
Proportion / MRC 7,6%

Densité de population : 54,8 hab/km<sup>2</sup>

Perspectives démographiques	2009	2014	2019	2024	Variation
	1 385	1 370	1 350	1 350	-2,5%

## Profil socio-économique

Nombre de ménages : 625

Taille moyenne des ménages : 2,4 pers./ménage

Nombre d'unités d'occupations total 609 u.o.  
Nombre de résidences permanentes : 590 97%  
Nombre de résidences secondaires : 19 3%

Nombre de fosses septiques : 77  
Permanentes 59  
Saisonnnières 18

Unités d'occupations	Nombre	Répartition
Unifamiliale	479	78,7%
Plex (2 à 9 logements)	111	18,2%
Multilogements (10 logements et plus) et condominiums	0	0,0%
Chalets, maisons de villégiature	19	3,1%
Total	609	

Structure dominante de l'habitat : Unifamiliale  
Secteur dominant : Rural

### Pyramide des âges

0-14 ans	17,4%
15-24 ans	12,8%
25-44 ans	24,2%
45-64 ans	28,2%
65 ans et plus	17,4%

### Niveau de scolarité

Aucun diplôme	32,3%
Secondaire	47,7%
Cégep	14,9%
Universitaire	5,1%

### Première langue officielle parlée

Français :	98,6%
Anglais :	1,0%
Français et anglais :	0%
Autre :	0%

### Activités économiques

### Secteur d'emploi

Primaire	5,2%
Secondaire	47,8%
Tertiaire	47,0%

### Revenu annuel médian par ménage (2010)

42 707 \$

### Revenu des ménages (2010)

moins de 20 000\$	7,5%
20 000 \$ à 39 999 \$	34,0%
40 000 \$ à 59 999 \$	18,9%
60 000 \$ et plus	39,6%

### Indicateurs liés à l'emploi

Taux d'activité	59,8%
Taux d'emploi	58,2%
Taux de chômage	2,8%

### Structure de la richesse foncière

Résidentiel	70,8%
Industriel	5,9%
Commercial	2,9%
Services	2,8%
Autres	17,5%

# **ANNEXE 3**

## **Inventaire des intervenants en gestion des matières résiduelles**

## Inventaire des intervenants en gestion des matières résiduelles

INTERVENANTS	Coordonnées	Localisation		Municipalité	Secteur d'activité	Services offerts en gestion des matières résiduelles	Infrastructures exploitées
		MRC	Hors MRC				
<b>Organismes gouvernementaux et para-publics</b>							
MDDELCC (Ministère du développement durable, de l'environnement, et de la lutte contre les changements climatiques) Direction Régionale Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches	1175, boulevard Lebourgneuf, bureau 100 Québec (Québec) G2K 0B7 Téléphone : 418 644-8844 Télécopieur : 418 646-1214 capitale-nationale@mddefp.gouv.qc.ca <a href="http://www.mddep.gouv.qc.ca/matieres/inter.htm">http://www.mddep.gouv.qc.ca/matieres/inter.htm</a>		X	Québec	Gestion des matières résiduelles	Politique québécoise de gestion des matières résiduelles lignes directrices pour la planification régionale de la gestion des matières résiduelles  Analyse conjointe de la conformité des PGMR avec RECYC-QUÉBEC	N/A
RECYC-QUÉBEC	Siège social 420, boul. Charest Est Bureau 200 Québec (Québec) G1K 8M4 Téléphone : 418 643-0394 Télécopieur : 418 643-6507 info@recyc-quebec.gouv.qc.ca		X	Québec	Gestion des matières résiduelles	Aider la création et le développement d'entreprises oeuvrant dans la réduction, le réemploi, la récupération ou la valorisation (3R-V) Promouvoir des mesures de conservation des ressources et des 3R-V Administrer tout programme du gouvernement dans un domaine connexe à ses objets, ou les assister Analyse conjointe de la conformité des PGMR avec RECYC-QUÉBEC	N/A
<b>Organismes municipaux</b>							
MRC de Robert-Cliche	111, 107e Rue Beauceville (Québec) G5X 2P9 Téléphone: 418 774-9828	X		Beauceville	Gestion des matières résiduelles	Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) Collecte, transport et traitement des matières recyclables Collecte des résidus verts Programme de subvention au compostage domestique	Écocentre régional (Beauceville)
Beauceville	540, boulevard Renault Beauceville (Québec) G5X 1N1 Téléphone : 418 774-9137 Télécopieur : 418 774-9141	X		Beauceville	Services et programmes municipaux de gestion des matières résiduelles	Collecte, transport et élimination des ordures ménagères	N/A
Saint-Alfred	9, route du Cap Saint-Alfred (Québec) G0M 1L0 Téléphone : 418 774-2068 Télécopieur : 418 774-2068	X		Saint-Alfred	Services et programmes municipaux de gestion des matières résiduelles	Collecte, transport et élimination des ordures ménagères	N/A
Saint-Frédéric	850, rue de l'Hôtel-de-Ville Saint-Frédéric (Québec) G0N 1P0 Téléphone : 418 426-3357 Télécopieur : 418 426-1259	X		Saint-Frédéric	Services et programmes municipaux de gestion des matières résiduelles	Collecte, transport et élimination des ordures ménagères	N/A
Saint-Joseph-de-Beauce	843, avenue du Palais Saint-Joseph-de-Beauce (Québec) G0S 2V0 Téléphone : 418 397-4358 Télécopieur : 418 397-5715	X		Saint-Joseph-de-Beauce	Services et programmes municipaux de gestion des matières résiduelles	Collecte, transport et élimination des ordures ménagères	Centre de traitement régional des boues de fosses septiques (étangs aérés de la ville de Saint-Joseph-de-Beauce)
Saint-Joseph-des-Érables	370-A, rang des Érables Saint-Joseph-des-Érables (Québec) G0S 2V0 Téléphone : 418 397-4772 Télécopieur : 418 397-1555	X		Saint-Joseph-des-Érables	Services et programmes municipaux de gestion des matières résiduelles	Collecte, transport et élimination des ordures ménagères	N/A
Saint-Jules	390, rue Principale Saint-Jules (Québec) G0N 1R0 Téléphone : 418 397-5444	X		Saint-Jules	Services et programmes municipaux de gestion des matières résiduelles	Collecte, transport et élimination des ordures ménagères	N/A
Saint-Odilon-de-Cranbourne	111, rue de l'Hôtel-de-Ville Saint-Odilon-de-Cranbourne (Québec) G0S 3A0 Téléphone : 418 464-4801 Télécopieur : 418 464-4800	X		Saint-Odilon-de-Cranbourne	Services et programmes municipaux de gestion des matières résiduelles	Collecte, transport et élimination des ordures ménagères	N/A
Saint-Severin	900, rue des Lacs Saint-Séverin (Québec) G0N 1V0 Téléphone : 418 426-2423 Télécopieur : 418 426-1274	X		Saint-Séverin	Services et programmes municipaux de gestion des matières résiduelles	Collecte, transport et élimination des ordures ménagères	N/A
Saint-Victor	287, rue Marchand Saint-Victor (Québec) G0M 2B0 Téléphone : 418 588-6854 Télécopieur : 418 588-6855	X		Saint-Victor	Services et programmes municipaux de gestion des matières résiduelles	Collecte, transport et élimination des ordures ménagères	N/A
Tring-Jonction	247, rue Notre-Dame Tring-Jonction (Québec) G0N 1X0 Téléphone : 418 426-2497 Télécopieur : 418 426-2498	X		Tring-Jonction	Services et programmes municipaux de gestion des matières résiduelles	Collecte, transport et élimination des ordures ménagères	N/A
Régie intermunicipale de la région de Thetford (RIRT)	3626, boulevard Frontenac Est Thetford Mines (Québec) G6H 4G2 Téléphone : 418 338-9375 Télécopieur : 418 338-2039		X	Thetford-Mines			LET de Robertsonville (en fermeture) Centre de transbordement
Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie (RGMRM)	440 Bd de la Gabelle Saint-Étienne-des-Grès, (Québec) G0X 2P0 Téléphone : 819 373-3130 Télécopieur : 819 373-7820		X	Saint-Etienne-des-Grès	Élimination des matières résiduelles		LET de Saint-Etienne-des-Grès
MRC de Beauce-Sartigan	2727, boulevard Dionne Saint-Georges (Québec) G5Y 3Y1 Téléphone : (418) 228-8418 Télécopieur : (418) 228-3709		X	Saint-Georges			N/A
MRC de Nouvelle-Beauce	700, rue Notre-Dame Nord, bureau B Sainte-Marie (Québec) G6E 2K9 Téléphone : 418 387-3444 Télécopieur : 418 387-7060		X	Sainte-Marie	Élimination des matières résiduelles		LET de Frampton Écocentre régional
<b>Groupes environnementaux</b>							
<b>Organismes communautaires ou entreprises d'économie sociale</b>							

## Inventaire des intervenants en gestion des matières résiduelles

INTERVENANTS	Coordonnées	Localisation		Municipalité	Secteur d'activité	Services offerts en gestion des matières résiduelles	Infrastructures exploitées
		MRC	Hors MRC				
Communauté d'aide de Beauceville (C.A.B)	116, Rue Fraser Beauceville (Québec) G5X 3R2 Téléphone : 418-774-5444 cab@sogetel.net	X		Beauceville		Réemploi : jouets, textile, meubles	N/A
Coin d'entraide	1092, ave. du Palais Saint-Joseph-de-Beauce (Québec) G0S 2V0 Téléphone : 418-397-5860	X		Saint-Joseph-de-Beauce		Réemploi : jouets, textile, meubles	N/A
CFER de Beauce	610, route Chassé Sainte-Marie (Québec) G6E 1C9 Téléphone : 418-386-3365 Télécopieur : 418-387-6532		X	Sainte-Marie		Niveau : formation en entreprise et récupération	N/A
<b>Entreprise de collecte et transport des matières résiduelles</b>							
Services Sanitaires Denis Fortier inc.	3878, Boulevard Frontenac Est, Thetford Mines (Québec) G6H 4G2		X	Thetford Mines		Collecte et transport de matières résiduelles	Centre de tri des débris de construction, de rénovation et de démolition
Services sanitaires D.F. de Beauce	1825 95e Rue, Saint-Georges de Beauce, (Québec) G5Y 8J1 Téléphone : (418) 228-1279		X	Saint-Georges de Beauce		Collecte et transport de matières résiduelles	Centre de tri des débris de construction, de rénovation et de démolition
MATREC Ancien Véolia ES Matières résiduelles inc.	787, boulevard de la Chaudière Québec (Québec), G1X 4B8 Téléphone : 418-872-8061		X	Québec		Collecte et transport de matières résiduelles	
Sani-Gestion inc. Division Service Sanitaire de Beauce	479 A Boul. Renault Beauceville (Québec) G5X 1N5 Téléphone : 418-774-5275 Télécopieur : 418-774-5292	X		Beauceville		Collecte et transport de matières résiduelles	
<b>Entreprise de mise en valeur des matières résiduelles</b>							
Récupération Frontenac inc.	217, rue Monfette Ouest, Thetford Mines (Québec) G6G 7Y3		X	Thetford Mines	Récupération, recyclage, valorisation	Tri et valorisation des matières recyclables	Centre de tri des matières recyclables
MATREC Ancien Véolia ES Matières résiduelles inc.	184, 181e Rue (Parc Industriel), Beauceville (Québec) Téléphone : 418 774-5275	X		Beauceville	Récupération, recyclage, valorisation	Valorisation des matières résiduelles	Écocentre régional (Beauceville)
<b>Entreprise d'élimination des matières résiduelles</b>							
<b>Entreprise de traitement spécifique des matières résiduelles</b>							
<b>Entreprise de collecte et transport des boues</b>							
Ville de Saint-Joseph-de-Beauce	843, avenue du Palais Saint-Joseph-de-Beauce (Québec) G0S 2V0 Téléphone : 418 397-4358 Télécopieur : 418 397-5715	X		Saint-Joseph-de-Beauce	Gestion des boues municipales	Collecte des boues municipales	Centre de traitement régional des boues de fosses septiques (étangs aérés de la ville de Saint-Joseph-de-Beauce)
<b>Entreprise de traitement des boues</b>							
Ville de Saint-Joseph-de-Beauce	843, avenue du Palais Saint-Joseph-de-Beauce (Québec) G0S 2V0 Téléphone : 418 397-4358 Télécopieur : 418 397-5715	X		Saint-Joseph-de-Beauce	Gestion des boues municipales	Traitement et valorisation des boues municipales	Centre de traitement régional des boues de fosses septiques (étangs aérés de la ville de Saint-Joseph-de-Beauce)

# **ANNEXE 4**

## **Inventaire des infrastructures en gestion des matières résiduelles**

INFRASTRUCTURES			Coordonnées	Localisation		Municipalité	Matières résiduelles acceptées	Territoire desservi	Secteur desservi (résidentiel, ICI, CRD)
Nom de l'installation	Propriétaire de l'installation	Exploitant de l'installation	Adresse l'installation	MRC	Hors MRC				
Mise en valeur des matières résiduelles									
Centre de tri des matières recyclables	Récupération Frontenac inc.	Récupération Frontenac inc.	217, rue Monfette Ouest Thetford Mines (Québec) G6G 7Y3 Téléphone: 418 338-8551 Télécopieur: 418 338-8604		X	Thetford Mines	Matières recyclables (chartre RECYC-QUÉBEC)		Résidentiel et ICI
Écocentre régional (Beauceville)	MRC Robert-Cliche	Matrec (anciennement Véolia Services à l'Environnement)	184, 181e Rue (Parc Industriel), Beauceville (Québec) Téléphone : 418 774-5275	X		Beauceville	Résidus CRD, encombrants, matériel informatique, RDD, résidus verts (branches et feuilles), plastique agricole, pneus Matières refusées : Pelouse	MRC Robert- Cliche	Résidentiel et ICI
Écocentre régional (Frampton)	MRC de La Nouvelle-Beauce	MRC de La Nouvelle-Beauce	10, route Boulet Sainte-Marie (Québec) Téléphone : 418 397-5402		X	Frampton		MRC de La Nouvelle-Beauce	Résidentiel
Centre de compostage	EnGlobe / Biogénie / GSI / Les compost du Québec	EnGlobe / Biogénie / GSI / Les compost du Québec	CRVB de Saint-Henri-de-Lévis "Les Composts du Québec" 415, rue Plaisance, C.P. 448 St-Henri (Québec) GOR 3E0 Téléphone : 418 882-2736		X	Saint-Henri-de-Lévis	Valorisation (compostage) Fumiers et lisiers, résidus verts, résidus agroalimentaires, résidus de papeteries et boues municipales	Province du Québec	Résidentiel et ICI
Centre de tri des débris de construction, de rénovation et de démolition	Services Sanitaires Denis Fortier inc.	Services Sanitaires Denis Fortier inc.	3878, boul Frontenac E, Thetford Mines (Québec) G6H 4G2 418 332-2880		X	Thetford Mines	Résidus domestiques dangereux (RDD) : peintures, huiles, piles... Pneus		Résidentiel et ICI
Centre de tri des débris de construction, de rénovation et de démolition	Services Sanitaires D.F de Beauce	Services Sanitaires D.F de Beauce	1825 95e Rue, Saint-Georges de Beauce (Québec) G5Y 8J1 Téléphone :418 228-1279		X	Saint-Georges de Beauce	Matériaux secs mélangés de construction / rénovation / démolition Métaux (fer, aluminium, cuivre) Bois		Résidentiel et ICI
Centre de réemploi - ressourceur	Communauté d'aide de Beauceville (C.A.B)	Communauté d'aide de Beauceville (C.A.B)	116, Rue Fraser Beauceville (Québec) G5X 3R2 418 774-5444	X		Beauceville	Réemploi : Matières usagées	MRC Robert- Cliche	Résidentiel
Centre de réemploi - ressourceur	Coin d'entraide	Coin d'entraide	1092, ave. du Palais Saint-Joseph-de-Beauce, (Québec) G0S 2V0 Téléphone : 418 397-5860	X		Saint-Joseph-de-Beauce	Réemploi : Matières usagées	MRC Robert- Cliche	Résidentiel
Points de dépôts - Produits sous REP Éco-Peinture (Société québécoise de gestion écologique de la peinture)	-	-	7175 Marion, bureau 140, Trois-Rivières, QC G9A 5Z9 (819) 840-6229	X		Plusieurs points de dépôt	Peintures et aérosols de peinture	Province du Québec	Résidentiel et ICI
Points de dépôts - Produits sous REP Soghu (Société de gestion des huiles usagées)	-	-	1101 Boul. Brassard bureau 214 Chambly, QC, J3L 5R4 Tél: 450-447-9996 Télécopieur: 450-447-9988	X		Plusieurs points de dépôt	Huiles, aérosols d'huile, antigels, filtres et contenants vides	Province du Québec	Résidentiel et ICI
Points de dépôts - Produits sous REP Appellarecycler	-	-	Bureau régional du Québec 9160 boulevard Leduc, Suite 410, Brossard, (Québec) J4Y 0E3	X		Plusieurs points de dépôt	Piles rechargeables et non rechargeables, piles bouton	Province du Québec	Résidentiel et ICI
Points de dépôts - Produits sous REP RecycFluo	-	-	1 888 604-2624 info@recycfluo.ca	X		Plusieurs points de dépôt	Ampoules et tubes fluorescents contenant du mercure	Province du Québec	Résidentiel et ICI
Points de dépôts - Produits sous REP Association pour le recyclage des produits électroniques (APR)	-	-	1-888-557-8177 info@recyclemerselectroniques.ca	X		Plusieurs points de dépôt	Produits électroniques	Province du Québec	Résidentiel et ICI
Points de dépôts - RDD	Garage municipal	-		X		Saint-Frédéric	RDD : peintures et contenants vides	Municipalité	
Points de dépôts - RDD	Garage municipal	-		X		Tring-Jonction	RDD : peintures et contenants vides	Municipalité	
Points de dépôts - RDD	Détaillants : RONA, Réno-Dépôt, Home Dépôt	-		X		Plusieurs municipalités	RDD : peintures et contenants vides Ampoules fluocompactes et tubes fluorescents	Municipalité	
Points de dépôts - RDD	Détaillants : Octo, Concessionnaires Toyota et GM, Canadian Tire	-		X		Plusieurs municipalités	RDD : peintures et contenants vides	Municipalité	
Points de dépôts - RDD	Hôtel de ville	-		X		Beauceville	RDD : Piles rechargeables et non rechargeables	Municipalité	
Points de dépôts - RDD	Hôtel de ville	-		X		Saint-Joseph-de-Beauce	RDD : Piles rechargeables et non rechargeables	Municipalité	
Points de dépôts - RDD	Hôtel de ville	-		X		Saint-Victor	RDD : Piles rechargeables et non rechargeables	Municipalité	
Points de dépôts - RDD	Hôtel de ville	-		X		Saint-Joseph-des-Érables	RDD : Piles rechargeables et non rechargeables	Municipalité	
Points de dépôts - RDD	Hôtel de ville	-		X		Saint-Odilon-de-Cranbourne	RDD : Piles rechargeables et non rechargeables	Municipalité	
Points de dépôts - RDD	Détaillants : Bell Mobilité, Canadian Tire, Home Dépôt, Unimat, Centre du rasoir, La Source, Rona, Sears, Telus mobilité, et Zellers.	-		X		Plusieurs municipalités	RDD : Piles rechargeables et non rechargeables	Municipalité	

INFRASTRUCTURES			Coordonnées	Localisation		Municipalité	Matières résiduelles acceptées	Territoire desservi	Secteur desservi (résidentiel, ICI, CRD)
Points de dépôts - RDD	Bureau en gros	-			X	Saint-Georges	RDD : Matériel électronique	Municipalité	
Points de dépôts - RDD	Quincallerie E. Magher inc	-		X		Saint-Odilon-de-Cranbourne	RDD : peintures et contenants vides	Municipalité	
Points de collectes spécifiques	Quincallerie Unicoop	-		X		Saint-Joseph-de-Beauce	RDD : peintures et contenants vides	Municipalité	
Installations des récupérateurs et recycleurs	Royal Mat	Royal Mat	132, 181e Rue, parc industriel Beauceville (Québec) G5X 2S8 Téléphone: 418 774-3694 Télécopieur: 418 774-2905	X		Beauceville	Pneus hors d'usage	Municipalité	
Installations des récupérateurs et recycleurs	Sylvain Paré	Sylvain Paré	1525 173 Rte 5 Saint-Joseph-de-Beauce (Québec) G0S 2V0	X		Saint-Joseph-de-Beauce	Métaux ferreux et non ferreux	Municipalité	
Installations des récupérateurs et recycleurs	FDB Ferrailleur de Beauce	FDB Ferrailleur de Beauce	782, route du Président-Kennedy Beauceville (Québec) G5X 1B6 418 222-1039	X		Beauceville	Métaux ferreux et non ferreux	Municipalité	
<b>Élimination des matières résiduelles</b>									
Lieu d'enfouissement technique (LET) (Frampton)	MRC de La Nouvelle-Beauce	MRC de La Nouvelle-Beauce	CRGD régional de la Nouvelle-Beauce 10, route Boulet (Québec) Téléphone : 418 397-5402		X	Frampton	Ordures ménagères, ICI	MRC de La Nouvelle-Beauce MRC Robert-Cliche	
Lieu d'enfouissement technique (LET)	Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie (RGMRM)	Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie (RGMRM)	400, boul. de la Gabelle Saint-Étienne-des-Grès (Québec) G0X 2P0 Téléphone : 819 373-3130		X	Saint-Étienne-des-Grès	Ordures ménagères, ICI	Province du Québec	
Centre de transbordement (Centre de transfert)	Services Sanitaires Denis Fortier inc.	Services Sanitaires Denis Fortier inc.	3878, boulevard Frontenac Est Thetford Mines (Québec) G6H 4G2 Téléphone : 418 332-2880		X	Thetford Mines	Ordures ménagères, ICI		
<b>Traitement spécifique des matières résiduelles</b>									
<b>Traitement des eaux usées et des boues</b>									
Station mécanisée - Boues activées	Beauceville	Beauceville	--	X		Beauceville	Eaux usées municipales	Beauceville	Résidentiel
Traitement des eaux usées - étangs aérés	Saint-Frédéric	Saint-Frédéric	--	X		Saint-Frédéric	Eaux usées municipales	Saint-Frédéric	Résidentiel
Station mécanisée - Disques biologiques	Saint-Jules	Saint-Jules	--	X		Saint-Jules	Eaux usées municipales	Saint-Jules	Résidentiel
Traitement des eaux usées - Filtres plantés de roseaux	Saint-Severin	Saint-Severin	--	X		Saint-Séverin	Eaux usées municipales	Saint-Severin	Résidentiel
Traitement des eaux usées - étangs aérés	Saint-Joseph-de-Beauce	Saint-Joseph-de-Beauce	--	X		Saint-Joseph-de-Beauce	Eaux usées municipales	Saint-Joseph-de-Beauce	Résidentiel
Traitement des eaux usées - étangs aérés	Saint-Odilon-de-Cranbourne	Saint-Odilon-de-Cranbourne	--	X		Saint-Odilon-de-Cranbourne	Eaux usées municipales	Saint-Odilon-de-Cranbourne	Résidentiel
Traitement des eaux usées - étangs aérés	Saint-Victor	Saint-Victor	--	X		Saint-Victor	Eaux usées municipales	Saint-Victor	Résidentiel
Traitement des eaux usées - étangs aérés	Tring-Jonction	Tring-Jonction	--	X		Tring-Jonction	Eaux usées municipales	Tring-Jonction	Résidentiel
Centre de traitement régional des boues des installations septiques à l'étang aéré de la ville de Saint-Joseph-de-Beauce	Saint-Joseph-de-Beauce	Saint-Joseph-de-Beauce	--	X		Saint-Joseph-de-Beauce	Boues de fosses septiques	Saint-Joseph-de-Beauce	Résidentiel et ICI

## LES POINTS DE COLLECTE DES RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX (RDD) ET DU MATÉRIEL ÉLECTRONIQUE POUR LA MRC ROBERT-CLICHE

<b>Peintures et ses contenants vides de peinture</b>	<p>Pour le point de collecte le plus proche de chez-vous, visitez le site web d'Éco-Peinture (<a href="http://www.peinture.qc.ca">http://www.peinture.qc.ca</a>)</p> <p><b>Détaillants :</b> RONA, Réno-Dépôt, CO-OP, BMR, Home Dépôt, Canac-Marquis Grenier, Unimat, Garage municipal de St-Frédéric et de Tring-Jonction</p> <p><b>Écocentre</b></p>
<b>Huiles usagées, contenants et filtres</b>	<p>Pour le point de collecte le plus proche, visitez le site web de la SOGHU (<a href="http://www.soghu.com/">http://www.soghu.com/</a>)</p> <p><b>Détaillants :</b> Octo, concessionnaires TOYOTA et GM, Canadian Tire</p> <p><b>Écocentre</b></p>
<b>Solvants</b>	<b>Écocentre</b>
<b>Batteries d'automobile</b>	<p>Certaines stations-service et garages</p> <p><b>Écocentre</b></p>
<b>Piles rechargeables et non rechargeables</b>	<p><b>Écocentre</b>, écoles désignées</p> <p>Hôtel de Ville de Beauceville, St-Joseph, St-Victor, St-Joseph-des-Érables et St-Odilon-de-Cranbourne.</p> <p>Visitez le site web de la Société de recyclage des piles rechargeables (RBRC) (<a href="http://www.appelarecyclier.ca">http://www.appelarecyclier.ca</a>)</p> <p><b>Détaillants :</b> Bell Mobilité, Bureau en gros, Canadian Tire, Home Dépôt, Unimat, Centre du rasoir, La Source, Rona, Sears, Telus mobilité, et Zellers. (<i>Il est recommandé d'appeler avant de se rendre chez le détaillant au cas d'un changement dans leur politique</i>)</p>
<b>Ampoules fluocompactes et tubes fluorescents</b>	<p><b>Écocentre</b></p> <p>Points de collectes municipaux de RecycFluo (<a href="http://www.recycfluo.ca/fr/collecte">http://www.recycfluo.ca/fr/collecte</a>)</p> <p><b>Détaillants :</b> RONA, Réno-Dépôt, Home Dépôt</p>
<b>Oxydants, Pesticides, Antigél, Aérosols, Propane, Autres RDD</b>	<b>Écocentre</b>

Consultez le site internet de Recyc-Québec pour davantage d'informations sur les RDD.

## MATÉRIEL ÉLECTRONIQUE

<b>Tours d'ordinateurs, Portables, Imprimantes, Écrans, Dispositifs périphériques (souris, claviers, câbles)</b>	<b>Détaillant :</b> Bureau en Gros <b>Écocentre</b>
<b>Téléphones cellulaires et batteries</b>	<b>Détaillants :</b> Bureau en Gros, Future Shop, Home Hardware, les points de collecte du programme Appel a recycler ( <a href="http://www.appelarecycler.ca">http://www.appelarecycler.ca</a> ) <b>Écocentre</b>
<b>Agendas électroniques, appareils photos numériques, modems, routeurs</b>	<b>Détaillant :</b> Bureau en Gros <b>Écocentre</b>
<b>Lecteurs CD et DVD</b>	<b>Détaillant :</b> Future Shop <b>Écocentre</b>
<b>Cartouches d'encre</b>	<b>Détaillants :</b> Bureau en Gros, Future Shop <b>Écocentre</b> Bureau de la MRC Robert-Cliche
<b>Téléviseurs</b>	<b>Écocentre</b>
<b>Autres produits électroniques</b>	<b>Écocentre</b> (informez-vous !)

Consultez le site internet de Recyc-Québec pour davantage d'informations sur le matériel électronique désuet. Consultez la [fiche d'information des résidus des technologies de l'information et des communications \(TIC\)](#)

## LES POINTS DE COLLECTE DES RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX (RDD) ET DU MATÉRIEL ÉLECTRONIQUE POUR LA MRC ROBERT-CLICHE

<b>Peintures et ses contenants vides de peinture</b>	<p>Pour le point de collecte le plus proche de chez-vous, visitez le site web d'Éco-Peinture (<a href="http://www.peinture.qc.ca">http://www.peinture.qc.ca</a>)</p> <p><b>Détaillants :</b> RONA, Réno-Dépôt, CO-OP, BMR, Home Dépôt, Canac-Marquis Grenier, Unimat, Garage municipal de St-Frédéric et de Tring-Jonction</p> <p><b>Écocentre</b></p>
<b>Huiles usagées, contenants et filtres</b>	<p>Pour le point de collecte le plus proche, visitez le site web de la SOGHU (<a href="http://www.soghu.com/">http://www.soghu.com/</a>)</p> <p><b>Détaillants :</b> Octo, concessionnaires TOYOTA et GM, Canadian Tire</p> <p><b>Écocentre</b></p>
<b>Solvants</b>	<b>Écocentre</b>
<b>Batteries d'automobile</b>	<p>Certaines stations-service et garages</p> <p><b>Écocentre</b></p>
<b>Piles rechargeables et non rechargeables</b>	<p><b>Écocentre</b>, écoles désignées</p> <p>Hôtel de Ville de Beauceville, St-Joseph, St-Victor, St-Joseph-des-Érables et St-Odilon-de-Cranbourne.</p> <p>Visitez le site web de la Société de recyclage des piles rechargeables (RBRC) (<a href="http://www.appelarecycler.ca">http://www.appelarecycler.ca</a>)</p> <p><b>Détaillants :</b> Bell Mobilité, Bureau en gros, Canadian Tire, Home Dépôt, Unimat, Centre du rasoir, La Source, Rona, Sears, Telus mobilité, et Zellers. (<i>Il est recommandé d'appeler avant de se rendre chez le détaillant au cas d'un changement dans leur politique</i>)</p>
<b>Ampoules fluocompactes et tubes fluorescents</b>	<p><b>Écocentre</b></p> <p>Points de collectes municipaux de RecycFluo (<a href="http://www.recycfluo.ca/fr/collecte">http://www.recycfluo.ca/fr/collecte</a>)</p> <p><b>Détaillants :</b> RONA, Réno-Dépôt, Home Dépôt</p>
<b>Oxydants, Pesticides, Antigél, Aérosols, Propane, Autres RDD</b>	<b>Écocentre</b>

Consultez le site internet de Recyc-Québec pour davantage d'informations sur les RDD.

## MATÉRIEL ÉLECTRONIQUE

<b>Tours d'ordinateurs, Portables, Imprimantes, Écrans, Dispositifs périphériques (souris, claviers, câbles)</b>	<b>Détaillant :</b> Bureau en Gros <b>Écocentre</b>
<b>Téléphones cellulaires et batteries</b>	<b>Détaillants :</b> Bureau en Gros, Future Shop, Home Hardware, les points de collecte du programme Appel a recycler ( <a href="http://www.appelarecycler.ca">http://www.appelarecycler.ca</a> ) <b>Écocentre</b>
<b>Agendas électroniques, appareils photos numériques, modems, routeurs</b>	<b>Détaillant :</b> Bureau en Gros <b>Écocentre</b>
<b>Lecteurs CD et DVD</b>	<b>Détaillant :</b> Future Shop <b>Écocentre</b>
<b>Cartouches d'encre</b>	<b>Détaillants :</b> Bureau en Gros, Future Shop <b>Écocentre</b> Bureau de la MRC Robert-Cliche
<b>Téléviseurs</b>	<b>Écocentre</b>
<b>Autres produits électroniques</b>	<b>Écocentre</b> (informez-vous !)

Consultez le site internet de Recyc-Québec pour davantage d'informations sur le matériel électronique désuet. Consultez la [fiche d'information des résidus des technologies de l'information et des communications \(TIC\)](#)

# **ANNEXE 5**

## Détails des coûts des programmes de gestion des matières résiduelles

### ***Programme de redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles***

Le *Règlement sur les redevances exigibles pour l'élimination de matières résiduelles* (c.Q.2, r.18.1.3) est entré en vigueur le 23 juin 2006. La principale modification proposée au règlement consiste à imposer, pendant une durée déterminée, une redevance supplémentaire pour le programme de traitement des matières organiques par biométhanisation ou compostage (PTMOBC). Les redevances exigibles pour l'élimination des matières résiduelles sont ajustées annuellement au 1er janvier en fonction de la variation de l'indice de prix à la consommation au Canada.

#### **Montant des redevances à l'élimination pour 2013**

	<b>Redevance régulière</b>	<b>Redevance supplémentaire</b>	<b>Redevance totale</b>
<b>2013 (janvier à juin)</b>	11,41 \$/t	9,50 \$/t	20,91 \$/t
<b>2013 (juillet à décembre)</b>	11,41 \$/t	9,69 \$/t	21,10 \$/t
<b>2014 (janvier à décembre)</b>	11,52 \$/t	9,78 \$/t	21,30 \$/t

*Source : Site internet du MDDELCC, 2014*

La redevance totale est de 21,30 \$ la tonne depuis le 1er janvier 2014. Notamment, les redevances supplémentaires exigibles sont de 9,78 \$ la tonne. Pour 2013, 85 % des redevances régulières reçues, lors de la période du 1er octobre 2012 au 30 septembre 2013 et 33 % des redevances supplémentaires reçues durant la même période ont été redistribuées.

La portion des redevances régulières est redistribuée selon deux modes différents :

- 20 % de cette somme est versée selon la performance relative d'une municipalité quant à l'élimination des matières résiduelles d'origine résidentielle et industrielle, commerciale et institutionnelle (ICI);
- 80 % de cette somme est versée selon la performance relative d'une municipalité quant à l'élimination des matières résiduelles d'origine résidentielle.

La portion des redevances supplémentaires est redistribuée au prorata de la population de chaque municipalité.

**Pour l'année 2013, les municipalités de la MRC Robert-Cliche ont reçu un montant total de 188 070,79 \$, tel que détaillé dans le tableau ci-dessous.**

### Bilan des subventions accordées pour la MRC Robert-Cliche -2013

Municipalités	Redevances à l'élimination
Beauceville	65 434,2 \$
Saint-Alfred	5 254,6 \$
Saint-Frédéric	10 769,4 \$
Saint-Joseph-de-Beauce	47 281,9 \$
Saint-Joseph-des-Érables	4 288,2 \$
Saint-Jules	5 829,5 \$
Saint-Odilon-de-Cranbourne	14 961,1 \$
Saint-Séverin	2 650,1 \$
Saint-Victor	19 137,1 \$
Tring-Jonction	12 464,8 \$
<b>Total</b>	<b>188 070,8 \$</b>

Source : Site internet du MDDELCC, 2014

<http://www.mddep.gouv.qc.ca/matieres/redevances/octroi/sommaire/bilanr12.pdf>

#### *Programme de compensation de la collecte sélective*

Le règlement sur la compensation pour les services municipaux fournis en vue d'assurer la récupération et la valorisation des matières résiduelles en vigueur depuis le 1er mars 2005 prescrivait que les entreprises et organismes visés devaient financer jusqu'à concurrence de 50% des coûts nets des programmes municipaux de collecte sélective. Plusieurs modifications ont ensuite été apportées, notamment l'augmentation graduelle des pourcentages du taux de compensation aux municipalités à 100 % à compter de 2013.

**Le montant de la compensation reçu par les municipalités de la MRC Robert-Cliche pour 2013 est de 282 764,86 \$<sup>1</sup>.**

---

<sup>1</sup> Montant de la compensation municipale reçue en 2013 (basé sur l'année 2012) réparti comme suit : 29 352,15\$ pour Saint-Victor et 253 412,71 \$ pour les autres municipalités de la MRC.

# **ANNEXE 6**

## **Note technique – Inventaire des matières résiduelles générées**

## TABLE DES MATIÈRES

<b>Table des matières</b>	<b>2</b>
<b>Liste des tableaux</b>	<b>4</b>
<b>Liste des figures</b>	<b>6</b>
<b>1 Secteur résidentiel</b>	<b>7</b>
1.1 Méthodologie et hypothèses	7
1.2 Matières recyclables du secteur résidentiel	10
1.3 Matières organiques du secteur résidentiel	12
1.4 Résidus de matières textiles	13
1.5 Résidus domestiques dangereux (RDD)	13
1.5.1 RDD « ordinaires »	13
1.5.2 Produits sous une Responsabilité élargie des producteurs (REP)	13
1.6 Résidus encombrants	14
1.7 Matières résiduelles nécessitant une gestion spécifique	15
1.8 Boues municipales	16
1.8.1 Boues municipales de stations d'épuration mécanisées	16
1.8.2 Boues municipales d'étangs aérés	17
1.8.3 Boues de fosses septiques	17
1.9 Bilan secteur Résidentiel	19
<b>2 Secteur Industries, Commerces et Institutions (ICI)</b>	<b>21</b>
2.1 Méthodologie et hypothèses	21
2.2 Matières recyclables du secteur ICI	22
Estimation des quantités de matières recyclables totales	23
2.3 Matières organiques du secteur ICI	25
2.3.1 Industries agroalimentaires	25
2.3.2 Boues industrielles	26
2.3.3 Commerces, institutions et autres industries	26
2.3.4 Synthèse du bilan des matières organiques	26
2.4 Résidus spécifiques de transformation industrielle	27
2.5 Bilan secteur ICI	28
<b>3 Secteur de la Construction, Rénovation et Démolition (CRD)</b>	<b>29</b>

3.1	Méthodologie spécifique et hypothèses _____	29
3.2	Analyse des données disponibles _____	30
3.3	Bilan secteur CRD _____	31
<b>4</b>	<b><i>BILAN GLOBAL</i></b> _____	<b>32</b>

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Sources des données pour l'inventaire des matières résiduelles générées par le secteur résidentiel	8
Tableau 2 : Quantité de matières résiduelles récupérées ou éliminées — Secteur résidentiel, 2013	10
Tableau 3 : Proportion des ICI assimilables dans la collecte municipale résidentielle	11
Tableau 4 : Composition des matières recyclables récupérées et éliminées—Secteur résidentiel	11
Tableau 5 : Estimation des quantités générées de matières recyclables, Secteur résidentiel -2013	11
Tableau 6 : Estimation des quantités générées de matières organiques — Secteur résidentiel, 2013	12
Tableau 7 : Estimation des quantités générées de résidus de matières textiles — Secteur résidentiel, 2013	13
Tableau 8 : Estimation des quantités générées de RDD — Secteur résidentiel, 2013	14
Tableau 9 : Estimation des quantités générées de résidus encombrants— Secteur résidentiel, 2013	15
Tableau 10 : Quantité de contenants consignés récupérée	15
Tableau 11 : Quantités de pneus récupérées	16
Tableau 12 : Estimation des quantités générées de boues de stations mécanisées, 2013	16
Tableau 13 : Estimation des quantités générées de boues des étangs aérés, 2013	17
Tableau 14 : Estimation des boues de fosses septiques à vidanger annuellement	17
Tableau 15 : Bilan des boues de fosses septiques vidangées, 2013	18
Tableau 16 : Estimation des quantités générées de boues — Secteur résidentiel, 2013	19
Tableau 17 : Estimation des quantités de matières résiduelles générées par le secteur résidentiel (boues exclues)	19
Tableau 18 : Sources des données pour l'inventaire des quantités générées par le secteur ICI	21
Tableau 19 : Quantité de matières résiduelles récupérées et éliminées— Secteur ICI, 2013	22
Tableau 20 : Estimation des quantités de matières recyclables générées de matières recyclables- Secteur ICI, 2013	23

Tableau 21 : Composition des matières recyclables générées- Secteur ICI, 2013	24
Tableau 22 : Estimation des quantités de matières organiques des industries de transformation agroalimentaires générées	25
Tableau 23 : Estimation des quantités de matières organiques générées des autres ICI	26
Tableau 24 : Estimation des quantités de matières organiques générées des autres ICI	26
Tableau 25 : Estimation des quantités des résidus de transformation industrielle générées	27
Tableau 26 : Estimation des quantités de matières résiduelles générées par le secteur ICI, 2013	28
Tableau 27 : Sources des données pour l'inventaire des quantités de matières résiduelles générées par le secteur CRD	30
Tableau 28 : Estimation des quantités de matières résiduelles générées par le secteur CRD	31
Tableau 29 : Synthèse de l'inventaire des quantités de matières résiduelles	32

## **LISTE DES FIGURES**

Figure 1 : Taux de récupération des matières recyclables par secteur d'activité - Secteur ICI .....24

## 1 SECTEUR RÉSIDENTIEL

Les matières résiduelles d'origine résidentielle<sup>1</sup> prises en compte dans l'inventaire sont :

- Les matières recyclables (collecte sélective);
- Les matières organiques;
- Les boues municipales;
- Les matières résiduelles nécessitant une gestion spécifique :
  - Textile;
  - Véhicules hors d'usage (VHU);
  - Contenants consignés;
  - Pneus.
- Les autres matières résiduelles :
  - Résidus domestiques dangereux (RDD);
  - Résidus encombrants métalliques et non métalliques.
- Les rejets des centres de tri des matières recyclables et de valorisation des matières organiques.
- Les résidus d'activités municipales (balayures de rues).

**Note :** Il n'y a aucun centre de traitement, centre de tri des matières recyclables ou centre de valorisation des matières organiques sur le territoire de la MRC Robert-Cliche. Néanmoins, les rejets de ces installations ont été estimés pour la MRC et intégrés pour répondre aux exigences des lignes directrices du MDDELCC.

### 1.1 MÉTHODOLOGIE ET HYPOTHÈSES

Cet inventaire vise l'ensemble des résidus d'origine résidentielle produits par les résidents permanents et saisonniers à l'échelle du territoire de la MRC. En général, ces matières résiduelles sont intégrées dans des programmes de gestion municipale, à savoir des collectes municipales ou des points de collectes spécifiques.

Le tableau ci-dessous présente la source et le type de données utilisés pour réaliser l'inventaire des matières résiduelles générées par le secteur résidentiel

---

<sup>1</sup> Les quantités générées des produits sous REP ne sont pas incluses dans l'inventaire, car les quantités récupérées et éliminées de ces matières ne sont pas disponibles.

**Tableau 1 : Sources des données pour l'inventaire des matières résiduelles générées par le secteur résidentiel**

Catégorie de Matière	Source de la donnée	Détails sur la donnée utilisée
<b>Ordures ménagères</b>		
<b>Quantité</b>	MRC Robert-Cliche	<u>Quantité éliminée</u> : Statistiques sur les déchets enfouis à Frampton par municipalité en 2013
<b>Composition</b>	RECYC-QUÉBEC	<i>Outil de calcul de RECYC-QUÉBEC</i>
<b>Matières recyclables</b>		
<b>Quantité</b>	MRC Robert-Cliche	<u>Quantité récupérée</u> : Statistiques des matières recyclables récupérées par municipalité en 2013
<b>Composition</b>	Récupération Frontenac	<u>Composition des matières récupérées</u> : Composition des matières recyclables sortantes du centre de tri et taux de rejet pour 2013  <u>Composition des matières éliminées</u> : Composition des matières recyclables (collecte des déchets)
<b>Matières résiduelles organiques</b>		
<b>Quantité</b>	MRC Robert-Cliche	<u>Quantité récupérée</u> : Statistiques sur la collecte de feuilles mortes en 2013 par conteneurs de 40 verges (apport volontaire et municipalités volontaires)
	RECYC-QUÉBEC	<u>Quantité générée</u> : <i>Outil de calcul de RECYC-QUÉBEC</i>
<b>Composition</b>	RECYC-QUÉBEC	<i>Outil de calcul de RECYC-QUÉBEC</i>
<b>Boues</b>		
<b>Quantité</b>	Municipalités	Données obtenues de Denis Guay, Directeur des Travaux Publics : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Bilan des quantités générées en 2013 pour la station mécanisée de Beauceville;</li> </ul> Données obtenues de Gina Lessard <ul style="list-style-type: none"> <li>- Bilan des quantités générées en 2013 pour la station mécanisée de Saint-Jules;</li> </ul>
<b>Boues des étangs aérés</b>		
<b>Quantité</b>	Municipalités	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Estimation de génération annuelle sur la base des dernières vidanges et d'une fréquence de vidange de référence pour les stations de type étangs aérés;</li> </ul>
<b>Boues de fosses septiques</b>		
<b>Quantité</b>	MRC Robert-Cliche	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Estimation du volume de boues en provenance des</li> </ul>

Catégorie de Matière	Source de la donnée	Détails sur la donnée utilisée
		installations septiques vidangées annuellement et destination.
<b>Véhicules hors d'usage (VHU)</b>		
<b>Quantité</b>	RECYC-QUÉBEC	<u>Quantité récupérée</u> : <i>Outil de calcul de RECYC-QUÉBEC</i> <u>Quantité éliminée</u> comptabilisée dans le secteur ICI (rejets de procédés)
<b>Textiles</b>		
<b>Quantité</b>	RECYC-QUÉBEC	<i>Outil de calcul de RECYC-QUÉBEC</i>
<b>Résidus domestiques dangereux</b>		
<b>Quantité</b>	Véolia Environnement	<u>Quantité récupérée</u> : Statistiques 2013 de l'écocentre de Beauceville
	RECYC-QUÉBEC	<u>Quantité éliminée</u> : <i>Outil de calcul de RECYC-QUÉBEC</i>
<b>Encombrants</b>		
<b>Quantité</b>	RECYC-QUÉBEC	<i>Outil de calcul de RECYC-QUÉBEC</i>
<b>Rejets des centres de traitement</b>		
<b>Centre de tri des matières recyclables</b>	Récupération Frontenac	<u>Quantité éliminée</u> : 6 % des matières traitées.
<b>Résidus ultimes</b>		
<b>Quantité</b>	RECYC-QUÉBEC	<u>Quantité éliminée</u> : <i>Outil de calcul de RECYC-QUÉBEC</i>
<b>Contenants consignés</b>		
<b>Quantité</b>	RECYC-QUÉBEC	<u>Quantité récupérée</u> : <i>Calculateur de RECYC-QUÉBEC</i>
<b>Pneus usagés</b>		
<b>Quantité</b>	RECYC-QUÉBEC	<u>Quantité récupérée</u> : <i>Calculateur de RECYC-QUÉBEC</i>

## 1.2 MATIÈRES RECYCLABLES DU SECTEUR RÉSIDENTIEL

La quantité enfouie en 2013 provenant du secteur résidentiel est de 5 481 tonnes. Plus de 93 % des matières résiduelles de la MRC sont enfouies au LET de Frampton, sauf celles de la municipalité de Tring-Jonction qui sont éliminées au LET de Saint-Étienne-des-Grès.

Le tableau ci-dessous synthétise la quantité de matières résiduelles provenant du secteur résidentiel qui a été enfouie et la quantité récupérée par la collecte sélective en 2013.

**Tableau 2 : Quantité de matières résiduelles récupérées ou éliminées — Secteur résidentiel, 2013**

Municipalité	Quantité collectée en 2013 (tonnes) <sup>2</sup>	Quantité enfouie en 2013 (tonnes)
Beauceville	511	1 616
Saint-Alfred	39	113
Saint-Frédéric	89	287
Saint-Joseph-de-Beauce	374	1 267
Saint-Joseph-des-Érables	35	104
Saint-Jules	44	165
Saint-Odilon-de-Cranbourne	124	364
Saint-Séverin	24	70
Saint-Victor	201	968
Tring-Jonction	114	526
<b>Total</b>	<b>1 555</b>	<b>5 481</b>

Source : Statistiques MRC Robert-Cliche, 2013

Sur l'ensemble du territoire de la MRC, les « petits ICI »<sup>3</sup> sont desservis par la collecte municipale des matières résiduelles et des matières recyclables. Ces commerces et petites entreprises sont équipés de bacs roulants identiques à ceux des résidences. Il est difficile d'estimer les quantités de matières résiduelles ou de matières recyclables provenant de ces secteurs, car ils sont collectés par le même camion, lors du même circuit de collecte.

Les données moyennes québécoises estiment la part des « petits » ICI à 9,8 % pour les quantités récupérées (collecte sélective) et à 21,4 % pour les quantités éliminées (collecte des ordures). Ces matières résiduelles sont soustraites des données du secteur résidentiel et comptabilisées avec celles provenant du secteur ICI.

---

<sup>2</sup> La quantité récupérée par municipalité est calculée au prorata de la population. Pour Saint-Victor, la quantité récupérée est réelle, car la municipalité a réalisé elle-même la collecte et les pesées.

<sup>3</sup> On entend par « petits ICI » ou « ICI assimilables » les ICI dont les matières résiduelles générées sont semblables en proportion et en composition à celles générées par le milieu résidentiel.

**Tableau 3 : Proportion des ICI assimilables dans la collecte municipale résidentielle**

	Quantité récupérée en 2013 (tonnes)	Quantité enfouie en 2013 (tonnes)
Total	1 555	5 481
Total (ICI assimilables exclus)	1 403	4 308
<i>Proportion des ICI assimilables</i>	<i>9,8%</i>	<i>21,4%</i>

Source : Statistiques MRC Robert-Cliche, 2013 et Étude de caractérisation résidentielle de RECYC-QUÉBEC, 2010

Afin d'estimer les quantités de matières recyclables récupérées par la collecte sélective et éliminées au lieu d'enfouissement technique, les données de composition présentées dans le Tableau ci-dessous ont été utilisées.

**Tableau 4 : Composition des matières recyclables récupérées et éliminées—Secteur résidentiel**

Catégories	Composition des matières recyclables collectées (collecte sélective)	Composition des matières recyclables éliminées (collecte des déchets)
Papier et carton	69,6%	10,5%
Métal	3,2%	2,2%
Plastique	6,3%	8,1%
Verre	14,9%	2,8%
Autres matières	5,9%	-
<b>Total</b>	<b>100,0%</b>	<b>23,6%</b>

Source : Récupération Frontenac, 31 mars 2014 et Rapport synthèse — Caractérisation des matières résiduelles du secteur résidentiel, RECYC-QUÉBEC et Éco Entreprises Québec (ÉEQ), 2010

Les autres matières composant les matières recyclables collectées sont constituées des rejets du centre de tri Récupération Frontenac, qui représentent environ 6% du tonnage total des matières recyclables collectées.

Le tableau ci-dessous synthétise le bilan de génération des matières recyclables du secteur résidentiel sur le territoire de la MRC pour l'année 2013.

**Tableau 5 : Estimation des quantités générées de matières recyclables, Secteur résidentiel - 2013**

Matières recyclables	Récupéré (t)	Éliminé (t)	Généré (t)
Papier et carton	975 t	452 t	1 427 t
Métal	45 t	95 t	140 t
Plastique	88 t	349 t	437 t
Verre	210 t	121 t	331 t
<b>Total</b>	<b>1 318 t</b>	<b>1 017 t</b>	<b>2 335 t</b>

### 1.3 MATIÈRES ORGANIQUES DU SECTEUR RÉSIDENTIEL

Il n’y a pas de collecte de porte en porte des matières organiques pour le secteur résidentiel. Par contre, il est important de soulever les points suivants :

- Un système d’apport volontaire des feuilles mortes est en place dans certaines municipalités. En 2013, quinze (15) conteneurs de 40 verges cubes répartis sur cinq municipalités ont été collectés. En 2013, la quantité récupérée de feuilles mortes est estimée à environ 90 tonnes<sup>4</sup>;
- À noter que dans certaines municipalités rurales, certains résidus verts (comme les feuilles mortes) sont souvent laissés sur place. La proportion de ces pratiques et les quantités associées est difficile à estimer;
- En parallèle, la MRC favorise le compostage domestique et l’herbicyclage auprès de ses citoyens. En 2013, près de 1 000 composteurs domestiques seraient opérationnels sur l’ensemble du territoire de la MRC. Ces diverses activités de recyclage sur place ont un impact sur les quantités de matières organiques valorisées et éliminées.

La quantité de matières organiques est estimée sur la base des données réelles disponibles et à partir de l’Outil de calcul de RECYC-QUÉBEC. L’estimation est basée sur un indicateur en kg/u.o./an pour la génération de ces matières. Il prend en compte les différents types de logement et les programmes de gestion des matières organiques en place sur le territoire de la MRC (nombre de composteurs domestiques, réglementation spécifique, activités de sensibilisation).

Le tableau ci-dessous synthétise le bilan de la génération des matières organiques sur le territoire de la MRC pour l’année 2013.

**Tableau 6 : Estimation des quantités générées de matières organiques — Secteur résidentiel, 2013**

Matières organiques	Récupéré (t)	Éliminé (t)	Généré (t)
Branches et sapins de Noël	0 t	0 t	0 t
Résidus verts	108 t	1 038 t	1 146 t
Résidus alimentaires	100 t	1 391 t	1 491 t
Autres résidus organiques <sup>5</sup>	0 t	963 t	963 t
<b>Total</b>	<b>208 t</b>	<b>3 392 t</b>	<b>3 600 t</b>

Pour l’année 2013, le taux de récupération de chaque type de matière organique est présenté dans la figure ci-dessous.

---

<sup>4</sup> Densité de feuilles à 260 kg/m<sup>3</sup>

<sup>5</sup> La catégorie « autres résidus organiques » comprend plusieurs types de matières organiques, dont certaines sont non compostables.

## 1.4 RÉSIDUS DE MATIÈRES TEXTILES

La MRC ne dispose d'aucune donnée sur la récupération des matières textiles sur son territoire même s'il y a deux ressourceries qui interviennent dans le réemploi des vêtements usagés.

La quantité de résidus de matières textiles générée sur le territoire est estimée à partir de l'Outil de calcul de RECYC-QUÉBEC. L'estimation est faite grâce à un indicateur exprimé en kg/pers/an.

Le tableau ci-dessous synthétise le bilan de génération des résidus de matières textiles sur le territoire de la MRC pour l'année 2013.

**Tableau 7 : Estimation des quantités générées de résidus de matières textiles — Secteur résidentiel, 2013**

Résidus de matières textiles	Récupéré (t)	Éliminé (t)	Généré (t)
<b>Total</b>	65	214	278

## 1.5 RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX (RDD)

Une partie des résidus domestiques dangereux (RDD) peut se retrouver dans les matières résiduelles (collecte des ordures) et être enfouie. Cette quantité éliminée est estimée à partir de l'Outil de calcul de RECYC-QUÉBEC. La proportion des RDD dans la collecte des ordures est estimée à environ 0,22 % de la quantité éliminée<sup>6</sup>.

### 1.5.1 RDD « ordinaires »

La quantité de RDD récupérée est provient de données des statistiques de la quantité de RDD reçues à l'écocentre exploité par Véolia Environnement. Ces matières résiduelles ne sont pas pesées, car elles ne sont pas facturées au poids à la MRC, mais au coût réel.

En 2013, environ 45 tonnes de RDD ont été comptabilisées dont environ 20 % de produits électroniques.

**NOTE :** Une partie de RDD est aussi récupérée par certains détaillants (RONA, BMR, garages de mécanique, etc.) qui proposent des points de collecte permanents ou temporaires aux citoyens de la MRC. En l'absence de données, ces quantités de matières résiduelles ne sont pas comptabilisées dans l'inventaire et ne sont intégrées dans les tableaux ci-dessus.

### 1.5.2 Produits sous une Responsabilité élargie des producteurs (REP)

L'évolution récente de la responsabilité élargie des producteurs (REP) modifie entièrement le contexte québécois en ce qui concerne certains résidus domestiques dangereux (RDD), puisqu'ils doivent dorénavant faire l'objet de programmes spécifiques de récupération et de valorisation, financés et gérés

---

<sup>6</sup> Données provenant de l'étude de caractérisation sur l'élimination, 2011 (fournies par RECYC-QUÉBEC)

par les entreprises qui les mettent sur le marché. On retrouve notamment cinq catégories de produits visés par une REP et dont la gestion relève d'un organisme de gestion reconnue : les produits électroniques, les lampes fluocompactes, les piles et les batteries, les huiles usées et les peintures. Ces matières

**L'élaboration du PGMR prend en compte les enjeux associés aux matières visées par une REP, mais l'inventaire des matières résiduelles n'inclut pas ces quantités issues des programmes de récupération REP, car les données ne sont pas disponibles.**

Le tableau ci-dessous synthétise le bilan de génération des RDD sur le territoire de la MRC pour l'année 2013.

**Tableau 8 : Estimation des quantités générées de RDD — Secteur résidentiel, 2013**

Résidus domestiques dangereux	Récupéré (t)	Éliminé (t)	Généré (t)
<b>Total</b>	45	12	57

## 1.6 RÉSIDUS ENCOMBRANTS

Les résidus encombrants sont divisés en deux catégories : les résidus encombrants non métalliques (meubles, portes, bain, etc) et les résidus encombrants métalliques. La gestion et la valorisation de ces matières résiduelles varient fortement d'une MRC à une autre, selon les collectes et l'organisation en place (CFER, centre de réemploi, écocentre ou autre organisation communautaire).

Pour la plupart des municipalités de la MRC Robert-Cliche, les résidus encombrants étant collectés en même temps que les ordures, une certaine quantité se retrouve donc dans les matières résiduelles et est enfouie. Certaines municipalités ont des collectes spéciales durant l'année.

En 2013, les données disponibles à l'échelle de la MRC sont les suivantes :

- 153 tonnes de résidus encombrants ont été comptabilisées par Véolia;
- 70 tonnes pour les deux centres de tri de Services Denis Fortier et Services Sanitaires D.F de Beauce, situés hors du territoire de la MRC.

**Hypothèse : Les données réelles pour les résidus encombrants ne sont pas complètes puisque les campagnes de ramassage de gros rebuts incluent différentes matières (résidus verts, métal, résidus encombrants, etc.). L'inventaire de ces matières résiduelles sera donc basé sur les estimations de l'outil de calcul de RECYC-QUÉBEC.**

Le tableau ci-dessous synthétise le bilan de génération des résidus encombrants sur le territoire de la MRC pour l'année 2013.

**Tableau 9 : Estimation des quantités générées de résidus encombrants— Secteur résidentiel, 2013**

Résidus encombrants	Récupéré (t)	Éliminé (t)	Généré (t)
Métalliques	431	44	475
Non-métalliques	0	49	49
<b>Total</b>	<b>431</b>	<b>93</b>	<b>524</b>

## 1.7 MATIÈRES RÉSIDUELLES NÉCESSITANT UNE GESTION SPÉCIFIQUE

### Véhicules hors d'usage (VHU)

Il n'y a pas d'entreprise sur le territoire de la MRC qui traite les véhicules hors d'usage (VHU), résidus spécifiques. Les quantités générées de VHU ont été estimées à partir de l'Outil de calcul de RECYC-QUÉBEC basé sur des taux unitaires d'estimation exprimé en kg/pers/an.

La quantité récupérée de VHU serait d'environ 917 tonnes et la quantité éliminée de 562 tonnes, essentiellement sous forme de fluff (quantité intégrée dans le bilan du secteur ICI).

### Contenants consignés

Le tableau ci-dessous présente les quantités de matières recyclables (contenants issus du système public de consigne).

**Tableau 10 : Quantité de contenants consignés récupérée**

	Poids (tonne métrique)	Taux par habitant (tonnes/hab)	Total MRC
Aluminium	11 829	0,00145	28,4
Plastique	5 948	0,00073	14,3
Verre	24 014	0,00294	57,7
<b>Total</b>	<b>41 791</b>		<b>100,4</b>

Source : *Calculateur contenants consignés, RECYC-QUÉBEC*

### Pneus hors d'usage

Le service de récupération des pneus hors d'usage est un programme administré par RECYC-QUÉBEC, qui a pour objectif de récupérer ces matières qui sont annuellement générées au Québec.

Le tableau ci-dessous présente les quantités de pneus hors d'usage récupérées dans

**Tableau 11 : Quantités de pneus récupérées**

Nombre pneus Auto	Nombre pneus Petit	Nombre pneus Camion	Tonnage TM
19 411	-	7 793	579,94

Source : *Calculateur pneus, RECYC-QUÉBEC*

## 1.8 BOUES MUNICIPALES

Les boues municipales sont divisées en trois catégories :

- Boues municipales de stations d'épuration mécanisées (BSM);
- Boues municipales d'étangs aérés (BEA);
- Boues de fosses septiques (BFS).

Pour les deux premières catégories, les municipalités ont facilement accès aux quantités réelles de boues générées ainsi que le mode de valorisation ou d'élimination. Le Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) compile les informations sur le fonctionnement des ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées (stations d'épuration et ouvrages de débordement en réseau) afin de s'assurer que ces ouvrages respectent les exigences environnementales auxquelles ils sont soumis<sup>7</sup>.

### 1.8.1 Boues municipales de stations d'épuration mécanisées

Le tableau ci-dessous synthétise la quantité de boues de stations biologiques mécanisées produites en 2013.

**Tableau 12 : Estimation des quantités générées de boues de stations mécanisées, 2013**

Municipalité	Type de station	Traitement des boues	Siccité (%)	Quantité générée (th)	Valorisation / élimination	Site
Beauceville	BA (FO)	Déshydratation	25 %	100,00	Valorisation en compostage	Compost du Québec (Saint-Henri-de-Lévis)
Saint-Jules	BD (BIO)	Déshydratation	25 %	47,50	Valorisation en compostage	

Source : *Ville de Beauceville, Service Travaux publics, 2013*

<sup>7</sup> Suivi des ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées (SOMAE), accessible à partir du Portail gouvernemental des affaires municipales et régionales (PGAMR).

### 1.8.2 Boues municipales d'étangs aérés

Les boues d'étangs aérés ne sont pas produites de façon continue, mais elles sont accumulées au fond des bassins. La vidange doit être réalisée environ tous les 10 ans, voire plus rapidement. La fréquence des vidanges ainsi que le volume de boues extraites peuvent varier selon plusieurs facteurs opérationnels et environnementaux.

Seul l'étang aéré de la Ville de Saint-Joseph-de-Beauce a été vidangé durant l'année 2013.

Le tableau ci-dessous synthétise la quantité de boues des étangs aérées produite en 2013

**Tableau 13 : Estimation des quantités générées de boues des étangs aérés, 2013**

Station	Date dernière vidange	Fréquence de vidange	Siccité (%)	Quantité /vidange (t mh)	Destination
Saint-Joseph-de-Beauce	2013	nc	20%	1073,61	Valorisation
Saint-Odilon-de-Cranbourne	nc	--	--	--	--
Saint-Victor	nc	--	--	--	--
Tring-Jonction	nc	--	--	--	--

Source : Informations fournies par les municipalités, 2013

Les données de génération de boues des étangs aérés sont ramenées sur une base annuelle pour présenter un bilan complet et représentatif. L'estimation de la génération se base sur les volumes vidangés au cours des dernières opérations de vidange toutefois, ce volume peut évoluer notamment en fonction de l'étang vidangé, de l'évolution de la réglementation sur le traitement des eaux ou encore de la charge traitée.

### 1.8.3 Boues de fosses septiques

Toutes les boues de fosses septiques résidentielles présentes sur le territoire de la MRC sont acheminées aux étangs aérés de la Ville de Saint-Joseph-de-Beauce afin d'être traitées. Cette installation est considérée comme le centre régional de traitement des boues de fosses septiques.

Le tableau ci-dessous fournit, à titre informatif, une estimation du volume annuel à vidanger.

**Tableau 14 : Estimation des boues de fosses septiques à vidanger annuellement**

Municipalité	Fosses septiques à vidanger		Quantité annuelle estimée (th)	Volume annuel estimé (m <sup>3</sup> )
	Permanente	Saisonnière		
Beauceville	806	29	1 326	1 313
Saint-Alfred	177	28	309	306
Saint-Frédéric	124	12	210	208
Saint-Joseph-de-Beauce	389	25	649	642

Municipalité	Fosses septiques à vidanger		Quantité annuelle estimée (th)	Volume annuel estimé (m <sup>3</sup> )
	Permanente	Saisonnière		
Saint-Joseph-des-Érables	90	5	149	148
Saint-Jules	106	15	183	182
Saint-Odilon-de-Cranbourne	226	54	409	405
Saint-Séverin	54	49	127	126
Saint-Victor	324	168	659	653
Tring-Jonction	59	18	110	109
<b>Total</b>	<b>2 355</b>	<b>403</b>	<b>4 131</b>	<b>4 090</b>

**Note** : Estimation basée sur une masse volumique de 1,01 t/m<sup>3</sup>, AOMGMR, 2002

Le tableau ci-dessous présente un bilan de la collecte des boues de fosses septiques en 2013 réalisé sur le territoire de la MRC.

**Tableau 15 : Bilan des boues de fosses septiques vidangées, 2013<sup>8</sup>**

Municipalité	Nombre de fosses vidangées 2013	Volume de boues (m <sup>3</sup> )	Volume de boues après déshydratation (m <sup>3</sup> )	Quantité de boues (th)
Beauceville	489	1 565	939	948
Saint-Alfred	215	688	413	417
Saint-Frédéric	75	240	144	145
Saint-Joseph-de-Beauce	366	1 171	703	710
Saint-Joseph-des-Érables	114	365	219	221
Saint-Jules	102	326	196	198
Saint-Odilon-de-Cranbourne	64	205	123	124
Saint-Séverin	70	224	134	136
Saint-Victor	28	90	54	54
Tring-Jonction	64	205	123	124
<b>Total</b>	<b>1 587</b>	<b>5 078</b>	<b>3 047</b>	<b>3 078</b>

Source : Statistiques MRC Robert Cliche, 2013

Environ 1600 installations septiques ont été vidangées en 2013, soit 57% des installations. Les boues vidangées de ces installations septiques sont donc incluses dans les boues générées par l'étang aéré de Saint-Joseph-de-Beauce. Il n'y a pas d'installations septiques industrielles sur le territoire et aucune boue d'installations septiques ne provient de l'extérieur du territoire.

<sup>8</sup> Bases de calcul de la quantité des boues :  
Siccité avant déshydratation : 15 % / Siccité après déshydratation : 25 %  
Estimation basée sur une masse volumique de 1,01 t/m<sup>3</sup>, AOMGMR, 2002

Le tableau ci-dessous synthétise le bilan de génération des boues de tous types sur le territoire de la MRC pour l'année 2013.

**Tableau 16 : Estimation des quantités générées de boues — Secteur résidentiel, 2013**

Boues municipales	Récupéré (t)	Éliminé (t)	Généré (t)
Boues municipales de stations d'épuration mécanisées (BSM)	182	0	182
Boues municipales d'étangs aérés (BEA)	1 074	0	1 074
Boues de fosses septiques (BFS)	0	0	0
<b>Total</b>	<b>1 255</b>	<b>0</b>	<b>1 255</b>

**NOTE :** Toutes les boues sont ramenées à une siccité de 20% pour la synthèse de génération de tous les types de boues, ce qui explique les écarts entre les résultats détaillés par type de boues et le tableau de synthèse.

## 1.9 BILAN SECTEUR RÉSIDENTIEL

Le tableau ci-dessous présente les résultats de l'inventaire pour le secteur résidentiel.

**Tableau 17 : Estimation des quantités de matières résiduelles générées par le secteur résidentiel (boues exclues)**

	Récupéré (t)	Éliminé (t)	Généré (t)
Papier et carton	975 t	452 t	1 427 t
Métal	45 t	95 t	140 t
Plastique	88 t	349 t	437 t
Verre	210 t	121 t	331 t
Branches et sapins de Noël	0 t	0 t	0 t
Résidus verts	108 t	1 038 t	1 146 t
Résidus alimentaires	100 t	1 391 t	1 491 t
Autres résidus organiques	0 t	963 t	963 t
Véhicules hors d'usage	917 t	0 t	917 t
Textiles	65 t	214 t	278 t
Rejets des centres de tri	0 t	84 t	84 t
Rejets des centres de valorisation des M.O.	0 t	5 t	5 t
Résidus domestiques dangereux (RDD)	45 t	12 t	57 t

	Récupéré (t)	Éliminé (t)	Généré (t)
Encombrants métalliques	431 t	44 t	475 t
Encombrants non-métalliques	0 t	49 t	49 t
Résidus ultimes	0 t	39 t	39 t
Contenants consignés	100 t	0 t	100 t
Pneus hors d'usage	580 t	0 t	580 t
<b>Total (sans boues)</b>	<b>3 664 t</b>	<b>4 855 t</b>	<b>8 519 t</b>
<b>Total Boues</b>	<b>1 255 t</b>	<b>0 t</b>	<b>1 255 t</b>

## 2 SECTEUR INDUSTRIES, COMMERCE ET INSTITUTIONS (ICI)

Les matières résiduelles prises en compte dans l'inventaire du secteur ICI sont :

- Les matières recyclables;
- Les matières organiques;
- Les résidus de transformation industrielle.

### 2.1 MÉTHODOLOGIE ET HYPOTHÈSES

Le tableau ci-dessous présente la source et le type de données utilisés pour réaliser l'inventaire des quantités générées par le secteur ICI.

**Tableau 18 : Sources des données pour l'inventaire des quantités générées par le secteur ICI**

Catégorie de Matière	Source de la donnée	Détails sur la donnée utilisée
<b>Matières recyclables</b>		
<b>Quantité</b>	RECYC-QUÉBEC	<i>Outil de calcul de RECYC-QUÉBEC</i>
<b>Composition</b>	RECYC-QUÉBEC	Outil de calcul de RECYC-QUÉBEC Application de la répartition par sous-secteur d'activité (secteur SCIAN) sur la base du nombre d'employés et de l'estimation de génération par employé par secteur SCIAN.
<b>Matières résiduelles organiques des industries agroalimentaires</b>		
<b>Quantité</b>	RECYC-QUÉBEC	<i>Outil de calcul de RECYC-QUÉBEC</i> Estimation sur la base d'indicateurs de génération par employé (Étude Solinov, 2012) et du nombre d'employés dans le secteur agroalimentaire sur le territoire de la MRC
<b>Matières résiduelles organiques des commerces, institutions et autres industries</b>		
<b>Quantité</b>	RECYC-QUÉBEC	<i>Outil de calcul de RECYC-QUÉBEC</i>
<b>Composition</b>	RECYC-QUÉBEC	<i>Outil de calcul de RECYC-QUÉBEC</i>
<b>Boues industrielles</b>		
<i>Non applicable</i>		
<b>Résidus spécifiques de transformation industrielle</b>		

Catégorie de Matière	Source de la donnée	Détails sur la donnée utilisée
Quantité	MRC	<p><u>Quantité récupérée</u> : Données déclaratives d'industrie d'envergure sur le territoire de la MRC</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>— Imprimerie Transglobe</li> </ul> <p><u>Quantité éliminée</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>— Plastic RPM</li> </ul>
<b>Autres matières résiduelles</b>		
<b>Résidus ultimes</b>		
Quantité	RECYC-QUÉBEC	<i>Outil de calcul de RECYC-QUÉBEC</i>

## 2.2 MATIÈRES RECYCLABLES DU SECTEUR ICI

La quantité réelle enfouie en 2013 au LET de Frampton provenant du secteur ICI de la MRC Robert-Cliche est de 5 582 tonnes.

**NOTE** : La moitié de la quantité éliminée totale proviennent de l'entreprise Recyc RPM (2 856 tonnes) qui s'est installée à Beauceville en 2012. Depuis le début de l'année 2014, ces résidus de plastique issus de la production n'étaient plus enfouis, mais valorisés. Il est à prévoir qu'une certaine proportion de matières résiduelles soit encore enfouie le temps que la situation financière de l'entreprise se stabilise. Pour l'inventaire des quantités de matières résiduelles en 2013, 50% de la quantité des résidus de Plastic RPM est incluse dans les quantités récupérées.

La quantité récupérée en 2013 par la collecte sélective pour le secteur ICI et acheminée au centre de tri des matières recyclables est de 358 tonnes.

Le tableau ci-dessous synthétise la quantité de matières résiduelles provenant du secteur ICI qui a été enfouie et la quantité récupérée par la collecte sélective en 2013.

**Tableau 19 : Quantité de matières résiduelles récupérées et éliminées– Secteur ICI, 2013**

Municipalité	Quantité récupérée 2013 (tonnes) <sup>9</sup>	Quantité enfouie 2013 (tonnes)	
		Conteneurs à chargement avant	Conteneurs Roll off
Beauceville	358	211	1 505
Saint-Alfred		0	

<sup>9</sup> La quantité récupérée provenant des ICI est calculée pour l'ensemble de la MRC et ne peut pas être ventilée par municipalité, car il y a une seule collecte sur tout le territoire de la MRC.

Municipalité	Quantité récupérée 2013 (tonnes) <sup>9</sup>	Quantité enfouie 2013 (tonnes)	
		Conteneurs à chargement avant	Conteneurs Roll off
Saint-Frédéric		87	
Saint-Joseph-de-Beauce		500	
Saint-Joseph-des-Érables		9	
Saint-Jules		3	
Saint-Odilon-de-Cranbourne		168	
Saint-Séverin		33	
Saint-Victor		211	
Tring-Jonction		0	
<b>Total</b>	<b>358</b>	<b>2726</b>	

Source : Statistiques MRC Robert-Cliche, 2013

La quantité enfouie en 2013 provenant des conteneurs "roll off" ne peut pas être ventilée par municipalité. Pour la municipalité de Tring-Jonction, la quantité est de 0 tonne, car les quantités récupérées des ICI sont toutes incluses dans la collecte municipale résidentielle (petits ICI et autres ICI).

### Estimation des quantités de matières recyclables totales

Pour réaliser l'inventaire du PGMR, la quantité de matières recyclables du secteur ICI est estimée à partir de l'Outil de calcul de RECYC-QUÉBEC car les données disponibles sur le territoire de la MRC ne sont pas complètes. L'indicateur unitaire d'estimation le plus couramment utilisé pour exprimer la génération de matières résiduelles du secteur ICI est généralement en kg/an/employé et par secteur SCIAN.

Le tableau ci-dessous synthétise le bilan de génération des matières recyclables du secteur ICI sur le territoire de la MRC pour l'année 2013.

**Tableau 20 : Estimation des quantités de matières recyclables générées de matières recyclables- Secteur ICI, 2013**

Matières recyclables	Récupéré (t)	Éliminé (t)	Généré (t)
Papier et Carton	1 739 t	1 641 t	3 380 t
Métal	188 t	224 t	411 t
Plastique	171 t	876 t	1 047 t
Verre	89 t	233 t	322 t
<b>Total</b>	<b>2 186 t</b>	<b>2 974 t</b>	<b>5 161 t</b>

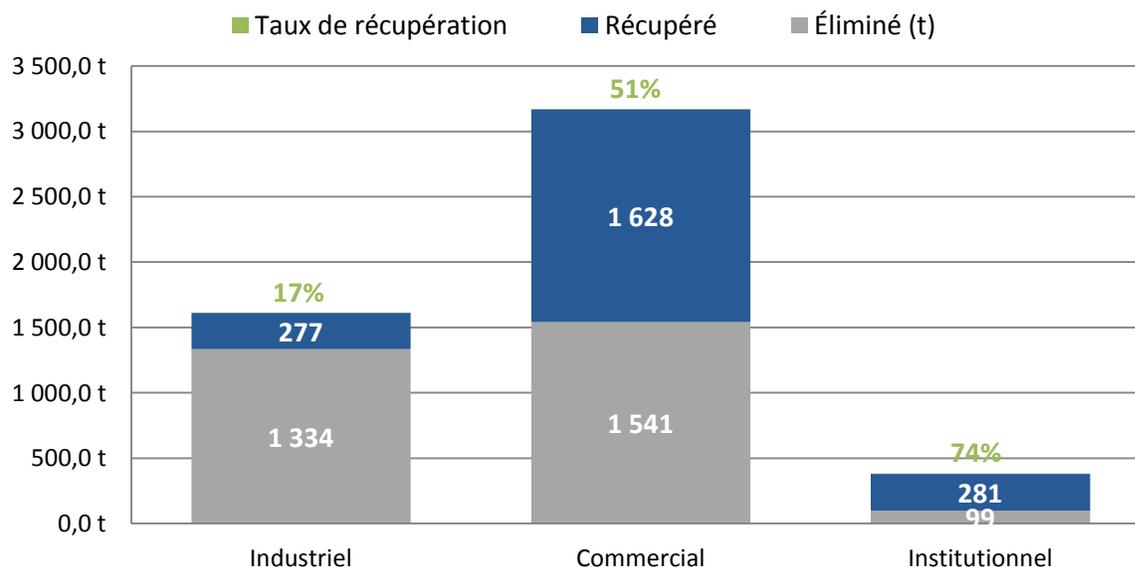
Le tableau 21 synthétise ces quantités de matières recyclables générées par les différents secteurs SCIAN (Système de classification des industries de l'Amérique du Nord).

**Tableau 21 : Composition des matières recyclables générées- Secteur ICI, 2013**

		Généré (t)			
		Fibres (t)	Métal (t)	Plastique (t)	Verre (t)
<b>Industriel</b>		<b>829 t</b>	<b>202 t</b>	<b>535 t</b>	<b>46 t</b>
↪	Agriculture	35 t	35 t	93 t	8 t
↪	Foresterie, pêche, mines et extraction de pétrole et de gaz	5 t	5 t	12 t	1 t
↪	Manufacturier	147 t	147 t	388 t	33 t
↪	Utilités publiques	0 t	0 t	0 t	0 t
↪	Transport et entreposage	15 t	15 t	41 t	3 t
<b>Commercial</b>		<b>2 246 t</b>	<b>185 t</b>	<b>473 t</b>	<b>265 t</b>
↪	Hébergement et services de restauration	31 t	31 t	104 t	157 t
↪	Commerce de gros et de détail	154 t	154 t	369 t	108 t
<b>Institutionnel</b>		<b>305 t</b>	<b>24 t</b>	<b>40 t</b>	<b>11 t</b>
↪	Services et bureaux	14 t	14 t	14 t	8 t
↪	Services d'enseignement	4 t	4 t	15 t	2 t
↪	Soins de santé	6 t	6 t	11 t	2 t
<b>Total</b>		<b>3 380 t</b>	<b>411 t</b>	<b>1 047 t</b>	<b>322 t</b>

La figure ci-dessous présente les différents taux de récupération pour chaque type d'activité du secteur ICI.

**Figure 1 : Taux de récupération des matières recyclables par secteur d'activité - Secteur ICI**



## 2.3 MATIÈRES ORGANIQUES DU SECTEUR ICI

Les matières résiduelles produites par le secteur industriel sont étroitement associées aux activités propres à chaque secteur d'activité. Donc, les industries agroalimentaires (codes SCIAN 311-312), ainsi que les papetières (code SCIAN 322), sont les industries manufacturières générant le plus de matières organiques.

Outre les industries manufacturières spécialisées en transformation alimentaire et en fabrication de papier, les autres industries génèrent des résidus alimentaires assimilables à ceux du secteur résidentiel (résidus de table de leurs employés).

### 2.3.1 Industries agroalimentaires

L'estimation a été faite à partir de taux unitaire d'estimation (kg/employé/an) défini par l'Outil de calcul de RECYC-QUÉBEC, sur la base d'une étude portant sur les matières organiques générées par les industries de transformation alimentaire, conduite par le MDDELCC en 2012<sup>10</sup>. Des portraits régionaux ont été produits, présentant diverses statistiques et indicateurs propres à chaque région administrative.

Des recherches approfondies ont été réalisées afin de déterminer le nombre d'employés moyen par type d'industrie agroalimentaire sur le territoire de la MRC dans les secteurs d'activités suivantes :

- Fabrication d'aliments pour animaux;
- Fabrication de produits laitiers;
- Fabrication de produits de la viande;
- Fabrication de boissons et produits du tabac.

Ainsi, les quantités récupérées ou éliminées pour la région Chaudière - Appalaches ont été extrapolées au nombre d'employés de ce secteur sur le territoire de la MRC Robert-Cliche.

**Tableau 22 : Estimation des quantités de matières organiques des industries de transformation agroalimentaires générées**

Industries de transformation agroalimentaire	Récupéré (t)	Éliminé (t)	Généré (t)
<b>Total</b>	<b>7 026 t</b>	<b>101 t</b>	<b>7127 t</b>

Selon les estimations de l'outil, il apparaît que les matières organiques (résidus de production et de transformation) issues d'industries agroalimentaires sont très bien valorisées avec un taux de récupération de plus de 98 %.

---

<sup>10</sup> Portrait du gisement de résidus organiques de l'industrie agroalimentaire au Québec et estimation des aliments consommables gérés comme des résidus par les ICI de la filière de l'alimentation, MDDELCC, 2012.

### 2.3.2 Boues industrielles

Il n’y a pas de boues d’origine industrielles générées sur le territoire de la MRC.

### 2.3.3 Commerces, institutions et autres industries

Pour les autres entreprises, l’estimation a été faite à partir de taux unitaire d’estimation (kg/employé/an) défini par l’Outil de calcul de RECYC-QUÉBEC. Il est entendu que les quantités de matières organiques éliminées équivalent à la génération totale de matières organiques, puisqu’aucun programme de récupération des matières organiques n’est effectif dans le secteur ICI sur le territoire de la MRC.

Le tableau ci-dessous synthétise les quantités de matières organiques de ces secteurs.

**Tableau 23 : Estimation des quantités de matières organiques générées des autres ICI**

Commerces, institutions et autres industries	Récupéré (t)	Éliminé (t)	Généré (t)
Résidus verts	0 t	207 t	207 t
Résidus alimentaires	0 t	1 442 t	1 442 t
Autres résidus organiques	0 t	300 t	300 t
<b>Total</b>	<b>0 t</b>	<b>1 949 t</b>	<b>1 949 t</b>

### 2.3.4 Synthèse du bilan des matières organiques

Le tableau ci-dessous présente la synthèse de l’inventaire des quantités de matières organiques du secteur ICI, toutes activités confondues.

**Tableau 24 : Estimation des quantités de matières organiques générées des autres ICI**

	Récupéré (t)	Éliminé (t)	Généré (t)
Industries de transformation agroalimentaire	<b>7 026 t</b>	<b>101 t</b>	<b>7127 t</b>
Boues industrielles	<b>0 t</b>	<b>0 t</b>	<b>0 t</b>
Commerces, institutions et autres industries	<b>0 t</b>	<b>1 949 t</b>	<b>1 949 t</b>
<b>Total</b>	<b>7 026 t</b>	<b>2 050 t</b>	<b>9 076 t</b>

## 2.4 RÉSIDUS SPÉCIFIQUES DE TRANSFORMATION INDUSTRIELLE

Il y a deux industries sur le territoire de la MRC qui produisent des résidus spécifiques et en quantité importante.

- **Recyc RPM<sup>11</sup> (Beauceville)**

L'entreprise Recyc RPM œuvre depuis les années 80 dans le recyclage de plastique post-consommation. Elle se spécialise aujourd'hui dans la conception et le recyclage de résines thermoplastiques spécialisées grâce à des technologies de pointe (transformation de polymères selon divers procédés de granulation, de lavage, d'extrusion et de mélanges spécialisés). L'usine principale (siège social) est située à Saint-Damien-de-Buckland dans la MRC de Bellechasse. En 2012, Recyc RPM a ouvert une seconde unité dans la municipalité de Beauceville, où elle emploie une trentaine de personnes.

Les activités génèrent des sous-produits de transformation d'industrielles très spécifiques, notamment des résidus de plastique. En 2013, selon la déclaration du gestionnaire du LET de Frampton, il y a eu environ 2 856 tonnes enfouies dans son site. Depuis le début de l'année 2014, une collecte de ces matières résiduelles a été mise en place avec Véolia Environnement. Elles sont valorisées dans le cadre d'une entente avec Ciment Québec.

- **Imprimerie Transcontinental Interglobe (Beauceville)**

Cette entreprise, dont l'activité principale est de fournir des services d'impression, est l'un des plus grands employeurs de la MRC, avec plus de 500 employés.

Les activités de l'usine génèrent quotidiennement une grande quantité de rebuts de papier de haute qualité. L'imprimerie Interglobe travaille présentement avec plusieurs récupérateurs privés pour valoriser ces matières recyclables. En 2013, sur la base des déclarations de l'entreprise, la quantité de rebuts de papier expédié mensuellement aux recycleurs était d'environ 948 tonnes, soit 11 400 tonnes par année.

Le tableau ci-dessous synthétise les quantités de matières résiduelles générées par des industries particulières présentes sur le territoire de la MRC.

**Tableau 25 : Estimation des quantités des résidus de transformation industrielle générées**

Résidus de transformation industrielle	Récupéré (t)	Éliminé (t)	Généré (t)
Recyc RPM : Résidus de plastique	1 428 t	1 428 t	2 856 t
Imprimerie Transcontinental Interglobe : Rebuts de papier de haute qualité	12 000 t	0 t	12 000 t

<sup>11</sup> Secteur SCIAN 325991 : Compoundage sur commande de résines achetées. Cette classe inclut les établissements dont l'activité principale est le mélange et la préparation sur commande de résines plastiques produites ailleurs et le compoundage des résines plastiques à partir de produits plastiques recyclés.

Résidus de transformation industrielle	Récupéré (t)	Éliminé (t)	Généré (t)
<b>Total</b>	<b>14 856 t</b>	<b>1 428 t</b>	<b>14 856 t</b>

Source : MRC Robert-Cliche, 2013

## 2.5 BILAN SECTEUR ICI

Le tableau ci-dessous présente les résultats de l'inventaire pour le secteur ICI

**Tableau 26 : Estimation des quantités de matières résiduelles générées par le secteur ICI, 2013**

Secteur ICI	Récupéré (t)	Éliminé (t)	Généré (t)
Papier et Carton	1 739 t	1 641 t	3 380 t
Métal	188 t	224 t	411 t
Plastique	171 t	876 t	1 047 t
Verre	89 t	233 t	322 t
Industries de transformation agroalimentaire	7 026 t	101 t	7 127 t
Boues industrielles	0 t	0 t	0 t
Résidus verts (t)	0 t	207 t	207 t
Résidus alimentaires	0 t	1 442 t	1 442 t
Autres résidus organiques	0 t	300 t	300 t
Autres résidus	13 428 t	1 428 t	14 856 t
Rejets du tri des matières recyclables des ICI	0 t	140 t	140 t
Rejets de la collecte des M.O. des ICI	0 t	0 t	0 t
Rejets des recycleurs de métaux (encombrants et véhicules hors usage)	0 t	631 t	631 t
Résidus ultimes	0 t	192 t	192 t
<b>Total</b>	<b>22 640 t</b>	<b>7 415 t</b>	<b>30 056 t</b>

### 3 SECTEUR DE LA CONSTRUCTION, RÉNOVATION ET DÉMOLITION (CRD)

Les matières résiduelles prises en compte dans l'inventaire du secteur de la construction, de la rénovation et de la démolition (CRD) sont :

- Les agrégats;
- Le bois;
- Les autres résidus.

Les résidus d'agrégats<sup>12</sup> sont distingués des résidus non-agrégats<sup>13</sup>, car ces deux catégories ont des taux de récupération très variables.

De plus, les non-agrégats sont divisés en deux types : le bois de construction, matière visée par la *Politique de gestion des matières résiduelles* pour un bannissement de l'élimination prévu en 2014 et les autres résidus, par exemple le verre plat, la céramique, les résidus de plastique et de papier-carton.

#### 3.1 MÉTHODOLOGIE SPÉCIFIQUE ET HYPOTHÈSES

Cet inventaire vise tous les résidus de CRD à savoir ceux pouvant provenir de tous types de travaux de construction, de rénovation ou de démolition sur le territoire, qu'ils soient de nature résidentielle, commerciale, institutionnelle ou industrielle. Ces résidus peuvent donc se retrouver dans :

- La collecte municipale (en bordure de rue, destinée au LET);
- Les écocentres<sup>14</sup>;
- La collecte privée de résidus provenant du secteur des ICI;
- La collecte de résidus de CRD destinés aux centres de tri de matériaux secs ou au lieu d'enfouissement de débris de construction et de démolition (LEDCCD).

Le tableau ci-dessous présente la source et le type de données utilisés pour réaliser l'inventaire des quantités de matières résiduelles générées par le secteur CRD.

---

<sup>12</sup> Béton, asphalte, pierre, brique, etc.

<sup>13</sup> Bois, gypse, bardeaux d'asphalte, verre plat, etc.

<sup>14</sup> Provenant de travaux nécessitant des permis de rénovation ou de construction.

**Tableau 27 : Sources des données pour l’inventaire des quantités de matières résiduelles générées par le secteur CRD**

Catégorie de Matière	de	Source de la donnée	Détails sur la donnée utilisée
<b>Agrégats</b>			
<b>Quantité</b>		RECYC-QUÉBEC	<i>Outil de calcul de RECYC-QUÉBEC</i> Analyse de la valeur des permis de bâtir
<b>Non-agrégats</b>			
<b>Quantité</b>		RECYC-QUÉBEC	<i>Outil de calcul de RECYC-QUÉBEC</i> Analyse de la valeur des permis de bâtir

### 3.2 ANALYSE DES DONNÉES DISPONIBLES

Aux fins de comparaison, les quantités de résidus de CRD éliminées et valorisées sont estimées à partir des données fournies par les installations qui reçoivent des résidus de CRD provenant du territoire de la MRC (écocentre et centres de tri de matériaux secs) pour l’année de référence 2013.

Sur le territoire de la MRC, les résidus de CRD d’origine résidentielle ou du secteur ICI peuvent être acheminés aux installations suivantes :

- Écocentre de Beauceville (exploité par Véolia Environnement) : la majorité des matières résiduelles est ensuite transférée vers leur site de Québec pour y être triée et valorisée;
- Écocentre de Services Sanitaires Denis Fortier Inc. à Thetford Mines;
- Écocentre de Services Sanitaires D.F. de Beauce Inc. à St-Georges-de-Beauce.

Selon les déclarations de Véolia, il y a eu 3 290 tonnes de résidus de CRD provenant du secteur ICI qui ont été acheminées à l’écocentre de Beauceville, dont près de 895 tonnes<sup>15</sup> ont été directement envoyées à des récupérateurs pour valorisation. La balance des résidus de CRD est transférée au centre de tri de Véolia à Québec<sup>16</sup>. L’écocentre de Beauceville a également reçu environ 167 tonnes de résidus de CRD provenant du secteur résidentiel.

<sup>15</sup> 395 tonnes de béton valorisées chez Enviro-Cycle à Saint Isidore, 486 tonnes de bardeau d’asphalte valorisées chez Ciment Québec et 14 tonnes de gypse valorisées chez Recycle Gypse (Saint-Rémi).

<sup>16</sup> Le taux de valorisation global du site de Véolia Environnement à Québec est d’environ 90%.

Les deux autres écocentres situés à l'extérieur du territoire de la MRC ont reçu près de 790 tonnes de résidus de CRD d'ICI ou résidents de la MRC Robert-Cliche. Ces matières ont été valorisées à près de 50% selon les exploitants des centres de tri.

### 3.3 BILAN SECTEUR CRD

Pour réaliser l'inventaire, les quantités de résidus de CRD éliminées et récupérées sont estimées à partir de l'Outil de calcul de RECYC-QUÉBEC. En effet, les données disponibles ne permettent pas de dresser un inventaire précis de la génération des résidus de CRD sur le territoire de la MRC.

L'estimation est faite à partir d'un indicateur basé sur la valeur des permis de bâtir en k\$ par an. Ce montant inclut toutes les demandes de permis déposées que ce soit pour des travaux de construction, de rénovation ou de démolition, et ce, quel que soit le type de construction (commercial, industriel, institutionnel ou résidentiel).

Le tableau ci-dessous présente les résultats de l'inventaire pour le secteur CRD.

**Tableau 28 : Estimation des quantités de matières résiduelles générées par le secteur CRD**

Secteur ICI	Récupéré (t)	Éliminé (t)	Généré (t)
<b>Agrégats</b>	3 334 t	206 t	3 540 t
<b>Gypse</b>	8 t	200 t	208 t
<b>Bardeaux d'asphalte</b>	20 t	168 t	188 t
<b>Autres</b>	0 t	173 t	173 t
<b>Bois de construction</b>	790 t	438 t	1 228 t
<b>Résidus de bois de transformation industrielle</b>	<i>Non connu</i>	<i>Non connu</i>	<i>Non connu</i>
<b>Total</b>	<b>4 153 t</b>	<b>1 186 t</b>	<b>5 338 t</b>

## 4 BILAN GLOBAL

Le tableau ci-dessous synthétise les résultats de l'inventaire des quantités de matières résiduelles générées sur le territoire de la MRC pour l'année 2013.

**Tableau 29 : Synthèse de l'inventaire des quantités de matières résiduelles**

MRC ROBERT-CLICHE	Récupéré (t)	Éliminé (t)	Généré (t)
Total secteur résidentiel	3 664	4 855	8 519
<i>Boues</i>	<i>1 255</i>	<i>0</i>	<i>1 255</i>
Total secteur ICI	22 640	7 415	30 056
Total secteur CRD	4 153	1 186	5 338
<b>Total</b>	<b>31 712</b>	<b>13 456</b>	<b>45 168</b>

# **ANNEXE 7**

## **Hiérarchie des 3RVE – Modes de gestion des matières résiduelles**

Les tableaux ci-dessous présentent les modes de gestion selon la hiérarchie des 3RV-E pour chaque type de matières résiduelles et pour chaque secteur.

### Secteur résidentiel

Types de matières résiduelles	Réduction à la source Réemploi	Recyclage	Valorisation	Élimination
<b>Matières recyclables (collecte sélective et consigne)</b>				
Papier/Carton		x		x
Métal		x		x
Plastique		x		x
Verre		x		x
<i>Rejets — Collecte sélective</i>				x
<b>Matières organiques</b>				
Branches	x		x	x
Résidus verts	x		x	x
Résidus alimentaires	x		x	x
Autres résidus compostables	x		x	x
<i>Rejets — Matières organiques</i>				x
<b>Textiles</b>	x			x
<b>Résidus encombrants</b>				
Métalliques		x		x
Non-Métalliques		x		x
<i>Rejets — Résidus encombrants</i>				x
<b>Résidus domestiques dangereux (RDD)</b>				
RDD		x		x
<i>Rejets — RDD</i>				x
<b>Autres matières résiduelles</b>			x	x
<b>Résidus ultimes</b>				x

## Secteur ICI

Types de matières résiduelles	Réduction à la source Réemploi	Recyclage	Valorisation	Élimination
<b>Matières recyclables (collecte sélective et rejets industriels)</b>				
Papier/Carton		X		X
Métal		X		X
Plastique		X		X
Verre		X		X
<i>Rejets — Collecte sélective</i>				X
<b>Matières organiques</b>				
Résidus verts			X	X
Résidus alimentaires			X	X
Autres résidus organiques			X	X
<i>Rejets — Matières organiques</i>				X
<b>Autres matières résiduelles</b>		X	X	X
<b>Résidus ultimes</b>				X

## Secteur CRD

Types de matières résiduelles	Réduction à la source Réemploi	Recyclage	Valorisation	Élimination
<b>Agrégats :</b>				
Béton, brique, résidus de travaux routiers, etc,...		X		X
<b>Non-agrégats :</b>				
Bois de construction		X		X
Gypse			X	X
Bardeaux d'asphalte			X	X
Autres résidus (verre plat, céramique, plastique, papier-carton)			X	X
Résidus de bois de seconde transformation			X	X
Rejets de centre de tri				X
<i>Particules fines (matériaux de recouvrement)</i>			X	

# **ANNEXE 8**

## Avancement et bilan du PGMR en vigueur

Le tableau ci-dessous présente le niveau de réalisation des actions qui étaient prévues dans le plan d'action du premier PGMR de la MRC.

Action	Avancement au 1 <sup>er</sup> janvier 2014
<b>ADMINISTRATION ET GESTION</b>	
<b>Action 1 : ÉLIMINATION DES DÉCHETS ULTIMES</b>	
Déléguer la compétence de la collecte, du transport et de l'élimination ainsi que de l'administration du programme à la MRC.	<b>Non réalisée</b>
<b>Action 2 : GESTION DES MATIÈRES RECYCLABLES</b>	
Poursuivre de la gestion technique et administrative, par la MRC, de la collecte, du transport et du recyclage pour tout le territoire de la MRC.	<b>Réalisée</b>
<b>Action 3 : GESTION DES BOUES DE FOSSES SEPTIQUES</b>	
Prise en charge, par la MRC, de la gestion technique et administrative de la gestion complète des boues de fosses septiques.	<b>Réalisée</b>
<b>Action 4 : GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DES ICI</b>	
Prise en charge, par la MRC, de la gestion technique et administrative de la collecte, le transport, le recyclage et l'élimination des matières résiduelles des ICI pour tout le territoire de la MRC.	<b>Non réalisée</b>
<b>Action 5 : CONFORMITÉ DE LA RÉGLEMENTATION AU PGMR</b>	
Réviser et mettre en conformité la réglementation municipale et les cahiers des charges pour la gestion des matières résiduelles afin de les rendre conformes aux objectifs du plan de gestion des matières résiduelles de la MRC Robert-Cliche.	<b>Non réalisée</b>
<b>Action 6 : GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DANS LES PERMIS DE CRD</b>	
Réviser la réglementation au niveau de l'émission des permis pour la construction, la rénovation et la démolition afin de favoriser la mise en valeur des matières résiduelles produites par ce secteur.	<b>Non réalisée</b>
<b>Action 7 : CONFORMITÉ DES SYSTÈMES DE TRAITEMENT DES BFS (INVENTAIRE)</b>	
Mettre en place un programme d'inventaire des fosses septiques sur le territoire en collaboration avec les municipalités et les citoyens concernés.	<b>Réalisée</b>
<b>Action 8 : COLLECTE DE PORTE EN PORTE DES DÉCHETS ULTIMES AVEC BACS (240 L)</b>	
Rendre obligatoire l'utilisation de bacs roulants de 240 litres ou de 360 l pour la collecte des déchets ultimes (ordures).	<b>Non réalisée</b>

Action	Avancement au 1 <sup>er</sup> janvier 2014
<b>Action 9 : COLLECTE DE PORTE EN PORTE DES MATIÈRES RECYCLABLES AVEC BACS (360 L)</b>	
Implanter le système de collecte de porte en porte des matières recyclables dans des bacs roulants de 360 litres pour tout le territoire.	Réalisée
<b>Action 10 : COLLECTE DE PORTE EN PORTE DES MATIÈRES ORGANIQUES AVEC BACS (360 L)</b>	
Mettre en place en collaboration avec les municipalités le programme de collecte de porte en porte de matières putrescibles dans les zones urbaines et semi-urbaines seulement. Faire la promotion des composteurs domestiques dans les zones rurales.	Non réalisée
<b>Action 11 : NÉGOCIATION AVEC UN LIEU D'ENFOUISSEMENT SANITAIRE</b>	
Maintien par la MRC du contrat en vigueur ou modifications acceptées.	Réalisée
<b>Action 12 : NÉGOCIATION AVEC UN CENTRE DE TRAITEMENT DES MATIÈRES RECYCLABLES</b>	
Maintien du contrat avec le centre de tri de Récupération Frontenac conditionnel à un contrat de performance.	Réalisée
<b>Action 13 : NÉGOCIATION AVEC UN CENTRE DE TRAITEMENT DES MATIÈRES organiques</b>	
Favoriser le compostage des boues municipales et résidentielles (déshydratées) ainsi que les matières organiques collectées par la troisième voie, et ce, dans un centre spécialisé.	Non réalisée
<b>Action 14 : CRÉATION COMITÉ DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES</b>	
Créer un comité de gestion des matières résiduelles composé d'élus et de citoyens pour suivre la mise en œuvre du plan de gestion des matières résiduelles de la MRC Robert-Cliche.	Réalisée
<b>Action 15 : TABLEAU DE BORD POUR SUIVI DU PGMR</b>	
Concevoir et mettre en application un tableau de bord afin de suivre l'évolution des actions du plan de gestion des matières résiduelles.	Non réalisée
<b>Action 16 : REVISION MINEURE DU PGMR</b>	
Préparer, aux 2 ans, un bilan des actions du plan de gestion des matières résiduelles.	Non réalisée
<b>Action 17 : REVISION MAJEURE DU PGMR</b>	
Tel que prévu par la <i>Loi sur la qualité de l'environnement</i> , réviser le plan de gestion des matières résiduelles aux 5 ans.	Non réalisée
<b>PROGRAMMES DE MISES EN VALEUR</b>	
<b>Action 18 : POLITIQUES D'ACHATS MUNICIPALES</b>	
Réviser les politiques d'achats municipales afin de privilégier les produits durables, les produits	Non réalisée

Action	Avancement au 1 <sup>er</sup> janvier 2014
recyclables ou réutilisables et éviter les produits à jeter après usage.	
<b>Action 19 : PROGRAMME D'INCITATION À LA RÉDUCTION DANS LES ICI</b>	
Mettre en place un programme d'incitation à la réduction à la source auprès des secteurs institutionnel, commercial et industriel.	<b>Non réalisée</b>
<b>Action 20 : PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE DANS LE SECTEUR INDUSTRIEL</b>	
Susciter la production et la diffusion d'audits environnementaux et de plans de réduction des résidus auprès du secteur industriel.	<b>Non réalisée</b>
<b>Action 21 : PROGRAMME D'INCITATION AU COMPOSTAGE DOMESTIQUE ET HERBICYCLAGE</b>	
Mettre en place un programme d'incitation au compostage domestique et à l'herbicyclage.	<b>Réalisée</b>
<b>Action 22 : INCITATION AU REEMPLOI CHEZ LES CITOYENS</b>	
Mettre en place un programme d'incitation au réemploi auprès des citoyens.	<b>Non réalisée</b>
<b>Action 23 : INCITATION AU REEMPLOI CHEZ LES ICI</b>	
Mettre en place un programme d'incitation au réemploi auprès des secteurs institutionnel et commercial.	<b>Non réalisée</b>
<b>Action 24 : IMPLANTATION DE LA MISE EN VALEUR DE RÉSIDUS DE CRD</b>	
Planter un programme de récupération et de mise en valeur des résidus de construction, de rénovation et de démolition d'origine municipale.	<b>Non réalisée</b>
<b>INFRASTRUCTURES</b>	
<b>Action 25 : IMPLANTATION D'UNE DÉCHETTERIE</b>	
Planter une seule déchetterie pour couvrir l'ensemble du territoire de la MRC.	<b>Réalisée</b>
<b>Action 26.A : IMPLANTATION DE DÉPÔTS PERMANENTS POUR RDD</b>	
Planter des dépôts permanents de collecte des peintures dans les municipalités suivantes : Beauceville, Saint-Victor, Tring-Jonction et Saint-Frédéric. Maintenir le réseau de collecte actuel dans les quincailleries de Saint-Joseph-de-Beauce et de Saint-Odilon-de-Cranbourne.	<b>Non réalisée</b>
<b>Action 26.B : IMPLANTATION DE DÉPÔTS PERMANENTS POUR RDD (AUTRES QUE ACTION 26-A)</b>	
Planter un lieu de dépôt volontaire pour les autres RDD	<b>Non réalisée</b>

Action	Avancement au 1 <sup>er</sup> janvier 2014
<b>Action 27 : IMPLANTATION DE RESSOURCERIES (au moins 2)</b>	
Maintenir les ressourceries sur le territoire et bonifier les plus grosses comme la ressourcerie du Comité d'Aide de Beauceville et de Saint-Joseph-de-Beauce.	<b>Réalisée</b>
<b>PROGRAMME D'INFORMATION ET DE SENSIBILISATION</b>	
<b>Action 28 : Diffusion du plan de gestion des matières résiduelles</b>	
Diffuser des informations sur les actions suivantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>-Le réseau de déchetteries;</li> <li>-Les ressourceries;</li> <li>-Les ressources communautaires;</li> <li>-Le compostage domestique et l'herbicyclage;</li> <li>-La collecte des résidus verts;</li> <li>-Les systèmes de tarification;</li> <li>-La collecte à 3 voies.</li> </ul>	<b>Réalisée</b>

Source : MRC Robert-Cliche, 2013

# **ANNEXE 9**

## **Enjeux régionaux et problématiques**

### **Plan d'action 2016 - 2020**

OBJECTIFS NATIONAUX	ENJEUX RÉGIONAUX	PROBLÉMATIQUES RÉGIONALES	N° mesures	Description sommaire des mesures	Type	Matières	Échéance
	<b>SECTEUR RÉSIDENTIEL</b>						
Ramener à 700 kilogrammes par habitant la quantité de matières résiduelles éliminées	Inciter et promouvoir la hiérarchie des 3RV-E auprès des citoyens	Il n'y a pas réellement d'actions pour favoriser la réduction à la source	1	<b>Mettre en place des mesures concrètes de réduction à la source</b>	Information, Sensibilisation, Éducation (ISÉ)	Toutes	2016 - 2020
Ramener à 700 kilogrammes par habitant la quantité de matières résiduelles éliminées	Augmenter la récupération et la valorisation des matières organiques résidus alimentaires du secteur résidentiel	La MRC a atteint une limite pour la formation des maîtres composteurs	2	<b>Maintenir le service de formation au compostage domestique et les campagnes de sensibilisation à l'herbicyclage</b>	Collectes, services et installations	Organiques	2016 - 2020
Ramener à 700 kilogrammes par habitant la quantité de matières résiduelles éliminées	Inciter et promouvoir la hiérarchie des 3RV-E auprès des citoyens	Il n'y a pas réellement d'actions en continu pour favoriser le réemploi	3	<b>Mettre en place des mesures concrètes de réemploi</b>	Information, Sensibilisation, Éducation (ISÉ)	Toutes	2016 - 2020
Ramener à 700 kilogrammes par habitant la quantité de matières résiduelles éliminées	Inciter et promouvoir la hiérarchie des 3RV-E auprès des citoyens	Il n'y a aucune activité de réemploi des matières sur le site de l'écocentre de Beauceville Les ressourceries sont sous-utilisées par les citoyens	4	<b>Maintenir et développer les filières de réemploi sur le territoire de la MRC</b>	Collectes, services et installations	Toutes	2018
Ramener à 700 kilogrammes par habitant la quantité de matières résiduelles éliminées	Poursuivre les actions de sensibilisation des citoyens à une saine gestion des matières résiduelles	La performance environnementale de la MRC doit être améliorée afin de montrer l'exemple et d'être le levier de changement pour les municipalités et pour les citoyens	5	<b>Adopter et appliquer une politique environnementale pour la MRC et les municipalités</b>	Information, Sensibilisation, Éducation (ISÉ)	Toutes	2016 - 2018

OBJECTIFS NATIONAUX	ENJEUX RÉGIONAUX	PROBLÉMATIQUES RÉGIONALES	N° mesures	Description sommaire des mesures	Type	Matières	Échéance
Recycler 70 % du papier, du carton, du plastique, du verre et du métal résiduels;	Augmenter la récupération des matières recyclables	Il n'y a aucun système de récupération des matières recyclables dans les espaces publics. Ce sont souvent des petits tonnages et très contaminés	6	<b>Mettre en place des programmes de récupération des matières recyclables dans les espaces publics du territoire de la MRC</b>	Collectes, services et installations	Recyclables	2019
Recycler 70 % du papier, du carton, du plastique, du verre et du métal résiduels;	Augmenter la récupération des matières recyclables	Il n'y a pas de maîtrise de la génération et des modes de gestion des matières résiduelles lors des événements sur le territoire de la MRC	7	<b>Favoriser la tenue d'événements "écoresponsables" sur le territoire de la MRC</b>	Collectes, services et installations	Toutes	2018
Ramener à 700 kilogrammes par habitant la quantité de matières résiduelles éliminées	Poursuivre les actions de sensibilisation des citoyens à une saine gestion des matières résiduelles	Les élus des municipalités ne sont pas assez au courant des grands dossiers en gestion des matières résiduelles. Il faut aussi améliorer le partage et la mutualisation des informations entre les municipalités et la MRC,	8	<b>Favoriser la diffusion des informations entre la MRC et les municipalités</b>	Information, Sensibilisation, Éducation (ISÉ)	Toutes	2016
Ramener à 700 kilogrammes par habitant la quantité de matières résiduelles éliminées	Poursuivre les actions de sensibilisation des citoyens à une saine gestion des matières résiduelles	L'accès aux citoyens et les moyens pour faire passer des messages de sensibilisation sont restreints.	9	<b>Mettre en place un programme annuel de sensibilisation à la gestion des matières résiduelles spécifique au secteur résidentiel et le décliner par municipalités</b>	Information, Sensibilisation, Éducation (ISÉ)	Toutes	2016 - 2017

OBJECTIFS NATIONAUX	ENJEUX RÉGIONAUX	PROBLÉMATIQUES RÉGIONALES	N° mesures	Description sommaire des mesures	Type	Matières	Échéance
Ramener à 700 kilogrammes par habitant la quantité de matières résiduelles éliminées	Améliorer la connaissance de la génération des matières organiques du secteur résidentiel	Il n'est pas possible de dresser un portrait précis du type de matières enfouies provenant du territoire de la MRC. Il faut évaluer les matières sur lesquelles des efforts doivent être mis en œuvre en termes de réduction d'enfouissement en vue du bannissement des matières visées	10	Réaliser des caractérisations des déchets enfouis au LET de Frampton	Acquisition de connaissances	Déchets	2016 et 2020
Recycler 60 % de la matière organique putrescible résiduelle	Augmenter la récupération et la valorisation des matières organiques (résidus alimentaires), particulièrement pour le secteur résidentiel	Il n'y a pas d'études pour identifier un scénario pour l'implantation d'un programme municipal de gestion des matières organiques. La MRC doit choisir un mode de gestion en vue du bannissement prévu en 2020.	11	Réaliser une étude préliminaire pour identifier les scénarios de gestion (collecte et traitement) des matières organiques	Acquisition de connaissances	Organiques	2017-2018
Recycler 60 % de la matière organique putrescible résiduelle	Augmenter la récupération et la valorisation des matières organiques (résidus alimentaires), particulièrement pour le secteur résidentiel	Il n'y a pas de planification pour l'implantation d'un programme municipal de gestion des matières organiques ni de connaissance sur la génération des matières organiques du secteur résidentiel à l'échelle du territoire de la MRC	12	Implanter le service de collecte de porte en porte et de traitement retenu pour les matières organiques	Collectes, services et installations	Organiques	2019 - 2020
Recycler 60 % de la matière organique putrescible résiduelle	Optimiser les services offerts de gestion des matières résiduelles, avec une réglementation adéquate	Il existe seulement des collectes ponctuelles des résidus verts (feuilles mortes) dans certaines municipalités	13	Optimiser et pérenniser les programmes municipaux existants de gestion des résidus verts (feuilles mortes)	Collectes, services et installations	Organiques	2016

OBJECTIFS NATIONAUX	ENJEUX RÉGIONAUX	PROBLÉMATIQUES RÉGIONALES	N° mesures	Description sommaire des mesures	Type	Matières	Échéance
Ramener à 700 kilogrammes par habitant la quantité de matières résiduelles éliminées	Inciter et promouvoir la hiérarchie des 3RV-E auprès des citoyens	Les résidus encombrants sont autorisés dans la collecte des déchets des municipalités et ils sont envoyés à l'élimination	14	<b>Organiser la collecte des résidus encombrants valorisables</b>	Collectes, services et installations	Organiques (Bois)	2017 - 2020
Ramener à 700 kilogrammes par habitant la quantité de matières résiduelles éliminées	Optimiser les services offerts de gestion des matières résiduelles, avec une réglementation adéquate	La plupart des municipalités n'ont pas de règlements relatifs à la collecte des déchets en bordure de rue	15	<b>Favoriser l'adoption d'une réglementation encadrant la collecte des déchets de toutes les municipalités de la MRC</b>	Mise à niveau réglementaire	Déchets	2017
Ramener à 700 kilogrammes par habitant la quantité de matières résiduelles éliminées	Optimiser les services offerts de gestion des matières résiduelles, avec une réglementation adéquate	Chaque municipalité gère son propre contrat de collecte des déchets avec un entrepreneur privé. Les coûts sont très disparates selon les municipalités	16	<b>Harmoniser les pratiques de collecte de l'ensemble des matières résiduelles sur le territoire de la MRC</b>	Collectes, services et installations	Toutes	2019 - 2020
Ramener à 700 kilogrammes par habitant la quantité de matières résiduelles éliminées Trier à la source ou acheminer vers un centre de tri 70 % des débris de construction, de rénovation et de démolition du segment du bâtiment.	Favoriser la hiérarchie des 3RV-E et permettre la récupération des matières qui sont valorisables	Les municipalités éloignées à faible densité de population n'ont pas d'accès à des points de collecte pour valoriser les matières résiduelles	17	<b>Mettre en place des écocentres mobiles pour la récupération de différentes matières résiduelles pour les municipalités les plus éloignées</b>	Collectes, services et installations	Toutes	2018

OBJECTIFS NATIONAUX	ENJEUX RÉGIONAUX	PROBLÉMATIQUES RÉGIONALES	N° mesures	Description sommaire des mesures	Type	Matières	Échéance
	<b>SECTEUR ICI</b>						
Recycler 70 % du papier, du carton, du plastique, du verre et du métal résiduels;	Augmenter la récupération des matières recyclables du secteur Industries, commerces, institutions (ICI)	Le taux de récupération des matières recyclables dans le secteur ICI est faible	<b>18</b>	<b>Revoir les modalités de gestion des matières résiduelles du secteur ICI pour augmenter les quantités de matières recyclables collectées</b>	Acquisition de connaissances	Recyclables	2017 - 2018
Recycler 70 % du papier, du carton, du plastique, du verre et du métal résiduels;	Augmenter la récupération des matières recyclables du secteur Industries, commerces, institutions (ICI)	Le taux de récupération des matières recyclables dans le secteur ICI est faible	<b>19</b>	<b>Réaliser des caractérisations des matières recyclables provenant de la collecte sélective du secteur ICI au centre de tri</b>	Acquisition de connaissances	Recyclables	2018 - 2020
Recycler 70 % du papier, du carton, du plastique, du verre et du métal résiduels;	Augmenter la récupération des matières recyclables du secteur Industries, commerces, institutions (ICI)	De nombreux ICI ont des contrats avec des collecteurs privés pour la récupération des matières recyclables (conteneurs roll off) et ces données ne sont pas comptabilisées dans le suivi des quantités récupérées de la MRC	<b>20</b>	<b>Réaliser une étude pour estimer les quantités de matières recyclables générées par les ICI</b>	Acquisition de connaissances	Recyclables	2017
Recycler 60 % de la matière organique putrescible résiduelle;	Augmenter la récupération et la valorisation des matières organiques résidus alimentaires, particulièrement pour le secteur résidentiel	Il n'y a pas d'études pour identifier un scénario pour l'implantation d'un programme municipal de gestion des matières organiques incluant le secteur ICI	<b>21</b>	<b>Réaliser une étude préliminaire pour identifier les scénarios de gestion (collecte et traitement) des matières organiques du secteur ICI</b>	Acquisition de connaissances	<i>Organiques</i>	2017 - 2018

OBJECTIFS NATIONAUX	ENJEUX RÉGIONAUX	PROBLÉMATIQUES RÉGIONALES	N° mesures	Description sommaire des mesures	Type	Matières	Échéance
Ramener à 700 kilogrammes par habitant la quantité de matières résiduelles éliminées	Développer des actions d'ISÉ spécifiques pour le secteur ICI	Les ICI ne connaissent pas le contenu de la Politique et les objectifs à atteindre et ne sont que très peu impliqués dans la gestion des matières résiduelles de la MRC. Il faut les responsabiliser sur leur rôle à jouer dans l'atteinte des objectifs nationaux et régionaux du PGMR.	22	<b>Réaliser une campagne de communication et de sensibilisation spécifique pour le secteur ICI</b>	Information, Sensibilisation, Éducation (ISÉ)	Toutes	2018 - 2020
Ramener à 700 kilogrammes par habitant la quantité de matières résiduelles éliminées	Développer des actions d'ISÉ spécifiques pour le secteur ICI	Les défis à relever et les actions prioritaires pour optimiser la gestion des matières résiduelles sont très spécifiques selon les ICI. Il faut développer une meilleure collaboration entre les municipalités et les ICI	23	<b>Promouvoir la réalisation d'audits environnementaux auprès du secteur industriel</b>	Acquisition de connaissances	Toutes	2017
Ramener à 700 kilogrammes par habitant la quantité de matières résiduelles éliminées	Développer des actions d'ISÉ spécifiques pour le secteur ICI	Les ICI ne sont pas assez informés des bonnes pratiques en gestion des matières résiduelles. Il faut donner une visibilité des bonnes initiatives en gestion des matières résiduelles ou en gestion environnementale de certains ICI	24	<b>Communiquer les bonnes pratiques des ICI en gestion des matières résiduelles</b>	Information, Sensibilisation, Éducation (ISÉ)	Toutes	2018 - 2020

OBJECTIFS NATIONAUX	ENJEUX RÉGIONAUX	PROBLÉMATIQUES RÉGIONALES	N° mesures	Description sommaire des mesures	Type	Matières	Échéance
Recycler 70 % du papier, du carton, du plastique, du verre et du métal résiduels;	Développer des actions d'ISÉ spécifiques pour le secteur ICI	Peu d'ICI impliqués dans un programme d'attestation "ICI ON RECYCLE" de RECYC QUÉBEC	25	<b>Appuyer la certification "ICI ON RECYCLE" des ICI présents sur le territoire de la MRC</b>	Information, Sensibilisation, Éducation (ISÉ)	Toutes	2017 - 2020
Ramener à 700 kilogrammes par habitant la quantité de matières résiduelles éliminées	Optimiser les services offerts de gestion des matières résiduelles, avec une réglementation adéquate	Le secteur agricole génère des matières spécifiques qui nécessitent une gestion particulière, notamment des résidus de plastiques. Les quantités générées de ces matières sur le territoire est et trouver des modes de gestion	26	<b>Mettre en place un programme de récupération des plastiques agricoles et des tubulures d'érablières sur le territoire de la MRC</b>	Collectes, services et installations	Résidus agricoles	2017 - 2018
Ramener à 700 kilogrammes par habitant la quantité de matières résiduelles éliminées	Optimiser les services offerts de gestion des matières résiduelles, avec une réglementation adéquate	La réglementation municipale n'est pas adaptée pour répondre aux orientations de la <i>Politique québécoise, notamment en vue de l'interdiction de l'enfouissement des matières visées (papier, carton, bois, matières organiques)</i>	27	<b>Favoriser l'adoption d'une réglementation encadrant la gestion des matières résiduelles des ICI</b>	Mise à niveau réglementaire	Toutes	2017 - 2020
<b>SECTEUR CRD</b>							
Trier à la source ou acheminer vers un centre de tri 70 % des débris de construction, de rénovation et de démolition du segment du bâtiment.	Intégrer les nouvelles exigences légales retenues lors de l'émission de permis pour favoriser la valorisation des résidus de CRD	L'émission des permis de construction et rénovation est gérée par chaque municipalité. Il est difficile d'avoir une uniformité et homogénéité dans la gestion et le suivi de leur émission	28	<b>Modifier la réglementation municipale pour obliger la valorisation des résidus de CRD sur toutes les municipalités</b>	Mise à niveau réglementaire	CRD	2017 - 2020

OBJECTIFS NATIONAUX	ENJEUX RÉGIONAUX	PROBLÉMATIQUES RÉGIONALES	N° mesures	Description sommaire des mesures	Type	Matières	Échéance
Trier à la source ou acheminer vers un centre de tri 70 % des débris de construction, de rénovation et de démolition du segment du bâtiment.	Développer des actions d'ISÉ spécifiques pour le secteur ICI et CRD.	La sensibilisation des générateurs de débris de CRD sont des leviers importants pour augmenter la valorisation de ces matières	29	<b>Sensibiliser les citoyens (secteur résidentiel) et les entrepreneurs (secteur ICI et CRD) au moment de la délivrance de permis pour des travaux de construction, de rénovation ou démolition</b>	Information, Sensibilisation, Éducation (ISÉ)	CRD	2018 - 2020
Trier à la source ou acheminer vers un centre de tri 70 % des débris de construction, de rénovation et de démolition du segment du bâtiment.	Améliorer la connaissance sur les modes de gestion et les flux des débris de CRD	Les quantités des matières générées, récupérées et éliminées des débris de CRD sont mal connues (quantité, catégorie et origine)	30	<b>Réaliser une étude sur le <i>Portrait des matières résiduelles du secteur CRD sur le territoire de la MRC</i></b>	Acquisition de connaissances	CRD	2017
Recycler ou valoriser 80 % des résidus de béton, de brique et d'asphalte  Trier à la source ou acheminer vers un centre de tri 70 % des débris de construction, de rénovation et de démolition du segment du bâtiment.	Améliorer la connaissance sur les modes de gestion et les flux des débris de CRD	Montrer l'exemple en terme de récupération et de valorisation des résidus de CRD lors de travaux municipaux	31	<b>Implanter un programme de récupération et de mise en valeur des résidus de CRD produits lors de travaux municipaux</b>	Collectes, services et installations	CRD	2018 - 2020
<b>MISE EN OEUVRE ET SUIVI DU PGMR</b>				<b>SUIVI ET MISE EN OEUVRE</b>			
	Mettre en œuvre les actions prévues au PGMR selon l'échéancier prévisionnel. Assurer un suivi efficace de l'avancement des mesures du plan d'action du PGMR	Il y a de nombreux intervenants qui agissent dans la gestion des matières résiduelles. Le suivi des mesures du premier PGMR n'a pas été formalisé.	32	<b>Réaliser le suivi de la mise en œuvre du PGMR</b>	Mise en œuvre et suivi	Toutes	2016 - 2020

OBJECTIFS NATIONAUX	ENJEUX RÉGIONAUX	PROBLÉMATIQUES RÉGIONALES	N° mesures	Description sommaire des mesures	Type	Matières	Échéance
	S'assurer que le PGMR de la MRC reste cohérent avec l'évolution des Politiques liées à la gestion des matières résiduelles provinciale et locale, et se conformer à une exigence réglementaire de la L.Q.E	Les orientations du gouvernement et les objectifs de récupération sont amenés à évoluer dans les prochaines années (nouveau plan d'action)	33	Réviser le Plan de gestion des matières résiduelles tous les cinq ans	Mise en œuvre et suivi	Toutes	2020

# **ANNEXE 10**

## **Grille de conformité des mesures**

### **Plan d'action 2016-2020**

Le tableau ci-dessous présente les éléments de conformité de chaque mesure avec le contenu de la Politique. Une mesure peut répondre à plusieurs exigences particulières.

Exigences des lignes directives	# mesures du Plan d'action 2016-2020
a. Respect hiérarchie des 3RV-E	Toutes
b. Information – Sensibilisation – Éducation (ISÉ)	1, 3, 5, 22, 24, 25, 29
c. Responsabilisation des générateurs ICI et de résidus de CRD	18,19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27 28, 29, 30, 31, 32
d. Bannissement des matières d'élimination	2, 4, 6, 7,12, 13, 14,17
e. Papier, carton, verre, métal et plastique (PCVMP)	6, 18, 19, 20
f. Matières organiques putrescibles	2, 11, 12, 13, 14
g. Résidus de CRD	28, 29, 30, 31, 32
h. Contribution à l'objectif national de trier 70 % des résidus de CRD du segment du bâtiment	28, 29, 30, 31, 32
i. Responsabilisation des ICI	22, 24, 25
j. Gestion sur les terres publiques	Non applicable
k. Autres, si applicable	33, 34

*Source : Lignes directrices pour la planification régionale de la gestion des matières résiduelles – juillet 2013 et mise à jour en décembre 2014), compilation réalisée par Chamard*

# **ANNEXE 11**

## **Plan d'action 2016-2020 détaillé par secteur**

Plan d'action PGMR 2016 - 2020  
MRC Robert-Cliche  
Secteur Résidentiel

Mesure	N°	VOLET	ÉTAPES	Qui ?			Échéancier				GLOBAL								
				MRC	Municipalités	Autres	Année Implantation	Année Réalisation	Récurrance	Échéance limite	Coût interne		Coût d'études et analyses	Coût d'immobilisation	Coût d'exploitation				
										Heures	Montant	Montant	Montant	Montant					
1																			
Appliquer des mesures concrètes de réduction à la source	Information, Sensibilisation, Éducation (ISÉ)	1) Reprendre le programme des couches lavables : -Faire un bilan du programme de subvention des couches lavables démarré en octobre 2008 et renouveler ce programme -Produire une fiche d'information "couches lavables" pour informer les citoyens -Diffuser l'information dans le bulletin municipal dans la section "Brèves de GMR et sur le site WEB de la MRC, en ajoutant un volet s'adressant à la jeunesse	x			2016	2016	oui	n.a	40	1 499 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$				
		2) Favoriser la réduction des publicités avec le programme "STOP PUB" -Proposer un téléchargement sur le site internet de la MRC des autocollants STOP PUB (arrêt de publicité à la porte) -Diffuser l'information dans le bulletin municipal dans la section "Brèves de GMR"	x			2016	2016	non	2016	8	288 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$				
		3) Programme PUBLISAC -Valider la possibilité de réduire la fréquence d'envoi des publicités et sur les démarches pour le retrait de la liste de distribution -Diffuser l'information dans le bulletin municipal dans la section "Brèves de GMR et sur le site WEB de la MRC	x			2016	2016	non	2017	8	288 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$				
		4) Valider la possibilité d'envoyer certains documents et communications officiels (comptes de taxes, journal et bulletin municipal) de la MRC et des municipalités par voie électronique.  Inscription sur une base volontaire sur le site WEB pour les citoyens qui souhaitent participer à ce programme Diffuser l'information dans le bulletin municipal dans la section "Brèves de GMR et	x	x		2017	2017	non	2018	60	2 203 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$				
		5) Ajouter au site WEB de la MRC un dossier "Consommer autrement" avec le détail des initiatives ci-dessus (informations générales et spécifiques à la MRC)	x		Écopatrouilles	2017	2017	non	2018	35	1 285 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$				
1									151	5 563 \$	- \$	- \$	- \$						
2																			
Maintenir le service de formation au compostage domestique et les campagnes de sensibilisation à l'herbicyclage avec une version adaptée aux jeunes	Collectes, services et installations	1) Développer des supports de sensibilisation et le mettre en ligne sur le site internet de la MRC <i>Documents explicatifs et capsules vidéo sur les thèmes du compostage domestique et de l'herbicyclage</i>	x			2016	2016	non	2016	16	576 \$	0 \$	0 \$	0 \$					
		2) Poursuivre les formations au compostage domestique réalisées auprès des citoyens de la MRC	x		Appui écopatrouille	2016	2016	oui	n.a	200	7 494 \$	0 \$	0 \$	0 \$					
2									216	8 070 \$	- \$	- \$	- \$						
3																			
Appliquer des mesures concrètes de réemploi	Information, Sensibilisation, Éducation (ISÉ)	1) Valider la liste des entreprises de réemploi sur le territoire de la MRC et les entreprises se consacrant à la vente et à la réparation des appareils électroniques usagés	x			2016	2016	non	2016	15	540 \$	0 \$	0 \$	0 \$					
		2) Intégrer la liste des entreprises de location (outils divers)	x			2016	2016	non	2016	8	288 \$	0 \$	0 \$	0 \$					
		3) Mettre à jour annuellement l'annuaire de réemploi	x			2016	2016	oui	2020	30	1 124 \$	0 \$	0 \$	0 \$					
3									53	1 952 \$	- \$	- \$	- \$						
4																			
Maintenir et développer les filières de réemploi sur le territoire de la MRC	Collectes, services et installations	1) Analyser la faisabilité d'ajouter une zone de réemploi sur le site de l'écocentre de Beauveville ou en collaboration avec la ressourcerie à proximité <i>L'objectif est de permettre aux citoyens de se départir de leurs biens réutilisables en bon état et de favoriser l'utilisation des ressourceries.</i>	x			2017	2017	non	2017	40	1 513 \$	0 \$	0 \$	0 \$					
		2) Débuter des discussions avec Matrec (exploitant de l'écocentre) pour ajouter une zone de réemploi (entente avec la MRC arrivant à échéance en 2017).	x		Matrec	2017	2018	non	2018	24	890 \$	0 \$	0 \$	0 \$					
4									64	2 404 \$	- \$	- \$	- \$						
5																			

Plan d'action PGMR 2016 - 2020

MRC Robert-Cliche

Secteur Résidentiel

	N°	VOLET	ÉTAPES	Qui ?			Échéancier				GLOBAL				
				MRC	Municipalités	Autres	Année Implantation	Année Réalisation	Récurrance	Échéance limite	Coût interne		Coût d'études et analyses	Coût d'immobilisation	Coût d'exploitation
											Heures	Montant	Montant	Montant	Montant
			1) Réviser l'ancienne Politique de la MRC et l'adapter en fonction des nouveaux objectifs et enjeux du PGMR et de la Loi sur le Développement Durable <i>Décliner la Politique environnementale de la MRC en différentes thématiques, dont une sur les matières résiduelles</i>	x	x		2016	2016	non	2016	254	9 144 \$	0 \$	0 \$	0 \$
		Information, Sensibilisation, Éducation (ISÉ)	2) Pour le volet Matières résiduelles, développer et mettre en place les actions du guide "Bonnes pratiques au bureau" de RECYC-QUÉBEC dans les établissements municipaux (MRC et municipalités) : Exemples d'actions à intégrer : -Directive de réduction du papier pour l'ensemble des activités de la MRC (Conseil Municipal, réunions MRC, etc.) -Développer un processus d'achat de biens et de services privilégiant les produits durables -Interdire l'utilisation des tasses en café styromousses au sein de la MRC et des municipalités	x	x	Appui écopatrouille	2017	2017	non	2017	170	6 340 \$	0 \$	0 \$	0 \$
5											424	15 484 \$	- \$	- \$	- \$
Mesure	6														
		Collectes, services et installations	1) Faire l'inventaire des lieux publics, incluant les édifices scolaires, où des équipements de récupération des matières recyclables pourraient être installés (sites pertinents et répondant aux critères du programme « Aires publiques municipales » de la Table. Exemple : île Ronde, Parc des Chalets, etc.	x	x		2016	2016	non	2016	20	720 \$	0 \$	0 \$	0 \$
			2) Valider les modalités de financement possibles avec la Table pour la récupération hors foyer dans le cadre de son programme "Aires publiques municipales". <i>Subvention pour l'installation d'équipements de récupération en bordure de rues et pistes cyclables, abribus, arénas, bibliothèques, centres des loisirs et autres</i>	x			2017	2017	non	2017	40	1 440 \$	0 \$	0 \$	0 \$
			3) Ajouter dans le devis d'appel d'offres pour la collecte sélective des matières recyclables sur le territoire de la MRC, l'obligation de fournir un service de fourniture de bacs et de collecte de ces matières dans les lieux publics définis (échéance 31 décembre 2015)	x			2016	2017	non	2017	8	288 \$	0 \$	0 \$	5 204 \$
			4) Accompagner l'implantation des équipements de récupération des matières recyclables dans les lieux publics identifiés (signalisation, suivi des nouveaux besoins)	x			2017	En continu	oui	2020	100	3 747 \$	0 \$	30 000 \$	0 \$
6											168	6 195 \$	- \$	30 000 \$	5 204 \$
Mesure	7														
		Collectes, services et installations	1) Identifier les événements majeurs organisés sur le territoire de la MRC (Tournoi de Golf, Festivals, Soirées des Sommets, événements scolaires, etc.,)	x			2016	2016	non	2016	8	288 \$	0 \$	0 \$	0 \$
			2) Fournir des outils aux organisateurs d'événements pour la tenue d'événements écoresponsables <i>Mettre en ligne les informations sur le site WEB de la MRC</i>	x		Appui écopatrouille	2017	2017	non	2017	16	576 \$	0 \$	0 \$	0 \$
			3) Établir une liste de contacts et diffuser un guide de bonnes pratiques pour des événements écoresponsables	x			2017	2017	non	2017	40	1 440 \$	0 \$	0 \$	0 \$
			4) Ajouter dans le devis d'appel d'offres pour la collecte sélective des matières recyclables la fourniture de bacs et la collecte de ces matières lors d'événements municipaux (échéance 31 décembre 2015)	x			2016	2016	non	2016	20	720 \$	0 \$	0 \$	0 \$
			5) Prise en charge du coût de collecte et de transport des matières recyclables générées sur les événements	x			2017	2017	oui	n.a	0	0 \$	0 \$	0 \$	22 247 \$
7											84	3 024 \$	- \$	- \$	22 247 \$
Mesure	8														
			1) Mettre à jour le site Web de la MRC : Orientations du PGMR, calendrier de collecte des déchets de chaque municipalité, Bottin des récupérateurs, etc.	x	x		2016	2016	oui	n.a	92	3 371 \$	0 \$	0 \$	0 \$

Plan d'action PGMR 2016 - 2020

MRC Robert-Cliche

Secteur Résidentiel

N°	VOLET	ÉTAPES	Qui ?			Échéancier				GLOBAL				
			MRC	Municipalités	Autres	Année Implantation	Année Réalisation	Récurrance	Échéance limite	Coût interne		Coût d'études et analyses	Coût d'immobilisation	Coût d'exploitation
										Heures	Montant	Montant	Montant	Montant
		2) Activer un lien sur tous les sites internet des municipalités vers le site Web de la MRC		x		2016	2016	non	2016	20	580 \$	0 \$	0 \$	0 \$
	Information, Sensibilisation, Éducation (ISÉ)	3) Organiser des journées d'informations sur la gestion des matières résiduelles en même temps que les dates importantes de célébration de journées dédiées à l'environnement (Journée de la Terre, Semaine des matières résiduelles, etc.)  Monter un kiosque d'information pour les citoyens et autres acteurs sur la gestion des matières résiduelles et sur les programmes de gestion des matières résiduelles disponibles	x		Appui écopatrouille	2017	2017	oui	n.a	0	4 320 \$	0 \$	0 \$	0 \$
8										112	8 271 \$	- \$	- \$	- \$
Mesure	9													
		1) Intervention d'une patrouille verte pour l'été (les écopatrouilleurs auront différentes tâches touchant les 3 secteurs et les volets d'intervention)  -Validation de la distribution des bacs de recyclage (liste des bacs distribués et des réclamations) -Promotion des programmes de récupération existants sur le territoire de la MRC  -Tournée d'inspection chez les citoyens Activités de sensibilisation diverses	x		Appui Écopatrouille	2017	2017	oui	n.a	1280	22 870 \$	0 \$	0 \$	0 \$
		2) Diffuser régulièrement les consignes sur les matières recyclables à déposer dans le bac bleu (déménagements, compte de taxe, bulletins municipaux, etc.)	x			2016	2016	oui	n.a	18	441 \$	0 \$	0 \$	0 \$
		3) Analyser les résultats de l'étude réalisée par Récupération Frontenac et voir la pertinence de réaliser de nouvelles caractérisations (composition des extraits et taux de rejet)	x		Récupération Frontenac	2016	2016	non	2016	6	216 \$	0 \$	0 \$	0 \$
9										1304	23 527 \$	- \$	- \$	- \$
Mesure	10													
		1) Valider la possibilité de mener ces caractérisations conjointement avec la MRC Nouvelle-Beauce (LET de Frampton) <i>Une caractérisation des matières résiduelles au centre de transbordement de Thetford Mines n'est pas requise.</i>	x		MRC Nouvelle Beauce	2016	2016	non	2016	6	216 \$	0 \$	0 \$	0 \$
		2) Réaliser des caractérisations des matières résiduelles enfouies selon les catégories suivantes : PCPVM, matières organiques, bois, et RDD <i>Prévoir une caractérisation de référence et une caractérisation de suivi pour valider l'évolution suite à la mise en oeuvre du PGMR : 2 caractérisations : 2016 et 2019 Environ 18 000 \$ par caractérisation au total, et ces coûts sont divisés en deux avec la MRC Nouvelle -Beauce</i>	x		MRC Nouvelle Beauce	2017	2017 2020	oui	n.a	42	1 610 \$	18 000 \$	0 \$	0 \$
10										48	1 826 \$	18 000 \$	- \$	- \$
Mesure	11													
		1) Mandater une firme pour réaliser une étude préliminaire et de faisabilité pour une planification régionale de la collecte et du traitement des matières organiques :  Étude des caractéristiques de matières organiques générées, du contexte des produits à valoriser; Consulter les études déjà réalisées sur des territoires comparables; Évaluation des opportunités de partenariat régional; Identification, analyse et comparaison des options de collecte et de traitement; Enquête (sondage) avec les utilisateurs potentiels au niveau local, etc.; Sources de financements disponibles des programmes du MDDELCC (PTMOBC et ACDC).	x			2017	2018	non	2018	30	1 102 \$	15 000 \$	0 \$	0 \$
11										30	1 102 \$	15 000 \$	- \$	- \$
Mesure	12													

Plan d'action PGMR 2016 - 2020

MRC Robert-Cliche

Secteur Résidentiel

N°	VOLET	ÉTAPES	Qui ?			Échéancier				GLOBAL				
			MRC	Municipalités	Autres	Année Implantation	Année Réalisation	Récurrance	Échéance limite	Coût interne		Coût d'études et analyses	Coût d'immobilisation	Coût d'exploitation
										Heures	Montant	Montant	Montant	Montant
12	Collectes, services et installations	1) Concevoir les documents d'appel d'offres pour la collecte et le traitement des matières organiques. <i>Appel d'offres pour les bacs roulants pour les matières organiques</i> <i>Appel d'offres pour la collecte des matières organiques</i> <i>Appel d'offres pour le traitement des matières organiques</i> <i>Appel d'offres pour le plan de communication et la publicité pour la collecte des matières organiques</i>	x	x		2019	2019	non	2019	40	1 559 \$	25 000 \$	0 \$	0 \$
		2) Implanter le service de collecte et de traitement des matières organiques	x	x		2019	2019-2020	non	2020	0	0 \$	0 \$	237 658 \$	507 535 \$
										<b>40</b>	<b>1 559 \$</b>	<b>25 000 \$</b>	<b>237 658 \$</b>	<b>507 535 \$</b>
Mesure	13													
Optimiser et pérenniser les programmes municipaux existants de gestion des résidus verts (feuilles mortes)	Collectes, services et installations	1) Élargir les apports volontaires des feuilles mortes pour toutes les municipalités (5 municipalités qui ne participent pas au programme de la MRC)	x	x		2017	2017	non	2020	32	1 211 \$	0 \$	0 \$	0 \$
		2) Proposer des programmes de collecte des sapins de Noël et des branches à l'échelle de la MRC	x			2017	2017	oui	n.a	35	1 308 \$	0 \$	0 \$	0 \$
		3) Réaliser une enquête pour connaître la proportion des résidus verts valorisés sur place (réduction à la source) (pratiques locales courantes en région)	x			2016	2016	non	2017	40	1 469 \$	0 \$	0 \$	0 \$
	13									<b>107</b>	<b>3 987 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>
Mesure	14													
Organiser la collecte des résidus encombrants valorisables	Collectes, services et installations	1) Intégrer, lors des renouvellements des contrats de collecte des matières résiduelles, une clause pour interdire les collectes des résidus encombrants valorisables (métalliques ou bois) avec les matières résiduelles, et inclure des collectes annuelles pour certains résidus encombrants spécifiques.		x		2017	2017	non	2020	30	1 080 \$	0 \$	0 \$	0 \$
		2) Prévoir deux collectes spécifiques des résidus encombrants par année visant les résidus encombrants métalliques ou en bois (meubles, bois de construction, etc...)		x		2017	2017	oui	2020	24	881 \$	0 \$	0 \$	98 919 \$
	14									<b>54</b>	<b>1 961 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>98 919 \$</b>
Mesure	15													
Favoriser l'adoption d'une réglementation encadrant la collecte des matières résiduelles de toutes les municipalités de la MRC	Mise à niveau réglementaire	1) Diffuser de règlement pour la collecte des déchets auprès de toutes les municipalités de la MRC <i>-Interdire l'élimination des matières résiduelles visées par la politique et leur présence dans la collecte des matières résiduelles : résidus encombrants, des CRD, et des résidus verts dans la collecte des matières résiduelles</i> <i>-Prévoir une clause de pénalité en cas de non-respect des exigences du règlement</i> <b>En attente des modifications de la réglementation provinciale selon la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles</b>	x			2019	2019	non	2019	16	617 \$	5 000 \$	0 \$	0 \$
	15									<b>16</b>	<b>617 \$</b>	<b>5 000 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>
Mesure	16													
Harmoniser les pratiques de collecte de l'ensemble des matières résiduelles sur le territoire de la MRC	Collectes, services et installations	1) Proposer un fonctionnement générique commun à toutes les municipalités pour la collecte des matières résiduelles (futurs services offerts par type de matières : résidus ultimes résidus encombrants, bois, résidus verts et branches)	x	x		2019	2019	non	2019	50	1 929 \$	0 \$	0 \$	0 \$
		2) Diffuser un exemple de cahier des charges du devis d'appel d'offres pour la collecte des déchets auprès de toutes les municipalités de la MRC  Même s'il n'y pas de volonté commune de régionaliser la collecte et le transport des matières résiduelles, il reste la possibilité de faire un seul appel d'offres et que chaque municipalité assure la gestion de son contrat de façon autonome	x			2020	2020	non	2020	10	390 \$	10 000 \$	0 \$	0 \$
	16									<b>60</b>	<b>2 319 \$</b>	<b>10 000 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>
Mesure	17													

Plan d'action PGMR 2016 - 2020

MRC Robert-Cliche

Secteur Résidentiel

	N°	VOLET	ÉTAPES	Qui ?			Échéancier				GLOBAL				
				MRC	Municipalités	Autres	Année Implantation	Année Réalisation	Récurrance	Échéance limite	Coût interne		Coût d'études et analyses	Coût d'immobilisation	Coût d'exploitation
											Heures	Montant	Montant	Montant	Montant
Mettre en place des écocentres mobiles ou un ou des écocentres satellites pour la récupération de différentes matières résiduelles (CRD, résidus encombrants, résidus verts, textile, etc.) pour les municipalités les plus éloignées		Collectes, services et installations	1) Définir les besoins et planifier l'organisation de collectes des écocentres mobiles ou satellites <i>Localisation des conteneurs, types de matières acceptés, destination des matières, communication</i>	x	x		2018	2018	non	2018	50	1 873 \$	0 \$	0 \$	0 \$
			2) Placer des conteneurs (3 à 4 conteneurs roll off) qui se déplacent dans les cours de voiries (un samedi par municipalité / 2 périodes printemps et été)	x	x		2018	2018	oui	n.a	60	2 293 \$	0 \$	0 \$	62 848 \$
			3) Supporter les municipalités pour favoriser la récupération des matières gratuites de la REP.	x	x		2018	2020	oui	n.a	60	2 293 \$	0 \$	0 \$	0 \$
17										110	4 165 \$	- \$	- \$	62 848 \$	

GLOBAL				
Coût interne		Coût d'études et analyses	Coût d'immobilisation	Coût d'exploitation
Heures	Montant	Montant	Montant	Montant
TOTAL SECTEUR RÉSIDENTIEL	3041	92 025 \$	73 000 \$	267 658 \$
				696 753 \$

Plan d'action PGMR 2016 - 2020

MRC Robert-Cliche

Secteur ICI

N°	VOLET	ÉTAPES	Qui ?			Échéancier				Global						
			MRC	Municipalités	Autres	Année Implantation	Année Réalisation	Réurrence	Échéance limite	Coût interne		Coût d'études et analyses	Coût d'immobilisation	Coût d'exploitation		
			Heures	Montant	Montant	Montant	Montant									
Mesure	18															
Revoir les modalités de gestion des matières résiduelles du secteur ICI pour augmenter les quantités de matières recyclables collectées	Acquisition de connaissances	<b>PRÉALABLE : Inventaire des ICI sur le territoire de la MRC</b>  1) Réaliser une étude sur les différentes modalités de collecte envisageable - <i>Limitation du volume des matières résiduelles (nombre de conteneurs ou de bacs)</i> - <i>Inscription à la collecte des matières recyclables</i> - <i>Tarifcation incitative (facturation au nombre de levées)</i>	x		CRECA	2017	2018	non	2018	40	1 469 \$	8 000 \$	0 \$	0 \$		
18										<b>40</b>	<b>1 469 \$</b>	<b>8 000 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>		
Mesure	19															
Réaliser des caractérisations des matières recyclables provenant de la collecte sélective du secteur ICI au centre de tri	Acquisition de connaissances	Récupération Frontenac est en train de réaliser une démarche au niveau de toute la Région de Chaudières Appalaches, et en collaboration avec un autre centre de tri (VIA Québec) La réalisation de caractérisation des matières recyclables n'est pas jugée pertinente.	x		Récupération Frontenac	2017	2017	non	2017	30	1 102 \$	0 \$	0 \$	0 \$		
19										<b>30</b>	<b>1 102 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>		
Mesure	20															
Réaliser une étude pour estimer les quantités de matières recyclables générées par les ICI	Acquisition de connaissances	1) Réaliser un inventaire des ICI sur le territoire de la MRC : <i>Nombre, secteurs d'activités, modalités de gestion (desservis par la collecte municipale ?)</i> 2) Réaliser une étude pour estimer les quantités des ICI sous contrats privés (contacts auprès des collecteurs et avec les installations de traitement, équipements et modalités de collecte)  <i>L'objectif de l'étude est de connaître les ICI concernés, le type de matières résiduelles générées et les quantités estimées</i>	x		Appui éco-patrouille	2017	2017	non	2017	24	881 \$	0 \$	0 \$	0 \$		
			x		Consultant	2017	2017	non	2017	30	1 102 \$	10 000 \$	0 \$	0 \$		
20										<b>54</b>	<b>1 983 \$</b>	<b>10 000 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>		
Mesure	21															
Réaliser une étude préliminaire pour identifier les scénarios de gestion (collecte et traitement) des matières organiques du secteur ICI	Acquisition de connaissances	1) Mandater une firme pour réaliser une étude préliminaire et de faisabilité pour une planification régionale de la collecte et du traitement des matières organiques : <i>L'emphase devra être mise sur la génération spécifique de résidus organiques du secteur ICI et notamment sur les résidus de transformation agro-alimentaires (quantités et mode de gestion). Consulter des études déjà réalisées sur des territoires comparables.</i> <b>Se référer à la mesure 11 du secteur Résidentiel</b>	x		Consultant	2017	2018	non	2018	30	1 124 \$	15 000 \$	0 \$	0 \$		
21										<b>30</b>	<b>1 124 \$</b>	<b>15 000 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>		
Mesure	22															

Plan d'action PGMR 2016 - 2020

MRC Robert-Cliche

Secteur ICI

N°	VOLET	ÉTAPES	Qui ?			Échéancier				Global				
			MRC	Municipalités	Autres	Année Implantation	Année Réalisation	Réurrence	Échéance limite	Coût interne		Coût d'études et analyses	Coût d'immobilisation	Coût d'exploitation
			Heures	Montant	Montant	Montant	Montant							
22	Information, Sensibilisation, Éducation (ISÉ)	1) Identifier les informations essentielles à communiquer aux acteurs du secteur ICI <i>Services municipaux disponibles, règlements municipaux, services privés offerts, tarifs pour les ICI, orientations et objectifs visés du PGMR, mesures spécifiques au secteur ICI</i>	x			2018	2018	non	2018	60	2 247 \$	0 \$	0 \$	0 \$
		2) Produire et diffuser la lettre de présentation du PGMR à tous les ICI et un dépliant d'information spécifique aux ICI pour les services disponibles pour la gestion des matières résiduelles. Prévoir un document adapté au réseau scolaire.	x			2018	2018	oui	n.a	18	688 \$	0 \$	0 \$	0 \$
		3) Diffuser régulièrement les consignes sur les matières recyclables à déposer dans le bac bleu	x			2018	2018	1 x an	n.a	18	688 \$	0 \$	0 \$	0 \$
		4) Ajouter une section spécifique pour le secteur ICI dans le site Web de la MRC : <i>Services disponibles au niveau de la MRC et des municipalités pour le secteur ICI</i> <i>Liste des établissements certifiés "ICI On recycle" ou en processus</i> <i>Fiche exemple des initiatives des ICI</i> <i>Trousse spécifique pour la gestion des matières résiduelles pour le secteur ICI</i>	x			2018	2018	oui	2020	40	1 498 \$	0 \$	0 \$	0 \$
									<b>136</b>	<b>5 121 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	
<b>Mesure</b>	<b>23</b>													
23	Acquisition de connaissances	<b>PRÉALABLE : Lors de l'inventaire des ICI, identifier les ICI prioritaires (gros générateurs, spécificités des matières résiduelles) et les secteurs d'activités</b> 1) Organiser des rencontres avec les ICI prioritaires pour approfondir la sensibilisation	x	x	Appui Éco-patrouille	2018	2017	oui	2020	56	2 134 \$	0 \$	0 \$	0 \$
		2) Identifier des pistes de solutions pour des problématiques touchant ces ICI (services à offrir, outils, etc.)	x	x		2018	2018	non	2018	40	1 498 \$	0 \$	0 \$	0 \$
									<b>96</b>	<b>3 632 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	
<b>Mesure</b>	<b>24</b>													
24	Information, Sensibilisation, Éducation (ISÉ)	1) Diffuser une fois par année les faits saillants et les initiatives des ICI en saine gestion des matières résiduelles dans un journal local " Brèves de GMR" et sur la section ICI du site WEB la MRC <b>Voir Mesure de suivi du PGMR</b>	x			2018	2018	oui	2020	24	917 \$	0 \$	0 \$	0 \$
									<b>24</b>	<b>917 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	
<b>Mesure</b>	<b>25</b>													
25	Collectes, services et installations	1) Identifier les différents niveaux de certification à viser selon le secteur d'activités et selon l'inventaire des ICI sur le territoire	x		ICI	2017	2017	non	2017	30	1 102 \$	0 \$	0 \$	0 \$
		2) Développer des outils de sensibilisation pour les ICI	x		Appui Éco-patrouille	2017	2017	oui	2017	32	1 211 \$	0 \$	0 \$	0 \$
									<b>62</b>	<b>2 312 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	

Plan d'action PGMR 2016 - 2020  
MRC Robert-Cliche  
Secteur ICI

N°	VOLET	ÉTAPES	Qui ?			Échéancier				Global				
			MRC	Municipalités	Autres	Année Implantation	Année Réalisation	Réurrence	Échéance limite	Coût interne		Coût d'études et analyses	Coût d'immobilisation	Coût d'exploitation
			Heures	Montant	Montant	Montant	Montant							

Mesure	26													
Mettre en place un programme de récupération des plastiques agricoles et des tubulures d'érablières sur le territoire de la MRC	Acquisition de connaissances	1) Mettre à jour les données sur les quantités vendues avec l'UPA et estimer les quantités de matières résiduelles générées <i>Se référer au rapport du CDAQ pour l'estimation des quantités par ferme et par type d'activité et au Portrait agroalimentaire de la MRC</i>	x		UPA	2017	2017	non	2018	24	881 \$	0 \$	0 \$	0 \$
		2) Réaliser une revue des initiatives récentes faites au Québec <i>Se référer au document de RECYC-QUÉBEC "Gestion et mise en valeur des plastiques d'origine agricole au Québec"</i>	x			2017	2017	non	2018	24	881 \$	0 \$	0 \$	0 \$
		3) Réaliser une enquête pour optimiser la gestion de ces matières : -Valider les quantités générées et leurs modes de gestion actuels Analyser le potentiel de valorisation de ces matières -Valider les opportunités locales de récupération (écocentre, collecte sélective, projets avec collecteur ?) et les débouchés locaux	x			2017	2017	non	2018	32	1 175 \$	8 000 \$	0 \$	0 \$
26									80	2 938 \$	8 000 \$	- \$	- \$	

Mesure	27													
Favoriser l'adoption d'une réglementation encadrant la gestion des matières résiduelles des ICI	Mise à niveau réglementaire	1) Passer une réglementation pour obliger les ICI à récupérer les matières valorisables	x	x		2020	2020	non	2020	24	935 \$	0 \$	0 \$	0 \$
		2) Recueil de moyens et de méthodes pour récupérer et mettre en valeur les matières résiduelles interdites d'enfouissement (accompagnement des ICI)	x			2017	2017	non	2020	16	588 \$	15 000 \$	0 \$	0 \$
27									40	1 523 \$	15 000 \$	- \$	- \$	

		Global			
Coût interne		Coût d'études et analyses	Coût d'immobilisation	Coût d'exploitation	
Heures	Montant	Montant	Montant	Montant	Montant
TOTAL SECTEUR ICI	592	22 119 \$	56 000 \$	- \$	- \$

Plan d'action PGMR 2016 - 2020

MRC Robert-Cliche

Secteur CRD

Mesure	N°	VOLET	ÉTAPES	Qui ?			Échéancier				GLOBAL										
				MRC	Municipalités	Autres	Année Implantation	Année Réalisation	Récurrance	Échéance limite	Coût interne		Coût d'études et analyses	Coût d'immobilisation	Coût d'exploitation						
											Heures	Montant	Montant	Montant	Montant						
	28																				
Modifier la réglementation municipale pour obliger la valorisation des débris de CRD pour toutes les municipalités	Mise à niveau réglementaire	1) Fournir une trame de nouveau règlement pour toutes les municipalités et identifier les autres documents qui sont à modifier		x			2017	2017	non	2017	6	220 \$	5 000 \$	0 \$	0 \$						
		2) Modifier le gabarit des permis pour ajouter une mention d'obligation de valoriser les débris de CRD			x							0	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$					
		3) Obliger la transmission de preuves lors des demandes de permis de construction et rénovation dans tous les secteurs : lettre d'engagement signée à fournir les preuves lors de la demande de permis <i>Il est conseillé de rédiger une note interne pour diffusion aux municipalités pour la mise en place du nouveau fonctionnement. Le contenu et le nombre des preuves sont à définir et le processus peut être simplifié selon l'ampleur des travaux.</i>		x	x		2017	En continu	oui	n.a	24	881 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$					
	28										<b>30</b>	<b>1 102 \$</b>	<b>5 000 \$</b>	- \$	- \$						
	29																				
Sensibiliser les citoyens (secteur résidentiel) et les entrepreneurs (secteur ICI et CRD) au moment de la délivrance de permis pour des travaux de construction, de rénovation ou démolition	Information, Sensibilisation, Éducation (ISÉ)	1) Produire un dépliant d'information Il devra rappeler entre autres : - les objectifs de la Politique et de son plan d'action quinquennal concernant les débris de CRD et notamment l'interdiction d'enfouir du bois en 2014; - les matières visées et leur filière de valorisation disponibles sur le territoire de la MRC - les contacts des récupérateurs du secteur et des installations de traitement		x			2017	2018	non	2018	8	300 \$	0 \$	0 \$	0 \$						
		2) Transmettre le dépliant d'information aux personnes visées lors de l'émission du permis pour des travaux de construction, de rénovation ou démolition			x		2018	En continu	oui	n.a	180	6 878 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$					
		3) Diffuser le dépliant d'information dans les journaux municipaux et sur le site internet de la MRC																			
	29										<b>188</b>	<b>7 177 \$</b>	- \$	- \$	- \$						
	30																				
Réaliser une étude de modélisation des flux des CRD sur le territoire de la MRC	Acquisition de connaissances	1) Réaliser une étude préliminaire sur les flux des débris de CRD par la Patrouille verte : Inventaire quantitatif des gisements (générateurs) et des destinations (débouchés)		x			2017	2017	non	2017	20	734 \$	5 000 \$	0 \$	0 \$						
		Elle doit permettre de préciser l'estimation des quantités générées, récupérées et éliminées des débris de CRD, à l'échelle du territoire, et d'évaluer les capacités de traitement sur le territoire																			
	30										<b>20</b>	<b>734 \$</b>	<b>5 000 \$</b>	- \$	- \$						
	31																				

Plan d'action PGMR 2016 - 2020

MRC Robert-Cliche

Secteur CRD

	N°	VOLET	ÉTAPES	Qui ?			Échéancier				GLOBAL				
				MRC	Municipalités	Autres	Année Implantation	Année Réalisation	Récurrance	Échéance limite	Coût interne		Coût d'études et analyses	Coût d'immobilisation	Coût d'exploitation
				Heures	Montant	Montant	Montant	Montant							
Implanter un programme de récupération et de mise en valeur des débris de CRD produits lors de travaux municipaux		Collectes, services et installations	1) Revoir le processus organisationnel des travaux municipaux pour optimiser la récupération et la valorisation des débris de CRD générés	x	x		2018	2018	non	2018	16	588 \$	0 \$	0 \$	0 \$
			2) Obliger la valorisation à 100 % des débris de CRD issus des travaux municipaux (brique, béton,asphalte, bois, etc,...) -Diffuser une note interne concernant les bonnes pratiques des municipalités pour la gestion des débris de CRD de chantiers municipaux	x	x		2018	En continu	oui	2020	32	1 202 \$	0 \$	0 \$	0 \$
31										48	1 789 \$	- \$	- \$	- \$	

GLOBAL				
Coût interne		Coût d'études et analyses	Coût d'immobilisation	Coût d'exploitation
Heures	Montant	Montant	Montant	Montant
TOTAL SECTEUR CRD	294	11 091 \$	15 000 \$	- \$

# **ANNEXE 12**

## **Fiches des mesures**

### **Plan d'action 2016-2020**

### SECTEUR RÉSIDENTIEL

#### Mesure n° 1

VOLET

**Mettre en place des mesures concrètes de réduction à la source**  
 Information, Sensibilisation, Éducation (ISÉ)

#### DESCRIPTION DE LA MESURE

**Enjeux régionaux** : Inciter et promouvoir la hiérarchie des 3RV-E auprès des citoyens  
**Problématiques** : Il n'y a pas réellement d'actions pour favoriser la réduction à la source

**Actions et moyens intermédiaires** :

- Reprendre le programme de subvention des couches lavables
- Réduire les publicités avec le programme "STOP PUB"
- Réduire le papier des publicités avec le programme PUBLISAC
- Diffuser les communications de la MRC et des municipalités par voie électronique
- Créer un dossier "Consommer autrement" au site WEB de la MRC, en ajoutant un volet s'adressant à la jeunesse

**Conformité - Exigences lignes directrices** :

- Respect hiérarchie des 3RV-E
- Information – Sensibilisation – Éducation (ISÉ)
- Bannissement des matières d'élimination

**Concordance avec les programmes nationaux / financement** :

**Intervenants visés** : Citoyens  
**Matières visées** : Toutes  
**Municipalités visées** : Toutes

#### MISE EN OEUVRE DE LA MESURE

**Responsables** : MRC - Coordonnateur GMR, Municipalités  
**Collaborateurs ou partenaires** : -

**Coûts - budget prévisionnel (± 30 %)** :

Coût interne		Coût d'études et analyses	Coût d'immobilisation	Coût d'exploitation
Heures	Montant	Montant	Montant	Montant
151	5 800 \$	- \$	- \$	- \$

**Coût total (\$)** : 5 800 \$

**Revenu et financement (\$)** : - \$

**Séquence de mise en œuvre** :

2016	2017	2018	2019	2020
x	x	x		

**Récurrence** : 1 fois par année et selon le besoin

**Échéances** : Dernier trimestre 2018

#### SUIVI DE LA MESURE

**Résultats attendus** : → Diminution des quantités de matières résiduelles enfouies

**Indicateur de suivi** :

Indicateur de performance	Indicateur de suivi du plan d'action
- Nombre et type de mesures municipales de réduction à la source - Nombre de demandes de subventions de couches lavables déposées - Mise à jour du site internet relatif aux mesures de réduction à la source	Réalisé / Non réalisé / En cours / Abandonné

# PLAN D'ACTION 2016-2020

## Plan de gestion des matières résiduelles

MRC ROBERT-CLICHE

### SECTEUR RÉSIDENTIEL

#### Mesure n ° 2

VOLET

#### Maintenir le service de formation au compostage domestique et les campagnes de sensibilisation à l'herbicyclage

Collectes, services et installations

### DESCRIPTION DE LA MESURE

#### Enjeux régionaux

Augmenter la récupération et la valorisation des matières organiques résidus alimentaires du secteur résidentiel

#### Problématiques :

La MRC a atteint une limite pour la formation des maîtres composteurs

#### Actions et moyens intermédiaires :

- Développer des supports de sensibilisation et le mettre en ligne sur le site internet de la MRC
- Offrir des formations au compostage domestique réalisées auprès des citoyens avec une version adaptée aux jeunes

#### Conformité - Exigences lignes directrices:

- Respect hiérarchie des 3RV-E
- Information – Sensibilisation – Éducation (ISÉ)
- Bannissement des matières d'élimination
- Matières organiques putrescibles

#### Concordance avec les programmes nationaux / financement:

OUI

Intervenants visés :	Citoyens
Matières visées :	Matières organiques
Municipalités visées :	Toutes

### MISE EN OEUVRE DE LA MESURE

#### Responsables :

MRC - Coordonnateur GMR Collaborateurs ou partenaires : -

#### Coûts - budget prévisionnel (± 30 %):

Coût interne		Coût d'études et analyses	Coût d'immobilisation	Coût d'exploitation
Heures	Montant	Montant	Montant	Montant
216	8 300 \$	- \$	- \$	- \$

#### Coût total (\$):

8 300 \$

#### Revenu et financement (\$):

- \$

#### Séquence de mise en œuvre :

2016	2017	2018	2019	2020
x	x	x	x	x

#### Récurrence :

1 fois par année minimum pour les formations /

#### Échéances :

2020

### SUIVI DE LA MESURE

#### Résultats attendus :

- Détournement des matières organiques de l'enfouissement

#### Indicateur de suivi :

Indicateur de performance	Indicateur de suivi du plan d'action
- Nombre de formations de groupe (compostage domestique) réalisées / nombre de formations annuelles prévues - Nombre de composteurs domestiques financés - Mise à jour du site internet relatif aux informations de compostage domestique et d'herbicyclage	Réalisé / Non réalisé / En cours / Abandonné

# PLAN D'ACTION 2016-2020

## Plan de gestion des matières résiduelles

MRC ROBERT-CLICHE

### SECTEUR RÉSIDENTIEL

#### Mesure n ° 3

VOLET

#### Mettre en place des mesures concrètes de réemploi

Information, Sensibilisation, Éducation (ISÉ)

### DESCRIPTION DE LA MESURE

**Enjeux régionaux** Inciter et promouvoir la hiérarchie des 3RV-E auprès des citoyens

**Problématiques :** Il n'y a pas réellement d'actions en continu pour favoriser le réemploi

**Actions et moyens intermédiaires :**

- Valider la liste des entreprises de réemploi sur le territoire de la MRC et les entreprises se consacrant à la vente et à la réparation des appareils électroniques unagés
- Intégrer la liste des entreprises de location (outils divers)
- Mettre à jour annuellement l'annuaire de réemploi

**Conformité - Exigences lignes directrices :**

- Respect hiérarchie des 3RV-E
- Papier, carton, verre, métal et plastique (PCVMP)
- Information – Sensibilisation – Éducation (ISÉ)
- Résidus de CRD

**Concordance avec les programmes nationaux / financement:**

OUI

**Intervenants visés :**

Citoyens, ICI

**Matières visées :**

Matières recyclables, résidus de CRD, biens, etc.

**Municipalités visées :**

Toutes

### MISE EN OEUVRE DE LA MESURE

**Responsables :**

MRC, Coordonnateur GMR

**Collaborateurs ou partenaires :**

-

**Coûts - budget prévisionnel (± 30 %):**

Coût interne		Coût d'études et analyses	Coût d'immobilisation	Coût d'exploitation
Heures	Montant	Montant	Montant	Montant
53	2 300 \$	- \$	- \$	- \$

**Coût total (\$):**

2 300 \$

**Revenu et financement (\$):**

- \$

**Séquence de mise en œuvre :**

2016	2017	2018	2019	2020
	x			

**Récurrence :**

non

**Échéances :**

2017

### SUIVI DE LA MESURE

**Résultats attendus :**

→ Augmentation des quantités de matières résiduelles récupérées Diminution des quantités de matières résiduelles enfouies

**Indicateur de suivi :**

Indicateur de performance	Indicateur de suivi du plan d'action
- Nombre et type de mesures municipales de réemploi - Mise en ligne des outils - Mise à jour du bottin des récupérateurs - Mise à jour du site internet relatif aux mesures de réemploi	Réalisé / Non réalisé / En cours / Abandonné

# PLAN D'ACTION 2016-2020

## Plan de gestion des matières résiduelles

MRC ROBERT-CLICHE

### SECTEUR RÉSIDENTIEL

**Mesure n° 4**  
VOLET

**Maintenir et développer les filières de réemploi sur le territoire de la MRC**  
Collectes, services et installations

#### DESCRIPTION DE LA MESURE

<b>Enjeux régionaux</b>	Inciter et promouvoir la hiérarchie des 3RV-E auprès des citoyens		
<b>Problématiques :</b>	Il n'y a aucune activité de réemploi des matières sur le site de l'écocentre de Beauceville Les ressourceries sont sous-utilisées par les citoyens		
<b>Actions et moyens intermédiaires :</b>	→ Analyser la faisabilité d'ajouter une zone de réemploi sur le site de l'écocentre de Beauceville → Débuter des discussions avec Véolia pour ajouter une zone de réemploi		
<b>Conformité - Exigences lignes directrices:</b>	→ Respect hiérarchie des 3RV-E → Papier, carton, verre, métal et plastique (PCVMP) → Information – Sensibilisation – Éducation (ISÉ) → Résidus de CRD		
<b>Concordance avec les programmes nationaux / financement:</b>	OUI	<b>Intervenants visés :</b> <b>Matières visées :</b> <b>Municipalités visés :</b>	Citoyens, ICI, MRC Matières recyclables, résidus de CRD, biens, etc. Toutes

#### MISE EN OEUVRE DE LA MESURE

**Responsables :** MRC, Coordonnateur GMR Collaborateurs ou partenaires : -

<b>Coûts - budget prévisionnel (± 30 %):</b>	Coût interne		Coût d'études et analyses	Coût d'immobilisation	Coût d'exploitation
	Heures	Montant	Montant	Montant	Montant
	64	2 600 \$	- \$	- \$	- \$

**Coût total (\$):** 2 600 \$

**Revenu et financement (\$):** - \$

<b>Séquence de mise en œuvre :</b>	2016	2017	2018	2019	2020
	x	x	x		

**Récurrence :** non  
**Échéances :** Dernier trimestre 2017

#### SUIVI DE LA MESURE

**Résultats attendus :** → Diminution des quantités de matières résiduelles enfouies

<b>Indicateur de suivi :</b>	Indicateur de performance	Indicateur de suivi du plan d'action
	- Non- applicable	Réalisé / Non réalisé / En cours / Abandonné

### SECTEUR RÉSIDENTIEL

#### Mesure n ° 5

VOLET

#### Adopter et appliquer une politique environnementale pour la MRC et les municipalités

Information, Sensibilisation, Éducation (ISÉ)

#### DESCRIPTION DE LA MESURE

##### Enjeux régionaux

Poursuivre les actions de sensibilisation des citoyens à une saine gestion des matières résiduelles

##### Problématiques :

La performance environnementale de la MRC doit être améliorée afin de montrer l'exemple et d'être le levier de changement pour les municipalités et pour les citoyens

##### Actions et moyens intermédiaires :

- Réviser l'ancienne Politique de la MRC
- Développer et mettre en place les actions du guide "Bonnes pratiques au bureau" de RECYC-QUÉBEC
- Évaluer les établissements municipaux qui pourraient obtenir la certification "ICI On Recycle"

##### Conformité - Exigences lignes directrices:

- Respect hiérarchie des 3RV-E
- Information – Sensibilisation – Éducation (ISÉ)
- Papier, carton, verre, métal et plastique (PCVMP)
- Responsabilisation des générateurs ICI et de résidus de CRD
- Bannissement des matières d'élimination
- Matières organiques putrescibles
- Résidus de CRD

##### Concordance avec les programmes nationaux / financement:

OUI

##### Intervenants visés :

municipalités, MRC

##### Matières visées :

Toutes

##### Municipalités visées :

Toutes

#### MISE EN OEUVRE DE LA MESURE

##### Responsables :

Municipalités, MRC, Coordonnateur GMR

##### Collaborateurs ou partenaires :

-

##### Coûts - budget prévisionnel (± 30 %):

Coût interne		Coût d'études et analyses	Coût d'immobilisation	Coût d'exploitation
Heures	Montant	Montant	Montant	Montant
424	15 800 \$	- \$	- \$	- \$

##### Coût total (\$):

15 800 \$

##### Revenu et financement (\$):

- \$

##### Séquence de mise en œuvre :

2016	2017	2018	2019	2020
x	x	x		

##### Récurrence :

1 fois par année pour la mise jour de la Politique

##### Échéances :

2018

#### SUIVI DE LA MESURE

##### Résultats attendus :

→ Amélioration de la gestion des matières résiduelles

##### Indicateur de suivi :

Indicateur de performance	Indicateur de suivi du plan d'action
- Niveau d'avancement de l'implantation d'une Politique environnementale 0% : Aucune démarche débutée 25% : Rencontres de travail réalisées avec les municipalités 50% : 75% : Politique environnementale de la MRC révisée et adoptée 100% : Certification "ICI ON Recycle" des organismes municipaux	Réalisé / Non réalisé / En cours / Abandonné

# PLAN D'ACTION 2016-2020

## Plan de gestion des matières résiduelles

MRC ROBERT-CLICHE

### SECTEUR RÉSIDENTIEL

#### Mesure n° 6

VOLET

#### Mettre en place des programmes de récupération des matières recyclables dans les espaces publics du territoire de la MRC

Collectes, services et installations

### DESCRIPTION DE LA MESURE

#### Enjeux régionaux

Augmenter la récupération des matières recyclables

#### Problématiques :

Il n'y a aucun système de récupération des matières recyclables dans les espaces publics. Ce sont souvent des petits tonnages et très contaminés

#### Actions et moyens intermédiaires :

- Faire l'inventaire des lieux publics, incluant les édifices scolaires, où des équipements de récupération des matières recyclables
- Valider les modalités de financement possibles avec la Table pour la récupération hors foyer
- Ajouter l'obligation de fournir un service de fourniture de bacs et de collecte de ces matières dans les lieux publics
- Accompagner l'implantation des équipements de récupération des matières recyclables dans les lieux publics

#### Conformité - Exigences lignes directrices:

- Respect hiérarchie des 3RV-E
- Information – Sensibilisation – Éducation (ISÉ)
- Papier, carton, verre, métal et plastique (PCVMP)
- Bannissement des matières d'élimination

#### Concordance avec les programmes nationaux / financement:

OUI

#### Intervenants visés :

Citoyens

#### Matières visées :

Matières recyclables

#### Municipalités visées :

Toutes

### MISE EN OEUVRE DE LA MESURE

#### Responsables :

MRC - Coordonnateur GMR

#### Collaborateurs ou partenaires :

-

#### Coûts - budget prévisionnel (± 30 %):

Coût interne		Coût d'études et analyses	Coût d'immobilisation	Coût d'exploitation
Heures	Montant	Montant	Montant	Montant
168	6 400 \$	- \$	30 000 \$	5 400 \$

#### Coût total (\$):

41 800 \$

#### Revenu et financement (\$):

17 600 \$ Programme de la Table hors foyer

#### Séquence de mise en œuvre :

2016	2017	2018	2019	2020
x	x			

#### Récurrence :

1 fois par année et selon le besoin

#### Échéances :

Dernier trimestre 2017

### SUIVI DE LA MESURE

#### Résultats attendus :

- Augmentation de la récupération des matières recyclables

#### Indicateur de suivi :

Indicateur de performance	Indicateur de suivi du plan d'action
- Nombre de lieux publics intégrés dans un programme de récupération des matières recyclables	Réalisé / Non réalisé / En cours / Abandonné

### SECTEUR RÉSIDENTIEL

## Mesure n° 7

VOLET

### Favoriser la tenue d'événements "écoresponsables" sur le territoire de la MRC

Collectes, services et installations

### DESCRIPTION DE LA MESURE

#### Enjeux régionaux

Augmenter la récupération des matières recyclables

#### Problématiques :

Il n'y a pas de maîtrise de la génération et des modes de gestion des matières résiduelles lors des événements sur le territoire de la MRC

#### Actions et moyens intermédiaires :

- Identifier les événements majeurs organisés sur le territoire de la MRC ( Tournois de golf, festivals, Soirée des Sommets, événements scolaires, etc.)
- Fournir des outils aux organisateurs d'événements pour la tenue d'événements écoresponsables
- Établir une liste de contacts et diffuser un guide de bonnes pratiques pour des événements écoresponsables
- Ajouter la fourniture de bacs et la collecte de ces matières lors d'événements municipaux
- Prendre en charge le coût de collecte et de transport des matières recyclables générées sur les événements

#### Conformité - Exigences lignes directrices:

- Respect hiérarchie des 3RV-E
- Information – Sensibilisation – Éducation (ISÉ)
- Papier, carton, verre, métal et plastique (PCVMP)
- Bannissement des matières d'élimination

#### Concordance avec les programmes nationaux / financement:

OUI

#### Intervenants visés :

Citoyens

#### Matières visées :

Matières recyclables

#### Municipalités visées :

Toutes

### MISE EN OEUVRE DE LA MESURE

#### Responsables :

MRC - Coordonnateur GMR

#### Collaborateurs ou partenaires :

-

#### Coûts - budget prévisionnel (± 30 %):

Coût interne		Coût d'études et analyses	Coût d'immobilisation	Coût d'exploitation
Heures	Montant	Montant	Montant	Montant
84	3 100 \$	- \$	- \$	22 500 \$

#### Coût total (\$):

25 600 \$

#### Revenu et financement (\$):

\_\_\_\_\_

#### Séquence de mise en œuvre :

2016	2017	2018	2019	2020
x	x			

#### Récurrence :

Selon le besoin

#### Échéances :

Dernier trimestre 2017

### SUIVI DE LA MESURE

#### Résultats attendus :

- Augmentation de la récupération des matières recyclables

#### Indicateur de suivi :

Indicateur de performance	Indicateur de suivi du plan d'action
- Nombre d'événements d'envergure pour l'année - Nombre d'événements "écoresponsable" pour l'année - Mise à jour du site internet	Réalisé / Non réalisé / En cours / Abandonné

### SECTEUR RÉSIDENTIEL

#### Mesure n ° 8

#### Favoriser la diffusion des informations entre la MRC et les municipalités

VOLET

Information, Sensibilisation, Éducation (ISÉ)

#### DESCRIPTION DE LA MESURE

##### Enjeux régionaux

Poursuivre les actions de sensibilisation des citoyens à une saine gestion des matières résiduelles

##### Problématiques :

Les élus des municipalités ne sont pas assez au courant des grands dossiers en gestion des matières résiduelles. Il faut aussi améliorer le partage et la mutualisation des informations entre les municipalités et la MRC,

##### Actions et moyens intermédiaires :

- Mettre à jour le site Web de la MRC
- Activer un lien sur tous les sites internet des municipalités vers le site Web de la MRC
- Organiser des journées d'informations sur la gestion des matières résiduelles

##### Conformité - Exigences lignes directrices:

- Respect hiérarchie des 3RV-E
- Information – Sensibilisation – Éducation (ISÉ)
- Papier, carton, verre, métal et plastique (PCVMP)
- Bannissement des matières d'élimination
- Matières organiques putrescibles
- Résidus de CRD

##### Concordance avec les programmes nationaux / financement:

OUI

##### Intervenants visés :

MRC, municipalités

##### Matières visées :

Matières recyclables, matières organiques, etc.

##### Municipalités visées :

Toutes

#### MISE EN OEUVRE DE LA MESURE

##### Responsables :

MRC - Coordonnateur GMR, Municipalités

##### Collaborateurs ou partenaires :

-

##### Coûts - budget prévisionnel (± 30 %):

Coût interne		Coût d'études et analyses	Coût d'immobilisation	Coût d'exploitation
Heures	Montant	Montant	Montant	Montant
112	8 600 \$	- \$	- \$	- \$

##### Coût total (\$):

8 600 \$

##### Revenu et financement (\$):

\_\_\_\_\_

##### Séquence de mise en œuvre :

2016	2017	2018	2019	2020
x	x	x	x	x

##### Récurrance :

En continu

##### Échéances :

2020

#### SUIVI DE LA MESURE

##### Résultats attendus :

→ Amélioration de la communication liée à la gestion des matières résiduelles

##### Indicateur de suivi :

Indicateur de performance	Indicateur de suivi du plan d'action
- Nombre de réunions intermunicipales d'échanges et de travail liées à la gestion des matières résiduelles - Mise à jour du site internet relatif à la gestion des matières résiduelles	Réalisé / Non réalisé / En cours / Abandonné

### SECTEUR RÉSIDENTIEL

#### Mesure n ° 9

VOLET

#### Mettre en place un programme annuel de sensibilisation à la gestion des matières résiduelles spécifique au secteur résidentiel et le décliner par municipalités

Information, Sensibilisation, Éducation (ISÉ)

### DESCRIPTION DE LA MESURE

#### Enjeux régionaux

Poursuivre les actions de sensibilisation des citoyens à une saine gestion des matières résiduelles

#### Problématiques :

L'accès aux citoyens et les moyens pour faire passer des messages de sensibilisation sont restreints.

#### Actions et moyens intermédiaires :

- Valider la distribution des bacs de recyclage
- Diffuser régulièrement les consignes sur les matières recyclables à déposer dans le bac bleu
- Analyser les résultats de l'étude réalisée par Récupération Frontenac

#### Conformité - Exigences lignes directrices:

- Respect hiérarchie des 3RV-E
- Information – Sensibilisation – Éducation (ISÉ). Prévoir une version destinée aux jeunes.
- Papier, carton, verre, métal et plastique (PCVMP)
- Bannissement des matières d'élimination
- Matières organiques putrescibles
- Résidus de CRD

#### Concordance avec les programmes nationaux / financement:

OUI

#### Intervenants visés :

Citoyens, municipalités

#### Matières visées :

Matières recyclables, matières organiques, etc.

#### Municipalités visées :

Toutes

### MISE EN OEUVRE DE LA MESURE

#### Responsables :

MRC - Coordonnateur GMR

#### Collaborateurs ou partenaires :

-

#### Coûts - budget prévisionnel (± 30 %):

Coût interne		Coût d'études et analyses	Coût d'immobilisation	Coût d'exploitation
Heures	Montant	Montant	Montant	Montant
1304	23 700 \$	- \$	- \$	- \$

#### Coût total (\$):

23 700 \$

#### Revenu et financement (\$):

- \$

#### Séquence de mise en œuvre :

2016	2017	2018	2019	2020
	x	x	x	x

#### Récurrence :

1 fois par année et selon le besoin

#### Échéances :

2020

### SUIVI DE LA MESURE

#### Résultats attendus :

- Amélioration de la sensibilisation des citoyens

#### Indicateur de suivi :

Indicateur de performance	Indicateur de suivi du plan d'action
- Nombre d'activités annuelles de sensibilisation et nombre de citoyens ciblé - Nombre de campagnes de sensibilisation spécifiques et nombre de participants - Coûts en \$/hab.des activités de sensibilisation	Réalisé / Non réalisé / En cours / Abandonné

# PLAN D'ACTION 2016-2020

## Plan de gestion des matières résiduelles

MRC ROBERT-CLICHE

### SECTEUR RÉSIDENTIEL

#### Mesure n° 10

VOLET

#### Réaliser des caractérisations des déchets enfouis au LET de Frampton

Acquisition de connaissances

### DESCRIPTION DE LA MESURE

#### Enjeux régionaux

Améliorer la connaissance de la génération des matières organiques du secteur résidentiel

#### Problématiques :

Il n'est pas possible de dresser un portrait précis du type de matières enfouies provenant du territoire de la MRC. Il faut évaluer les matières sur lesquelles des efforts doivent être mis en oeuvre en terme de réduction d'enfouissement en vue du bannissement des matières visées

#### Actions et moyens intermédiaires :

- Valider la possibilité de mener ces caractérisations conjointement avec la MRC Nouvelle-Beauce
- Réaliser des caractérisations des matières résiduelles enfouies

#### Conformité - Exigences lignes directrices:

- Respect hiérarchie des 3RV-E
- Papier, carton, verre, métal et plastique (PCVMP)
- Bannissement des matières d'élimination
- Matières organiques putrescibles
- Résidus de CRD

#### Concordance avec les programmes nationaux / financement:

OUI

#### Intervenants visés :

MRC, municipalités

#### Matières visées :

Matières recyclables, matières organiques, etc.

#### Municipalités visées :

Toutes

### MISE EN OEUVRE DE LA MESURE

#### Responsables :

MRC - Coordonnateur GMR

#### Collaborateurs ou partenaires :

-

#### Coûts - budget prévisionnel (± 30 %):

Coût interne		Coût d'études et analyses	Coût d'immobilisation	Coût d'exploitation
Heures	Montant	Montant	Montant	Montant
48	2 000 \$	18 000 \$	- \$	- \$

#### Coût total (\$):

20 000 \$

#### Revenu et financement (\$):

- \$

#### Séquence de mise en oeuvre :

2016	2017	2018	2019	2020
x				x

#### Récurrence :

#### Échéances :

2020

### SUIVI DE LA MESURE

#### Résultats attendus :

- Amélioration de la connaissance sur les matières résiduelles enfouies au LET

#### Indicateur de suivi :

Indicateur de performance	Indicateur de suivi du plan d'action
- Nombre de caractérisations des matières résiduelles réalisées et types de matières visées - Quantité de matières résiduelles enfouies au LET - Composition des matières résiduelles enfouies	Réalisé / Non réalisé / En cours / Abandonné

# PLAN D'ACTION 2016-2020

## Plan de gestion des matières résiduelles

MRC ROBERT-CLICHE

### SECTEUR RÉSIDENTIEL

#### Mesure n ° 11

Réaliser une étude préliminaire pour identifier les scénarios de gestion (collecte et traitement) des matières organiques

VOLET

Acquisition de connaissances

### DESCRIPTION DE LA MESURE

#### Enjeux régionaux

Augmenter la récupération et la valorisation des matières organiques (résidus alimentaires), particulièrement pour le secteur résidentiel

#### Problématiques :

Il n'y a pas d'études pour identifier un scénario pour l'implantation d'un programme municipal de gestion des matières organiques. La MRC doit choisir un mode de gestion en vue du bannissement prévu en 2020.

#### Actions et moyens intermédiaires :

- Mandater une firme pour réaliser une étude préliminaire et de faisabilité.
- Consulter des études déjà réalisées sur des territoires comparables.

#### Conformité - Exigences lignes directrices:

- Respect hiérarchie des 3RV-E
- Bannissement des matières d'élimination
- Matières organiques putrescibles

#### Concordance avec les programmes nationaux / financement:

OUI

#### Intervenants visés :

MRC, municipalités

#### Matières visées :

Matières organiques

#### Municipalités visées :

Toutes

### MISE EN OEUVRE DE LA MESURE

#### Responsables :

MRC - Coordonnateur GMR

#### Collaborateurs ou partenaires :

Consultant

#### Coûts - budget prévisionnel (± 30 %):

Coût interne		Coût d'études et analyses	Coût d'immobilisation	Coût d'exploitation
Heures	Montant	Montant	Montant	Montant
30	1 200 \$	15 000 \$	- \$	- \$

#### Coût total (\$):

16 200 \$

#### Revenu et financement (\$):

- \$

#### Séquence de mise en œuvre :

2016	2017	2018	2019	2020
	x	x		

#### Récurrence :

non

#### Échéances :

2018

### SUIVI DE LA MESURE

#### Résultats attendus :

- Amélioration de la connaissance sur la génération des matières organiques

#### Indicateur de suivi :

Indicateur de performance	Indicateur de suivi du plan d'action
- Rapport de l'étude préliminaire - Quantité de matières organiques générées pour le secteur résidentiel	Réalisé / Non réalisé / En cours / Abandonné

# PLAN D'ACTION 2016-2020

## Plan de gestion des matières résiduelles

MRC ROBERT-CLICHE

### SECTEUR RÉSIDENTIEL

#### Mesure n ° 12

VOLET

#### Implanter le service de collecte de porte en porte et de traitement retenu pour les matières organiques

Collectes, services et installations

### DESCRIPTION DE LA MESURE

#### Enjeux régionaux

Augmenter la récupération et la valorisation des matières organiques (résidus alimentaires), particulièrement pour le secteur résidentiel

#### Problématiques :

Il n'y a pas de planification pour l'implantation d'un programme municipal de gestion des matières organiques ni de connaissance sur la génération des matières organiques du secteur résidentiel à l'échelle du territoire de la MRC

#### Actions et moyens intermédiaires :

- Concevoir les documents d'appel d'offres pour la collecte et le traitement des matières organiques.
- Implanter le service de collecte et de traitement des matières organiques

#### Conformité - Exigences lignes directrices :

- Respect hiérarchie des 3RV-E
- Papier, carton, verre, métal et plastique (PCVMP)
- Bannissement des matières d'élimination
- Matières organiques putrescibles

#### Concordance avec les programmes nationaux / financement :

OUI

Intervenants visés :	MRC, municipalités
Matières visées :	Matières recyclables, matières organiques, etc.
Municipalités visées :	Toutes

### MISE EN OEUVRE DE LA MESURE

#### Responsables :

MRC - Coordonnateur GMR, Municipalités Collaborateurs ou partenaires : -

#### Coûts - budget prévisionnel (± 30 %):

Coût interne		Coût d'études et analyses	Coût d'immobilisation	Coût d'exploitation
Heures	Montant	Montant	Montant	Montant
40	1 600 \$	25 000 \$	237 800 \$	507 600 \$

#### Coût total (\$):

772 000 \$

#### Revenu et financement (\$):

930 200 \$ Programme PTMOBC (achats des bacs + unité de t

#### Séquence de mise en œuvre :

2016	2017	2018	2019	2020
			x	x

#### Récurrence :

non

#### Échéances :

2020

### SUIVI DE LA MESURE

#### Résultats attendus :

- Détournement des matières organiques de l'enfouissement

#### Indicateur de suivi :

Indicateur de performance	Indicateur de suivi du plan d'action
- Nombre de municipalités offrant un programme de collecte des matières organiques (résidus alimentaires) - Nombre et type de logements desservis par la collecte des matières organiques (résidus alimentaires) - Quantité de matières organiques récupérées - Composition des matières organiques récupérées - Taux de participation (%)	Réalisé / Non réalisé / En cours / Abandonné

### SECTEUR RÉSIDENTIEL

#### Mesure n ° 13 Optimiser et pérenniser les programmes municipaux existants de gestion des résidus verts (feuilles mortes)

VOLET

Collectes, services et installations

#### DESCRIPTION DE LA MESURE

**Enjeux régionaux** Optimiser les services offerts de gestion des matières résiduelles, avec une réglementation adéquate  
**Problématiques :** Il existe seulement des collectes ponctuelles des résidus verts (feuilles mortes) dans certaines municipalités

**Actions et moyens intermédiaires :**  
 → Élargir les apports volontaires des feuilles mortes pour toutes les municipalités  
 → Proposer des programmes de collecte des sapins de Noël et des branches à l'échelle de la MRC  
 → Réaliser une enquête pour connaître la proportion des résidus verts valorisés sur place (réduction à la source)

**Conformité - Exigences lignes directrices:**  
 → Respect hiérarchie des 3RV-E  
 → Information – Sensibilisation – Éducation (ISÉ)  
 → Bannissement des matières d'élimination  
 → Matières organiques putrescibles

**Concordance avec les programmes nationaux / financement:**  
**Intervenants visés :** Citoyens, municipalités  
**Matières visées :** Matières organiques  
**Municipalités visés :** Toutes

#### MISE EN OEUVRE DE LA MESURE

**Responsables :** MRC - Coordonnateur GMR, Municipalités  
**Collaborateurs ou partenaires :** -

**Coûts - budget prévisionnel (± 30 %):**

Coût interne		Coût d'études et analyses	Coût d'immobilisation	Coût d'exploitation
Heures	Montant	Montant	Montant	Montant
107	4 100 \$	- \$	- \$	- \$

**Coût total (\$):** 4 100 \$

**Revenu et financement (\$):** - \$

**Séquence de mise en œuvre :**

2016	2017	2018	2019	2020
x	x			

**Récurrence :**

**Échéances :** 2017

#### SUIVI DE LA MESURE

**Résultats attendus :** → Détournement des matières organiques de l'enfouissement

Indicateur de suivi :	Indicateur de performance	Indicateur de suivi du plan d'action
	- Nombre et type de collectes de résidus verts par municipalité (collectes spéciales / apport volontaire) - Nombre de points de collecte des branches et sapins de Noël par municipalité - Quantité de feuilles mortes récupérées en tonnes par les points d'apports volontaires - Quantité d'arbres-de-Noël récupérée en tonnes par municipalité	Réalisé / Non réalisé / En cours / Abandonné

# PLAN D'ACTION 2016-2020

## Plan de gestion des matières résiduelles

MRC ROBERT-CLICHE

### SECTEUR RÉSIDENTIEL

#### Mesure n ° 14 Organiser la collecte des résidus encombrants valorisables

VOLET

Collectes, services et installations

#### DESCRIPTION DE LA MESURE

**Enjeux régionaux** Inciter et promouvoir la hiérarchie des 3RV-E auprès des citoyens

**Problématiques :** Les résidus encombrants sont autorisés dans la collecte des déchets des municipalités et ils sont envoyés à l'élimination

**Actions et moyens intermédiaires :**

- Interdire les collectes des résidus encombrants avec les matières résiduelles et offrir des collectes annuelles
- Prévoir deux collectes spécifiques des résidus encombrants par année

**Conformité - Exigences lignes directrices:**

- Respect hiérarchie des 3RV-E
- Information – Sensibilisation – Éducation (ISÉ)
- Bannissement des matières d'élimination
- Résidus de CRD

**Concordance avec les programmes nationaux / financement:** OUI

**Intervenants visés :** Citoyens, municipalités

**Matières visées :** Encombrants, résidus de CRD

**Municipalités visés :** Toutes

#### MISE EN OEUVRE DE LA MESURE

**Responsables :** Coordonnateur GMR, Municipalités

**Collaborateurs ou partenaires :** -

Coûts - budget prévisionnel (± 30 %):	Coût interne		Coût d'études et analyses	Coût d'immobilisation	Coût d'exploitation
	Heures	Montant	Montant	Montant	Montant
	54	900 \$	- \$	- \$	99 000 \$

**Coût total (\$):** 99 900 \$

**Revenu et financement (\$):** -

Séquence de mise en œuvre :	2016	2017	2018	2019	2020
		x	x	x	x

**Récurrence :** 1 fois par année

**Échéances :** 2020

#### SUIVI DE LA MESURE

**Résultats attendus :** → Détournement des matières organiques de l'enfouissement

Indicateur de suivi :	Indicateur de performance	Indicateur de suivi du plan d'action
	- Nombre de municipalités avec un règlement interdisant les encombrants et le bois dans la collecte des ordures ménagères - Nombre de municipalités avec des collectes ponctuelles annuelles des encombrants - Quantité en tonnes des résidus d'encombrants récupérée par les collectes spécifiques - Composition par type de résidus encombrants récupérés par les collectes spéciales	Réalisé / Non réalisé / En cours / Abandonné

# PLAN D'ACTION 2016-2020

## Plan de gestion des matières résiduelles

MRC ROBERT-CLICHE

### SECTEUR RÉSIDENTIEL

#### Mesure n ° 15

VOLET

Favoriser l'adoption d'une réglementation encadrant la collecte des déchets de toutes les municipalités de la MRC

Mise à niveau réglementaire

### DESCRIPTION DE LA MESURE

**Enjeux régionaux** Optimiser les services offerts de gestion des matières résiduelles, avec une réglementation adéquate

**Problématiques :** La plupart des municipalités n'ont pas de règlements relatifs à la collecte des déchets en bordure de rue

**Actions et moyens intermédiaires :** → Diffuser de règlement pour la collecte des déchets auprès de toutes les municipalités de la MRC

**Conformité - Exigences lignes directrices:**

- Respect hiérarchie des 3RV-E
- Information – Sensibilisation – Éducation (ISÉ)
- Bannissement des matières d'élimination

Concordance avec les programmes nationaux / financement:	Intervenants visés :	Municipalités
	Matières visées :	Toutes
	Municipalités visés :	Toutes

### MISE EN OEUVRE DE LA MESURE

**Responsables :** MRC - Coordonnateur GMR Collaborateurs ou partenaires : Municipalités

Coûts - budget prévisionnel (± 30 %):	Coût interne		Coût d'études et analyses	Coût d'immobilisation	Coût d'exploitation
	Heures	Montant	Montant	Montant	Montant
	16	800 \$	5 000 \$	- \$	- \$

**Coût total (\$):** 5 800 \$

**Revenu et financement (\$):** - \$

Séquence de mise en œuvre :	2016	2017	2018	2019	2020
				x	

**Récurrence :** non  
**Échéances :** 2019

### SUIVI DE LA MESURE

**Résultats attendus :** → Amélioration de la gestion des matières résiduelles

Indicateur de suivi :	Indicateur de performance	Indicateur de suivi du plan d'action
	- Nombre de municipalités ayant un règlement interdisant les matières visées par le bannissement (résidus verts, bois) dans les collectes municipales désordres ou des matières organiques - Détails des éléments règlementés par règlements	Réalisé / Non réalisé / En cours / Abandonné

# PLAN D'ACTION 2016-2020

## Plan de gestion des matières résiduelles

MRC ROBERT-CLICHE

### SECTEUR RÉSIDENTIEL

#### Mesure n° 16

Harmoniser les pratiques de collecte de l'ensemble des matières résiduelles sur le territoire de la MRC

VOLET

Collectes, services et installations

#### DESCRIPTION DE LA MESURE

**Enjeux régionaux** : Optimiser les services offerts de gestion des matières résiduelles, avec une réglementation adéquate

**Problématiques** : Chaque municipalité gère son propre contrat de collecte des déchets avec un entrepreneur privé. Les coûts sont très disparates selon les municipalités

**Actions et moyens intermédiaires** :

- Proposer un fonctionnement générique commun à toutes les municipalités pour la collecte
- Diffuser un exemple de cahier des charges du devis d'appel d'offre pour la collecte

**Conformité - Exigences lignes directrices** :

- Respect hiérarchie des 3RV-E
- Information – Sensibilisation – Éducation (ISÉ)
- Papier, carton, verre, métal et plastique (PCVMP)
- Matières organiques putrescibles
- Bannissement des matières d'élimination

**Concordance avec les programmes nationaux / financement** :

**Intervenants visés** : Municipalités

**Matières visées** : Matières recyclables, matières organiques, etc

**Municipalités visées** : Toutes

#### MISE EN OEUVRE DE LA MESURE

**Responsables** : MRC - Coordonnateur GMR, Municipalités

**Collaborateurs ou partenaires** : -

**Coûts - budget prévisionnel (± 30 %)** :

Coût interne		Coût d'études et analyses	Coût d'immobilisation	Coût d'exploitation
Heures	Montant	Montant	Montant	Montant
60	2 400 \$	10 000 \$	- \$	- \$

**Coût total (\$)** : 12 400 \$

**Revenu et financement (\$)** : - \$

**Séquence de mise en œuvre** :

2016	2017	2018	2019	2020
		x	x	

**Récurrence** : non

**Échéances** : 2019

#### SUIVI DE LA MESURE

**Résultats attendus** : → Amélioration de la gestion des matières résiduelles

Indicateur de suivi	Indicateur de performance	Indicateur de suivi du plan d'action
-Diffusion d'un exemple de devis d'appels d'offres		Réalisé / Non réalisé / En cours / Abandonné

### SECTEUR RÉSIDENTIEL

#### Mesure n° 17

VOLET

**Mettre en place des écocentres mobiles ou des écocentres satellites pour la récupération de différentes matières résiduelles pour les municipalités les plus éloignées**

Collectes, services et installations

#### DESCRIPTION DE LA MESURE

**Enjeux régionaux**

Favoriser la hiérarchie des 3RV-E et permettre la récupération des matières qui sont valorisables

**Problématiques :**

Les municipalités éloignées à faible densité de population n'ont pas d'accès à des points de collecte pour valoriser les matières résiduelles

**Actions et moyens intermédiaires :**

- Définir les besoins et planifier l'organisation de collectes des écocentres mobiles ou satellites
- Placer des conteneurs qui se déplacent dans les cours de voiries
- Supporter les municipalités pour favoriser la récupération des matières gratuites de la REP

**Conformité - Exigences lignes directrices:**

- Respect hiérarchie des 3RV-E
- Information – Sensibilisation – Éducation (ISÉ)
- Bannissement des matières d'élimination
- Résidus de CRD

**Concordance avec les programmes nationaux / financement:**

OUI

**Intervenants visés :**

MRC, municipalités

**Matières visées :**

Matières valorisables

**Municipalités visées :**

Toutes

#### MISE EN OEUVRE DE LA MESURE

**Responsables :**

MRC - Coordonnateur GMR

**Collaborateurs ou partenaires :**

-

**Coûts - budget prévisionnel (± 30 %):**

Coût interne		Coût d'études et analyses	Coût d'immobilisation	Coût d'exploitation
Heures	Montant	Montant	Montant	Montant
110	4 300 \$	- \$	- \$	62 900 \$

**Coût total (\$):**

67 200 \$

**Revenu et financement (\$):**

- \$

**Séquence de mise en œuvre :**

2016	2017	2018	2019	2020
		x		

**Récurrence :**

non

**Échéances :**

2018

#### SUIVI DE LA MESURE

**Résultats attendus :**

- Augmentation du taux de recyclage dans les municipalités éloignées

**Indicateur de suivi :**

Indicateur de performance	Indicateur de suivi du plan d'action
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de visites de citoyens comptabilisées aux écocentres existants (statistiques d'achalandage)</li> <li>- Nombre de visites d'entrepreneurs comptabilisés aux écocentres existants</li> <li>- Bilan annuel de fonctionnement des écocentres mobiles</li> <li>- Quantité en tonnes et types de matières reçues aux écocentres et écocentres mobiles</li> </ul>	Réalisé / Non réalisé / En cours / Abandonné

# PLAN D'ACTION 2016-2020

## Plan de gestion des matières résiduelles

MRC ROBERT-CLICHE

### SECTEUR ICI

#### Mesure n° 18

VOLET

Revoir les modalités de gestion des matières résiduelles du secteur ICI pour augmenter les quantités de matières recyclables collectées

Acquisition de connaissances

### DESCRIPTION DE LA MESURE

**Enjeux régionaux** Augmenter la récupération des matières recyclables du secteur Industries, commerces, institutions (ICI)

**Problématiques :** Le taux de récupération des matières recyclables dans le secteur ICI est faible

**Actions et moyens intermédiaires :** → Réaliser une étude sur les modalités de collecte envisageable pour augmenter les quantités valorisées

**Conformité - Exigences lignes directrices:**

- Respect hiérarchie des 3RV-E
- Information – Sensibilisation – Éducation (ISÉ)
- Bannissement des matières d'élimination
- Responsabilisation des générateurs ICI et de résidus de CRD
- Matières organiques putrescibles
- Papier, carton, verre, métal et plastique (PCVMP)

Concordance avec les programmes nationaux / financement:

Intervenants visés :

MRC, ICI

Matières visées :

Matières recyclables

Municipalités visés :

Toutes

### MISE EN OEUVRE DE LA MESURE

Responsables :

MRC - Coordonnateur GMR, Municipalités

Collaborateurs ou partenaires :

CRECA

Coûts - budget prévisionnel (± 30 %):

Coût interne		Coût d'études et analyses	Coût d'immobilisation	Coût d'exploitation
Heures	Montant	Montant	Montant	Montant
40	1 500 \$	8 000 \$	- \$	- \$

**Coût total (\$):**

**9 500 \$**

Revenu et financement (\$):

- \$

Séquence de mise en œuvre :

2016	2017	2018	2019	2020
	x	x		

Récurrence :

non

Échéances :

2018

### SUIVI DE LA MESURE

**Résultats attendus :** → Augmentation du taux de participation des ICI Augmentation du taux de récupération des matières recyclables

Indicateur de suivi :

Indicateur de performance	Indicateur de suivi du plan d'action
-	Réalisé / Non réalisé / En cours / Abandonné

# PLAN D'ACTION 2016-2020

## Plan de gestion des matières résiduelles

MRC ROBERT-CLICHE

### SECTEUR ICI

#### Mesure n ° 19

VOLET

Réaliser des caractérisations des matières recyclables provenant de la collecte sélective du secteur ICI au centre de tri

Acquisition de connaissances

### DESCRIPTION DE LA MESURE

#### Enjeux régionaux

Augmenter la récupération des matières recyclables du secteur Industries, commerces, institutions (ICI)

#### Problématiques :

Le taux de récupération des matières recyclables dans le secteur ICI est faible

#### Actions et moyens intermédiaires :

→ Récupération Frontenac réalise une démarche donc, la caractérisation n'est pas pertinente

#### Conformité - Exigences lignes directrices:

- Respect hiérarchie des 3RV-E
- Information – Sensibilisation – Éducation (ISÉ)
- Bannissement des matières d'élimination
- Responsabilisation des générateurs ICI et de résidus de CRD
- Matières organiques putrescibles
- Papier, carton, verre, métal et plastique (PCVMP)

#### Concordance avec les programmes nationaux / financement:

OUI

#### Intervenants visés :

ICI

#### Matières visées :

Matières recyclables, matières organiques, etc

#### Municipalités visés :

Toutes

### MISE EN OEUVRE DE LA MESURE

#### Responsables :

MRC - Coordonnateur GMR, Récupération Frontenac

Collaborateurs ou partenaires :

-

#### Coûts - budget prévisionnel (± 30 %):

Coût interne		Coût d'études et analyses	Coût d'immobilisation	Coût d'exploitation
Heures	Montant	Montant	Montant	Montant
30	1 200 \$	- \$	- \$	- \$

#### Coût total (\$):

1 200 \$

#### Revenu et financement (\$):

- \$

#### Séquence de mise en œuvre :

2016	2017	2018	2019	2020
	x			

#### Récurrence :

non

#### Échéances :

2017

### SUIVI DE LA MESURE

#### Résultats attendus :

→ Augmentation du taux de récupération des matières recyclables

#### Indicateur de suivi :

Indicateur de performance	Indicateur de suivi du plan d'action
-	Réalisé / Non réalisé / En cours / Abandonné

### SECTEUR ICI

#### Mesure n° 20

Réaliser une étude pour estimer les quantités de matières recyclables générées par les ICI

VOLET

Acquisition de connaissances

#### DESCRIPTION DE LA MESURE

##### Enjeux régionaux

Augmenter la récupération des matières recyclables du secteur Industries, commerces, institutions (ICI)

##### Problématiques :

De nombreux ICI ont des contrats avec des collecteurs privés pour la récupération des matières recyclables (conteneurs roll off) et ces données ne sont pas comptabilisées dans le suivi des quantités récupérées de la MRC

##### Actions et moyens intermédiaires :

- Réaliser un inventaire des ICI sur le territoire de la MRC
- Réaliser une étude pour estimer les quantités des ICI sous contrats privés

##### Conformité - Exigences lignes directrices:

- Respect hiérarchie des 3RV-E
- Information – Sensibilisation – Éducation (ISÉ)
- Bannissement des matières d'élimination
- Responsabilisation des générateurs ICI et de résidus de CRD
- Matières organiques putrescibles
- Papier, carton, verre, métal et plastique (PCVMP)

##### Concordance avec les programmes nationaux / financement:

OUI

##### Intervenants visés :

ICI

##### Matières visées :

Matières recyclables, matières organiques, etc

##### Municipalités visées :

Toutes

#### MISE EN OEUVRE DE LA MESURE

##### Responsables :

MRC - Coordonnateur GMR

##### Collaborateurs ou partenaires :

-

##### Coûts - budget prévisionnel (± 30 %):

Coût interne		Coût d'études et analyses	Coût d'immobilisation	Coût d'exploitation
Heures	Montant	Montant	Montant	Montant
30	1 200 \$	- \$	- \$	- \$

##### Coût total (\$):

1 200 \$

##### Revenu et financement (\$):

- \$

##### Séquence de mise en œuvre :

2016	2017	2018	2019	2020
	x			

##### Récurrence :

non

##### Échéances :

2017

#### SUIVI DE LA MESURE

##### Résultats attendus :

- Augmentation de la performance de la collecte sélective

##### Indicateur de suivi :

Indicateur de performance	Indicateur de suivi du plan d'action
- Nombre et type d'ICI totaux - Nombre d'ICI desservis par la collecte municipale - Nombre d'ICI ayant des contrats avec des collecteurs privés - Quantité en tonnes des matières recyclables collectées par la collecte municipale pour le secteur ICI - Quantité en tonnes des matières recyclables récupérées sous contrats privés	Réalisé / Non réalisé / En cours / Abandonné

# PLAN D'ACTION 2016-2020

## Plan de gestion des matières résiduelles

MRC ROBERT-CLICHE

### SECTEUR ICI

#### Mesure n ° 21

VOLET

Réaliser une étude préliminaire pour identifier les scénarios de gestion (collecte et traitement) des matières organiques du secteur ICI

Acquisition de connaissances

### DESCRIPTION DE LA MESURE

#### Enjeux régionaux

Augmenter la récupération et la valorisation des matières organiques résidus alimentaires, particulièrement pour le secteur résidentiel

#### Problématiques :

Il n'y a pas d'études pour identifier un scénario pour l'implantation d'un programme municipal de gestion des matières organiques incluant le secteur ICI

#### Actions et moyens intermédiaires :

→ Mandater une firme pour réaliser une étude préliminaire et de faisabilité

#### Conformité - Exigences lignes directrices:

- Respect hiérarchie des 3RV-E
- Information – Sensibilisation – Éducation (ISÉ)
- Bannissement des matières d'élimination
- Responsabilisation des générateurs ICI et de résidus de CRD
- Matières organiques putrescibles

#### Concordance avec les programmes nationaux / financement:

OUI

#### Intervenants visés :

ICI

#### Matières visées :

Matières organiques

#### Municipalités visées :

Toutes

### MISE EN OEUVRE DE LA MESURE

#### Responsables :

MRC - Coordonnateur GMR

#### Collaborateurs ou partenaires :

-

#### Coûts - budget prévisionnel (± 30 %):

Coût interne		Coût d'études et analyses	Coût d'immobilisation	Coût d'exploitation
Heures	Montant	Montant	Montant	Montant
30	1 200 \$	15 000 \$	- \$	- \$

#### Coût total (\$):

16 200 \$

#### Revenu et financement (\$):

- \$

#### Séquence de mise en œuvre :

2016	2017	2018	2019	2020
	x	x		

#### Récurrence :

non

#### Échéances :

2018

### SUIVI DE LA MESURE

#### Résultats attendus :

→ Amélioration de la connaissance sur la génération des matières organiques

#### Indicateur de suivi :

Indicateur de performance	Indicateur de suivi du plan d'action
- Rapport de l'étude préliminaire - Quantité de matières organiques générées pour le secteur ICI	Réalisé / Non réalisé / En cours / Abandonné

### SECTEUR ICI

#### Mesure n ° 22

#### Réaliser une campagne de communication et de sensibilisation spécifique pour le secteur ICI

VOLET

Information, Sensibilisation, Éducation (ISÉ)

### DESCRIPTION DE LA MESURE

#### Enjeux régionaux

Développer des actions d'ISÉ spécifiques pour le secteur ICI

#### Problématiques :

Les ICI ne connaissent pas le contenu de la Politique et les objectifs à atteindre et ne sont que très peu impliqués dans la gestion des matières résiduelles de la MRC. Il faut les responsabiliser sur leur rôle à jouer dans l'atteinte des objectifs nationaux et régionaux du PGMR.

#### Actions et moyens intermédiaires :

- Identifier les informations essentielles à communiquer aux acteurs du secteur ICI
- Produire et diffuser la lettre de présentation du PGMR à tous les ICI et un dépliant d'information spécifique
- Diffuser régulièrement les consignes sur les matières recyclables à déposer dans le bac bleu
- Ajouter une section spécifique pour le secteur ICI dans le site Web de la MRC :
- Prévoir un document adapté au réseau scolaire.

#### Conformité - Exigences lignes directrices:

- Respect hiérarchie des 3RV-E
- Information – Sensibilisation – Éducation (ISÉ)
- Bannissement des matières d'élimination
- Responsabilisation des générateurs ICI et de résidus de CRD
- Matières organiques putrescibles
- Papier, carton, verre, métal et plastique (PCVMP)

#### Concordance avec les programmes nationaux / financement:

Intervenants visés :

ICI

Matières visées :

Matières recyclables, matières organiques, etc

Municipalités visés :

Toutes

### MISE EN OEUVRE DE LA MESURE

#### Responsables :

MRC - Coordonnateur GMR

Collaborateurs ou partenaires :

-

#### Coûts - budget prévisionnel (± 30 %):

Coût interne		Coût d'études et analyses	Coût d'immobilisation	Coût d'exploitation
Heures	Montant	Montant	Montant	Montant
136	5 200 \$	- \$	- \$	- \$

#### Coût total (\$):

5 200 \$

#### Revenu et financement (\$):

- \$

#### Séquence de mise en œuvre :

2016	2017	2018	2019	2020
		x		

#### Réurrence :

1 fois par année

#### Échéances :

2018

### SUIVI DE LA MESURE

#### Résultats attendus :

- Augmentation de la performance de la collecte sélective

#### Indicateur de suivi :

Indicateur de performance	Indicateur de suivi du plan d'action
- Nombre d'activités annuelles de sensibilisation et nombre d'ICI ciblé - Nombre de campagnes de sensibilisation spécifiques et nombre de participants *- Quantité en tonnes des matières recyclables collectées pour le secteur ICI - Quantité en tonnes des matières résiduelles enfouies en provenance du secteur ICI	Réalisé / Non réalisé / En cours / Abandonné

### SECTEUR ICI

#### Mesure n ° 23

Promouvoir la réalisation d'audits environnementaux auprès du secteur industriel

VOLET

Acquisition de connaissances

#### DESCRIPTION DE LA MESURE

##### Enjeux régionaux

Développer des actions d'ISÉ spécifiques pour le secteur ICI

##### Problématiques :

Les défis à relever et les actions prioritaires pour optimiser la gestion des matières résiduelles sont très spécifiques selon les ICI. Il faut développer une meilleure collaboration entre les municipalités et les ICI

##### Actions et moyens intermédiaires :

- Organiser des rencontres avec les ICI prioritaires pour approfondir la sensibilisation
- Identifier des pistes de solutions pour des problématiques touchant ces ICI (services à offrir, outils, etc.)

##### Conformité - Exigences lignes directrices:

- Respect hiérarchie des 3RV-E
- Information – Sensibilisation – Éducation (ISÉ)
- Bannissement des matières d'élimination
- Responsabilisation des générateurs ICI et de résidus de CRD
- Matières organiques putrescibles
- Papier, carton, verre, métal et plastique (PCVMP)

##### Concordance avec les programmes nationaux / financement:

Intervenants visés :

ICI

Matières visées :

Matières recyclables, matières organiques, etc

Municipalités visées :

Toutes

#### MISE EN OEUVRE DE LA MESURE

##### Responsables :

MRC - Coordonnateur GMR, Municipalités

Collaborateurs ou partenaires :

-

##### Coûts - budget prévisionnel (± 30 %):

Coût interne		Coût d'études et analyses	Coût d'immobilisation	Coût d'exploitation
Heures	Montant	Montant	Montant	Montant
96	3 800 \$	- \$	- \$	- \$

##### Coût total (\$):

3 800 \$

##### Revenu et financement (\$):

\_\_\_\_\_

##### Séquence de mise en œuvre :

2016	2017	2018	2019	2020
		x		

##### Récurrence :

1 fois par année et selon le besoin

##### Échéances :

2018

#### SUIVI DE LA MESURE

##### Résultats attendus :

→ -

##### Indicateur de suivi :

Indicateur de performance	Indicateur de suivi du plan d'action
- Nombre de rencontres avec des ICI réalisés - Quantité en tonnes des matières recyclables collectées pour le secteur ICI - Quantité en tonnes des matières résiduelles enfouies en provenance du secteur ICI	Réalisé / Non réalisé / En cours / Abandonné

# PLAN D'ACTION 2016-2020

## Plan de gestion des matières résiduelles

MRC ROBERT-CLICHE

### SECTEUR ICI

#### Mesure n° 24

#### Communiquer les bonnes pratiques des ICI en gestion des matières résiduelles

VOLET

Information, Sensibilisation, Éducation (ISÉ)

### DESCRIPTION DE LA MESURE

#### Enjeux régionaux

Développer des actions d'ISÉ spécifiques pour le secteur ICI

#### Problématiques :

Les ICI ne sont pas assez informés des bonnes pratiques en gestion des matières résiduelles. Il faut donner une visibilité des bonnes initiatives en gestion des matières résiduelles ou en gestion environnementale de certains ICI

#### Actions et moyens intermédiaires :

→ Diffuser une fois par année les faits saillants et les initiatives des ICI en saine gestion des matières résiduelles

#### Conformité - Exigences lignes directrices :

- Respect hiérarchie des 3RV-E
- Information – Sensibilisation – Éducation (ISÉ)
- Bannissement des matières d'élimination
- Responsabilisation des générateurs ICI et de résidus de CRD
- Matières organiques putrescibles
- Papier, carton, verre, métal et plastique (PCVMP)

#### Concordance avec les programmes nationaux / financement :

Intervenants visés :

ICI

Matières visées :

Matières recyclables, matières organiques, etc

Municipalités visés :

Toutes

### MISE EN OEUVRE DE LA MESURE

#### Responsables :

MRC - Coordonnateur GMR

Collaborateurs ou partenaires :

-

#### Coûts - budget prévisionnel (± 30 %):

Coût interne		Coût d'études et analyses	Coût d'immobilisation	Coût d'exploitation
Heures	Montant	Montant	Montant	Montant
24	1 100 \$	- \$	- \$	- \$

#### Coût total (\$):

1 100 \$

#### Revenu et financement (\$):

- \$

#### Séquence de mise en œuvre :

2016	2017	2018	2019	2020
		x		

#### Réurrence :

En continu

#### Échéances :

2018

### SUIVI DE LA MESURE

#### Résultats attendus :

→ Amélioration de la sensibilisation des usagers ICI à la gestion des matières résiduelles

#### Indicateur de suivi :

Indicateur de performance	Indicateur de suivi du plan d'action
- Nombre de bulletins municipaux diffusés - Mise à jour du site internet avec la section ICI - Quantité en tonnes des matières recyclables collectées pour le secteur ICI - Quantité en tonnes des matières résiduelles enfouies en provenance du secteur ICI	Réalisé / Non réalisé / En cours / Abandonné

### SECTEUR ICI

#### Mesure n° 25

#### Appuyer la certification "ICI ON RECYCLE" des ICI présents sur le territoire de la MRC

VOLET

Information, Sensibilisation, Éducation (ISÉ)

### DESCRIPTION DE LA MESURE

#### Enjeux régionaux

Développer des actions d'ISÉ spécifiques pour le secteur ICI

#### Problématiques :

Peu d'ICI impliqués dans un programme d'attestation "ICI On RECYCLE" de RECYC QUÉBEC

#### Actions et moyens intermédiaires :

- Identifier les différents niveaux de certification à viser selon le secteur d'activités et selon l'inventaire des ICI
- Valider la possibilité de l'aide du CRÉCA pour la sensibilisation des ICI

#### Conformité - Exigences lignes directrices:

- Respect hiérarchie des 3RV-E
- Information – Sensibilisation – Éducation (ISÉ)
- Bannissement des matières d'élimination
- Responsabilisation des générateurs ICI et de résidus de CRD
- Matières organiques putrescibles
- Papier, carton, verre, métal et plastique (PCVMP)

#### Concordance avec les programmes nationaux / financement:

Intervenants visés :

ICI

Matières visées :

Matières recyclables, matières organiques, etc

Municipalités visées :

Toutes

### MISE EN OEUVRE DE LA MESURE

#### Responsables :

MRC - Coordonnateur GMR, ICI, CRÉCA

#### Collaborateurs ou partenaires :

-

#### Coûts - budget prévisionnel (± 30 %):

Coût interne		Coût d'études et analyses	Coût d'immobilisation	Coût d'exploitation
Heures	Montant	Montant	Montant	Montant
62	2 500 \$	- \$	- \$	- \$

#### Coût total (\$):

2 500 \$

#### Revenu et financement (\$):

- \$

#### Séquence de mise en œuvre :

2016	2017	2018	2019	2020
	x			

#### Récurrance :

Au besoin

#### Échéances :

2017

### SUIVI DE LA MESURE

#### Résultats attendus :

- Augmentation du nombre d'ICI certifiés

#### Indicateur de suivi :

Indicateur de performance	Indicateur de suivi du plan d'action
- Mise en ligne des informations sur les programmes de certification environnementale <sup>1</sup> - Nombre des ICI certifiés "ICI ON RECYCLE" et type de certification (Niveau 1, 2 et 3) - Mise en ligne des ICI ayant reçu une certification	Réalisé / Non réalisé / En cours / Abandonné

# PLAN D'ACTION 2016-2020

## Plan de gestion des matières résiduelles

MRC ROBERT-CLICHE

### SECTEUR ICI

#### Mesure n° 26

VOLET

#### Mettre en place un programme de récupération des plastiques agricoles et des tubulures d'érablières sur le territoire de la MRC

Information, Sensibilisation, Éducation (ISÉ)

### DESCRIPTION DE LA MESURE

#### Enjeux régionaux

Optimiser les services offerts de gestion des matières résiduelles, avec une réglementation adéquate

#### Problématiques :

Le secteur agricole génère des matières spécifiques qui nécessitent une gestion particulière, notamment des résidus de plastiques. Les quantités générées de ces matières sur le territoire est et trouver des modes de gestion

#### Actions et moyens intermédiaires :

- Mettre à jour les données sur les quantités vendues avec l'UPA et estimer les quantités de matières résiduelles
- Réaliser une revue des initiatives récentes faites au Québec
- Réaliser une enquête pour optimiser la gestion de ces matières

#### Conformité - Exigences lignes directrices:

- Respect hiérarchie des 3RV-E
- Information – Sensibilisation – Éducation (ISÉ)
- Responsabilisation des générateurs ICI et de résidus de CRD
- Papier, carton, verre, métal et plastique (PCVMP)

#### Concordance avec les programmes nationaux / financement:

Intervenants visés :

Agriculteurs

Matières visées :

Résidus agricoles

Municipalités visés :

Toutes

### MISE EN OEUVRE DE LA MESURE

#### Responsables :

MRC - Coordonnateur GMR, UPA

Collaborateurs ou partenaires :

-

#### Coûts - budget prévisionnel (± 30 %):

Coût interne		Coût d'études et analyses	Coût d'immobilisation	Coût d'exploitation
Heures	Montant	Montant	Montant	Montant
80	3 000 \$	8 000 \$	- \$	- \$

#### Coût total (\$):

11 000 \$

#### Revenu et financement (\$):

- \$

#### Séquence de mise en œuvre :

2016	2017	2018	2019	2020
	x			

#### Récurrance :

non

#### Échéances :

2017

### SUIVI DE LA MESURE

#### Résultats attendus :

- Augmentation du taux de récupération de plastiques agricoles

#### Indicateur de suivi :

Indicateur de performance	Indicateur de suivi du plan d'action
-Synthèse des options potentielles pour la récupération des plastiques agricoles - Nombre et type de points de collecte de plastiques agricoles sur la MRC - Quantité en tonnes de plastiques agricoles récupérés	Réalisé / Non réalisé / En cours / Abandonné

### SECTEUR ICI

#### Mesure n ° 27

Favoriser l'adoption d'une réglementation encadrant la gestion des matières résiduelles des ICI

VOLET

Mise à niveau réglementaire

#### DESCRIPTION DE LA MESURE

##### Enjeux régionaux

Optimiser les services offerts de gestion des matières résiduelles, avec une réglementation adéquate

##### Problématiques :

La réglementation municipale n'est pas adaptée pour répondre aux orientations de la Politique québécoise, notamment en vue de l'interdiction de l'enfouissement des matières visées (papier, carton, bois, matières organiques)

##### Actions et moyens intermédiaires :

- Passer une réglementation pour obliger les ICI à récupérer les matières valorisables
- Recueil de moyens et de méthodes pour récupérer et mettre en valeur les matières résiduelles

##### Conformité - Exigences lignes directrices:

- Respect hiérarchie des 3RV-E
- Information – Sensibilisation – Éducation (ISÉ)
- Responsabilisation des générateurs ICI et de résidus de CRD
- Bannissement des matières d'élimination
- Matières organiques putrescibles
- Papier, carton, verre, métal et plastique (PCVMP)

##### Concordance avec les programmes nationaux / financement:

Intervenants visés :

ICI

Matières visées :

Matières recyclables, matières organiques, etc

Municipalités visées :

Toutes

#### MISE EN OEUVRE DE LA MESURE

##### Responsables :

MRC - Coordonnateur GMR, Municipalités

Collaborateurs ou partenaires :

-

##### Coûts - budget prévisionnel (± 30 %):

Coût interne		Coût d'études et analyses	Coût d'immobilisation	Coût d'exploitation
Heures	Montant	Montant	Montant	Montant
40	1 600 \$	15 000 \$	- \$	- \$

##### Coût total (\$):

16 600 \$

##### Revenu et financement (\$):

- \$

##### Séquence de mise en œuvre :

2016	2017	2018	2019	2020
				x

##### Récurrence :

non

##### Échéances :

2020

#### SUIVI DE LA MESURE

##### Résultats attendus :

- Augmentation du taux de récupération des matières recyclables

##### Indicateur de suivi :

Indicateur de performance	Indicateur de suivi du plan d'action
- Nombre de municipalités ayant une réglementation pour augmenter le taux de récupération des ICI - Nombre de municipalités ayant des mesures incitatives pour augmenter le taux de récupération des ICI - Quantité en tonnes des matières recyclables collectées en provenance du secteur ICI - Taux de récupération des matières recyclables - Quantité en tonnes des matières résiduelles enfouies en provenance du secteur ICI	Réalisé / Non réalisé / En cours / Abandonné

### SECTEUR CRD

#### Mesure n ° 28

#### Modifier la réglementation municipale pour obliger la valorisation des résidus de CRD sur toutes les municipalités

VOLET

Mise à niveau réglementaire

### DESCRIPTION DE LA MESURE

#### Enjeux régionaux

Intégrer les nouvelles exigences légales retenues lors de l'émission de permis pour favoriser la valorisation des résidus de CRD

#### Problématiques :

L'émission des permis de construction et rénovation est gérée par chaque municipalité. Il est difficile d'avoir une uniformité et homogénéité dans la gestion et le suivi de leur émission

#### Actions et moyens intermédiaires :

- Fournir une trame de nouveau règlement pour toutes les municipalités et identifier les autres documents à modifier
- Adapter la trame de règlement au contexte local par chacune des municipalités
- Obliger la transmission de preuves lors des demandes de permis de construction et rénovation

#### Conformité - Exigences lignes directrices:

- Respect hiérarchie des 3RV-E
- Responsabilisation des générateurs ICI et de résidus de CRD
- Bannissement des matières d'élimination
- Résidus de CRD

#### Concordance avec les programmes nationaux / financement:

Intervenants visés :

Citoyens, municipalités, Entrepreneurs

Matières visées :

Résidus de CRD

Municipalités visés :

Toutes

### MISE EN OEUVRE DE LA MESURE

#### Responsables :

MRC - Coordonnateur GMR, Municipalités

Collaborateurs ou partenaires :

-

#### Coûts - budget prévisionnel (± 30 %):

Coût interne		Coût d'études et analyses	Coût d'immobilisation	Coût d'exploitation
Heures	Montant	Montant	Montant	Montant
30	1 200 \$	5 000 \$	- \$	- \$

#### Coût total (\$):

6 200 \$

#### Revenu et financement (\$):

- \$

#### Séquence de mise en œuvre :

2016	2017	2018	2019	2020
	x			

#### Récurrence :

non

#### Échéances :

2017

### SUIVI DE LA MESURE

#### Résultats attendus :

- Augmentation du taux de récupération des débris de CRD

#### Indicateur de suivi :

Indicateur de performance	Indicateur de suivi du plan d'action
- Nombre de municipalités ayant modifié la réglementation municipale (adoption de règlement) - Nombre de permis délivrés par type et par municipalité - Nombre des preuves reçues / nombre de permis délivrés - Quantité et type de résidus CRD enfouis - Quantité de débris de CRD récupérés aux écocentres - Taux de récupération des agrégats - Taux de réacheminement des débris de CRD vers un centre de tri	Réalisé / Non réalisé / En cours / Abandonné

### SECTEUR CRD

#### Mesure n ° 29

**Sensibiliser les citoyens (secteur résidentiel) et les entrepreneurs (secteur ICI et CRD) au moment de la délivrance de permis pour des travaux de construction, de rénovation ou démolition**

VOLET

Information, Sensibilisation, Éducation (ISÉ)

### DESCRIPTION DE LA MESURE

**Enjeux régionaux**

Développer des actions d'ISÉ spécifiques pour le secteur ICI et CRD.

**Problématiques :**

La sensibilisation des générateurs de déchets de CRD sont des leviers importants pour augmenter la valorisation de ces matières

**Actions et moyens intermédiaires :**

- Produire un dépliant d'information sur les filière de valorisation pour chaque résidu CRD et les objectifs à atteindre
- Transmettre le dépliant d'information aux personnes visées lors de l'émission du permis

**Conformité - Exigences lignes directrices:**

- Respect hiérarchie des 3RV-E
- Information – Sensibilisation – Éducation (ISÉ)
- Responsabilisation des générateurs ICI et de résidus de CRD
- Bannissement des matières d'élimination
- Résidus de CRD

**Concordance avec les programmes nationaux / financement:**

**Intervenants visés :**

Citoyens, municipalités, entrepreneurs

**Matières visées :**

Résidus de CRD

**Municipalités visées :**

Toutes

### MISE EN OEUVRE DE LA MESURE

**Responsables :**

MRC - Coordonnateur GMR, Municipalités

**Collaborateurs ou partenaires :**

-

**Coûts - budget prévisionnel (± 30 %):**

Coût interne		Coût d'études et analyses	Coût d'immobilisation	Coût d'exploitation
Heures	Montant	Montant	Montant	Montant
188	7 300 \$	- \$	- \$	- \$

**Coût total (\$):**

7 300 \$

**Revenu et financement (\$):**

- \$

**Séquence de mise en œuvre :**

2016	2017	2018	2019	2020
	x			

**Récurrence :**

à la délivrance des permis de construction ou rér

**Échéances :**

2018

### SUIVI DE LA MESURE

**Résultats attendus :**

- Augmentation du taux de récupération des déchets de CRD

**Indicateur de suivi :**

Indicateur de performance	Indicateur de suivi du plan d'action
- Nombre de dépliants d'information transmis - Nombre d'activités de sensibilisation offertes aux acteurs et intervenants du secteur CRD - Quantité et type de résidus CRD enfouis - Quantité de déchets de CRD récupérés aux éco-centres - Taux de récupération des agrégats - Taux de réacheminement des déchets de CRD vers un centre de tri	Réalisé / Non réalisé / En cours / Abandonné

# PLAN D'ACTION 2016-2020

## Plan de gestion des matières résiduelles

MRC ROBERT-CLICHE

### SECTEUR CRD

#### Mesure n° 30

VOLET

#### Réaliser une étude sur le Portrait des matières résiduelles du secteur CRD sur le territoire de la MRC

Acquisition de connaissances

### DESCRIPTION DE LA MESURE

#### Enjeux régionaux

Améliorer la connaissance sur les modes de gestion et les flux des débris de CRD

#### Problématiques :

Les quantités des matières générées, récupérées et éliminées des débris de CRD sont mal connues (quantité, catégorie et origine)

#### Actions et moyens intermédiaires :

→ Mandater une firme externe pour réaliser l'étude de modélisation des flux des CRD

#### Conformité - Exigences lignes directrices:

- Respect hiérarchie des 3RV-E
- Information – Sensibilisation – Éducation (ISÉ)
- Responsabilisation des générateurs ICI et de résidus de CRD
- Bannissement des matières d'élimination
- Résidus de CRD

#### Concordance avec les programmes nationaux / financement:

#### Intervenants visés :

Citoyens, municipalités, entrepreneurs

#### Matières visées :

Résidus de CRD

#### Municipalités visées :

Toutes

### MISE EN OEUVRE DE LA MESURE

#### Responsables :

MRC - Coordonnateur GMR

#### Collaborateurs ou partenaires :

Patrouille verte

#### Coûts - budget prévisionnel (± 30 %):

Coût interne		Coût d'études et analyses	Coût d'immobilisation	Coût d'exploitation
Heures	Montant	Montant	Montant	Montant
20	800 \$	5 000 \$	- \$	- \$

#### Coût total (\$):

5 800 \$

#### Revenu et financement (\$):

- \$

#### Séquence de mise en œuvre :

2016	2017	2018	2019	2020
	x			

#### Récurrence :

non

#### Échéances :

2017

### SUIVI DE LA MESURE

#### Résultats attendus :

→ Amélioration de la performance de la gestion des débris de CRD et optimisation des services offerts

#### Indicateur de suivi :

Indicateur de performance	Indicateur de suivi du plan d'action
--Rapport de l'étude du Portrait des matières résiduelles du secteur CRD '- Quantité et type de résidus CRD enfouis - Quantité de débris de CRD récupérés aux écocentres - Taux de récupération des agrégats - Taux de réacheminement des débris de CRD vers un centre de tri	Réalisé / Non réalisé / En cours / Abandonné

# PLAN D'ACTION 2016-2020

## Plan de gestion des matières résiduelles

MRC ROBERT-CLICHE

### SECTEUR CRD

#### Mesure n ° 31

#### Implanter un programme de récupération et de mise en valeur des résidus de CRD produits lors de travaux municipaux

VOLET

Collectes, services et installations

### DESCRIPTION DE LA MESURE

#### Enjeux régionaux

Améliorer la connaissance sur les modes de gestion et les flux des débris de CRD

#### Problématiques :

#### Actions et moyens intermédiaires :

- Revoir le processus organisationnel des travaux municipaux
- Obliger la valorisation à 100 % des résidus de CRD issus des travaux municipaux

#### Conformité - Exigences lignes directrices :

- Respect hiérarchie des 3RV-E
- Information – Sensibilisation – Éducation (ISÉ)
- Responsabilisation des générateurs ICI et de résidus de CRD
- Bannissement des matières d'élimination
- Résidus de CRD

#### Concordance avec les programmes nationaux / financement :

Intervenants visés :

Citoyens, municipalités, ICI

Matières visées :

Résidus de CRD

Municipalités visées :

Toutes

### MISE EN OEUVRE DE LA MESURE

#### Responsables :

MRC - Coordonnateur GMR, Municipalités

Collaborateurs ou partenaires :

-

#### Coûts - budget prévisionnel (± 30 %):

Coût interne		Coût d'études et analyses	Coût d'immobilisation	Coût d'exploitation
Heures	Montant	Montant	Montant	Montant
48	2 100 \$	- \$	- \$	- \$

#### Coût total (\$):

2 100 \$

#### Revenu et financement (\$):

- \$

#### Séquence de mise en œuvre :

2016	2017	2018	2019	2020
		x		

#### Récurrence :

non

#### Échéances :

2018

### SUIVI DE LA MESURE

#### Résultats attendus :

- Augmentation du taux de récupération des débris de CRD

#### Indicateur de suivi :

Indicateur de performance	Indicateur de suivi du plan d'action
- Modification des documents d'appels d'offres pour les travaux municipaux - Nombre et valeur en k\$ des travaux municipaux par municipalité générant des débris de CRD - Nombre de municipalités avec un programme spécifique de récupération et de valorisation des CRD (réalisation de travaux municipaux) - Quantité et type de résidus CRD enfouis - Quantité et type de CRD récupéré lors de travaux municipaux - Taux de récupération des agrégats - Taux de réacheminement des débris de CRD vers un centre de tri	Réalisé / Non réalisé / En cours / Abandonné

# **ANNEXE 13**

## **Indicateurs de suivi et de performance des mesures du Plan d'action**

N°	Titre de la mesure	Indicateur de suivi du plan d'action	Indicateur de performance du système	Résultats attendus
1	Mettre en place des mesures concrètes de réduction à la source	- Nombre et type de mesures municipales de réduction à la source - Nombre de demandes de subventions de couches lavables déposées - Mise à jour du site internet relatif aux mesures de réduction à la source	- Non- applicable	Diminution des quantités de matières résiduelles enfouies
2	Maintenir le service de formation au compostage domestique et les campagnes de sensibilisation à l'herbicyclage	- Nombre de formations de groupe (compostage domestique) réalisées / nombre de formations annuelles prévues - Nombre de composteurs domestiques financés - Mise à jour du site internet relatif aux informations de compostage domestique et d'herbicyclage	- Non- applicable	Détournement des matières organiques de l'enfouissement
3	Mettre en place des mesures concrètes de réemploi	- Nombre et type de mesures municipales de réemploi - Mise en ligne des outils - Mise à jour du bottin des récupérateurs - Mise à jour du site internet relatif aux mesures de réemploi	- Non- applicable	Augmentation des quantités de matières résiduelles récupérées Diminution des quantités de matières résiduelles enfouies
4	Maintenir et développer les filières de réemploi sur le territoire de la MRC	- Non- applicable	- Non- applicable	Diminution des quantités de matières résiduelles enfouies
5	Adopter et appliquer une politique environnementale pour la MRC et les municipalités	- Niveau d'avancement de l'implantation d'une Politique environnementale 0% : Aucune démarche débutée 25% : Rencontres de travail réalisées avec les municipalités 50% : 75% : Politique environnementale de la MRC révisée et adoptée 100% : Certification "ICI ON	- Non- applicable	Amélioration de la gestion des matières résiduelles

N°	Titre de la mesure	Indicateur de suivi du plan d'action	Indicateur de performance du système	Résultats attendus
		Recycle" des organismes municipaux		
6	Mettre en place des programmes de récupération des matières recyclables dans les espaces publics du territoire de la MRC	- Nombre de lieux publics intégrés dans un programme de récupération des matières recyclables	- Non- applicable	Augmentation de la récupération des matières recyclables
7	Favoriser la tenue d'événements "écoresponsables" sur le territoire de la MRC	- Nombre d'événements d'envergure pour l'année - Nombre d'événements "écoresponsable" pour l'année - Mise à jour du site internet	- Non- applicable	Augmentation de la récupération des matières recyclables
8	Favoriser la diffusion des informations entre la MRC et les municipalités	- Nombre de réunions intermunicipales d'échanges et de travail liées à la gestion des matières résiduelles - Mise à jour du site internet relatif à la gestion des matières résiduelles	- Non- applicable	Amélioration de la communication liée à la gestion des matières résiduelles
9	Mettre en place un programme annuel de sensibilisation à la gestion des matières résiduelles spécifique au secteur résidentiel et le décliner par municipalités	- Nombre d'activités annuelles de sensibilisation et nombre de citoyens ciblé - Nombre de campagnes de sensibilisation spécifiques et nombre de participants - Coûts en \$/hab. des activités de sensibilisation	- Non- applicable	Amélioration de la sensibilisation des citoyens
10	Réaliser des caractérisations des déchets enfouis au LET de Frampton	- Nombre de caractérisations des matières résiduelles réalisé et types de matières visées	- Quantité de matières résiduelles enfouies au LET - Composition des matières résiduelles enfouies	Amélioration de la connaissance sur les matières résiduelles enfouies au LET
11	Réaliser une étude préliminaire pour identifier les scénarios de gestion (collecte et traitement) des matières organiques	- Rapport de l'étude préliminaire	- Quantité de matières organiques générées pour le secteur résidentiel	Amélioration de la connaissance sur la génération des matières organiques

N°	Titre de la mesure	Indicateur de suivi du plan d'action	Indicateur de performance du système	Résultats attendus
12	Implanter le service de collecte de porte en porte et de traitement retenu pour les matières organiques	- Nombre de municipalités offrant un programme de collecte des matières organiques (résidus alimentaires) - Nombre et type de logements desservis par la collecte des matières organiques (résidus alimentaires)	- Quantité de matières organiques récupérées - Composition des matières organiques récupérées - Taux de participation (%)	Détournement des matières organiques de l'enfouissement
13	Optimiser et pérenniser les programmes municipaux existants de gestion des résidus verts (feuilles mortes)	- Nombre et type de collectes de résidus verts par municipalité (collectes spéciales / apport volontaire) - Nombre de points de collecte des branches et sapins de Noël par municipalité	- Quantité de feuilles mortes récupérées en tonnes par les points d'apports volontaires - Quantité d'arbres-de-Noël récupérée en tonnes par municipalité	Détournement des matières organiques de l'enfouissement
14	Organiser la collecte des résidus encombrants valorisables	- Nombre de municipalités avec un règlement interdisant les encombrants et le bois dans la collecte des ordures ménagères - Nombre de municipalités avec des collectes ponctuelles annuelles des encombrants	- Quantité en tonnes des résidus d'encombrants récupérée par les collectes spécifiques - Composition par type de résidus encombrants récupérés par les collectes spéciales	Détournement des matières organiques de l'enfouissement
15	Favoriser l'adoption d'une réglementation encadrant la collecte des déchets de toutes les municipalités de la MRC	- Nombre de municipalités ayant un règlement interdisant les matières visées par le bannissement (résidus verts, bois) dans les collectes municipales désordres ou des matières organiques - Détails des éléments réglementés par règlements	- Non- applicable	Amélioration de la gestion des matières résiduelles
16	Harmoniser les pratiques de collecte de l'ensemble des matières résiduelles sur le territoire de la MRC	-Diffusion d'un exemple de devis d'appels d'offres	- Non- applicable	Amélioration de la gestion des matières résiduelles

N°	Titre de la mesure	Indicateur de suivi du plan d'action	Indicateur de performance du système	Résultats attendus
17	Mettre en place des écocentres mobiles pour la récupération de différentes matières résiduelles pour les municipalités les plus éloignées	- Nombre de visites de citoyens comptabilisées aux écocentres existants (statistiques d'achalandage) - Nombre de visites d'entrepreneurs comptabilisés aux écocentres existants - Bilan annuel de fonctionnement des écocentres mobiles	- Quantité en tonnes et types de matières reçues aux écocentres et écocentres mobiles	Augmentation du taux de recyclage dans les municipalités éloignées
18	Revoir les modalités de gestion des matières résiduelles du secteur ICI pour augmenter les quantités de matières recyclables collectées	-	-	Augmentation du taux de participation des ICI Augmentation du taux de récupération des matières recyclables
19	Réaliser des caractérisations des matières recyclables provenant de la collecte sélective du secteur ICI au centre de tri	-	-	Augmentation du taux de récupération des matières recyclables
20	Réaliser une étude pour estimer les quantités de matières recyclables générées par les ICI	- Nombre et type d'ICI totaux - Nombre d'ICI desservis par la collecte municipale - Nombre d'ICI ayant des contrats avec des collecteurs privés	- Quantité en tonnes des matières recyclables collectées par la collecte municipale pour le secteur ICI - Quantité en tonnes des matières recyclables récupérées sous contrats privés	Augmentation de la performance de la collecte sélective
21	Réaliser une étude préliminaire pour identifier les scénarios de gestion (collecte et traitement) des matières organiques du secteur ICI	- Rapport de l'étude préliminaire	- Quantité de matières organiques générées pour le secteur ICI	Amélioration de la connaissance sur la génération des matières organiques

N°	Titre de la mesure	Indicateur de suivi du plan d'action	Indicateur de performance du système	Résultats attendus
22	Réaliser une campagne de communication et de sensibilisation spécifique pour le secteur ICI	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'activités annuelles de sensibilisation et nombre d'ICI ciblé</li> <li>- Nombre de campagnes de sensibilisation spécifiques et nombre de participants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Quantité en tonnes des matières recyclables collectées pour le secteur ICI</li> <li>- Quantité en tonnes des matières résiduelles enfouies en provenance du secteur ICI</li> </ul>	Augmentation de la performance de la collecte sélective
23	Promouvoir la réalisation d'audits environnementaux auprès du secteur industriel	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de rencontres avec des ICI réalisés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Quantité en tonnes des matières recyclables collectées pour le secteur ICI</li> <li>- Quantité en tonnes des matières résiduelles enfouies en provenance du secteur ICI</li> </ul>	-
24	Communiquer les bonnes pratiques des ICI en gestion des matières résiduelles	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de bulletins municipaux diffusés</li> <li>- Mise à jour du site internet avec la section ICI</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Quantité en tonnes des matières recyclables collectées pour le secteur ICI</li> <li>- Quantité en tonnes des matières résiduelles enfouies en provenance du secteur ICI</li> </ul>	Amélioration de la sensibilisation des usagers ICI à la gestion des matières résiduelles
25	Appuyer la certification "ICI ON RECYCLE" des ICI présents sur le territoire de la MRC	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en ligne des informations sur les programmes de certification environnementale</li> <li>- Nombre des ICI certifiés "ICI ON RECYCLE" et type de certification (Niveau 1, 2 et 3)</li> <li>- Mise en ligne des ICI ayant reçu une certification</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Quantité en tonnes des matières recyclables collectées en provenance du secteur ICI</li> <li>- Taux de récupération des matières recyclables</li> <li>- Quantité en tonnes des matières résiduelles enfouies en provenance du secteur ICI</li> </ul>	Augmentation du nombre d'ICI certifiés
26	Mettre en place un programme de récupération des plastiques agricoles et des tubulures d'érablières sur le territoire de la MRC	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Synthèse des options potentielles pour la récupération des plastiques agricoles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre et type de points de collecte de plastiques agricoles sur la MRC</li> <li>- Quantité en tonnes de plastiques agricoles récupérés</li> </ul>	Augmentation du taux de récupération de plastiques agricoles

N°	Titre de la mesure	Indicateur de suivi du plan d'action	Indicateur de performance du système	Résultats attendus
27	Favoriser l'adoption d'une réglementation encadrant la gestion des matières résiduelles des ICI	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de municipalités ayant une réglementation pour augmenter le taux de récupération des ICI</li> <li>- Nombre de municipalités ayant des mesures incitatives pour augmenter le taux de récupération des ICI</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Quantité en tonnes des matières recyclables collectées en provenance du secteur ICI</li> <li>- Taux de récupération des matières recyclables</li> <li>- Quantité en tonnes des matières résiduelles enfouies en provenance du secteur ICI</li> </ul>	Augmentation du taux de récupération des matières recyclables
28	Modifier la réglementation municipale pour obliger la valorisation des résidus de CRD sur toutes les municipalités	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de municipalités ayant modifié la réglementation municipale (adoption de règlement)</li> <li>- Nombre de permis délivrés par type et par municipalité</li> <li>- Nombre des preuves reçues / nombre de permis délivrés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Quantité et type de résidus CRD enfouis</li> <li>- Quantité de débris de CRD récupérés aux écocentres</li> <li>- Taux de récupération des agrégats</li> <li>- Taux de réacheminement des débris de CRD vers un centre de tri</li> </ul>	Augmentation du taux de récupération des débris de CRD
29	Sensibiliser les citoyens (secteur résidentiel) et les entrepreneurs (secteur ICI et CRD) au moment de la délivrance de permis pour des travaux de construction, de rénovation ou démolition	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de dépliants d'information transmis</li> <li>- Nombre d'activités de sensibilisation offertes aux acteurs et intervenants du secteur CRD</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Quantité et type de résidus CRD enfouis</li> <li>- Quantité de débris de CRD récupérés aux écocentres</li> <li>- Taux de récupération des agrégats</li> <li>- Taux de réacheminement des débris de CRD vers un centre de tri</li> </ul>	Augmentation du taux de récupération des débris de CRD
30	Réaliser une étude sur le Portrait des matières résiduelles du secteur CRD sur le territoire de la MRC	.-Rapport de l'étude du Portrait des matières résiduelles du secteur CRD	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Quantité et type de résidus CRD enfouis</li> <li>- Quantité de débris de CRD récupérés aux écocentres</li> <li>- Taux de récupération des agrégats</li> <li>- Taux de réacheminement des débris de CRD vers un centre de tri</li> </ul>	Amélioration de la performance de la gestion des débris de CRD et optimisation des services offerts

N°	Titre de la mesure	Indicateur de suivi du plan d'action	Indicateur de performance du système	Résultats attendus
31	Implanter un programme de récupération et de mise en valeur des résidus de CRD produits lors de travaux municipaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Modification des documents d'appels d'offres pour les travaux municipaux</li> <li>- Nombre et valeur en k\$ des travaux municipaux par municipalité générant des débris de CRD</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de municipalités avec un programme spécifique de récupération et de valorisation des CRD (réalisation de travaux municipaux)</li> <li>- Quantité et type de résidus CRD enfouis</li> <li>- Quantité et type de CRD récupéré lors de travaux municipaux</li> <li>- Taux de récupération des agrégats</li> <li>- Taux de réacheminement des débris de CRD vers un centre de tri</li> </ul>	Augmentation du taux de récupération des débris de CRD
		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de visites de citoyens comptabilisées aux écocentres existants (statistiques d'achalandage)</li> <li>- Nombre de visites d'entrepreneurs comptabilisés aux écocentres existants</li> <li>- Bilan annuel de fonctionnement des écocentres mobiles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Quantité en tonnes et types de matières reçues aux écocentres et écocentres mobiles</li> </ul>	Augmentation du taux de récupération des débris de CRD
32	Réaliser le suivi de la mise en œuvre du PGMR	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Transmission du rapport annuel de suivi à RECYC-QUÉBEC à la date obligatoire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Taux de récupération du PPVM</li> <li>- Taux de récupération des matières organiques</li> </ul>	Adaptation des orientations et des objectifs du PGMR aux objectifs de la <i>Politique québécoise de gestion des matières résiduelles</i>
33	Réviser le Plan de gestion des matières résiduelles tous les cinq ans	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Plan révisé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Quantité de matières résiduelles enfouies par habitant et par année</li> <li>- Acheminement des débris de CRD aux centres de tri</li> <li>- Taux de récupération des débris de CRD</li> </ul>	Adaptation des orientations et des objectifs du PGMR aux objectifs de la <i>Politique québécoise de gestion des matières résiduelles</i>

